

CHOISIR UNE FILIÈRE À L'HEURE DE PARCOURSUP - L'AMOUR À LA FAC - LA BOUFFÉE DE LIBERTÉ ALIMENTAIRE



LE BREXIT DE THERESA MAY S'EFFONDRE

► Les députés britanniques ont rejeté massivement l'accord sur le Brexit, mardi 15 janvier, par 432 voix sur 650. 118 conservateurs ont fait déflection

► Après cette défaite cuisante pour Theresa May, la motion de défiance déposée par les travaillistes ne devrait cependant pas réunir mercredi une majorité

► L'impasse est désormais totale, la première ministre va présenter un hypothétique « plan B » le 21 janvier; et l'idée d'un second référendum se renforce

► Le report de la date butoir du 29 mars pour le Brexit est dans tous les esprits, alors que le scrutin européen est prévu en mai

PAGES 4-5 ET HORIZONS PAGE 18

M ÉDITORIAL
« ENOUGH IS ENOUGH »

PAGE 26

Gilets jaunes Enquête sur les multiples blessés graves

L'UTILISATION MASSIVE par la police des « lanceurs de balles de défense » (LBD), qui ont progressivement remplacé les Flash-Ball, a provoqué, depuis le début du mouvement des gilets jaunes, des dizaines de blessés graves.

Des mâchoires ont été arrachées, des joues déchiquetées, des yeux crevés, un manifestant a été grièvement blessé à Bordeaux et plongé en coma artificiel. La police a utilisé 2 495 fois les LBD en 2017, soit une hausse de 46 % par rapport à 2016, mais le ministère de l'intérieur se refuse à indiquer le nombre de tirs depuis le début de la crise sociale, bien qu'un fichier soit tenu systématiquement à jour.

PAGES 12-13

France insoumise
Des cadres
dénoncent la
dérive autocratique
de Mélenchon

PAGE 10



A Grand-Bourgtheroulde, le 15 janvier.
JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »

Côte d'Ivoire
L'acquittement de Gbagbo par la CPI rebat les cartes de la présidentielle

PAGE 2

Automobile
Renault prépare la succession de Carlos Ghosn, son « PDG empêché »

CAHIER ÉCO — PAGE 3

Glyphosate
La justice annule une autorisation de mise sur le marché de Roundup

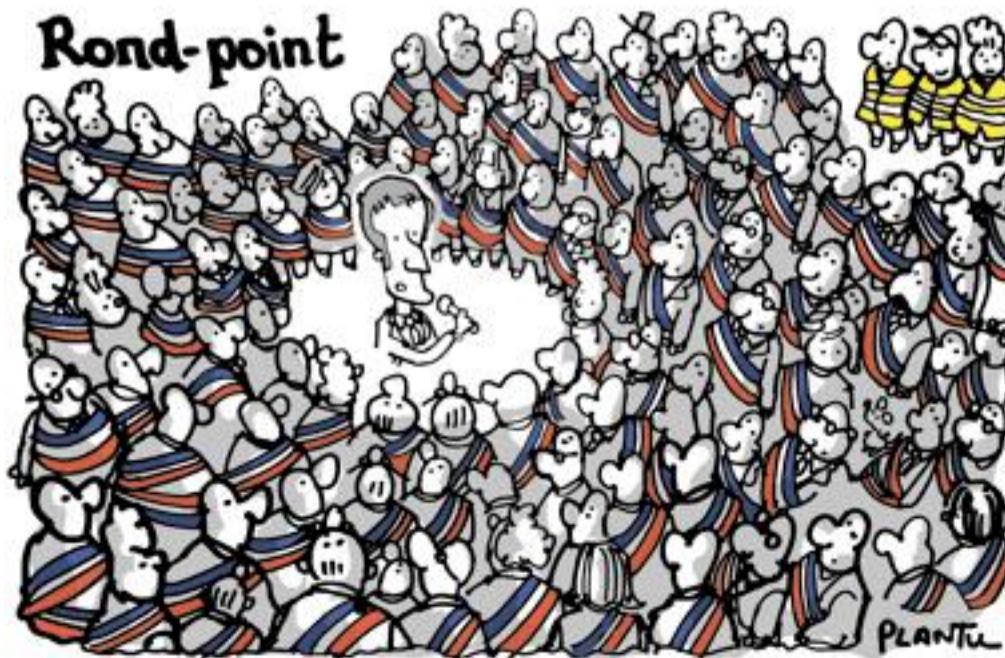
PAGE 14

Urbanisme
Le secteur privé se charge de réinventer Paris

Anne Hidalgo a présenté, mardi 15 janvier, vingt projets d'aménagement innovants des dessous de Paris, sous-traités à des groupements privés

CAHIER ÉCO — PAGE 4

LE REGARD DE PLANTU



Théâtre
Christophe Honoré : « Je n'ai pas voulu dresser un mausolée »

Entretien avec le metteur en scène qui monte « Les Idoles », une comédie crépusculaire autour de six artistes morts du sida

PAGE 19

DÉCOUVREZ L'EXCELLENCE

IPESUP
GROUPE
Ipesup • Prépasup • Optimal Sup-Spé

DU LYCÉE JUSQU'AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

STAGES ET CLASSES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

STAGES / CLASSES PRÉPARATOIRES

- Prépas HEC
- Math Sup - Math Spé
- IEP Paris et Province

STAGES CONCOURS POST-BAC

- Écoles de commerce et d'ingénieurs

STAGES LYCÉE

- Seconde, Premières, Terminales

ADMISSIONS PARALLÈLES

92% d'admis à HEC+ESSEC+ ESCP +EML+EDHEC

39% d'admis à SCIENCES PO PARIS

www.ipesup.fr

Ipesup 01 44 32 12 00 ▪ 16-18, rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris
https://www.facebook.com/ipesup/ https://twitter.com/ipesup

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR PRIVÉS

Gbagbo acquitté, incertitude en Côte d'Ivoire

L'ex-président a été innocenté par la Cour pénale internationale, alors qu'approche la présidentielle de 2020

Libérés ! Libérés ! Eric a du mal à se faire entendre au milieu des cris et des coups de sifflet, témoignages sonores de la liesse qui en un instant a envahi Yopougon, immense commune d'Abidjan considérée comme un fief de Laurent Gbagbo. Chez « Tantie Margot », ils étaient comme lui peut-être trois cents à s'être massés, les yeux et les espoirs tournés vers La Haye où se tenait, mardi 15 janvier, l'audience tant attendue de la Cour pénale internationale (CPI).

Alors, lorsque le juge Tarfusser a rendu la décision d'acquittement et ordonné la libération de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé, les deux accusés les plus célèbres de Côte d'Ivoire, Eric et ses amis ont chaviré. « Nous avons la victoire ! La Côte d'Ivoire a la victoire ! L'Afrique a la victoire ! C'est une victoire de la vérité sur le mensonge ! De la résistance sur l'impérialisme ! », s'époumone ce fonctionnaire de 40 ans qui préfère taire son patronyme et son emploi exact « pour éviter des représailles dans son service ».

« Cela va alléger l'atmosphère », prédit Jérôme, son ami commerçant, qui améliore le quotidien de « petites débrouillardises » : « Cela fait plus de sept ans qu'on les poursuit et que rien n'est fait contre l'autre camp, alors au pays tout le monde se dit qu'il est mieux qu'on les relâche et que l'on aille à la réconciliation. »

« La vérité s'impose »

Dans la joie qui s'exprime, il y a une part de revanche sur l'histoire. Sur la rébellion déclenchée en 2002 contre le pouvoir qu'occupait M. Gbagbo et assimilée, par ses partisans, à une agression étrangère. Sur la guerre quasi ouverte avec Paris. Sur l'affront qu'a représenté son arrestation en avril 2011 par les troupes ralliées à Alassane Ouattara, président élu, et appuyées par l'armée française, suivie de son transfert sept mois plus tard devant la justice internationale qui le poursuit pour crimes contre l'humanité durant la crise post-électorale de 2010-2011. Revanche enfin sur la justice qui, en Côte d'Ivoire, s'applique à une seule partie du conflit lorsque l'autre s'octroie tous les postes de pouvoir.

Dans cette ferveur, il y a aussi l'espoir que la libération – encore attendue dans les faits mercredi matin – de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé, leader des Jeunes Patriotes et ex-ministre, ouvre la voie, sur place, à une nouvelle ère politique. « La vérité s'impose aujourd'hui au monde



Liesse après l'acquittement de Laurent Gbagbo, dans son village natal de Gagnoa, le 15 janvier.
SIA KAMBOU/AFP

Selon un proche de l'ex-président, l'engagement politique est « maladivement inscrit dans son ADN »

Il va d'abord rejoindre les siens [très vraisemblablement] en Belgique où résident sa seconde épouse et leur enfant] puis il contribuera à la paix, ce qui est impossible tant qu'une partie se sent frustrée», ajoute Assoa Adou, le secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), le parti fondé par M. Gbagbo, refusant cependant d'aborder pour l'heure les conséquences possibles de ces libérations sur le jeu politique local.

Il y a un mois, un proche de l'ex-président, déjà sûr de cette issue, annonçait « un atterrissage en douceur de deux ou trois mois en Europe» avant un retour dans son pays. « Par son retour, il peut faire basculer Abidjan, mais il ne veut pas de ça », relatait la même source, tout en confirmant que l'accusé poursuivrait son engagement politique, jamais cessé au demeurant, tant celui-ci est « maladivement inscrit dans son ADN ». Avec quelles ambitions ? C'est la question la plus épingleuse.

La vigueur et la fréquence avec

lesquelles le mot « réconciliation » est employé attestent que celle-ci n'a jamais abouti politiquement.

Au contraire : de nouvelles tensions sont apparues ces derniers mois alors que la présidentielle,

prévue en 2020, pointe à l'horizon. L'alliance politique nouée depuis 2005 entre Alassane Ouattara et l'ancien président Henri Konan Bédié pour conquérir le pouvoir vole chaque jour un peu plus en éclats. Ce dernier reproche notamment au chef de l'Etat en exercice de ne pas respecter les termes de leur union sur le choix du candidat à la future présidentielle.

Pour revenir aux affaires, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire d'Henri Konan Bédié décidera-t-il alors de s'unir avec le FPI de Laurent Gbagbo ? Il est trop tôt pour le dire mais les deux partis ont engagé des discussions dans cette optique.

Caillou dans la chaussure

Autre nuage dans le ciel de M. Ouattara : la rupture avec Guillaume Soro, l'ancien patron de la rébellion aujourd'hui président de l'Assemblée nationale, mécontent de ne pas être le successeur désigné par M. Ouattara. « Le divorce n'est pas encore acté

mais on est déjà au stade de la séparation de corps », euphémise l'un des proches de M. Soro.

En août 2018, pour « renforcer la cohésion nationale » mais aussi décrisper le climat politique, le chef de l'Etat avait décreté une amnistie pour près de 800 personnes – la plus symbolique étant celle de Simone Gbagbo. Signe de sa place particulière, Laurent Gbagbo avait été tenu à l'écart de cette mesure de clémence en raison d'une condamnation à 20 ans de prison pour « crimes économiques ». Alors qu'advient-il si l'un venait à repasser le pied en Côte d'Ivoire ? « On ne l'arrêtera pas forcément mais la menace sera là », assurait avant l'acquittement une source sécuritaire, tout en concédant le risque de la mettre à exécution.

En détention comme en liberté, Laurent Gbagbo est un caillou dans la chaussure du pouvoir. A l'approche de cet acquittement qualifié de « non-sens » par Jean-Paul Benoit, l'avocat de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara et les

siens ont tenté de faire comme si de rien n'était. Le président a joué l'apaisement devant les diplomates en assurant qu'« il ne se passera rien en 2020 ». Convoquant la mémoire des « 3000 victimes qui ne sont pas mortes dans un tremblement de terre », Ally Coulibaly, ministre et vieux compagnon de route de M. Ouattara, estime que

« Laurent Gbagbo acquitté et libéré, le ciel ne nous tombera pas sur la tête ». Cependant, prévient-il, « si certains rêvent de rejouer le match de 2010, ils trouveront face à eux un Etat faisant en sorte qu'il n'y ait plus d'impuissance en Côte d'Ivoire ».

Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo, qui seront respectivement âgés de 86 et 75 ans en 2020, tenteront-ils un retour aux affaires ? Le scénario est envisageable. Selon l'un de ses confidents, Alassane Ouattara, qui aura alors 78 ans, ne souhaite pas concourir mais, si les deux autres se présentent, « c'est certain, il ira ». ■

CYRIL BENSIMON

Comment le dossier de l'accusation s'est lentement effondré

En dépit de ses 82 témoins, le procureur n'a « pas démontré qu'il y avait un plan pour maintenir Laurent Gbagbo au pouvoir », selon les juges

LA HAYE - correspondance

C'est en prison que Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé ont connu leur première nuit d'acquittement. Dès la fin de l'audience à la Cour pénale internationale (CPI), mardi 15 janvier, quelques minutes après avoir été blanchis de crimes contre l'humanité, l'ex-président ivoirien et son ancien ministre tombaient dans les bras l'un de l'autre. Mais leur mise en libération a été suspendue, le temps pour le procureur de préparer un éventuel recours.

Ce 15 janvier, il n'a fallu que quelques minutes pour que le puzzle de l'accusation s'effondre. « Le procureur n'a pas démontré qu'il y avait un plan commun pour gar-

der Laurent Gbagbo au pouvoir [lors de la présidentielle de 2010 face à Alassane Ouattara] », a lu le président de la chambre de première instance, Cuno Tarfusser. Il n'a pas démontré que « les crimes ont été commis en vertu d'une politique d'Etat ciblant la population civile », et il n'a pas démontré que « par leurs discours, les accusés ont incité au crime ».

La décision, rendue à la majorité des trois juges, provoque un curieux flash-back. En 2013, d'autres juges avaient refusé de mettre en accusation Laurent Gbagbo. Ils avaient ordonné au

procureur de revoir son enquête, malgré les incitations des juges, le procureur a tout au long du procès minimisé le rôle de la rébellion des Forces nouvelles, soutien d'Alassane Ouattara.

C'est Eric MacDonald qui a conduit le procès pour l'accusation. Le substitut du procureur n'a pourtant pas brillé par ses faits d'armes à la Cour, comptant à son passif l'acquittement – déjà – d'un milicien congolais et la condamnation au rabais d'un second. Le 26 janvier 2016, il ouvrira pourtant le procès de l'ex-chef d'Etat et de l'ancien ministre.

Timides repentis

Il veut alors prouver que Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé ont mis sur pied un plan ciblant les civils favorables à Alassane Ouattara, l'actuel président ivoirien, dans l'objectif de conserver le

pouvoir. Croyant à tort conforter sa thèse, et malgré les incitations des juges, le procureur a tout au long du procès minimisé le rôle de la rébellion des Forces nouvelles, soutien d'Alassane Ouattara.

Le dossier s'est lentement effondré avec l'audition des témoins-clés de l'accusation. Ceux qui étaient proches de Laurent Gbagbo pendant la crise sont devenus à la barre de timides repentis. Leurs récits, dont celui de l'ex-chef d'état-major Philippe Mangou, ont alimenté la thèse de la défense, revisité les luttes intestines des forces ivoiriennes, mais n'ont rien dit de l'existence d'un cercle ayant mis en place un plan ciblant précisément les civils.

Et lorsque le procureur a conclu l'audition de ses 82 témoins en

janvier 2018, les juges lui ont suggéré de reformuler ses accusations. Mais Eric MacDonald a maintenu tout de sa ligne et de son dossier. Les avocats de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, qui, à cette étape, auraient dû présenter leurs témoins à décharge, ont demandé son acquittement.

Peu après l'arrestation de Laurent Gbagbo, le 11 avril 2011 à Abidjan, le procureur de la CPI avait demandé qu'il ne soit pas relâché, avait révélé *Mediapart* en octobre 2017. Or à l'époque, la Cour n'avait délivré aucun mandat d'arrêt contre Laurent Gbagbo et le procureur n'avait pas encore compétence pour enquêter. Ce n'est qu'en octobre 2011 qu'il a obtenu le feu vert des juges pour conduire son enquête. Pendant la

crise, Paris avait œuvré pour obtenir l'envoi de Laurent Gbagbo à la CPI s'il refusait de laisser le pouvoir à Alassane Ouattara.

Comment cette affaire a-t-elle tourné au fiasco ? Elle est née d'une instrumentalisation de la Cour, à laquelle l'ex-procureur Luis Moreno Ocampo s'est plié, croyant travailler à la réconciliation du pays. Elle s'est poursuivie sans solide stratégie pénale, avec beaucoup d'amateurisme, de l'enquête jusqu'au procès. Ce sont les mêmes faiblesses qui avaient conduit au non-lieu en faveur du président kényan Uhuru Kenyatta, en 2014, et à l'acquittement de Jean-Pierre Bemba, l'ex-vice-président congolais, en juin 2018. ■

STÉPHANIE MAUPAS

#BORNINROMA



VALENTINO.COM

VALENTINO

BREXIT

May et le Brexit en sursis après le vote sanction de Westminster

L'accord négocié avec l'Union européenne a été rejeté avec force mardi par les députés britanniques, sans qu'aucune majorité ne se dégage à ce stade sur un projet alternatif

LONDRES - correspondant

Un Brexit mis en doute, une première ministre en sursis, un pays en suspens. La déflagration produite par le rejet massif par les députés britanniques, dans la soirée du mardi 15 janvier, de l'accord sur le Brexit douloureusement négocié à Bruxelles par Theresa May depuis dix-huit mois, s'est avérée plus forte que les prédictions les plus alarmistes. Dans une Chambre des communes chauffée à blanc, 432 des 650 membres ont dit « non » au « deal » sur le divorce avec l'Union européenne (UE).

Moins d'un tiers des députés ont approuvé le texte de compromis. Cent dix-huit élus conservateurs sur un total de 317 ont fait défaut, abandonnant leur première ministre. En censurant l'action de Mme May, les députés ont sanctionné son échec et l'ont, pour ainsi dire, dessaisie d'un dossier qui exaspère les Britanniques, pour tenter de prendre eux-mêmes la conduite des opérations. En temps normal, pareille défaite, la plus cuisante jamais essayée par un chef de gouvernement britannique, se serait traduite par une démission immédiate. Mais les circonstances n'ont précisément rien d'ordinaire.

Deux ans et demi après le référendum où 51,9 % des Britanniques ont choisi le Brexit, à dix semaines de l'échéance du divorce effectif avec l'UE – le 29 mars à minuit, heure de Bruxelles –, non seulement le pays est dans l'impasse sur un sujet qui commande ses relations avec le reste du monde, mais il est désormais dirigé par une première ministre à la fois quasi indéboulonnable faute d'alternative crédible, et incapable de « faire le job ». « J'ai la conviction que c'est mon devoir de mettre en œuvre les instructions [des électeurs] et j'ai l'intention de le faire », a insisté Theresa May, presque imperturbable, en prenant la parole juste après l'annonce d'un résultat à la fois désastreux et humiliant pour elle. Le résultat

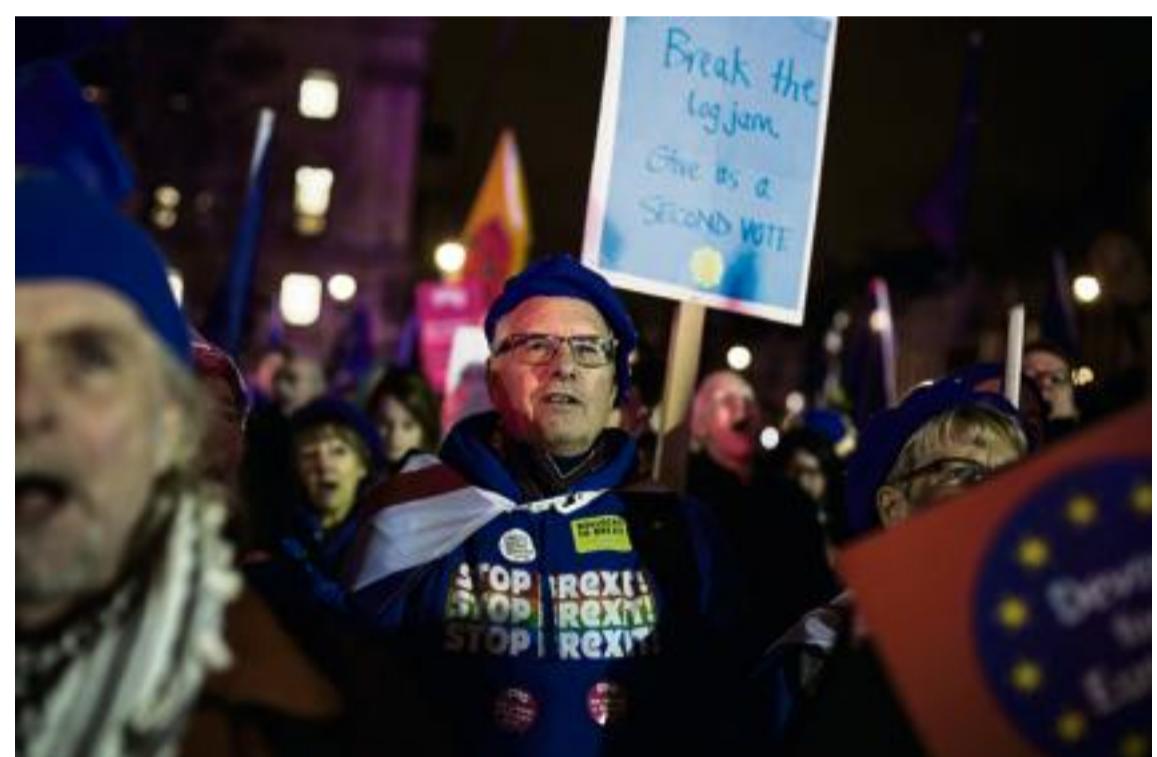
nous dit ce que les députés ne veulent pas, mais il ne nous dit pas ce qu'ils veulent.

De fait, le score sans appel résulte de la coalition de trois oppositions bien distinctes : les travaillistes, qui souhaitent renverser Mme May pour déclencher des élections et parvenir au pouvoir, les pro-européens, qui espèrent obtenir un second référendum, et les partisans d'une rupture franche avec l'UE qui considèrent l'accord négocié avec Bruxelles comme une trahison du Brexit et misent sur le vide juridique d'un « no deal » pour provoquer un choc économique favorable à leur dessein ultralibéral. Leur seul point commun est la conviction que l'accord passé par Mme May avec les Vingt-Sept ferait du Royaume-Uni l'obligé de l'UE alors que le Brexit était censé permettre au pays de regagner sa souveraineté.

MOTION DE DÉFIANCE

Devant un Parlement sous le choc, le chef du Parti travailliste Jeremy Corbyn a déposé une motion de défiance contre le gouvernement après sa « catastrophique défaite, sans précédent depuis les années 1920 ». Mme May, a-t-il affirmé, « est en fin de course » puisque, « après deux ans d'échec », elle se montre « incapable de mettre en œuvre un bon accord » pour le pays en raison de sa « totale incomptence ». L'opposition fait front puisque la motion est signée, outre par M. Corbyn, par les leaders des libéraux-démocrates (LibDems), par les indépendantistes écossais du SNP, par le parti gallois Plaid Cymru et par les Verts.

Le gouvernement a confirmé que le vote sur cette motion de défiance aurait lieu dès le 16 janvier, après un après-midi de débats. Mais il est peu probable que l'opposition réussisse alors une majorité pour déboulonner la première ministre. On voit mal, en effet, les conservateurs, même hostiles au « deal » de Mme May, unir leurs voix à celles des travaillistes de Jeremy Corbyn, leur bête noire, considéré dans les rangs tories comme un dangereux marxiste partisan des renationalisa-



LE CHEF DU PARTI TRAVAILLISTE, JEREMY CORBYN, A DÉPOSÉ UNE MOTION DE DÉFIANCE CONTRE LE GOUVERNEMENT APRÈS SA « CATASTROPHIQUE DÉFAITE, SANS PRÉCÉDENT DEPUIS LES ANNÉES 1920 »

tions et d'une République irlandaise unifiée. Certes, le Parti démocratique unioniste (DUP) d'Irlande du Nord, allié à Mme May et dont les dix élus lui servent normalement d'appoint, a voté contre l'accord. Mais ses responsables ont confirmé, mardi soir, qu'ils ne se joindraient pas à un vote de défiance. Pas plus d'ailleurs que les élus conservateurs ultralibéraux partisans d'une rupture totale avec l'UE qui ont pourtant mené la vie dure à la première ministre. Ce sont eux qui ont déclenché, en décembre 2018, un vote de défiance interne aux tories dont Mme May est sortie ébranlée mais victorieuse. Ironie de l'histoire, le règlement du parti leur interdit de déclencher un autre vote de défiance interne pendant un an.

Ainsi protégée de ses « amis », la première ministre l'est aussi parce qu'aucune personnalité alternative susceptible d'être portée par sa formation, rongée par sa vieille division sur l'Europe, n'émerge. Le probable rejet de sa motion de défiance, destinée à déclencher de nouvelles élections législatives, va mettre

Jeremy Corbyn au pied du mur. La ligne du Labour privilégie un nouveau scrutin mais prévoit, en cas d'échec, d'examiner « toutes les options sur la table », autrement dit, la négociation d'un nouvel accord avec l'UE ou un second référendum. Alors que 72 % des adhérents du Parti travailliste sont favorables à cette dernière option, M. Corbyn y est farouchement hostile. Il n'y a pas fait la moindre allusion mardi soir.

La prochaine étape pourrait se jouer lundi 21 janvier. Ce jour-là, en vertu d'un amendement adopté la semaine dernière par les députés, Mme May devra leur présenter un « plan B ». Devant l'ampleur de son échec, certains membres de son gouvernement comme Amber Rudd, ministre du travail, pourraient pousser l'idée d'un vote indicatif où les élus s'exprimeraient librement sur les ultimes options possibles : maintien permanent dans l'union douanière européenne, voire dans le marché unique à la manière de la Norvège. Dans une Chambre des communes dont 70 % des membres ont voté contre le

Les marchés commencent à miser sur un maintien dans l'UE

Tradeurs et analystes ne craignent plus un scénario du « no deal » et privilégiennent en général une sortie la plus en douceur possible

LONDRES - correspondance

Sentant le vent tourner, les marchés financiers sont en train d'opérer un retour spectaculaire sur le Brexit. Après la défaite historique de Theresa May à la chambre des communes, mardi 15 janvier, le livre sterling a légèrement augmenté, loin de toute panique, au plus haut depuis près de deux mois. De plus en plus d'investisseurs semblent parier sur l'annulation du Brexit, ou au moins sur une sortie de l'UE très « douce », évitant tout choc économique.

Deux heures après le vote parlementaire, Nomura, la banque japonaise, a fait connaître son verdict : elle recommande de jouer à

la hausse la livre sterling, qui sert depuis le référendum de juin 2016 de baromètre du Brexit. « Nous n'avons pas pris cette position à la légère », expliquent ses analystes. C'était une décision difficile. Si le gouvernement perd [le vote de défiance, organisé ce mercredi], la livre sterling pourrait baisser substantiellement. Mais pour l'instant, nous pensons que le marché croit en un Brexit plus doux. »

La défaite catastrophique de Mme May – la plus importante de l'histoire du Parlement britannique – peut sembler contre-intuitive pour parier sur l'annulation du Brexit, ou au moins sur une sortie de l'UE très « douce », évitant tout choc économique.

Ensuite, la façon exacte dont le Brexit va se dérouler reste très floue, mais les différentes options tendent toutes vers une solution douce. « Une fois l'option du « no deal » supprimée, les marchés vont rapidement revoir [la livre sterling] à la hausse, confirme James Hassett, de la banque britannique Barclays. On constate déjà beaucoup d'activité allant dans ce sens. » Selon lui, un deuxième référendum sur le Brexit, ou une date du Brexit différée de quel-

ques semaines, seront considérés comme des signaux positifs par les investisseurs. Les économistes de Capital Economics, une société de consultants, l'ont confirmé dans une note, fin décembre, où ils estiment qu'une fois écartée l'hypothèse d'une sortie de l'UE, l'économie britannique pourrait devenir la plus dynamique des pays du G7 en 2019.

Crispin Odey, un milliardaire à la tête d'un fonds spéculatif, est sans doute l'investisseur le plus connu à avoir changé de position. L'homme a été l'un des généreux donateurs de la campagne du Brexit, mettant près d'un million d'euros de sa poche. En 2016, il avait mis son argent du côté de ses convictions politiques en pariant

sur la chute des marchés après le référendum. La nuit du résultat, cette position à contre-courant avait été un véritable jackpot, lui rapportant 220 millions de livres (250 millions d'euros, au cours actuel). Un documentaire de la BBC le montrait, au petit matin, bâti : « Je n'ai pas dormi de la nuit mais je me sens frais comme un gardon. » Dans un sourire, il ajoutait : « Ce qui fait peur, c'est à quel point on a peu pensé à ce qu'on va vraiment faire maintenant. » Il ne mesurait probablement pas à quel point sa phrase serait prophétique.

Deux ans et demi plus tard, le 11 janvier, M. Odey a révélé sa déception, dans un entretien à Reuters. « Je ne crois pas que [le Brexit] va avoir lieu. Je ne vois pas com-

ment cela se passerait étant donné la configuration du Parlement. » Il en veut à Theresa May, qui n'a pas été à la hauteur, selon lui. « Malheureusement, personne ne mène le Brexit, c'est un processus sans leader, ce qui est le problème. »

S'il regrette cette évolution politique, il en a cependant tiré les conséquences financières. Il parie désormais sur une hausse de la livre sterling, « qui pourrait être assez forte », grimpant peut-être autour de 1,35 pour un dollar, contre 1,28 actuellement. Ce ne serait pas un retour au niveau d'avant le référendum mais quand même le niveau le plus élevé depuis huit mois. De quoi se refaire de nouveau 220 millions de livres ? ■

ÉRIC ALBERT



Des partisans d'un deuxième référendum, lors de l'annonce du résultat du vote des députés, le 15 janvier, devant le Parlement britannique, à Londres. ED ALCOCK/MYOP POUR « LE MONDE »

Brexit en 2016, le maintien dans un statut très proche de l'UE, que Theresa May avait écarté d'emblée, pourrait séduire à la fois les travaillistes – dont c'est la position officielle – et certains conservateurs pro-européens.

TOUT SEMBLE DÉSORMAIS POSSIBLE

La motion contenant le « plan B » de Mme May pourra être amendée par les députés. Ces derniers pourraient alors supplanter une première ministre décrédibilisée et l'obliger à négocier sur des bases susceptibles de rallier une majorité aux Communes. A moins que, sous la pression de ses adhérents, le Labour pousse la perspective d'un second référendum avec le soutien de certains « rebelles » tories comme l'ex-*attorney general* Dominic Grieve, qui déposera, mercredi, deux propositions de loi dans ce sens. « Aucun accord [de Brexit] ne va satisfaire les Communes. Je crois qu'un nouveau référendum est la seule façon de s'en sortir », a-t-il déclaré mardi soir alors que, devant le Parlement de Westminster, les partisans d'un tel « People's vote » étaient rassemblés, drapeaux européens au vent, dans une ambiance de kermesse.

Le « no deal » des extrémistes du Brexit ayant été exclu la semaine passée par les députés, l'accord de Mme May l'ayant été spectaculairement désormais, les seules issues dans l'air tournent autour, soit d'un Brexit formel maintenant une relation proche avec l'UE – qui laisserait posée la question de la soumission aux règles européennes sans voix au chapitre –, soit d'une annulation du Brexit après référendum. Toutes ces options supposent un report de la date butoir du Brexit fixée au 29 mars. Pour la première fois, le ministre des finances, Philip Hammond, en a émis l'hypothèse mardi soir.

Le scrutin européen de la fin mai, impossible à tenir dans un pays en plein Brexit, constitue un nouveau butoir. La date du 1^{er} juillet, et l'entrée en fonctions du nouveau Parlement européen, est désormais évoquée, même si l'UE n'accordera aucun délai en plus sans une issue clairement en vue côté britannique. Mais le choc de la débâcle de Mme May est tel qu'il produit une situation inédite où tout semble désormais possible, pour le meilleur ou pour le pire, tant sur l'avenir de la première ministre paralysée, qu'à propos d'un Brexit dans l'impasse. ■

PHILIPPE BERNARD

Faute d'accord, l'Europe redoute un retrait « désordonné »

Les Vingt-Sept réfléchissent à repousser l'échéance du 29 mars

BRUXELLES - bureau européen

Tout Bruxelles était sur le pied de guerre, mardi 15 janvier au soir, dans l'attente du vote historique des députés britanniques sur l'accord du Brexit. Les Européens s'attendaient à une défaite de Theresa May, la première ministre britannique, mais pas aussi cuisante. Le traité, ses annexes, dont le fameux *backstop* sur la frontière entre les deux Irlandes, et la déclaration politique sur la relation future avec l'Union européenne (UE), tous ces textes ont été séchement rejetés par 432 voix négatives contre seulement 202 pour.

Dans une brève déclaration, mardi soir, Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, a « regretté » le rejet d'un traité qualifié de « compromis juste » et de « meilleur accord possible », et il a pressé les Britanniques de « clarifier leur position le plus rapidement possible ». Car, à désormais dix semaines du Brexit – le 29 mars à minuit heure de Bruxelles –, « le risque d'un « no deal » désordonné a augmenté après le vote de ce soir ».

« L'Europe restera unie »

Sur la même ligne, Donald Tusk, le président du Conseil européen, a aussi alerté sur le risque « augmenté » de divorce « désordonné » du Royaume-Uni. Ajoutant néanmoins : « Nous allons poursuivre le processus de ratification de l'accord », qui « est et reste le meilleur et le seul moyen » d'assurer un Brexit ordonné. Le chancelier autrichien, Sebastian Kurz, a mis en garde : « Il n'y aura pas de renégociation de l'accord. » « L'Europe restera unie et déterminée à trouver un accord », a réagi Michel Barnier, le négociateur en chef pour l'UE, soucieux de maintenir la cohésion des Vingt-Sept dans un moment grave. Le gouvernement irlandais faisait savoir de son côté qu'il accélérerait ses préparatifs en vue d'un « no deal ».

Au-delà de ces réactions à chaud, c'est toute l'Europe qui est entrée

**JEAN-CLAUDE JUNCKER,
LE PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION,
A « REGRETTÉ » LE REJET
D'UN TRAITÉ QUALIFIÉ
DE « MEILLEUR
ACCORD POSSIBLE »**

en territoire inconnu mardi soir. Ces dernières semaines, les négociateurs des Vingt-Sept avaient espéré qu'après une première défaite à la Chambre des communes, Mme May pourrait soumettre à nouveau leur accord aux députés. Quitte à lui offrir deux ou trois concessions supplémentaires, mais symboliques sur la nature « forcément temporaire » du très décrié *backstop* irlandais.

Ce scénario du moindre mal était envisageable en cas de défaite limitée. Mais, avec un tel écart de voix, leurs espoirs se sont en partie envolés. Les 585 pages du traité, ayant nécessité dix-sept mois d'intenses négociations, sont-elles désormais périmées ? « C'est probable », estimait un diplomate. Il sera impossible de se contenter de petits aménagements, notaient une autre source diplomatique.

Réviser le *backstop* dans le sens que réclamait la première ministre britannique depuis des semaines, en s'engageant à le limiter dans le temps au mépris des inquiétudes à Dublin ? Parier sur le fait que Mme May va tenter une majorité avec les travaillistes sur une future union douanière avec l'UE ? Seules certitudes, mardi soir, du côté des Européens : d'abord, le risque du « no deal » est réellement monté d'un cran, comme l'ont dit MM. Juncker et Tusk. Non pas parce qu'une majorité de députés britanniques souhaiteraient ce scénario catastrophe, mais parce qu'aucune majorité pour une autre solution négociée – un nouveau référen-

dum ou même des élections générales – n'a émergé, à ce jour, aux Communes.

Ensuite, l'hypothèse d'une extension de l'article 50 du traité de Lisbonne, qui fixe un délai de deux ans pour la sortie de l'UE, est, désormais, dans toutes les têtes à Bruxelles. La probabilité pour que le gouvernement May, acculé, en fasse la demande, a fortement augmenté. Car il va forcément falloir du temps, si Londres propose à Bruxelles de négocier un accord sur de nouvelles bases.

Or, l'extension de l'article 50 pose des problèmes considérables à l'UE ; si elle devait aller au-delà des élections européennes du 26 mai, le Royaume-Uni aurait l'obligation de participer à ce scrutin. A moins de changer les traités de l'UE dans l'intervalle, ce qui n'a quasi aucune chance d'avvenir.

Sentiment d'immense gâchis

Le président français Emmanuel Macron a été le premier, mardi soir, à évoquer publiquement cette hypothèse, suggérant que, « peut-être, les Britanniques vont vouloir prendre plus de temps, peut-être enjamber les élections européennes ». L'extension « est une option que l'UE doit envisager », a cependant ajouté Philippe Lamberts, chef du groupe des Verts au Parlement de Strasbourg. Mais « à condition qu'elle permette de surmonter l'impasse actuelle. Il est inutile de repousser la date de sortie si c'est juste pour que la classe politique britannique continue de se chamailler sans aboutir à une approche viable »...

Mardi soir, au-delà des interrogations, c'est un sentiment de gâchis qui dominait à Bruxelles. Le sentiment d'avoir consacré – peut-être en vain – une énergie collective énorme à boucler un accord de divorce le plus protecteur possible pour les Vingt-Sept. Un sentiment de frustration aussi, alors que l'UE, ses choix et son avenir sont pris en otage par la politique intérieure britannique. ■

CÉCILE DUCOURTIOUX

A la St Stephen's Tavern, une même incrédulité

Les plus europhiles espèrent que l'échec de May ouvrira la voie à un nouveau référendum

REPORTAGE

LONDRES - envoyé spécial

Sis en face du palais de Westminster, à Londres, la St Stephen's Tavern est une institution du monde politique britannique. C'est là que les membres du Parlement vont s'abreuver en compagnie de tous ceux qui, lobbyistes, journalistes et autres, vivent au rythme de la vie législative du pays. Dans la soirée du mardi 15 janvier, les remainers (anti-Brexit), drapeau européen autour du cou, bérrets bleus cousus d'étoiles dorées, y sont en nombre.

Lorsque les résultats du vote tombent, à 19 h 40, sur la seule télévision de l'établissement, branchée sur la chaîne parlementaire de la BBC, dans des parfums de bière éventée et de friture, la plus grosse partie de l'assistance compacte éclate en vivats vengeurs. Le « deal » « évacué », s'ouvre peut-être la voie à un nouveau référendum. Dans un autre coin, leurs compagnons de boisson issus du camp conservateur se laissent aller à des manifestations d'incrédulité plus discrètes. « C'est la plus grosse défaite de toute notre histoire. Elle [Theresa May] doit penser à démissionner maintenant. Elle a

perdu la confiance de l'opinion... C'est historique », souffle un employé du palais de Westminster, lié au camp conservateur et désireux de rester anonyme.

Toute la journée, la St Stephen's Tavern a résonné de conversations politiques animées, au diapason des manifestations tonitruantes de brexiters et de remainers qui n'ont cessé de gagner en intensité autour de Westminster. Le pub se trouve au cœur de la géographie symbolique de la démocratie britannique. Il est en face du palais qui abrite les deux Chambres du Parlement, et à l'angle de Whitehall, l'avenue qui désigne par métonymie l'exécutif de Sa Majesté, du fait du nombre de ministères qui y sont installés.

Dans la matinée, le député gallois conservateur et pro-européen Guto Bebb confiait son sentiment sur le vote à venir au sortir d'un conciliabule avec l'un de ses compatriotes : « Cela va être une défaite massive pour la première ministre et ce qui viendra après ne sera pas de nature à améliorer les choses. Le vrai danger, maintenant, réside dans la perception par l'opinion d'un échec global de toute la classe politique. »

Ces accusations d'échec, cette défaillance, la foule toute proche, tous

camps confondus, n'a cessé mardi de s'en faire l'écho, entre imprécations contre le milliardaire américain George Soros, l'élite et les médias – côté eurosceptique –, et dénonciation de l'incompétence des élus, côté europhile.

Rivalités partisanes

Guto Bebb succédait, à sa table, à une délégation d'élus locaux venus d'un coin prospère du Buckinghamshire, un comté du nord de Londres, costumes de tweed et cravates colorées, descendus à la capitale afin de faire avancer auprès des parlementaires leur grande cause : la construction d'un tunnel censé préserver la tranquillité de leur village qui est situé sur le tracé d'une future ligne ferroviaire à grande vitesse.

« Nos parlementaires sont paralysés par le Brexit, ils ont trop peur pour faire quoi ce soit et ça vaut pour les travailleurs comme pour les conservateurs ! Le vote de ce soir n'arrangera rien », déplore Tom Walsh, le chef de la délégation, président du conseil de Wendover.

Quelques heures plus tard, dans la même salle, les remainers ont afflué. La défaite annoncée sera abondamment commentée. Liam McGrath, 32 ans, consultant en ingénierie et membre proeuropéen

du Labour, venu au pub pour assister à la publication des résultats, jubile : « C'est une merveilleuse nouvelle ! Maintenant, ce gouvernement qui a trompé les gens et les a entraînés dans la misère. » Il acclame le dirigeant du Parti travailliste, Jeremy Corbyn, qui apparaît à l'écran. Il ne s'agit plus vraiment d'Europe mais déjà de rivalités partisanes.

Les conversations politiques ponctuées de bons mots et d'éclats de rire se poursuivent jusqu'à la fermeture. Invisibles et silencieux, les employés du pub, des jeunes filles italiennes, roumaines, françaises et un jeune homme letton, s'affairent en silence pour abreuver l'assistance. A peine sortis de l'adolescence, ils sont venus tenter leur chance à Londres. Durant la campagne pour le Brexit, la présence de travailleurs étrangers, principalement de l'Est de l'Europe, fut l'un des sujets de friction. « On ne sait pas bien ce qu'on va devenir... la politique, ce ne sont que des rumeurs de toute façon », dit, prudente, une serveuse roumaine. Elle n'aura pas participé aux conversations du jour : « Nous, on est là pour les servir. » ■

ALLAN KAVAL

Entre la France et l'Allemagne, un nouveau pacte, peu d'ambition

Emmanuel Macron et Angela Merkel doivent signer mardi un texte destiné à prolonger et à approfondir le traité de l'Elysée de 1963

NEW YORK, NATIONS UNIES, BERLIN - correspondants

La photo sera belle : mardi 22 janvier, Angela Merkel et Emmanuel Macron se retrouveront côté à côté, dans la salle du couronnement de l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, sous la même croisée d'ogives où l'un et l'autre ont déjà reçu le prix Charlemagne récompensant leur engagement en faveur de l'unification européenne. Cette fois, il s'agira de signer un nouveau traité de coopération entre la France et l'Allemagne, cinquante-six ans, jour pour jour, après celui que signèrent Konrad Adenauer et Charles de Gaulle au palais de l'Elysée.

LE CONTEXTE

NATIONS UNIES

Autre disposition qui, derrière l'unité affichée, cache des frustrations : la «priorité de la diplomatie franco-allemande» pour «l'admission de l'Allemagne en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies». En réalité, les diplomates ont été discrètement mis à contribution sur ce dossier pour convaincre Berlin de renoncer à ce qui était son objectif, récemment réitéré par le ministre des finances, Olaf Scholz, mais dont la France ne voulait pas : l'eurocéanisation du siège français au Conseil de sécurité. «La politique française au Conseil de sécurité est quelque peu contradictoire. Au niveau stratégique, Paris souhaiterait que l'Allemagne ait un siège permanent. Mais dans la pratique, les Français rejettent à partager leur responsabilité avec les Allemands, par exemple sur le Mali», analyse Richard Gowan, expert à l'université des Nations unies.

Dans la plupart des domaines, les objectifs restent généraux, reflétant le chemin restant à parcourir pour rapprocher les deux pays

la guerre, mais qui, sur le fond, ne fait que reprendre l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord (1949) et l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne.

Dans la plupart des domaines, les objectifs restent toutefois assez généraux, reflétant le chemin qu'il reste à parcourir pour rapprocher les deux pays. C'est le cas sur la défense : il est question d'*«élaborer une approche commune en matière d'exportation d'armements en ce qui concerne les projets conjoints»*.

Consultation régulière

Affaires européennes, défense, culture, environnement : dans tous ces domaines, la France et l'Allemagne promettent de «renforcer» leur «coopération», de se «coordonner étroitement». Dans bien des cas, le texte prend acte des pratiques qui existent déjà, par exemple lorsqu'il est dit que «les deux pays se consultent régulièrement à tous les niveaux avant les grandes échéances européennes».

D'autres dispositions sont, quant à elles, essentiellement symboliques : ainsi de l'article 4, où il est dit que les deux Etats «se prêtent aide et assistance par tous les moyens dont ils disposent, y compris la force armée, en cas d'agression armée contre leurs territoires». Une phrase pas anodine dans un traité signé entre deux pays qui se sont si longtemps fait

France du Bundestag, qui a fait partie des 18 députés (9 Français et 9 Allemands) chargés de réfléchir, ces derniers mois, à la mise à jour du traité de l'Elysée.

Parmi les propositions des parlementaires figuraient ainsi le «renforcement» de l'euro, la «garantie d'un niveau minimum de droits sociaux», le «renforcement de la collaboration dans le domaine de l'intégration des migrants et des réfugiés» ou la création d'un «institut franco-allemand du développement durable». Autant de thèmes qui ont disparu dans le texte final. «Il ne reste quasiment rien sur le social et l'environnement, alors qu'il avait des majorités parlementaires pour cela», regrette Mme Brantner.

Deux domaines, toutefois, font exception. D'abord l'harmonisation des législations notamment dans le droit des affaires afin d'instituer «une zone économique franco-allemande dotée de règles communes». Dans cette optique, un rôle central sera joué par une future Assemblée parlementaire commune à l'Assemblée nationale et au Bundestag, composée de 100 députés (50 Français et 50 Allemands), qui se réunira au moins une fois par an.

Le second domaine est celui de la coopération transfrontalière, avec la création d'un fonds destiné à soutenir les initiatives de citoyens et les jumelages entre villes, la facilitation de l'apprentissage de la langue de l'autre, ou la suppression de certains obstacles réglementaires qui entravent la mobilité des travailleurs et empêchent les entreprises de se développer dans le pays voisin. En somme, pour lever ces «irritants du quotidien» qui entravent les échanges des deux côtés de la frontière, pour reprendre l'expression du député (Bas-Rhin, LRM) Sylvain Waserman, chargé de ce chapitre. ■

MARIE BOURREAU
ET THOMAS WIEDER

A Berlin, le parti d'extrême droite AfD dans le collimateur des services de renseignement

Une enquête doit déterminer si la formation menace «l'ordre constitutionnel»

BERLIN - correspondant

C'est une décision qui ne peut que réjouir ceux qui affirment qu'Alternative pour l'Allemagne (AfD) n'est pas un parti comme les autres : l'Office fédéral de protection de la Constitution (BfV), le service chargé du renseignement intérieur en Allemagne, a annoncé, mardi 15 janvier, qu'il allait ouvrir une enquête pour déterminer si l'AfD, principale force d'opposition au Bundestag avec 92 députés (sur 730) depuis 2017, menace «l'ordre constitutionnel libéral et démocratique». Autrement dit, s'il porte atteinte aux principes de l'Etat de droit.

Pour justifier cette décision, une première dans le cas d'un parti représenté au Bundestag, le BfV évoque des «déclarations incompatibles avec le respect de la dignité humaine» tenues par des responsables du parti d'extrême droite, qu'elles soient de nature «islamo-phobe», «xénophobe», «hostiles aux minorités» ou «nationaliste-völkisch». L'adjectif, qu'on peut traduire par «ethno-nationaliste», désigne un courant de pensée an-

tidémocratique qui s'est structuré à la fin du XIX^e siècle en Allemagne autour d'une conception ethnique du peuple, de l'exaltation des racines germaniques et du rejet de l'étranger, constituant une des sources de l'idéologie nazie.

La décision annoncée mardi ouvre potentiellement la voie à une «mise sous surveillance» de l'AfD. Dans un tel cas, le BfV pourrait intercepter les télécommunications des membres du parti, stocker des données personnelles, ou encore recruter des informateurs, et ce, en toute légalité.

Si le parti en tant que tel échappe pour le moment à cette menace, tel n'est pas le cas de deux de ses satellites, qui, pour leur part, font l'objet d'une mise sous surveillance : son organisation de jeunesse (Junge Alternative), et son courant le plus radical, baptisé «L'Aile» (Der Flügel) et dirigé par le responsable AfD de la fédération de Thuringe, Björn Höcke. Proche des milieux identitaires, cet ancien professeur d'histoire et d'éducation physique est l'auteur de discours qui ont créé le malaise, y compris au sein de l'AfD, comme celui qu'il prononça à Dresde, le

17 janvier 2017, où il qualifia de «monument de la honte» le Mémorial aux victimes de la Shoah, inauguré en 2005 à Berlin. Selon le BfV, le courant dirigé par M. Höcke au sein de l'AfD «banalise systématiquement le national-socialisme».

Pression politique

Saluée par l'ensemble des partis politiques de gauche et de droite, la décision du BfV a aussi reçu le soutien du ministre de l'intérieur, le conservateur bavarois Horst Seehofer (CSU), qui a évoqué une décision «politiquement importante». Le Conseil central des juifs d'Allemagne a estimé qu'il s'agissait d'un «pas dans la bonne direction», encourageant les autorités à mettre officiellement le parti sous surveillance «si les soupçons [à son égard] sont confirmés».

La réaction de l'AfD ne s'est pas fait attendre. Quelques minutes après l'annonce de la décision du BfV par son directeur, Thomas Haldenwang, les responsables du parti ont fait savoir qu'ils saisiraient la justice, dénonçant une décision prise «sous pression politique». Selon Alice Weidel, coprésidente du groupe AfD au Bundes-

tag, cette décision est à mettre en lien avec le limogeage de l'ex-directeur du BfV, Hans-Georg Maassen, en novembre 2018. Dans un livre paru trois mois plus tôt, celui-ci avait été accusé d'avoir prodigué des conseils à l'ancienne présidente de l'AfD, Frauke Petry, pour éviter la mise sous surveillance du parti par ses services..

Même si elle n'est qu'une demi-surprise, et même si certains estiment qu'elle «s'imposait depuis longtemps», ainsi que l'a écrit le quotidien de centre-gauche *Süddeutsche Zeitung*, mardi après-midi, cette décision n'en est pas moins une mauvaise nouvelle pour l'AfD, à l'orée d'une année électorale importante.

Outre les européennes du 26 mai, où il espère multiplier par deux son score de 2014 (7,1 %), l'AfD attend, en effet, beaucoup des trois scrutins régionaux qui auront lieu en Saxe et dans le Brandebourg, le 1^{er} septembre, puis en Thuringe, le 24 octobre. Dans ces trois Länder d'ex-Allemagne de l'Est, où il est déjà solidement implanté, l'AfD est aujourd'hui crédité de 21 % à 25 % des intentions de vote. ■

TH. W.

Jair Bolsonaro assouplit le port d'arme au Brésil

Le président d'extrême droite veut garantir au «peuple le droit à la légitime défense»

SAO PAULO - correspondante

Quinze jours après son investiture, sans même attendre la fin des vacances parlementaires, Jair Bolsonaro a tenu l'une de ses principales promesses électorales, prompt à satisfaire son électoralat le plus radical. Mardi 15 janvier, le chef de l'Etat brésilien, leader de l'extrême droite – qui, lors de la campagne, aimait faire avec sa main le geste du pistolet –, a signé un décret avec effet immédiat visant à autoriser plus largement le port d'armes.

Pour garantir au «peuple le droit à la légitime défense, j'utiliserais cette arme», a expliqué le président en montrant son style au moment de signer le texte. Figuraient à ses côtés des députés membres de la «bancada da bala», le lobby des armes à feu, qui, depuis 2003 et la loi sur le désarmement promulguée sous le gouvernement du Parti des travailleurs (PT, gauche), tentent par tous les moyens de revenir sur une législation qu'ils considèrent comme une offense aux libertés fondamentales du «citoyen de bien».

«C'est conforme à nos attentes», jubilait, mardi, Alberto Fraga, l'un de ces parlementaires, tandis que, sur les réseaux sociaux, le slogan de Jair Bolsonaro, «Patria amada Brasil» («Brésil, patrie bien-aimée»), s'était déjà transformé en «Patria armada Brasil» («Brésil, patrie bien armée»).

Dans une note, le Forum brésilien de sécurité publique (FBSP), qui recense chaque année le nombre dramatique de morts violentes dans le pays (63 880 en 2017, soit un meurtre toutes les huit minutes), a affiché son «regret» : «Il s'agit d'un pari sur la violence, sachant qu'il existe un certain nombre de preuves que plus d'armes signifie plus de crimes.»

Bonne foi

Le décret supprime l'obligation d'un aval de la police fédérale pour valider la «nécessité de détenir une arme» formulée par le demandeur. Le prérequis était jugé trop «subjectif» par le président. Désormais, l'Etat mise sur la «bonne foi des citoyens».

Au-delà des professionnels de la sécurité, des chasseurs et des adeptes du tir sportif, tout Brésilien peut désormais potentiellement détenir, chez lui, un Colt ou un Beretta. Il lui suffit d'être responsable d'un commerce ou d'une industrie, de résider dans une zone rurale ou dans un Etat où le taux d'homicides est supérieur à 10 pour 100 000 habitants – autrement dit, partout au Brésil : les vingt-six Etats et le District fédéral, ainsi que le district de Brasilia, affichent des taux supérieurs, explique le FBSP.

Il reste nécessaire, néanmoins, d'avoir plus de 25 ans, de ne répondre d'aucun antécédent criminel, de passer des tests psychologiques et de suivre un entraînement. Les foyers ayant des enfants en bas âge, des adolescents ou des déficients mentaux auront aussi l'obligation de conserver leurs armes dans un coffre.

En cas d'agression, la possession d'une arme n'est pas une défense, elle augmente seulement le risque d'être tué

ISABEL FIGUEIREDO
ex-secrétaire adjointe à la sécurité de Brasilia

Une exposition censurée à Rio

Le gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro, Wilson Witzel, ex-juge et soutien de Jair Bolsonaro, a ordonné la fermeture, à la Maison France-Brésil, de l'exposition «Littérature exposée» dimanche 13 janvier, un jour avant la date de clôture prévue. Un spectacle du collectif d'artistes Es Uma Maluca, faisant référence à la torture sous la dictature militaire au Brésil (1964-1985), devait être présenté à cette date. Il était donné depuis le 4 décembre. Pour le curateur Alvaro Figueiredo, cette décision est un acte de censure. «Ils ont fermé notre exposition un jour avant la date officielle afin d'empêcher les représentations de se produire», a-t-il écrit sur sa page Facebook. Dans un entretien diffusé dimanche après-midi, le gouverneur a déclaré que l'annulation était due à une «rupture de contrat». Selon l'ex-juge, les organisateurs de l'exposition n'avaient pas averti le gouvernement que la représentation impliquait la nudité.

«Cela montre la préoccupation du président envers la famille», loue le député Guilherme Muraro Derrite, policier militaire, cité par le quotidien *Estado de São Paulo*.

«Socialement, c'est un désastre. Juridiquement, c'est légal», observe Roberto Dias, professeur de droit à la Fondation Getúlio-Vargas de São Paulo. Jair Bolsonaro parvient à vider de son sens la loi brésilienne en évitant tout débat au Congrès. Le PT a déposé un recours auprès de la Cour suprême, gardienne de la Constitution.

A en croire le chef de l'Etat, la mesure, qui ne serait que le prélude à d'autres initiatives, vise à rétablir la «décision souveraine» du peuple, exprimée lors du référendum de 2005. Cette année-là, deux ans après la loi sur le désarmement, à la question «le commerce des armes à feu et de munitions doit-il être interdit au Brésil?», 63 % des Brésiliens avaient répondu «non». Mais au fil des ans, l'avis de la population a évolué. Une enquête Datafolha, publiée en décembre 2018, révèle que 61 % des Brésiliens sont contre la liberalisation des armes à feu.

Les experts s'affolent

«Bolsonaro ne s'adresse pas au "peuple" mais aux plus riches, à ceux qui s'estiment les victimes potentielles de cambriolages. Mais en cas d'agression, la possession d'une arme n'est pas une défense, elle augmente seulement le risque d'être tué», tempête Isabel Figueiredo, ancienne secrétaire adjointe à la sécurité à Brasilia et membre du FBSP. Comme elle, la plupart des experts s'affolent.

Jair Bolsonaro prétend armer le citoyen pour en finir avec un bain de sang qui meurtrit le pays depuis des décennies. Mais le texte pourrait avoir l'effet inverse. En 2015, le rapport annuel «Carte de la violence» estimait que la loi sur le désarmement de 2003, bien qu'incapable d'inverser la courbe ascendante des assassinats, avait épargné 160 036 vies entre sa promulgation et 2012. C'est l'équivalent de la population de Grenoble.

«Bolsonaro a passé une bonne partie de ses trois dernières années au Parlement à défendre l'idée de combattre la criminalité en stérilisant les pauvres. Voilà maintenant qu'il opte pour la solution "bang bang", se désole Ranier Bragon dans un éditorial de la *Folha de São Paulo*, mardi. A ses yeux, ce décret n'est rien d'autre que l'aveu d'impuissance de l'Etat à endiguer le crime au Brésil. ■

CLAUDE GATINOIS

Nouvelle attaque des Chabab au Kenya

Le groupe terroriste a pris d'assaut un complexe commercial, tuant au moins quinze personnes

NAIROBI - correspondance

Des explosions, suivies de coups de feu. C'est ainsi qu'a débuté l'attaque, mardi 15 janvier, du DusitD2, un complexe du centre de Nairobi regroupant un hôtel, des restaurants, des bars et des bureaux. «Nous pouvons confirmer que cet acte criminel a commencé vers 15 heures d'une manière coordonnée, avec l'attaque de la banque I & M, une explosion qui a visé trois véhicules dans le parking, et un attentat-suicide dans le hall de l'Hôtel Dusit», a déclaré le chef de la police du Kenya, Joseph Boinnet. Des détonations et des coups de feu retentissaient toujours, mercredi matin, plus de vingt heures après le début de l'attaque.

Rapidement revendiqué par les Chabab, l'attentat rappelle le modus operandi déjà utilisé plu-

«J'ai [tenté] de partir, mais les tirs ont commencé. Je pouvais entendre mon cœur battre dans ma bouche »

OKOTH OBADO
directeur de Redhouse,
société installée dans le complexe DusitD2

sieurs fois en Somalie par ce groupe armé affilié à Al-Qaïda – une première explosion est généralement suivie rapidement par l'arrivée sur les lieux d'un commando armé, afin de faire le plus de victimes possible.

Selon les premiers décomptes, l'attaque a fait quinze morts, tan-

dis qu'un responsable du département d'Etat américain a confirmé le décès d'un de ses ressortissants. Les autorités kényanes n'ont, de leur côté, donné aucun chiffre. Plusieurs hôpitaux sont appelés à des dons de sang afin de soigner les dizaines de blessés évacués de la zone attaquée, où travaillent des centaines de personnes.

Un îlot transformé en piège

Situé en plein centre de Nairobi, dans le quartier huppé de Riverside, le DusitD2 est un lieu clinquant et singulier, apprécié des diplomates et des hommes d'affaires. Une mini-ville de plusieurs immeubles aux faux airs de Las Vegas, protégée par une lourde barrière noire où s'effectuent les contrôles de sécurité (communs à tous les centres commerciaux de la capitale), mais enfouie dans une cuvette, au bout d'une voix d'accès unique.

Mardi, vers 20 heures, les rescapés continuaient de sortir au compte-gouttes de cet îlot de calme transformé en piège. Beaucoup ont raconté avoir tenté de s'enfuir après la première déflagration, avant de faire demi-tour. «Juste après l'explosion, j'ai attrapé les clés de ma voiture pour partir, mais les tirs ont commencé. Nous étions sept et nous sommes retournés nous cacher. Je pouvais entendre mon cœur battre dans ma bouche», a raconté, en franchissant la zone sécurisée par les forces de l'ordre, Okoth Obado, le directeur de Redhouse, une agence de relations publiques dont les bureaux



nous pensions que ces choses-là étaient derrière nous.»

Bien que le ministre de l'intérieur kényan, Fred Matiangi, ait déclaré, vers 23 heures, que «la situation [était] sous contrôle et que le pays [était] sûr», annonçant que tous les bâtiments du complexe avaient été sécurisés, des coups de feu ont pourtant été entendus jusqu'au petit matin.

Souvenir du Westgate Mall

Dans les esprits, ce nouvel attentat ravive immuablement le souvenir de celui du Westgate Mall, attaqué il y a cinq ans, en septembre 2013, par les Chabab. Il avait fallu deux jours pour sécuriser ce centre commercial situé à moins de deux kilomètres du DusitD2, où soixante-sept personnes avaient perdu la vie. Un épisode traumatisant pour les Nairobiens, qui avait également eu de lourdes répercussions sur le tourisme.

Depuis, Nairobi n'avait plus connu d'attaques. Mais le pays a été endeuillé plusieurs fois. En 2015, cent quarante-huit personnes sont mortes dans l'attaque de l'université de Garissa, à l'est, près de la frontière somalienne. L'année suivante, un camp de la mission de l'Union africaine en Somalie, essentiellement défendu par des soldats kényans, a également été attaqué par les Chabab. L'attaque d'Al-Adde, qui a fait cent cinquante morts, était survenue un 15 janvier, il y a trois ans jour pour jour. ■

MARION DOUET

GABON
Un nouveau gouvernement prête serment devant Bongo

Les 38 ministres du nouveau gouvernement gabonais ont prêté serment, mardi 15 décembre, au palais présidentiel de Libreville devant le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, de retour au Gabon après deux mois et demi d'absence après un accident vasculaire cérébral. Le président Bongo est rentré du Maroc dans la nuit de lundi à mardi à Libreville, huit jours après une tentative de putsch à Libreville. – (AFP)

SYRIE
Les Kurdes rejettent une «zone de sécurité» sous contrôle turc

Les Kurdes de Syrie rejettent l'instauration d'une «zone de sécurité» sous contrôle de la Turquie dans le nord du pays. «Il peut y avoir une ligne de démarcation entre la Turquie et le Nord syrien avec des forces de maintien de la paix de l'ONU (...). Tout autre choix est inacceptable», a estimé le politicien Aldar Khalil, mercredi 16 janvier. – (AFP)

CORÉE DU NORD
Des émissaires nord-coréens à Washington

Kim Jong-chol, l'ex-chef des services de renseignement de Corée du Nord, et deux autres dignitaires du régime sont enregistrés à bord d'un vol pour Washington, selon l'agence sud-coréenne Yonhap, mercredi 16 janvier. Après plusieurs mois d'impasse, ils doivent voir le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, en vue d'un second sommet entre Donald Trump et Kim Jong-un. – (AFP)

CHABAB

Les Chabab, littéralement, en arabe, les «jeunes», sont à la tête de l'insurrection armée en Somalie, plongée dans le chaos depuis 1991. Ils sont issus d'une branche de l'Union des tribunaux islamiques qui a contrôlé pendant six mois, en 2006, le centre et le sud du pays. En 2010, ils ont proclamé leur allégeance à Al-Qaïda. Une infime minorité d'entre eux a récemment fait défection au profit de l'organisation Etat islamique. Leurs effectifs sont estimés entre 5 000 et 9 000 hommes. Depuis qu'ils ont été chassés, en août 2011, de Mogadiscio par les 22 000 hommes de la force de l'Union africaine, les Chabab ont dû abandonner l'essentiel de leurs bastions. Ils continuent toutefois de contrôler de vastes zones rurales et restent la principale menace pour la paix en Somalie. Ils ont multiplié les attaques au Kenya voisin depuis l'intervention de troupes kényanes dans leur pays, en 2011.

N'ATTENDEZ PAS QUE LES FILMS PRENNENT UN COUP DE VIEUX

Profitez des grands films de l'année encore plus tôt sur CANAL+. Pour la première fois, à partir de 6 mois après leur sortie en salles.

CANAL+, 1er partenaire du cinéma

CANAL+

Grand débat : Macron repart en campagne

Le chef de l'Etat a échangé, pendant près de sept heures, avec 600 maires, mardi, dans l'Eure. Sous pression mais offensif, il a promis d'aborder tous les sujets, « sans tabou »



Macron face aux maires, à Grand-Bourgtheroulde (Eure), le 15 janvier. J.-C. COUTAUSSE/FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »

RÉCIT

GRAND-BOURGTHEROULDE (EURE) - envoyés spéciaux

Un grand débat sous haute surveillance. C'est entouré d'un impressionnant dispositif de sécurité qu'Emmanuel Macron a lancé, mardi 15 janvier, la première étape de son tour de France, qui doit l'emmenier dans une dizaine de régions d'ici à la mi-mars, pour promouvoir la consultation. Barrages de gendarmes sur les routes, hélicoptère dans le ciel, canons à eau en réserve, commerces fermés et circulation interdite, la petite ville de Grand-Bourgtheroulde (Eure), où le chef de l'Etat est venu échanger avec quelque 600 élus normands, avait des airs de camp retranché.

Pas question, toutefois, de donner le sentiment de se cacher ou de vouloir esquiver la confrontation. Avant de se rendre à Grand-Bourgtheroulde, le président de la République a fait un arrêt impromptu à Gasny, autre petit bourg de l'Eure, situé à deux pas des jardins de Claude Monet à Giverny, pour échanger avec les élus du conseil municipal, prévenus seulement quelques minutes avant son arrivée. L'occasion de mettre en scène un

chef de l'Etat « à distance de baffes », comme il aime lui-même se décrire. Un élue, qui s'est présenté comme cheminot, avait ostensiblement posé un gilet jaune devant lui.

Interpellé sur différents sujets de la vie quotidienne, M. Macron s'est immédiatement plongé dans le bain, s'attachant à défendre son idée du « grand débat », auquel il espère que les Français vont participer en nombre. « Je ne pense pas du tout que ce soit du temps perdu, que ce soit du temps pour arrêter les réformes, car les gens veulent des changements », a-t-il confié. Alors que l'exécutif s'arc-boutait jusqu'ici sur le mandat donné par l'élection de 2017 pour écarter toute velléité de retour en arrière, il a reconnu qu'« il faut constamment redemander aux gens leur avis », ce qu'un peu plus tard il qualifiera de « République de la délibération permanente ».

« ACTE II DU MANDAT »

A l'heure du déjeuner, M. Macron, toujours accompagné du ministre chargé des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, ancien président du conseil départemental de l'Eure et qui lui sert de poisson-pilote, s'attable dans un restaurant de Vernon en compagnie d'une dizaine de commerçants, artisans et retraités, médusés de voir débarquer cet invité surprise. Le président de la République

INTERPELLÉ À PLUSIEURS REPRISES SUR LA LIMITATION À 80 KM/H SUR LES ROUTES SECONDAIRES, EMMANUEL MACRON OUVRE UNE PISTE DE COMPROMIS

que, d'apparente bonne humeur, se paye même le luxe de passer entre les tables à la fin du repas pour saluer la clientèle.

Il est passé 15 heures lorsque le cortège présidentiel s'engage dans les rues de Grand-Bourgtheroulde, sous les huées des quelques dizaines de « gilets jaunes » ayant réussi à déjouer les barrages établis autour de la commune. Cela fait près de deux heures que les 600 élus normands, pour la plupart ceintes de leur écharpe tricolore, patientent à l'intérieur d'un gymnase transformé pour l'occasion en agora. Quelques applaudissements polis l'accueillent ; 6 h 45 plus tard, c'est sous une longue standing ovation que se conclura cet « échange inédit de démocratie », comme l'a lui-même qualifié le chef de l'Etat.

Offensif, très au fait des dossiers, mettant un point d'honneur à n'échapper aucune question, M. Macron n'a pas hésité à entrer dans les détails, se voulant à la fois pédagogue et disposé à aborder tous les sujets « sans tabou ». Il n'a pas caché que la réussite ou l'échec de ce « grand débat », dont les rencontres avec les élus ne constituent qu'un volet, déterminera la suite de son quinquennat. « C'est une chance pour qu'on puisse réagir plus fort et plus profondément. J'en tirerai des conséquences vérifiables et profondes. Je veux en faire un acte II de ce mandat et de la politique à mener », a-t-il promis.

A rebours de ses derniers discours, dans lesquels il avait fait montre d'une grande fermeté vis-à-vis des « gilets jaunes », M. Macron s'est affiché plus compréhensif. « Ce qui remonte du pays et qui vient de très loin, c'est une fracture sociale », a-t-il expliqué, s'inquiétant que « les choses s'effritent » aujourd'hui mais reconnaissant ne pas avoir suffisamment associé les Français à son action depuis son élection. « On veut toujours trouver un coupable, j'ai le sentiment de remplir ce rôle à plein, je l'assume. Personne ne m'a forcé à être là », a-t-il ajouté, faisant une esquisse d'amende honorable, après avoir écouté une première vingtaine d'intervenants.

Les interpellations sont parfois virulentes, reflétant la coupure qui s'est installée entre le pouvoir exécutif et les élus locaux, notamment ceux de la ruralité. « Quand est-ce qu'on arrête la machine à broyer la proximité ? Nous avons le sentiment d'une France à deux vitesses », résume Jean-Paul Legendre, maire d'Iville et président de l'Association des maires de France (AMF) de l'Eure. Sophie de Gibon, maire de Canteloup (Calvados), n'y va pas par quatre chemins, en rappelant le « mépris ressenti avec le #balancetonmaire ». « Nous sommes des élus responsables. Laissez-nous travailler, faites-nous confiance et écoutez les maires. Le "j'ai fait l'ENA et je sais

L'ISF continue de diviser au sein de l'exécutif et de la majorité

Le président a jugé que la question de l'impôt de solidarité sur la fortune n'était pas un « totem », mais a exclu son rétablissement dans l'immédiat

A lors que le grand débat national a officiellement débuté mardi 15 janvier, la question continue d'empoisonner l'exécutif : faut-il, ou non, permettre aux Français de débattre d'un retour de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), supprimé le 1^{er} janvier 2018 et remplacé par un impôt sur la fortune immobilière (IFI) ? Sur fond d'exigence de justice fiscale et de meilleure répartition des richesses, le rétablissement de cet impôt est au cœur des revendications des « gilets jaunes » et des cahiers de doléances remplis en mairie.

Pour Emmanuel Macron, c'est une ligne rouge qui ne saurait être franchie dans l'immédiat. Et ce, malgré les ballons d'essai répétés de la majorité et de plusieurs membres de son gouvernement. « C'est pas du tout un tabou ni un totem », a assuré M. Macron mardi, lors de son déplacement à Grand-Bourgtheroulde (Eure). Mais « il ne faut pas raconter des craques, ce n'est pas parce qu'on remettra l'ISF

comme il y était il y a un an et demi que la situation (...) s'améliorera ». Et de renvoyer le sujet en fin d'année, puisque la transformation de l'ISF « doit être évaluée », a-t-il poursuivi. Une référence au comité d'évaluation composé d'économistes, de personnalités qualifiées et de parlementaires, censé remettre un rapport avant le prochain débat budgétaire, à l'automne. « On ne va pas renoncer à la réforme qui a été faite il y a un an mais (...) s'il y a des mesures prises durant ces vingt mois qui n'ont pas d'effets, qui ne sont pas pertinentes, elles seront corrigées. »

Des propos en ligne avec sa lettre adressée aux Français le 13 janvier. Celle-ci indiquait : « Nous ne reviendrons pas sur les mesures que nous avons prises (...) afin d'encourager l'investissement et faire que le travail paie davantage. Elles viennent d'être votées et commencent à peine à livrer leurs effets. Le Parlement les évaluera de manière transparente et avec le recul indispensable ». Quelques paragraphes

plus haut, le président assurait pourtant qu'il n'y aurait « pas de question interdite ».

« Un impôt idiot »

Mardi, lors des questions au gouvernement, le premier ministre a abondé : « Il ne s'agit pas de revenir sur ce sur quoi le président de la République s'est engagé au moment de son élection. » Une position partagée à Bercy. Sur Radio Classique, le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, a également estimé mardi qu'« il ne faut pas refaire la campagne présidentielle », ajoutant que « l'ISF est un impôt idiot ».

Et pourtant. L'idée de mettre à l'ordre du jour la question de l'ISF à l'occasion du grand débat a été soulevée le matin même par le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand. « C'est une manière intéressante d'aborder le sujet. Il n'y a pas de tabou », a-t-il déclaré sur France Inter, rejettant tout de même l'idée de « détricoter ce qui a été mis en place ».

Dans l'entourage du chef de l'Etat, plusieurs ministres et conseillers continuent de plaider, en privé, pour que le sujet de l'ISF soit versé au grand débat – sans pour autant nécessairement en revenir à l'établissement. Le 4 décembre, la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, s'était dit prête à proposer de « rétablir l'ISF (...) si l'évaluation montre que des capitaux ne sont pas suffisamment injectés dans l'économie française ». « Ce sujet-là n'est pas sur la table », avait indiqué le lendemain le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, demandant « dix-huit à vingt-quatre mois pour que la mesure fasse son plein effet ». Mais « si quelque chose ne marche pas, on n'est pas idiot, on va le changer », avait-il ajouté, avant d'être, déjà, démenti par M. Macron.

Même tentative d'ouverture du côté de la majorité parlementaire. « A partir du moment où il y a un chapitre qui s'appelle fiscalité et que ce ne sera pas l'ISF qui arrivera en tête de file. »

« NOUS NE SOMMES PAS CAPABLES DE DÉMONTREZ QUE CES MESURES ONT DES EFFETS INCITATIFS MAJEURS SUR L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI »

ANTOINE BOZIO
directeur de l'institut des politiques publiques

Censée inciter les plus fortunés à investir dans l'économie tricolore, la réforme de l'ISF avait été questionnée dès sa mise en place par les économistes. Elle a entraîné un manque à gagner de près de 3 milliards d'euros pour l'Etat en 2018. « Nous ne sommes aujourd'hui pas capables de démontrer que ces mesures [ISF et « flat-tax »], très concentrées sur les très hauts revenus, ont des effets incitatifs majeurs sur l'investissement et l'emploi », concluait en octobre Antoine Bozio, directeur de l'institut des politiques publiques, qui avait analysé les effets des deux premiers budgets du quinquennat sur le pouvoir d'achat. « L'ISF n'est ni le problème essentiel de la compétitivité de la France ni la bonne manière de réduire les inégalités », résumait Philippe Martin, patron du conseil d'analyse économique, un think tank rattaché à Matignon. Mais politiquement, le sujet reste explosif. ■

AUDREY TONNELIER
(AVEC MANON RESCAN)



La secrétaire d'Etat Emmanuelle Wargon a discuté avec des « gilets jaunes », à l'hôtel de ville de Grand-Bourgtheroulde (Eure), le 15 janvier. BENJAMIN GIRETTE POUR « LE MONDE »

tout", ce n'est plus possible», plaide-t-elle sous les applaudissements.

M. Macron reconnaît « un sentiment de déprise des élus locaux, principalement dans la ruralité ». Il s'efforce de donner des gages que les remarques, suggestions, doléances qui lui sont adressées ne resteront pas lettre morte. « On peut avoir des désaccords, ce qu'il faut, c'est construire l'accord qui permet de faire nation », souligne-t-il. Ce qui arrive aujourd'hui, c'est un moment de dépassement. On ne va pas purger tous les désaccords ce soir, on ne les purgera jamais, mais on peut arriver ensemble. »

Sur quelques points soulevés par ces interlocuteurs, il laisse entendre qu'il est prêt à évoluer. Ainsi, sur la loi NOTRe adoptée sous le précédent quinquennat, source de multiples griefs de la part des élus locaux, réaffirme-t-il sa détermination à rouvrir la discussion « pour aménager ce qui ne fonctionne pas ». « Cela fait partie de ce que je souhaite collecter dans ce débat et j'ai pris l'engagement d'en tirer les conséquences », promet-il. Il se dit également « favorable à ce qu'on ait le débat sur une décentralisation additionnelle », tout en voulant veiller à ce que cela ne contribue pas à accroître les disparités territoriales.

SANS FILET »

Interpellé à plusieurs reprises sur la limitation à 80 km/h sur les routes secondaires, il ouvre une piste de compromis, « sans renoncer aux exigences de sécurité ». « Le gouvernement a fait des annonces courageuses mais pas très populaires, défend M. Macron. Ça a créé du mécontentement. Peut-être que sur ce sujet on peut trouver une application plus pragmatique, plus intelligente et mieux acceptée, qui ait le même résultat en construisant davantage localement ». C'est-à-dire en confiant aux élus locaux le soin de déterminer les tronçons où s'appliquerait ou non cette limitation. L'annonce est saluée par des applaudissements. De même lorsqu'il reprend au bond l'idée de réattribuer aux mairies du lieu de résidence la délivrance des cartes d'identité, désormais centralisée. « Ça partait d'une intention louable mais, si des choses ne sont pas pertinentes, elles doivent être corrigées. Je vous ai entendus et vous verrez que je sais aussi être un pragmatique », appuie-t-il. Autant de propos qui sonnent agréablement aux oreilles des élus.

L'heure avance. Le président de la République a tombé la veste. Il aborde également sans détour les sujets qui fâchent et sont au cœur des revendications des « gilets jaunes ». A commencer par le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune. « Beaucoup de gens qui disent "il faut remettre l'ISF parce que, comme ça, on serait juste". Je leur demande "est-ce qu'on vivait mieux avant ?" Ben non, défend-il. Il ne faut pas raconter des craques. Ce n'est pas parce qu'on remettra l'ISF comme il était il y a un an et demi que la situation d'un seul "gilet jaune" s'améliorera. Ça, c'est de la pipe ! »

Sur la question du référendum d'initiative citoyenne (RIC), « il ne faut pas l'éviter ».

La loi anti-casseurs devant l'Assemblée, le 29 janvier

Le texte de loi durcissant les sanctions contre les casseurs et les manifestations non déclarées, promis par Edouard Philippe après des débordements de « gilets jaunes », sera soumis à l'Assemblée nationale le 29 janvier. Cette date a été fixée lors de la conférence des présidents de l'Assemblée, mardi. Les députés examineront une proposition de loi des sénateurs Les Républicains contre les violences dans les manifestations adoptée en première lecture par le Sénat en octobre 2018. Au Palais-Bourbon, ce texte sera amendé dans le sens voulu par le gouvernement. Ce « véhicule » issu du Sénat « permet de gagner du temps » et « il y a des choses intéressantes [dans ce texte] », a expliqué le président du groupe LRM de l'Assemblée, Gilles Le Gendre. « Nous serons extrêmement attentifs sur le respect des libertés publiques et du droit constitutionnel de manifester ». ■

M. Macron reconnaît qu'« une frustration est née dans le pays entre 2005 et 2007 », après le « non » au référendum sur le projet de Constitution européenne, suivi de la ratification du traité de Lisbonne par la voie parlementaire. Mais, ajoute-t-il, « on prend rarement des décisions difficiles par référendum ». « On ne doit pas créer une situation de concurrence entre les différentes formes de démocratie », représentative et participative, souligne-t-il.

Ouvert au débat mais inflexible sur certains points, et non des moindres en ce qui concerne les revendications des « gilets jaunes », M. Macron, s'il a visiblement séduit les élus réunis à Grand-Bourgtheroulde, prend un risque avec ces réunions sans filet, dont la deuxième session est prévue vendredi 18 janvier dans le Lot : celui de multiplier les dérapages. Devant le conseil municipal de Gasny, il a ainsi estimé nécessaire de « responsabiliser » les plus précaires. « Les gens en situation de difficulté, on va davantage les responsabiliser car il y en a qui font bien et il y en a qui déconnectent », a-t-il lâché. Une saillie immédiatement dénoncée par l'opposition, qui y a vu un nouveau signe de « mépris ».

Interpellé par un élu sur son invitation à « traverser la rue » pour trouver du travail, adressée à un jeune chômeur dans les jardins de l'Elysée lors des Journées du patrimoine, le 17 septembre, M. Macron ne s'est pas démonté et a assumé son propos. « Moi, je peux vous dire que, là où j'habite, je traverse la rue et j'en trouve » du travail, a-t-il déclaré dans le gymnase de Grand-Bourgtheroulde. Mieux, le président a revendiqué son parler vrai et assuré qu'il n'avait pas l'intention de s'amender. « Je suis comme ça, je ne changerai pas ! » Il y a peu, au plus fort de la crise des « gilets jaunes », l'un de ses principaux soutiens confiait son inquiétude : « Si l'on ne fait pas des efforts sur lui-même, ça ne marchera pas. » ■

ALINE LECLERC,
CÉDRIC PIETRALUNGA
ET PATRICK ROGER

« Si on n'écoute pas ce qui se passe, on aura fait une énorme erreur »

La secrétaire d'Etat Emmanuelle Wargon a rencontré des « gilets jaunes »

REPORTAGE

GRAND-BOURGTHEROULDE (EURE) - envoyée spéciale

Quand à 13 heures, ce mardi 15 janvier, les cinq « gilets jaunes » de Brionne se sont assis autour de la table de l'hôtel de ville de Grand-Bourgtheroulde (Eure), aux côtés du sous-préfet et d'Emmanuelle Wargon, la secrétaire d'Etat chargée de co-animer le grand débat national, l'émotion était palpable.

D'abord, parce qu'ils venaient d'essuyer quelques huées et même des « Collabos ! » hurlés par d'autres « gilets jaunes » rétifs à toute idée de dialogue avec le gouvernement. « On ne peut pas plaire à tout le monde », a rapidement évacué Francis Di Giorgio, retraité de 65 ans.

Ensuite parce que la veille encore, réunis à 20 km de là, dans la vaste baraque en bois qui leur sert désormais de QG à Brionne, ils ne croyaient guère en leur chance de rencontrer un représentant de l'exécutif, à quelques heures du lancement du grand débat. Même s'ils n'ont pas vu Emmanuel Macron, comme espéré, ils ont saisi cette opportunité « de s'exprimer ».

Apprenant la semaine dernière que le président de la République viendrait lancer le grand débat national juste à côté de chez eux, ils avaient demandé à y participer, dans un courrier au préfet. « Je ne vous cache pas que nous étions très déçus de ne pas être associés à cette réunion alors même qu'elle a lieu suite au mouvement des « gilets jaunes » », a poliment fait remarquer en préambule Francis Di Giorgio à la secrétaire d'Etat. Devant lui, sur la table, dix revendications, listées au terme d'une heure de vifs débats au QG.

Mais contrairement à ce que semblait espérer Emmanuelle Wargon, la conversation n'a pas commencé par là. « Peut-on continuer à manifester ? », a d'emblée interrogé Laurent Ricordeau, solide routier de 38 ans. Dans l'Eure,

le préfet a pris des arrêtés interdisant rassemblements et manifestations dans une vingtaine de communes. « Le fait qu'il ait délogé les ronds-points a fait monter la tension, a-t-il continué. Du coup on manifeste à Rouen le samedi. Mais se faire allumer par les CRS alors qu'on est pacifiste, ce n'est pas possible ! C'est la violence policière qui fait monter la haine ! »

« Le droit de manifester a toujours existé dans notre pays, c'est fondamental, répond la secrétaire d'Etat. Mais la difficulté, c'est la violence, quand ça dégénère. L'équilibre n'est pas facile à trouver. » Elle propose d'en « reparler avec le ministre de l'intérieur ». Puis relance : « On a besoin qu'une partie de ce qui s'exprime sur les ronds-points s'exprime dans le cadre du débat qu'on propose. Comme vous, d'autres doivent se mettre d'accord sur leurs revendications sinon on n'avance pas. »

Des mesures à court terme

Les « gilets jaunes » insistent : « Ce matin, on s'est fait contrôler nos identités, une fois, deux fois... », déplore Bruno Di Giusto, 57 ans, retraité d'EDF et conseiller municipal. C'est mettre de l'huile sur le feu ! » L'heure tourne. « Peut-être peut-on parler des revendications ? », tente Emmanuelle Wargon. Francis Di Giorgio évoque une liste « sans prétention » : « Beaucoup de gens veulent refaire le monde à long terme. Nous, on voudrait des mesures à court terme. Car sur notre rond-point, les problèmes de fin de mois se posent bien avant la fin du mois. »

Le « gilet jaune » revient aux fondamentaux du mouvement : « Pourquoi les carburants ne sont-ils pas taxés au même niveau que les produits de première nécessité ? Ça pèse très lourd dans le budget des ménages... » Il continue sur la CSG, le montant des pensions de retraite... ■

Après avoir défendu l'augmentation de la prime d'activité annoncée en décembre et le remboursement d'une partie des hausses de CSG prévu à l'été, la se-

crétaire d'Etat revient de nouveau sur le grand débat : « Ces questions rentrent dans le thème de la fiscalité et des finances publiques. Comment avoir une fiscalité juste et équitable ? Ce débat doit s'ouvrir. Et c'est grâce à ce mouvement. »

Evoquant une aide de 50 millions octroyée par la France au Tchad, Laurent rebondit : « Mais au lieu de taxer les gens comme nous, il y a de quoi taxer en haut !

Et pourquoi donner de l'argent à l'Afrique alors qu'on n'en a pas ? » Un autre parle du montant des travaux actuellement en cours à l'Elysée. Naviguant à vue, Emmanuelle Wargon évoque tour à tour le rôle de l'aide au développement puis la préservation de « notre patrimoine ». Et conseille : « Postez votre contribution collective sur la plate-forme du grand débat », qui doit ouvrir cette semaine. « Elle sera vraiment prise en compte. »

« Vraiment prise en compte », ce sont des mots qui sont très importants, répète Bruno Di Giusto, en guise de conclusion. Car aujourd'hui tout le monde pense que ce grand débat ne va servir à rien. Rassurer les gens ne va pas être facile. » La secrétaire d'Etat opine : « Vous avez raison. Si on n'écoute pas ce qui se passe à la fin de ce débat, on aura fait une énorme erreur et on prend un risque majeur. Je prends ça très au sérieux. »

Les « gilets » et la secrétaire d'Etat se quittent sur ces mots. A la sortie, Francis et Bruno confirment leur envie de donner sa chance au débat. Laurent, qui espérait déjà des réponses concrètes, n'y croit plus. Et puis, il y a Ludovic, cariste, et Nathalie, mère au foyer, qui n'ont pas pris la parole. « Je n'étais pas dans mon élément du tout », confie cette dernière, par ailleurs très affectée par les huées. Pour parer aux critiques, les « gilets jaunes » de Brionne espèrent que d'autres soient également entendus. Ce qui fut fait : Emmanuelle Wargon a reçu un second groupe dans la foulée. ■

Des cadres de LFI dénoncent une dérive autoritaire

Dans une lettre que « Le Monde » s'est procurée, des « insoumis » s'émeuvent du « bannissement » de François Cocq

Rien ne va plus à La France insoumise (LFI). Dans une lettre interne du 9 janvier que *Le Monde* s'est procurée, plusieurs cadres du mouvement – dont Charlotte Girard, coresponsable du programme – dénoncent les dérives autoritaires des dirigeants de LFI. Le déclencheur de cette missive a été « le bannissement » de François Cocq, le 5 janvier, par un Tweet du chef de file de la formation, Jean-Luc Mélenchon.

Ce jour-là, entre deux Tweet au sujet de l'acte VIII des « gilets jaunes », M. Mélenchon a envoyé un message cinglant à propos de son ancien « orateur national » qui défendait, au même moment, la ligne « insoumise » dans un débat sur la chaîne de télévision CNews : « Inacceptable. CNews déclare porte-parole "insoumis" un nationaliste qui a été banni du mouvement comme François Cocq ! Assez de manipulations. » Très vite, les « insoumis » ont fait part de leur

émotion en critiquant ouvertement cette décision unilatérale de se séparer d'une figure du mouvement, pourtant ardent défenseur de la ligne populiste.

Aucune explication

Cette fronde ne s'est pas cantonnée aux réseaux sociaux. Elle connaît, aujourd'hui, des répliques au sein de LFI. Dans leur missive, les auteurs de la lettre, Charlotte Girard, Romain Dureau, Nicolas Guillet et Manon Le Bretton, tous par ailleurs candidats aux élections européennes sur la liste « insoumise », s'émeuvent ainsi de la situation :

« L'épisode qui s'est ouvert pour La France insoumise samedi 5 janvier 2019 nous semble devoir être pris au sérieux, par ses conséquences et ses implications. En pleine journée de mobilisation des "gilets jaunes", un Tweet de Jean-Luc Mélenchon, dénonçant l'intervention de François Cocq sur CNews en le qualifiant de "nationaliste", a sus-

Les deux millions d'abonnés au compte Twitter de Mélenchon sont témoins des soubresauts de la vie interne du mouvement

cité la stupéfaction dans nos rangs comme sur les réseaux sociaux. Outre le fait que cela a relancé inutilement un débat houleux concernant la constitution de notre liste et la ligne politique de La France insoumise, la méthode consistant à prononcer publiquement le "bannissement" d'un membre fondateur de La France insoumise, qui plus est orateur national et bénéficiant d'une large reconnaissance dans le mouvement, est non seulement préoccupante par sa

brutalité, mais dangereuse pour ce qu'elle signifie politiquement : la possibilité de disposer unilatéralement du sort politique d'un camarade hors de tout cadre collectif. »

Selon eux, le bras droit de Jean-Luc Mélenchon, Manuel Bompard, leur a confirmé que « François Cocq était toujours compté comme membre du mouvement ». Mais ils notent qu'« aucun démenti n'a eu lieu ni aucune explication sur la qualification de "nationaliste" qui, dès lors, prend une tournure diffamatoire ». Et ajoutent : « Ce sont là des accusations graves qui, si elles ont été prononcées sous le coup de la colère, doivent être rectifiées. Il nous apparaît contre-productif d'affaiblir notre parole collective par des mises au ban alors que c'est la diversité des émetteurs fidèles à L'Avenir en commun [le programme de LFI] qui en permet la réception par le plus grand nombre. »

Djordje Kuzmanovic, ancien « orateur » pour les questions in-

ternationales, qui a quitté LFI il y a quelques semaines, a émis des critiques similaires dans une tribune publiée sur le site du *Monde* mardi après-midi, visant directement l'ancien candidat à l'élection présidentielle : « Comment expliquer la violence de cette nouvelle humiliation publique ? D'abord par le caractère explosif et impulsif du chef de La France insoumise, qui s'est révélé au grand jour lors des perquisitions dont il a fait l'objet au mois d'octobre 2018 », écrit notamment l'ancien candidat aux élections législatives de 2017.

Autant de griefs quant à l'organisation interne de LFI. La structure gazeuse, floue, empêche la structuration du mouvement et, surtout, prive les « insoumis » de lieux de débats, voire de contestation sur la ligne. Tout se passe sur les réseaux sociaux où les deux millions d'abonnés au compte Twitter de Jean-Luc Mélenchon sont témoins des soubresauts de la vie interne du mouvement.

La lettre des quatre candidats aux européennes se conclut ainsi : « Il est évident que cet épisode pose à nouveau la question fondamentale de la structuration du mouvement qui, s'il doit demeurer distinct dans son principe d'un parti politique classique, ne doit pas se retourner contre les perspectives révolutionnaires qu'il s'est lui-même données. »

Dans sa réponse, Manuel Bompard rappelle que « les orientations en réaction à l'actualité politique sont élaborées au sein du groupe parlementaire qui se réunit chaque mardi en réunion de groupe. (...) Comme nous l'avons décidé lors de la dernière convention, une structure de coordination interespaces va être mise en place d'ici les élections européennes pour permettre une meilleure coordination. » Contactés par *Le Monde*, Mme Girard n'a pas souhaité répondre et M. Bompard n'a pas donné suite à nos sollicitations. ■

ABEL MESTRE

NRJ 1ÈRE RADIO DE FRANCE SUR LE E-COMMERCE*



Une publicité sur NRJ et votre produit peut être aussitôt acheté via les enceintes connectées.

Les médecins libéraux sur leurs gardes

Syndicats et Assurance-maladie entament des discussions sur la réforme du système de santé

Redonner un peu d'air à un système à bout de souffle. Tel est l'objectif des négociations qui s'ouvrent mercredi 16 janvier, pour trois mois, entre les représentants des professionnels de santé libéraux et la Caisse nationale de l'Assurance-maladie (CNAM). Deux mesures-clés de la réforme du système de santé annoncée par Emmanuel Macron le 18 septembre 2018 doivent être discutées : les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les assistants médicaux.

Pouvoirs publics et syndicats font le pari que ces deux dispositifs, en restructurant et en musclant l'offre libérale de soins, permettront à terme de mieux répondre aux demandes de soins non programmés, de faciliter les liens entre la ville et l'hôpital, et d'alléger la pression sur les urgences hospitalières. « Il s'agit d'une réorganisation majeure, estime Jacques Battistoni, le président de MG France, le premier syndicat de médecins généralistes. Il faut développer les soins ambulatoires comme on a développé les soins hospitaliers il y a soixante ans. Il ne faut pas jouer petit bras sur cette affaire-là. »

Mais à l'heure de démarrer les discussions, les représentants syndicaux s'inquiètent des projets du gouvernement, soupçonné de vouloir imposer des cadres trop rigides. « Si tout est précisément écrit, qu'est-ce qui va nous rester à négocier ? », demande Jean-Paul Ortiz, le président de la CSMF, le premier syndicat de médecins libéraux, au vu de la lettre de cadrage détaillée adressée le 20 décembre par la ministre de la santé, Agnès Buzyn, à Nicolas Revel, le directeur de la CNAM.

Négocier des objectifs

Premier motif d'inquiétude : la façon dont le gouvernement compte passer de 200 CPTS en 2018 à un millier en 2022. Celles qui fonctionnent aujourd'hui le font sur la base du volontariat de ses membres (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, etc.). Qu'en sera-t-il demain ? Les professionnels de santé pourraient-ils d'une façon ou d'une autre être contraints de rejoindre ces communautés ?

Dans sa lettre de cadrage, Agnès Buzyn précise que la rémunération des professionnels de santé « pourra être modulée en fonction de [leur] participation à cet exercice coordonné ». L'incitation « peut être telle que ne pas l'avoir serait sanctionnant en termes de rémunération », a-t-elle précisé le 10 janvier, tout en annonçant qu'elle se réservait la possibilité d'inscrire les CPTS dans la future loi santé en cas d'échec des négociations.

Une annonce perçue comme un « chantage » par plusieurs syndicats, dont la Fédération nationale des infirmiers. « Je ne veux pas que l'Etat donne un cadre contraint. On n'est pas dans un pays bolchévique, prévient M. Ortiz. Je veux des missions à assurer auprès de la population, mais pas forcément dans le cadre de CPTS. »

Les modalités d'attribution des 4 000 futurs assistants médicaux suscitent également des inquiétudes. Agnès Buzyn a prévenu que « l'aide financière de l'Assurance-maladie devra être dégressive, cette dégressivité ayant vocation à être compensée par l'accroissement de la file active des médecins ». En clair, les tâches effectuées par les assistants (prise de tension, préparation des patients, etc.) devraient permettre d'augmenter le nombre de patients vus chaque jour par un médecin.

« Cette clause est un point très bloquant, un motif de non-signature, assure M. Battistoni. Pour la très grande majorité des médecins, ce n'est pas possible de faire plus d'actes. » « Sauf à construire des cabinets supplémentaires, on ne peut pas augmenter notre rythme et notre activité », abonde Jean-Paul Hamon, le président de la Fédération des médecins de France.

Ces assistants médicaux seraient par ailleurs réservés aux médecins exerçant de façon regroupée, le chef de l'Etat ayant déclaré en septembre que « l'exercice isolé de la médecine doit devenir progressivement marginal, puis une aberration et disparaître à l'horizon de 2022 ». Un point là aussi contesté par les syndicats, qui plaident pour que les médecins isolés, « surchargés de boulot », puissent eux aussi bénéficier de cette aide. ■

FRANÇOIS BÉGUIN

NRJ 1ère radio de France sur les enceintes connectées.
Aujourd'hui, 54% des personnes possédant une enceinte connectée écoutent NRJ.**

Désormais, durant l'écoute de NRJ, l'auditeur peut ajouter instantanément à sa liste de courses les produits entendus pendant la publicité.

Bénéficiez de la puissance de NRJ sur tous les supports :
radio / radios digitales / podcasts / assistants vocaux / enceintes connectées

Contact NRJ Global : Laurence BUCQUET - 01 40 71 40 43 - lbucquet@nrjglobal.com - www.nrjglobal.com

*Kantar Media TGI Octobre 2018. Stations écoutées 8 derniers jours. Usage d'Internet pour des achats de produits ou services. Cible 15 ans et +.

** Médiamétrie, Baromètre des enceintes connectées intelligentes, Novembre 2018, Internautes 15 ans et +.



Immigration : « La France est très loin d'avoir pris sa part pendant la crise »

Le chercheur François Héran analyse les chiffres de l'immigration pour l'année 2018

ENTRETIEN

Le ministère de l'intérieur a rendu publics, mardi 15 janvier, les chiffres annuels de l'immigration en France. En 2018, 250 550 premiers titres de séjour ont été délivrés. Titulaire de la chaire migrations et sociétés au Collège de France, François Héran analyse ces données, dans le contexte du grand débat national qui doit notamment aborder la question de l'immigration.

Dans sa lettre aux Français, Emmanuel Macron suggère de « fixer des objectifs annuels » en matière d'immigration.

Qu'est-ce que cela vous inspire ?

C'est un serpent de mer. En 2008 déjà, Nicolas Sarkozy avait commandé à Pierre Mazeaud un rapport à ce sujet, et la commission [sur le cadre constitutionnel de la politique d'immigration] avait conclu qu'il était impossible de plafonner les titres de séjour sans miner le droit d'asile et le regroupement familial. Comment imaginer que la France puisse se retirer des conventions internationales qui les garantissent ? On ne fixe pas le niveau des droits de l'homme au gré des circonstances : on les respecte ou on les réside. Marine Le Pen va plus loin et voudrait interdire le regroupement familial. Mais seuls l'ont fait les pays communistes naguère, les pays du Golfe aujourd'hui. C'est tout dire.

« On fourvoie nos concitoyens en leur laissant croire que nous serions assaillis par des demandes d'asile »

On cite parfois l'exemple du Canada...

A tort, car le système canadien ne cherche pas à réduire le nombre d'immigrants mais, au contraire, à le porter à des niveaux élevés : plus de 300 000 par an, soit l'équivalent de 600 000 chez nous, puisque le pays est deux fois moins peuplé ! Depuis 1970, les travailleurs qualifiés sont sélectionnés sur concours. Ils décrochent 28 % des titres de séjour délivrés par le Canada, 55 % si l'on inclut leurs familles, qui peuvent les rejoindre sans délai.

Rien de tel en France. Nous avons stoppé la migration directe de travail en 1974 avant que la loi Sarkozy de 2006 sur l'immigration « choisie » ne la réintroduise, mais à petites doses. Si l'on décompte les travailleurs saisonniers, l'immigration économique représente seulement 12 % des titres [32 815 titres en 2018 dont 3 000 saisonniers]. Quant aux étudiants internationaux [82 580 titres en 2018], la composante qui

progresse le plus sur le long terme, elle est difficile à réduire sans porter atteinte à la politique d'influence de la France. Or, l'augmentation des frais d'inscription annoncée récemment frapperait durement les étudiants africains. Il y a là une contradiction. On ne peut pas, d'un côté, prétendre développer la francophonie et, de l'autre, empêcher les francophones de venir en France.

En 2018, 122 743 personnes ont demandé la protection de la France, soit une hausse de 22 %, alors que la demande d'asile baisse en moyenne de 13 % en Europe. Pourquoi ?

Cette baisse cache de forts contrastes : elle est de 17 % en Allemagne, de 33 % en Suède, de 72 % en Italie. Mais d'autres pays que la France ont connu de fortes hausses en un an : 45 % en Espagne, 49 % en Belgique et 13 % au Royaume-Uni. Ces variations reflètent le manque de coordination des pays européens. Quand la crise des migrants a éclaté, à l'été 2015, la France a préféré éluder le plan Juncker [de répartition des réfugiés] en se défaussant sur l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, la Grèce et l'Italie. Il ne faut pas s'étonner que deux ans plus tard des débouts de ces pays tentent de se replier sur la France.

Peut-on fixer scientifiquement une proportion optimale d'immigrés ?

Non, c'est impossible. Ils sont 5 % de la population en Finlande, 8 % au Portugal, 16 % en Suède, 28 % en Australie, 43 % au Luxembourg, 74 % au Qatar... et 10 % à 12 % chez nous selon le mode de calcul. Aucun modèle ne s'impose. Certes, plus un pays est riche et peuplé, plus il a les moyens d'accueillir de migrants, mais pour le reste, la capacité d'accueil est une construction politique.

En proie à la crise des « gilets jaunes », Emmanuel Macron cherche-t-il à donner des gages aux extrêmes en déviant le débat vers l'immigration ? On attend de lui autre chose, une parole de vérité qui rappelle deux faits incontournables : la France est un pays d'immigration qui, comme la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, respecte le droit universel à la vie de famille. Et, face à la demande d'asile, la France est très loin d'avoir pris sa part pendant la crise, si l'on tient compte de ses 67 millions d'habitants.

Chaque année en moyenne, entre 2015 et 2017, elle a enregistré 1 700 demandeurs pour 1 million d'habitants et accordé sa protection à 510 d'entre eux, ce qui la place respectivement au 13^e et au 17^e rang des pays européens. On fourvoie nos concitoyens en leur laissant croire que nous serions assaillis par la demande d'asile. Le grand débat a bien d'autres enjeux. ■

PROPOS REÇUEILLIS PAR JULIA PASCUAL

UNIVERSITÉ Lyon-II n'appliquera pas la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers

Après l'université Clermont-Auvergne, celle de Lumière Lyon-II a annoncé dans un communiqué, mardi 15 janvier, qu'elle n'appliquerait pas la hausse des frais d'inscription pour les étudiants hors Union européenne, prévue à la rentrée 2019 par le gouvernement. Actuellement, les étudiants extra-européens (une centaine de milliers en France) paient les mêmes droits que les étudiants français ou européens : 170 euros pour une année en licence, 243 euros en master et 380 euros en doctorat. A partir de la rentrée 2019, ils devront s'acquitter de 2770 euros en licence et 3770 euros en master et doctorat. – (AFP)

JUSTICE Des pistes d'amélioration pour Parcoursup

La plate-forme d'admission dans l'enseignement supérieur Parcoursup a ses « grandes incontestables » mais aussi ses « faiblesses » qui devront être corrigées, souligne mercredi 16 janvier un rapport de 160 pages écrit par le comité scientifique et éthique de Parcoursup, présidé par l'ex-ministre Noëlle Lenoir. Ce document évoque des pistes d'amélioration, notamment un retour partiel à une hiérarchisation des vœux ou une réflexion sur les quotas boursiers et géographiques. – (AFP)

EUROPÉENNES Un candidat RN prône la sortie de la Cour européenne des droits de l'homme

L'ancien député UMP de Gironde, Jean-Paul Garraud, qui a rejoint la liste du Rassemblement national (RN) pour les élections européennes du 26 mai, se dit partisan de la sortie de la France de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Dans un entretien à l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* paru mercredi 16 janvier, le magistrat affirme qu'il militera sur les questions régaliennes et considère que « s'il n'est pas possible de (...) faire évoluer favorablement » la CEDH, « il faudra en sortir ». – (AFP)

JUSTICE La peine de la « Veuve noire de la Côte d'Azur » allégée en appel

Patricia Dagonne a été condamnée de quatorze ans de prison pour avoir empoisonné deux de ses amants, qui ont survécu, mais a été acquittée pour l'assassinat de deux autres. Les jurés de la cour d'assises d'appel d'Aix-en-Provence n'ont pas suivi l'avocate générale, qui avait requis trente ans de réclusion à l'encontre de celle qui est surnommée la « Veuve noire de la Côte d'Azur », décrite par l'accusation comme une empoisonneuse en série s'attaquant à des hommes âgés pour faire main basse sur leurs biens. – (AFP)

POLICE Le rappeur MHD placé en garde à vue

Le rappeur parisien MHD a été placé en garde à vue, mardi 15 janvier, dans le cadre d'une enquête sur la mort d'un jeune homme, en juillet 2018, lors d'une rixe à Paris (10^e). – (AFP)

afer

Votre épargne en main,
vos projets demain !
#demainenmain



RÉSULTATS 2018

DU FONDS GARANTI EN EUROS

FONDS CRÉÉ EN 1976

2,25 %

CONTRAT COLLECTIF

D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

NET DE FRAIS DE GESTION

ET HORS PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX ET FISCAUX

ENCOURS GÉRÉS AU 31/12/2018 : 42 MILLIARDS D'EUROS.

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS

DES PERFORMANCES FUTURES.

Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger le 15/01/2019 et édité par l'Afer - Association Française d'Epargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris
Contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, souscrit par l'Afer, auprès de Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite : Aviva Vie - Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 R.C.S. Nanterre. Aviva Epargne Retraite - Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

MAINTIEN DE L'ORDRE

Le lourd bilan des « balles de défense »

Chaque manifestation apporte son lot de témoignages de blessés, notamment à la tête

ENQUÊTE

C'est de mon canapé maintenant que je manifeste. » David parle déjà au téléphone depuis plus d'une demi-heure, en ce début janvier. Le jeune homme n'éclaire rien de ses dernières semaines. Il raconte les nuits agitées, entrecoupées de « flashes ». Les « dix kilos perdus », après « deux semaines d'alimentation à la paille ». L'interdiction de boire de l'alcool et de fumer. L'impossibilité de se moucher pendant deux mois – « ça pourrait faire exploser mon palais ». Ses idées noires, aussi, comme lorsqu'il a pensé foncer avec sa moto dans un camion.

Depuis, David a repris le sport, et quelques kilos. Pas encore son travail de tailleur de pierre. Il parle désormais avec moins de difficulté, malgré ses quatre dents perdues et son bout de gencive manquant. Il jongle avec les termes chirurgicaux devenus familiers : « fracture maxillaire droite comminutive », « fracture alvéolaire avec perte de substance osseuse ». Puis, il résume, d'une phrase : « C'est un changement de vie total. »

Samedi 1^{er} décembre 2018 à Paris, lors de l'acte III de la mobilisation des « gilets jaunes », David a reçu un tir de lanceur de balles de défense (LBD) en pleine tête, rue Paul-Valéry, à quelques mètres de l'Arc de triomphe. Il était venu des Yvelines, montrer une manifestation à sa compagne – « j'avais gardé un très bon souvenir des manifs contre le CPE [contrat première embauche, en 2006] ».

Avec ses revenus souvent inférieurs à 2000 euros par mois, cet intérimaire de 31 ans se sent proche des revendications des « gilets jaunes ». En début d'après-midi, ce 1^{er} décembre, la tension est montée entre les manifestants et la police. Le couple, qui voulait récupérer sa voiture pour partir, a été bloqué par une rangée de membres des forces de

**DAVID A REÇU UN TIR,
SANS SOMMATION,
SELON LUI :**
**« ON BOUSILLE LES GENS
POUR BOUSILLER »**

l'ordre. « Avec ma copine, on s'est approché, la main dans la main, les bras levés », assure-t-il. Puis, le jeune homme a reçu un tir, sans sommation, selon lui : « On bousille les gens pour bousiller. »

Combien sont-ils comme David, depuis le début du mouvement, fin novembre 2018, à avoir reçu des tirs de LBD – une arme dite « de force intermédiaire » qui a progressivement remplacé le Flash-Ball ?

« GUEULES CASSÉES »

Chloé Bertolus, professeure au service de chirurgie maxillo-faciale de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, évoquait, au début du mois de janvier, « une petite dizaine de personnes venues pour des blessures au visage et se disant victimes de tirs [de LBD] » depuis la fin novembre. Mais il s'agit seulement des cas les plus graves, dans la capitale et ses alentours. Ils sont en réalité bien plus nombreux au niveau national, à avoir essayé des tirs, au visage ou ailleurs – journalistes compris.

Voilà deux mois que chaque samedi s'accompagne de son lot de blessés. Sur les réseaux sociaux, des dizaines de cas s'affichent. Des mâchoires ensanglantées, des joues déchiquetées, des yeux tuméfiés, une véritable moïse de « gueules cassées ».

qu'il semblait fuir les forces de l'ordre à Bordeaux, ont été particulièrement relayées.

David Dufresne, un journaliste spécialisé sur les questions de maintien de l'ordre, estime qu'il y a eu en France, depuis la fin novembre 2018, « entre 80 et 90 blessés graves, beaucoup à la tête » par des tirs de LBD ou de Flash-Ball – certains sont encore utilisés. Parmi ces personnes « pas loin d'une quinzaine auraient perdu un œil », selon lui. Sans relâche, il recense les cas sur son compte Twitter.

Mesurer l'ampleur du phénomène est une gageure. Car si les policiers doivent faire remonter l'utilisation des LBD dans un fichier créé en 2012, le TSUA – pour « traitement relatif au suivi de l'usage des armes » –, les autorités n'avancent aucune donnée sur le sujet pour les derniers mois. « Le nombre de tirs, nous ne l'avons pas, puisqu'il n'est pas consolidé », indique-t-on au ministère de l'intérieur, lundi 14 janvier. Donner des chiffres maintenant serait approximatif, et très rapidement faux, donc, pour nous, pas opportun. »

Le Parisien avait toutefois mentionné « 776 tirs de LBD » pour la seule journée du 1^{er} décembre à Paris, un nombre qui n'a pas été démenti par la Préfecture de police. Depuis, aucune autre information de ce type n'a filtré. David Dufresne déplore un manque de transparence du pouvoir sur ces sujets. « Si on n'était pas quelques-uns à répertorier les incidents, et que les « gilets jaunes » ne postaient pas sur les réseaux sociaux, on ne saurait rien, souligne-t-il. Il y a une omerta incroyable de la police. »

DES ARMES « INADAPTÉES »

Le ministère de l'intérieur se borne à rappeler le caractère inédit des manifestations, le contexte violent de ces derniers mois – il y aurait eu plus de 1700 blessés parmi les manifestants et environ un millier parmi les membres des forces de l'ordre – et la doctrine concernant ces armes : elles ne peuvent être

Un policier armé d'un lanceur de balles de défense, lors d'une manifestation des « gilets jaunes », le 12 janvier 2019, sur les Champs-Elysées.
THIBAULT CAMUS/AP



utilisées que dans les situations de légitime défense et de maintien de l'ordre, lorsque les forces de l'ordre subissent des violences ou qu'elles n'ont « pas d'autre moyen pour défendre leur position ».

Il est nécessaire, pour pouvoir s'en servir, d'avoir suivi une formation de six heures, à renouveler tous les trois ans. Une instruction du 2 septembre 2014 relative aux LBD indique par ailleurs que « le tireur vise de façon privilégiée le torse ainsi que les membres supérieurs ou inférieurs. La tête n'est pas visée ». Mais en cas de légitime défense, « il n'est pas fait mention de zone de tir », ajoute-t-on au ministère de l'intérieur, tout en soulignant l'importance de la « proportionnalité » dans les réponses policières, un terme qui ulcère nombre de blessés, estimant que ce principe n'est pas respecté.

Les événements de ces dernières semaines ont ravivé la polémique sur l'usage de ce type d'armes. Le 7 décembre, environ 200 personnalités, dont des élus

de gauche, des sociologues, des historiens et des écrivains ont appelé à cesser « immédiatement » l'utilisation des LBD en manifestation. « Ces armes mutilent et détruisent des vies, et sont utilisées de manière très importante. Elles sont totalement inadaptées au cadre du maintien de l'ordre qui implique des masses mouvantes, avec beaucoup de gens », avance M. Alimi, l'un des signataires et défenseur de plusieurs manifestants blessés. Le 18 décembre, la Cour européenne des droits de l'homme a rejeté un recours de plusieurs « gilets jaunes » demandant une mesure provisoire d'interdiction.

La controverse ne date pas seulement des derniers mois. Dans un rapport rendu public le 10 janvier 2018, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, préconisait la fin du recours aux LBD lors des opérations de maintien de l'ordre, soulignant leur « usage dangereux et problématique ». « Le caractère non légal des armes de force intermédiaire conduit

en pratique les agents à les utiliser avec moins de précautions que les armes traditionnelles », écrivait-il.

Selon des données communiquées au Monde, le Défenseur des droits a été saisi, en 2018, de sept cas concernant des LBD, dont cinq en marge du mouvement des « gilets jaunes » et des blocages lycéens. En 2017, une seule saisine concernait l'usage de Flash-Ball ou LBD, loin des onze enregistrées en 2016, année marquée par les manifestations contre la « loi travail ».

Le nombre de plaintes liées à l'usage de lanceurs de balles depuis le début du mouvement reste inconnu. Plusieurs parquets n'ont pas répondu à nos sollicitations sur ce sujet. « Tous les usages connus du LBD 40 mm ont été uniquement dans des situations de violences commises contre les personnels de police, soit le tireur lui-même soit ses collègues, tient à rappeler Dominique Alzari, procureur de la République de Toulouse. La

Ailleurs en Europe, des stratégies de « désescalade » sont mises en place

Dans plusieurs pays, des chantiers ont été menés pour mieux communiquer avec les manifestants. Sur ce front, la France est en retard

Entre 2010 et 2013, neuf pays européens ont participé au programme de recherches Godiac, soutenu par l'Union européenne, pour trouver de nouveaux moyens d'apaiser les relations souvent tendues entre citoyens et forces de l'ordre lors des manifestations politiques. L'absence d'une force de police a été remarquée : celle de la France. « En France, les forces de l'ordre disent avoir inventé le maintien de l'ordre et montrent une belle résistance à coopérer et à recevoir des leçons des autres sur leurs stratégies », constate Olivier Fillieule, chercheur en sciences politiques à l'université de Lausanne et au CNRS.

La mobilisation des « gilets jaunes » est pourtant un nouveau

défi, avec son cortège de manifestations non déclarées et de manifestants peu au fait des usages, ce qui les expose lors des confrontations. « La technicité des forces mobiles françaises, reconnue, n'est pas remise en cause. Mais la réflexion est en cours sur la pédagogie pendant les manifestations, et il faut aller dans cette direction », estime Grégoire Joron, délégué national des officiers des CRS, au syndicat Unité SGP Police-Force ouvrière. « Beaucoup de personnes ne comprennent pas pourquoi elles sont dans un nuage de gaz lacrymogène alors qu'elles sont à 100 mètres des premiers rangs », poursuit-il. Et d'ajouter : « Elles ne peuvent pas comprendre ce que signifient les avertissements des forces de l'ordre : le tir d'une fusée

rouge, le fonctionnement des sommations ou les appels aux haut-parleurs. »

Réflexion collective

Engagée dans une coopération avec ses voisins à tous les niveaux de l'action policière, la France reste en retrait des discussions européennes sur l'évolution du maintien de l'ordre. La revendication de cette indépendance est symbolique, mais aussi économique : la reconnaissance d'un maintien de l'ordre « à la française » ouvre la porte à un important marché de l'armement et de formation de polices étrangères, développé par la direction de la coopération internationale, qui rassemble la gendarmerie et la police.

Après un travail commun sur le hooliganisme sportif, les manifestations altermondialistes du début des années 2000 ont déclenché une réflexion collective de plusieurs pays européens sur les nouvelles formes de rassemblements. Aux Pays-Bas, des « unités de la paix » font désormais le lien entre les policiers antiémeutes et les manifestants, sur le modèle des « officiers médiateurs » déjà expérimentés en Suède. En Allemagne, l'installation de grands écrans lumineux pour prévenir les manifestants des opérations (charge, sommation, demande d'évacuation d'une place ou d'une rue) permet de réduire l'incompréhension.

Outre-Rhin, la volonté de « désescalade » est ancienne et sym-

bolisée par une décision du tribunal constitutionnel prise en 1985, qui encourageait la police à éviter toute confrontation physique, même avec des manifestants hostiles. L'Espagne a aussi suivi le mouvement avec la création d'un département de médiation, composé de policiers formés en psychologie ou en sociologie. Le dispositif a contribué à une baisse du nombre d'incidents en manifestation de 70 % entre 2011 et 2014 dans le pays, selon un rapport des inspections générales de la police et de la gendarmerie nationale françaises.

« Les autorités françaises voient bien que ce qui se passe ailleurs peut fonctionner ici », analyse Olivier Fillieule. Alors on importe des dispositifs en France, mais on les

SIMON AUFRRET



LES POLICIERS ONT UTILISÉ 2 495 FOIS LES LANCEURS DE BALLES EN 2017, SOIT UNE HAUSSE DE 46 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2016

seule incertitude demeure la qualité des visées dans des situations de stress intense sous une pluie de projectiles, potentiellement mortels pour certains d'entre eux."

VICTIMES COLLATÉRALES

Censés être bien plus précis que le Flash-Ball, les LBD sont accusés d'avoir fait de nombreuses victimes collatérales. Début décembre, Vincent, un lycéen de 17 ans que *Le Monde* a rencontré, a subi une importante blessure à la joue droite, au niveau de la bouche, alors qu'il filmait un blocus qui dégénérât devant son lycée à Montgeron (Essonne). Reçu aux urgences de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), il a de nouveau été opéré fin décembre, et ne peut pas s'alimenter normalement. Il craint de rater son bac.

Lorsqu'ils ont déposé plainte avec leur fils au commissariat, ses parents ont été rassurés de voir, grâce à des images de vidéosurveillance, que celui-ci n'avait pas jeté de projectiles, comme il le leur assurait. Mais la mère de Vincent s'interroge : « Je pensais que la police utilisait ce genre d'armes contre les délinquants... » « Cela donne l'impression que l'on a tiré en direction d'une masse agitée, sans qu'il y ait forcément une cible », souligne Mme Cyril Dubois, l'avocat du garçon.

« Le Flash-Ball ou le LBD est une rupture dans la doctrine française du maintien de l'ordre, selon laquelle on ne visait pas la foule et l'on montrait sa force pour ne pas s'en servir », juge David Dufresne. Aujourd'hui, les forces de l'ordre ont massifié le fait de viser la

foule. » Si les chiffres de 2018 n'ont pas encore été communiqués, les statistiques des années précédentes soulignent un recours de plus en plus fréquent aux « armes de force intermédiaire ».

Selon un rapport de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) présenté le 26 juin 2018, les policiers ont utilisé 2 495 fois les LBD en 2017, soit une hausse de 46 % par rapport à l'année 2016. Une croissance « liée pour l'essentiel aux opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre menées dans le cadre des manifestations ou de violences urbaines », note la « police des polices ». Et l'Etat continue à s'équiper : le 23 décembre 2018, le ministère de l'intérieur a passé commande de trois lots de LBD, pour un total de 1 730 armes.

A la date du 11 janvier, l'IGPN a été saisie de 207 signalements pour des dénonciations de violences policières, dont 71 enquêtes judiciaires et une enquête administrative, depuis le début du mouvement des « gilets jaunes », sans que l'on sache combien de ces procédures sont liées aux LBD.

David, le tailleur de pierre des Yvelines, n'en fait pas encore partie. Lorsqu'il est revenu chez lui début décembre, après avoir été opéré à l'hôpital Saint-Joseph, dans le 14^e arrondissement de Paris, il s'est pourtant immédiatement rendu sur le site Internet de l'IGPN. Il y a laissé un message, sans espoir de réponse : « Je pensais : "Ils ne vont jamais me rappeler, c'est mort !" » Un agent l'a toutefois joint au téléphone, et lui a indiqué qu'il pouvait porter plainte. « Il m'a dit : "Tas quand même peu de chances qu'on retrouve le policier !" »

Finalement, David n'a pas saisi l'IGPN. Mais il déposera cette semaine une « plainte administrative, contre l'Etat ». « Parce que celui qui m'a tiré dessus n'a fait que répondre aux ordres », estime-t-il. Au-delà des tirs de LBD, la question du maintien de l'ordre est plus que jamais au centre des accusations. ■

YANN BOUCHEZ

DU FLASH-BALL AU LANCEUR DE BALLES

Appartenant à la catégorie des armes dites de force intermédiaire, les lanceurs de balles de défense (LBD) ont commencé à être utilisés dès la fin des années 1990, notamment avec leur modèle le plus connu, le Flash-Ball, fabriqué par l'entreprise française Verney-Carron. Le Flash-Ball a été retiré des services de police à partir des années 2016 et 2017, et remplacé progressivement par des LBD 40 mm, fabriqués par l'entreprise suisse Brügger & Thomet depuis la fin des années 2000. Équipé d'un système de visée, le LBD 40 mm est censé être plus précis et plus puissant que le Flash-Ball. Son utilisation demeure en revanche tout aussi controversée.

« C'est devenu l'armement ordinaire des forces de police »

Etienne Noël, avocat qui a défendu plusieurs victimes de tirs, estime qu'il y a une banalisation des violences

ENTRETIEN

L'avocat Etienne Noël a défendu neuf dossiers de personnes blessées par des tirs de lanceur de balles de défense (LBD) ou de Flash-Ball ces dix dernières années. Il déplore une « banalisation » de ces armes. Face aux difficultés des poursuites pénales, il privilégie les voies administratives pour les victimes.

Depuis le début du mouvement des « gilets jaunes », les cas de personnes blessées par des tirs de LBD se multiplient. Comment l'expliquez-vous ?

Il y a une banalisation de la violence policière. Elle atteint, de plus en plus, des gens qui n'ont rien à voir avec les violences qui sont alléguées par les forces de police. Quasi systématiquement, les tirs concernent de simples spectateurs, des tiers qui passaient par là, et n'étaient pas visés directement par des opérations de maintien de l'ordre.

Je constate également une banalisation de l'emploi de cette arme. Il fut un temps où on la voyait moins souvent dans les opérations de maintien de l'ordre. Maintenant, on considère que c'est devenu l'armement ordinaire des forces de police et de gendarmerie, bien plus que la matraque.

Le nombre de blessés révèle-t-il un problème de formation des forces de l'ordre ?

Les policiers ne sont pas suffisamment formés, ni psychologiquement ni techniquement. Durant leur formation d'une journée à peine, ils doivent tirer sur des cibles statiques. En manifestation, le contexte est totalement différent, les cibles sont mouvantes. Alors ils tirent n'importe comment. Le Défenseur des droits, qui a remis plusieurs rapports préconisant l'interdiction de ces armes, souligne d'ailleurs que la formation des forces de l'ordre est squelettique.

Quels types de recours devant la justice privilégiez-vous

« LES TIRS CONCERNENT SOUVENT DE SIMPLES SPECTATEURS, DES TIERS QUI PASSAIENT PAR LÀ, ET N'ÉTAIENT PAS VISÉS DIRECTEMENT »

lorsque des victimes de tir viennent vous voir ? Quels sont les plus efficaces ?

La voie pénale marche rarement, elle est très aléatoire. Deux principaux écueils existent. D'abord, un grand nombre de classements sans suite ou de décisions de non-lieu dans le cadre des procédures pénales s'explique par le fait que très souvent, il n'a pas été possible d'identifier le tireur. Dans des circonstances comme celles observées lors des manifestations des « gilets jaunes », il y a eu un tel niveau de confusion, que cela me paraît souvent extrêmement difficile d'y parvenir.

Dans le cas où le tireur serait identifié, le tribunal peut le relaxer, même s'il considère qu'il y a bien eu une infraction. Le policier bénéficie alors du fait qu'il a obéi aux ordres, ce qui lui enlève toute responsabilité pénale, selon l'article 122-4 du code pénal.

Je privilégie donc la voie administrative, où le supérieur hiérarchique du tireur est condamné, plutôt que le tireur lui-même. Avec la voie pénale, on fait condamner un policier qui a agi de travers, mais l'institution qui donne les ordres et met les armes entre les mains des policiers s'en sort indemne. Cela n'incite pas à une remise en cause de la légitimité de cette arme. L'indemnisation est peut-être un peu plus faible que celle que l'on obtiendrait devant une juridiction pénale, mais au moins, nous sommes quasiment sûrs d'obtenir gain de cause.

Comment arriver à déterminer que vos clients

sont bien victimes d'un tir de lanceur de balles ?

Très fréquemment, on est obligé de passer par une ou plusieurs expertises, qu'elle soit médicale ou balistique. Ces expertises viennent souligner la particularité de ces types de blessures.

Il faut imaginer ce qu'est la puissance d'un tir de Flash-Ball : une de caoutchouc qui arrive à une force de 180 joules environ. À titre de comparaison, la frappe d'un boxeur professionnel s'élève à une puissance de 100 joules. Quand une balle en caoutchouc est tirée sur un visage, elle s'écrase contre celui-ci, et se dilate de 30 %. Lorsque cette balle touche directement un œil, ce sont toutes les zones périphériques qui prennent aussi, les os du nez, du front ou des oreilles. Et l'œil est tellement compressé qu'il peut exploser comme une figue.

Vous traitez plusieurs dossiers de personnes blessées par des tirs. Dans quel état d'esprit se trouvent-elles ?

Dans leur façon de gérer l'après, je remarque qu'il y a deux catégories de blessés : ceux qui s'effondrent complètement et ceux qui sont déterminés à se battre contre cette arme. L'une de mes clientes est démolie. Elle a reçu deux projectiles au visage lors d'une intervention policière visant à évacuer une champignonnière où des jeunes avaient organisé une fête. Selon les expertises médicales, elle souffre d'un syndrome post-traumatique marqué, et présente des troubles psychologiques similaires à ceux d'une victime de guerre.

D'autres blessés sont devenus très militants. Pierre Douillard, blessé en 2007 à Nantes, lors d'une manifestation étudiante, consacre toute son énergie à s'investir au sein de l'Assemblée des blessés [un collectif qui recense le nombre de victimes de tirs de Flash-Ball et de LBD]. Certains blessés sont galvanisés contre le système. Ils veulent se battre pour faire condamner l'Etat. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CÉCILE BOUANCHAUD ET Y. BO.

A BORDEAUX, UN MANIFESTANT PLACÉ EN COMA ARTIFICIEL

Le préfet de Gironde a saisi l'IGPN pour enquêter sur cette affaire

BORDEAUX - correspondance

Dans quelles conditions un manifestant a-t-il été blessé grièvement à la tête, samedi 12 janvier, lors de la manifestation des « gilets jaunes » à Bordeaux ? Souffrant d'une hémorragie cérébrale, ce pompier volontaire de 47 ans a été placé en coma artificiel, mais les médecins sont « rassurants pour la suite », a précisé sa femme au quotidien régional Sud-Ouest. L'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie deux jours plus tard, lundi 14 janvier.

L'homme a été blessé près de la place du Grand-Théâtre, dans la rue de la Maison-Daurade. Il a d'abord été pris en charge par une des équipes médicales – appelées

« street medic » et composées de bénévoles qui ne se revendent pas « gilets jaunes », elles sont dispersées dans la foule, prêtes à intervenir en cas de nécessité. Arrivée rapidement sur place, cette équipe médicale est venue en aide au pompier volontaire, gravement blessé à la tête, entouré d'une mare de sang.

Très vite, la rumeur a enflé dans le cortège de « gilets jaunes », des témoins assurant qu'il s'agissait d'un tir de lanceur de balles de défense, sans que l'information n'ait pour l'heure été confirmée. Evacué sur une chaise roulante, le blessé, originaire de Bazas, dans le sud de la Gironde, a été transporté ensuite à l'hôpital Pellegrin. Depuis l'incident, de nombreuses vidéos circulent sur les réseaux so-

ciaux et dans les médias, qui montrent les forces de l'ordre de dos, tirant en direction de la ruelle où a été blessé l'homme. Des questions se posent quant aux circonstances de l'usage de lanceur de balles de défense en direction du manifestant.

Le préfet de la Gironde, Didier Lallement, a donc finalement saisi l'IGPN. Dans un communiqué, le parquet a également précisé qu'après « la diffusion sur Internet et certains réseaux sociaux » d'une vidéo montrant ce manifestant blessé, « le procureur de la République a décidé de se saisir de ces faits et d'ouvrir une enquête pénale confiée à l'IGPN, afin d'en déterminer les circonstances ». ■

CLAUDE MAYER

Plastiques : le nettoyage du Pacifique à l'arrêt

Le dispositif de l'ONG The Ocean Cleanup a subi une grave avarie

Le grand ménage de la masse de déchets du Pacifique Nord, entre Hawaï et la Californie, est ajourné. Boyan Slat, l'entrepreneur néerlandais de 24 ans qui avait formé l'ambitieux projet d'en nettoyer «la moitié» en cinq ans, a révélé, fin décembre 2018, l'existence d'une avarie sur le dispositif qu'il a imaginé pour y parvenir.

Une section de 18 mètres et des cadres stabilisateurs situés à une extrémité de son invention – un flotteur de 600 mètres de long – se sont désolidarisés, «probablement à cause d'une usure du matériel», a-t-il expliqué sur le site de son ONG, The Ocean Cleanup. Repêché et embarqué sur un navire de ravitaillement, son piège à déchets – équipé de lampes à énergie solaire, d'un système anticollision, de capteurs, de caméras et d'antennes satellites qui lui permettent de signaler en permanence sa position – est en route vers la ville portuaire d'Hilo, dans l'île d'Hawaï – un trajet de 1300 kilomètres –, pour y être réparé et optimisé.

Cette barrière flottante, appelée System 001 ou Wilson, forme un «U» géant, avec une jupée immergée à 3 mètres de profondeur. Elle est censée se déplacer sous l'action du vent et des vagues pour capturer des déchets en plastique et autres objets (en bois par exemple) à la dérive dans le «Great Pacific Garbage Patch» (GPGP), plus connu sous le nom de «continent de plastique».

Cette étendue grande comme six fois la France concentre au moins 80 000 tonnes de déchets, dont près de la moitié est composée de matériel de pêche en plastique. Wilson dirige les déchets piégés vers une plate-forme d'extraction alimentée par énergie solaire en vue de leur évacuation par bateau, toutes les six à huit semaines, afin qu'ils soient recyclés.

Audace

Après des expérimentations en mer du Nord en 2017 pour vérifier la résistance aux intempéries de son invention, Boyan Slat l'a déployée pour un dernier test, mi-septembre 2018, au large de San Francisco, avant son remorquage dans le GPGP, où il se trouvait depuis la mi-octobre. Mais, dès novembre, elle s'est avérée trop lente pour aggrémérer les déchets.

L'avarie ne surprend pas le Californien Charles Moore, 70 ans, fondateur de l'Algalita Marine Research Foundation, une association visant à préserver de la pollution la côte californienne. «Tous les matériaux en mouvement subissent un phénomène de durcissement, a expliqué au *Monde* celui qui a médiatisé l'existence du GPGP. Cela les rend sujets à la fissuration. Le fait que ce soit arrivé si rapidement à ce prototype n'augure rien de bon pour le concept. Ce dispositif est imparfait tant du point de vue de la réduction de la pollution plastique que de celui de l'ingénierie.»

«Les solutions sont complexes et ne se résumeront pas à un grand nettoyage saisonnier»

BAPTISTE MONSAINGEON
enseignant chercheur,
spécialiste de l'étude des déchets

Boyan Slat avait 16 ans lorsqu'il s'est mis en tête de nettoyer les océans après avoir pataugé dans les sacs plastique lors d'une campagne de plongée en Grèce. Deux ans plus tard, en 2012, lors d'une conférence internationale TED, il avait affirmé pouvoir débarrasser les hautes mers de leurs déchets en s'appuyant sur le phénomène de convergence des courants. Pour mener à bien son projet, il a

renoncé à ses études d'ingénierie aéronautique et fondé en 2013 l'association à but non lucratif The Ocean Cleanup.

Son audace a séduit médias et donateurs. En 2015, *Time Magazine* considérait le System 001 comme une des meilleures inventions de l'année, et Boyan Slat a récolté près de 40 millions de dollars pour la mettre en œuvre. Les plus gros dons émanent de Peter Thiel, le cofondateur de PayPal, du président de Salesforce et ancien dirigeant d'Oracle Marc Benioff, ou de la fondation de la banque suisse Julius Baer, mais il a également obtenu le soutien du gouvernement néerlandais et de nombreux particuliers.

En amont du déploiement de Wilson mis au point avec une kyrielle d'ingénieurs, Boyan Slat a monté la «Mega Expedition», une campagne menée de juillet à

septembre 2018 à partir de dix-huit bateaux dotés d'un protocole de travail et de filets collecteurs, et de deux sondages aériens réalisés en octobre 2016, qui ont livré plus de 7 000 clichés.

«Contretemps inévitables»

En mars 2018, les résultats ont été publiés dans la revue britannique *Scientific Reports*, révélant que le GPGP recelait des fragments de plastique remontant aux années 1970. Mais l'efficacité de la méthode envisagée par le Néerlandais restait discutée. Si la plupart des scientifiques reconnaissent que l'initiative a le mérite de focaliser l'attention sur un problème environnemental majeur, ils soulignent qu'elle n'incite pas à changer les comportements.

«Nous nous obstinons à croire en la capacité de la technologie à résoudre les problèmes que nous en-

gendrons», décrypte Baptiste Monsaingeon, enseignant-chercheur spécialisé dans l'étude des déchets à l'université de Reims-Champagne-Ardenne. Pour lui, The Ocean Cleanup «ressemble à une solution magique, mais si elles existent, les solutions sont forcément complexes et ne se résumeraient pas à un grand nettoyage saisonnier dans les océans».

Boyan Slat ne se déclare pas vaincu. «Nous sommes bien sûr plutôt déçus, écrit-il sur son site, mais nous savons aussi que des contretemps de cette nature sont inévitables lorsqu'on lance une nouvelle technologie. L'escalade à Hawaï nous donne l'occasion d'améliorer le système.» Il affirme que Wilson sera de nouveau opérationnel «en 2019» et compte déployer d'ici à 2020 une flotte de plusieurs dizaines de barrières. ■

PATRICIA JOLLY



Le système de The Ocean Cleanup est un flotteur mobile, long de 600 mètres, qui permet de capturer les déchets. PA/SIPA

La justice fait retirer du marché une formulation du Roundup de Monsanto

Selon les juges, les autorités sanitaires ont ignoré le potentiel cancérogène de l'herbicide

Le coup est aussi dur pour l'industrie des pesticides que pour les agences réglementaires chargées d'évaluer leurs produits. Le tribunal administratif de Lyon a annulé, mardi 15 janvier, l'autorisation de mise sur le marché du Roundup Pro 360, délivrée en mars 2017 par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). La justice avait été saisie en mai 2017 par le Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (Criigen).

C'est la première fois qu'une telle décision est prise par une juridiction française, s'agissant d'un produit commercial à base de glyphosate. Mais c'est la deuxième fois, en près d'un an, qu'un blanc-seing délivré par l'Anses à un produit phytosanitaire est remis en cause par la justice : en novembre 2017, le tribunal administratif de Nice suspendait l'autorisation de deux insecticides à base de sulfoxaflor, une substance analogue aux néonicotinoïdes et suspectée de présenter un risque élevé pour les abeilles et les pollinisateurs.

«La suspension a été confirmée par le Conseil d'Etat en février 2018 et nous attendons un jugement au fond qui ne saurait tarder», précise François Veillerette, président de l'association Générations futurs, qui avait alors saisi la justice.

Le jugement se fonde sur le principe de précaution, inscrit dans la Constitution

Toute la différence est qu'aucun autre produit à base de sulfoxaflor n'est disponible sur le marché français, au contraire de nombreuses formulations à base de glyphosate. «La décision d'annuller l'autorisation de mise sur le marché du Roundup Pro 360 est très importante, se félicite l'avocate Corinne Lepage, présidente d'honneur du Criigen. C'est potentiellement une décision qui devrait s'appliquer à tous les produits de type Roundup et de manière générale à tous les produits à base de glyphosate.»

Le jugement rendu se fonde sur le principe de précaution et estime que l'Anses, en autorisant ce produit, a «commis une erreur d'appréciation» au regard de ce principe inscrit dans la Constitution. Les magistrats se sont, en particulier, fondés sur l'expertise du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui a classé le glyphosate «cancérogène probable» en mars 2015. Ils ont ainsi estimé que le Roundup Pro 360, contenant cette subs-

tance active, devait «être considéré comme une substance dont le potentiel cancérogène pour l'être humain est supposé».

Pour l'Anses, le jugement du tribunal est cinglant : l'agence, disent les juges, n'a pas évalué le caractère cancérogène du Roundup Pro 360 avant de l'autoriser, pas plus que sa toxicité pour la reproduction. Or, se fondant cette fois sur l'expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), le tribunal estime que le Criigen est fondé à soutenir que l'herbicide visé est «suspecté d'être toxique pour la reproduction humaine».

Plagiat

«L'Anses a pris connaissance ce jour de la décision du tribunal administratif de Lyon relative à l'annulation de l'autorisation de mise sur le marché du Roundup Pro 360 et l'examinera avec attention, déclare l'agence dans un communiqué diffusé le 15 janvier dans l'après-midi. La décision étant à effet immédiat, (...) la vente, la distribution et l'utilisation du Roundup Pro 360 sont interdites à compter de ce jour.»

De son côté, Bayer, désormais propriétaire de Monsanto et donc de ses marques commerciales, se dit «surpris» du jugement. «Le vaste corpus scientifique, quarante ans d'expérience et les conclusions des autorités de réglementation (...) confirment

que les produits à base de glyphosate sont sans danger lorsqu'ils sont utilisés conformément au mode d'emploi et que le glyphosate n'est pas cancérogène», précise la firme dans un communiqué, citant notamment les avis des agences américaine, européenne, australienne, etc. La firme dit étudier la décision pour «évaluer la suite juridique à donner à ce dossier». La société précise que le Roundup Pro 360 ne représente, en France, que 2 % des ventes de glyphosate sous la marque Roundup.

La décision du tribunal administratif de Lyon survient alors que le débat sur le glyphosate vient d'être relancé en Europe par la publication d'un rapport commandité par des eurodéputés, montrant que de larges pans du rapport préliminaire d'expertise européenne sur la toxicité de l'herbicide controversé sont le fruit de plagiat.

«A la suite des révélations de plagiat dans l'analyse de la toxicité du glyphosate lors de son renouvellement et à la suite de la décision du tribunal administratif de Lyon (...), écrivent les eurodéputés français du groupe Socialistes et démocrates, nous demandons au gouvernement français la suspension de l'ensemble des produits à base de glyphosate, dans l'attente d'une étude impartiale, objective et indépendante.» ■

STÉPHANE FOUCART

Plus de vols intérieurs pour les journalistes de «Politiken»

C'est une première. Dans un article publié début janvier, Christian Jensen, le rédacteur en chef du quotidien danois *Politiken*, détaille l'engagement très concret de son journal dans la lutte contre le réchauffement climatique. Au programme : suppression des vols intérieurs pour les journalistes, compensation de l'empreinte carbone pour chaque vol international et refonte de ses pages «voyage».

Il ne s'agit pas de donner des leçons, assure le rédacteur en chef. Mais le quotidien – qui compte 247 000 lecteurs en semaine et plus de 250 000 visites quotidiennes sur son site – a fait de son engagement sur les questions de société sa ligne éditoriale depuis sa création, en 1884. Il ne pouvait rester inactif face à la crise climatique, d'autant que ses lecteurs se sont rappelés à son bon souvenir à l'automne 2018.

Profitant de la COP24, début décembre, le journal a augmenté sa couverture du climat. Si les lecteurs ont apprécié les articles promouvant des initiatives efficaces, ils ont bombardé la rédaction de courriers dénonçant «l'hypocrisie» de la publication, dont les journalistes se déplacent régulièrement en avion et dont les pages «voyage» proposent des séjours à l'autre bout du monde.

Si Christian Jensen reconnaît le problème, il rappelle aussi que l'équilibre économique du journal dépend de ses revenus publicitaires, et notamment des contributions des voyagistes et compagnies aériennes, qui privilient le cahier «voyage». «C'est évidemment un dilemme, reconnaît le rédacteur en chef, mais cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas agir.»

Politiken a donc adopté six mesures. Pour les déplacements de ses collaborateurs dans le pays, le journal s'engage à remplacer l'avion par d'autres transports collectifs. Il fournit une voiture électrique à ses photographes. Le cahier «voyage» du week-end sera supprimé «pour ne pas donner l'impression d'inciter les lecteurs à sauter dans un avion le vendredi soir pour quelques jours à l'étranger». Priorité sera donnée aux pays nordiques, avec un seul article par semaine sur une destination lointaine.

Le traitement de l'information ne va pas changer, assure Christian Jensen : «Les exigences restent les mêmes, mais nous combinons l'activisme au journalisme, ce qui est, pensons-nous, essentiel pour un média moderne.» ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT (À MALMÖ, SUÈDE)

Bonnes Adresses

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/19

Tél. : 01 57 28 38 52

1 parution

Professionnels

Particuliers

Forfait 5 lignes

65€ HT

65€ TTC

Forfait 10 lignes

110€ HT

110€ TTC

Célio
MEUBLE & DRESSING

Pose offerte! JUSQU'AU 31 JANVIER

Dimensions, façades, aménagements... composez le dressing dont rêvent vos vêtements. Penderie haute inclinable, porte pantalons et porte chaussures coulissants, miroir orientable, éclairage intelligent... une multitude d'astuces et d'innovations.

LE DRESSING À VOS MESURES
FABRICATION & QUALITÉ FRANÇAISES GARANTIES 5 ANS

Espace Topper
Maison familiale depuis 1926

CANAPÉS, LITERIE, MOBILIER : 3 000 M² D'ENVIES !
Dressing Celio et gain de place : 143 rue Saint-Charles Paris 15^e, 01 45 79 95 15
7j/7, M^o Boucicaut, P. gratuit
Canapés, literie, armoires lits, mobilier contemporain, gain de place : toutes nos adresses sur www.topper.fr

JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure

APRÈS 45 ANS D'EXISTENCE

Merci à tous nos clients

Remise à -40% sur tout le magasin*

Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures,
Samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03

BIJOUX

PERRONO-BIJOUX
Anciens. Occasions argenteries.
Brillants. Pierres précieuses.
Création & transformation réparations. Achats ventes.
Echanges sélectionnés par le guide PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens 4, rue de la Chaussée d'Antin
Tél. : 01 47 70 83 61
ÉTOILE : 37, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 45 01 67 88

LIVRES

LIBRAIRIE ACHÈTE LIVRES ANCIENS
Du 15^e au 19^e siècles, sciences, atlas, archives, reliures. Livres illustrés modernes : Foujita, Van Dongen, Miro, Chagall. Dessins, gravures, lithographies.
hubert.hoppenot@orange.fr
Tél. 06 80 06 54 24

LIBRAIRE ACHÈTE

Livre moderne, beaux arts, photos, pléiades, sciences humaines, histoire.

GOLEN 06 30 49 93 94

ANTIQUITÉS

ANTIQUAIRE GÉNÉRALISTE CHRISTOPHE LACHAUX
52, RUE DE SÈVRES
PARIS 7^e

ACHÈTE
peintures et sculptures du XVII^e au XX^e siècle
EXPERTISES À LA GALERIE OU À DOMICILE
06.98.90.30.10
Membre du S.N.C.A.O.
www.antiquite-lachaux.com
antiquite.ch.lachaux@orange.fr
DÉPLACEMENTS GRATUITS



ACHÈTE

Mobilier de toutes époques
Pianos droits & à queue
Machines à coudre à pédale
Manteaux de fourrure
Sacs à main & foulards
Briquets Dupont, Cartier...

Bijoux anciens & modernes
Ménagères & Argenterie diverses
Vaisseaux et bibelots divers
Tableaux & sculptures

Livres anciens & contemporains
Objets asiatiques : vases, assiettes, Bouddhas, ivoire...

Objets militaires : sabres, fusils de chasse, médailles...
Pendules & horlogerie

Montres de marque
Vieux vins et champagnes.
N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement

MAISON CHARLES HEITZMANN

06.19.89.55.28
DÉPLACEMENTS RÉGULIERS
ET GRATUIT SUR TOUTE LA FRANCE
Paiement comptant immédiat
charlesheitzmann@free.fr
www.antiquaire-heitzmann.fr



ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS

ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » :

CHINE, JAPON

ET MOYEN-ORIENT

06.07.55.42.30

P. MORCOS

EXPERT CNE

* Porcelaines et Bronzes

* Cristal de Roche

* Corail et Ivoires Anc.

* Jade blanc et couleurs

* Cornes et Laques

* Peintures et Tissus anc.

* Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT

PARIS - PROVINCE

06.07.55.42.30

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose

UN RENDEZ-VOUS

POUR VOS DEMANDES

D'ESTIMATIONS,

Spécialisé successions

J'ACHÈTE

Meubles Tableaux Pendules

Objets d'art & curiosités

Argenterie Livres anciens

Violons & Archets anciens

Vins,

Art d'Afrique et d'Asie

Art décoratif du XX^e s

Art d'Islam et d'Orient

Photos anciennes et d'artistes

Sérieux et discréption

assurés, déplacements

Paris et Province.

PATRICK MORCOS

EXPERT

Affilié à la Compagnie

Nationale des Experts

marcospatrick@orange.fr

Immobilier

Reproduction interdite

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 6^e

* LUXEMBOURG *
* GUYNEMER 200m² *
à refaire, 4^e étage - VUE exceptionnelle - **06.09.66.61.94**

77 SEINE ET MARNE

Proche Fontainebleau et tous commerces (Quartier du Port). A 5 min en voiture de la gare (Ligne R-Gare de Lyon 45min). Appart' F2, 40m² en RDC, à rénover. Dans copropriété sécurisée. Cuisine aménagée ouverte sur le séjour (15m²), chambre, salle d'eau, wc. Possibilité de créer du rangement. Cave, remise privative, parking devant la résidence. Chauffage électrique individuel. Fenêtres en double vitrage avec volets électriques. **Prix : 60.000€**
Mail : belliot.audrey@yahoo.fr

RUBRIQUE IMMOBILIER (tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires sont parmi nos lecteurs.

LIGNAGE à partir de 65 € **MODULES** à partir de 380 €

nathalie.lavenue@mpublicite.fr | 01 57 28 38 52



RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

Professionnels ou particuliers,
valorisez vos services et bonnes affaires auprès d'une clientèle 100% premium.

Le mercredi et le samedi,
Le Monde devient votre vitrine.

marie-cecile.bernard@mpublicite.fr - Tél. : 01 57 28 29 94

LEGASSE VIAGER,
depuis 1963
Spécialistes du viager

Intéressé par le Viager?
Une étude et un suivi gratuit, discret et personnalisé
Site Internet : www.viager.fr

47, avenue Bosquet (7^e)

Tél. : 01 45 55 86 18

96, avenue Mozart (16^e)

Tél. : 01 40 71 14 20

Fax : 01 45 55 50 18

Le Monde partout
tout le temps
avec vous

Formule Intégrale
6 mois
169€



BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

173EMQAD6M

OUI, je m'abonne à la **FORMULE INTÉGRALE** du Monde pendant 6 mois pour **169€** au lieu de **449,80€** (prix de vente en kiosque).

L'accès à l'**Édition abonnés du Monde** fr 7 jours/7

+ 6 quotidiens + tous les suppléments

+ **M** le magazine du Monde.

Je règle par :

○ Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde

○ Carte bancaire : Carte Bleue Visa Mastercard

N° :

Expire fin :

Notez les 3 derniers chiffres figurant au verso de votre carte :

Date et signature obligatoires

*Sous réserve de la possibilité pour nos porteurs de servir votre adresse

IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR*

Maison individuelle Interphone : O oui non
 Immeuble Boîte aux lettres : Bât. N° _____

Digicode N° _____ Nominative Collective

Dépot chez le gardien/accueil Dépot spécifique le week-end

Escalier N° _____

*SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 124 610 348,70€. Offre réservée aux nouveaux abonnés et valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2019. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation Client et d'actions marketing sur ses produits et services. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse <https://www.lemonde.fr/confidentialite/> ou écrivez à notre Délégué à la protection des données - 80, bd Auguste-Blanqui - 75707 Paris cedex 13, en joignant une copie de votre pièce d'identité.

Murray, ou l'inconcevable crépuscule du « Big Four »

La retraite imminente de l'Ecossais amorce la fin du règne partagé avec Nadal, Federer et Djokovic

Andy Murray a désormais une idée de ce à quoi ressemblera son éloge funèbre. Vendredi 11 janvier, le Britannique prenait tout le monde de court avec l'annonce à Melbourne de sa retraite imminente. Trop de souffrance et plus aucun espoir de soulager sa hanche meurtrie pour continuer son métier sans souffrir le martyre, a expliqué entre deux sanglots le joueur de 31 ans, éliminé d'entrée à l'Open d'Australie, lundi 15 janvier, après un combat de quatre heures en cinq sets contre Roberto Bautista-Agut. Sa détresse a ému ses pairs, qui le voient claudiquer depuis de longs mois déjà.

Une pluie d'hommages s'est alors abattue tel un déluge écossais, hommes et femmes confondus. De Roger Federer à Juan Martin Del Potro, de Nick Kyrgios à Alexander Zverev en passant par les légendes Billie Jean King et Rod Laver. Avant même le début du premier Grand Chelem, la saison 2019 était traversée par une déflation. Au-delà de la personnalité attachante du joueur le plus féministe du circuit qui a réussi à faire oublier avec les années son caractère de cochon sur les courts, la nouvelle signe officiellement le début de la fin du « Big Four » – expression consacrée pour désigner les quatre joueurs qui dominent le circuit depuis plus de dix ans : Roger Federer, Rafael Nadal, Novak Djokovic et Andy Murray.

« Un accident de l'histoire »

Entre Roland-Garros 2005 et l'US Open 2013, la bande des quatre a fait main basse sur tous les tournois du Grand Chelem, excepté l'US Open 2009, chapardé par l'Argentin Juan Martin del Potro. « Ils ont établi un régime qui a duré pas loin de deux fois plus longtemps que les précédents. Normalement, en sport, il n'y a pas de domination aussi longue que ça, c'est quasiment un accident de l'histoire, presque d'un accident de l'histoire, analyse Philippe Bouin, qui a suivi le tennis à L'Equipe pendant vingt ans. Même à l'époque des Wilan-

L'Ecossais – qui espère pousser jusqu'à Wimbledon en juillet pour sa tournée d'adieux – n'avait ni la grâce de Federer, ni la résilience de Nadal, ni la précision géométrique de son « faux jumeau » Djokovic (ils sont nés à une semaine d'intervalle), avec qui il a vécu sa plus grande rivalité. Mais à force de persévérance et d'abnégation, Murray avait fini par gagner sa place dans ce club très privé grâce aussi à un QI tennisistique largement supérieur à la moyenne. Dans une ère où trois joueurs ne laissaient que des miettes à la concurrence, il avait réussi à moissonner trois Grands Chelems (US Open 2012, Wimbledon 2013 et 2016), 14 tournois Masters 1000 et deux médailles d'or en simple aux Jeux olympiques, et occuper la première place mondiale pendant quarante et une semaines.

Rien ne laissait penser que l'Ecossais serait le premier parmi les quatre fantastiques à raccrocher. Après tout, Federer fêtera ses 38 ans en août et Nadal aura 33 ans en juin. Surtout, le Suisse, l'Espagnol et le Serbe avaient montré

avant Murray des signes d'usure : Federer avait dû s'absenter six mois en 2016 pour soigner genou et dos, Nadal écrit depuis le début une carrière en pointillé – les blessures au genou, à la cuisse, au poignet, ou les abdos noircissent son carnet de santé –, et Djokovic était à deux doigts de raccrocher à la suite de son burn-out post-victoire à Roland-Garros 2016.

Et puis, plus forts que l'obsolescence, Nadal et Federer ont vécu en 2017 une résurrection simultanée. Djokovic, lui, est redevenu l'été dernier une machine à gagner. En 2018, pour la première fois depuis dix ans, ces trois-là se sont offert chacun un titre majeur au cours de la même année. Laisant poindre un instant la chimère de l'immortalité...

Le départ de Murray rappelle la brutale réalité : le circuit sera bientôt orphelin de ces quatre joueurs, et il va bien falloir apprendre à vivre sans eux. « Aujourd'hui, c'est lui [Murray], demain ce sera l'un d'entre nous. Nous n'avons plus 20 ans », a commenté Nadal, fataliste, avant de préciser qu'il n'était

Entre Roland-Garros 2005 et l'US Open 2013, le quatuor a remporté tous les tournois du Grand Chelem sauf un

« pas encore arrivé au stade » d'envisager sa sortie.

Federer, lui, se refusait jusqu'à présent à évoquer une éventuelle retraite. A l'US Open, fin août, le Suisse avait dû se justifier après avoir laissé échapper le mot tabou, « the R word » (pour *retirement*, « retraite »), comme disent les Anglo-Saxons. « C'était une plaisanterie (...). Surtout, pas de surinterprétation. Je vous défends même d'écrire ce mot », avait-il prié les journalistes, sourire en coin. Mais à peine foulé le sol australien, le double tenant du titre à Melbourne a semé le doute : « On verra bien s'il y aura une saison

2020 ou pas... », a-t-il déclaré, lors d'une interview au média suisse SRF, suscitant l'inquiétude de ses fans alors que beaucoup, son généreux sponsor japonais le premier, l'imaginent pousser jusqu'aux Jeux olympiques de Tokyo.

L'amaigrissement progressif du « Big Four » risque de laisser un grand vide, au moment où la cote d'amour du tennis auprès du grand public n'est plus ce qu'elle a été. Philippe Bouin, lui, préfère citer Aristote : « La nature a horreur du vide. Ça va donner une bouffée d'oxygène à tous les petits jeunes. Peut-être qu'un virtuose apparaîtra parmi eux, même si ce ne sera peut-être pas tout de suite. Le risque est que l'on tombe comme après l'ère Sampras-Agassi, sur des [Marcelo] Rios et [Evgenij] Kafelnikov : c'était un peu tristounet... », euphémise l'ex-journaliste de L'Equipe. Sans Federer, Nadal, Djokovic et Murray, le tennis perdra sans doute de son prestige mais renouera avec son caractère hasardeux. Les bonnes et longues choses ont aussi une fin. ■

ÉLISABETH PINEAU



Andy Murray, lors de sa défaite au premier tour à Melbourne face à l'Espagnol Roberto Bautista Agut, lundi 14 janvier. ANDY BROWNLILL/AP

La longue attente du tennis australien à Melbourne

Depuis l'inattendu Mark Edmondson en 1976, jamais un local n'a remporté l'Open d'Australie

Le Yannick Noah australien portait la moustache, les rouflaquettes et passait la serpillière dans un hôpital pour financer ses voyages sur le circuit. C'était six mois avant de réaliser un des plus beaux casses de l'histoire du tennis. Le 4 janvier 1976, Mark Edmondson (21^e au classement ATP) remporte l'Open d'Australie sur le gazon du Kooyong Lawn Tennis Club face à son compatriote aussi moustachu que lui mais ex-numéro un mondial, John Newcombe. Depuis, l'Australie attend le successeur à son « escroc » préféré (chez les femmes, Chris O'Neil a été sacrée en 1978).

En quarante-trois ans, l'hémorragie australienne a eu plusieurs fois l'occasion d'être stoppée – cinq finales perdues par les locaux, la dernière par Lleyton Hewitt, en 2005. « Hewitt, [Mark] Philippoussis ou [Patrick] Rafter auraient pu gagner chez eux mais c'est une question de niveau aussi, ils sont tombés sur meilleurs qu'eux à chaque fois, avance Arnaud Clément, finaliste malheureux à Melbourne, en 2001, face à Agassi. Mais pour les avoir côtoyés, je ne crois pas qu'il y ait eu un blocage psychologique. »

A l'époque du sacre d'Edmondson, l'Open d'Australie est un Grand Chelem qui n'en a que l'appellation. Américains et Européens, Björn Borg en tête, snobent

ce rendez-vous malencontreusement situé juste pendant les fêtes de fin d'année. Déplacé mi-janvier, « l'Australian » fait le plein depuis la fin des années 1980. Joueurs et joueuses plébiscitent l'ambiance décontractée et le confort de Melbourne Park.

Depuis Hewitt, le tennis australien ne s'est jamais évaporé du top 100 mais il s'est davantage illustré dans la rubrique faits divers que sportive. La faute aux provocations – sur et en dehors des courts – des enfants terribles, Bernard Tomic, 26 ans, et Nick Kyrgios, 23 ans. Deux espoirs aussi talentueux que fainéants, dont les frasques embarrassent leurs glorieux ainés comme Rod Laver et Ken Rosewall. Tous deux ont été éliminés de l'Open d'Australie 2019 dès leur entrée en lice.

Bernard Tomic a été un temps suspendu par la Fédération australienne, éccœuré par son attitude, et viré de l'équipe de Coupe Davis. En juillet 2017, après sa défaite au premier tour à Wimbledon, il déclare « s'ennuyer sur un court de tennis ». Chaperonné par un père tyrannique, ses frasques lui ont valu des amendes records et un détour par la case prison après une bagarre dans un hôtel de Miami en 2011.

Nick Kyrgios alterne sur un court les fulgurances et les comportements déconcertants. Capable de

balancer un set en trottinant, il aurait volontiers troqué sa carrière de tennisman contre celle de basketteur en NBA. Mais l'année 2019, promis, sera celle de la maturité. Cet automne, Kyrgios a dit au *Canberra Times* vouloir remédier à ses sautes d'humeur : « J'ai commencé à consulter des psychologues. Ça y est, je m'y suis mis, je me sens plus libéré d'en parler, j'ai le sentiment que je n'ai plus à le cacher. »

Le « démon » De Minaur

En octobre 2018, Alex De Minaur lui a ravi sa place de numéro un australien. Plus proche du profil de premier de la classe, l'actuel 29^e mondial émoustille tout le pays à 19 ans seulement. Juste avant l'Open d'Australie, le protégé de Lleyton Hewitt a remporté son tout premier tournoi ATP dans sa ville natale de Sydney. Mercredi 16 janvier, il affrontait le qualifié Henri Laaksonen pour une place au troisième tour, où il pourrait retrouver Rafael Nadal.

Elu révélation de la saison 2018, « le démon », son surnom, est un coria. Un *fighting spirit* qui n'est pas sans rappeler celui d'Hewitt, son mentor et capitaine de Coupe Davis. L'adolescent est adoubé par Andy Murray lui-même : « J'aimerais tellement être aussi mature qu'Alex De Minaur sur un terrain, quelle superbe attitude ! J'adore le regarder jouer. »

Père uruguayen, mère espagnole, De Minaur a passé une partie de son enfance à Alicante, où il réside désormais. Il a tiré de cet apprentissage sur terre battue une faculté rare chez les Australiens à tenir la distance sur de longs rallyes. Physiquement, son gabarit à la Gilles Simon (1,83 m, 69 kg) ne fait pas de lui un prototype du joueur moderne, mais il compensation par un jeu de contre et de variations.

« Ce n'est pas le joueur le plus spectaculaire mais quand on voit le profil d'Hewitt, c'est un peu pareil, compare Arnaud Clément. Ce n'était pas du tout un mec impressionnant mais avec une hargne et une combativité hors normes. De Minaur a l'air un peu de cette trempe-là. » Fort de son titre à Sydney, le jeune homme est attendu au tournant à Melbourne. Mais pas de soucis, à en croire sa mère. « Quand il est devenu numéro un australien, Alex s'est retrouvé d'un seul coup à porter les attentes du pays tout entier sur les épaules, rappelait-elle au site de l'ATP la semaine dernière. Heureusement, il gère bien la pression et porte ce fardeau avec fierté. Il ne se laisse pas gagner par la nervosité. »

Pour succéder à Mark Edmondson et sa moustache, il faut bien plus que cela. Lleyton Hewitt en sait quelque chose. ■

E. PI.

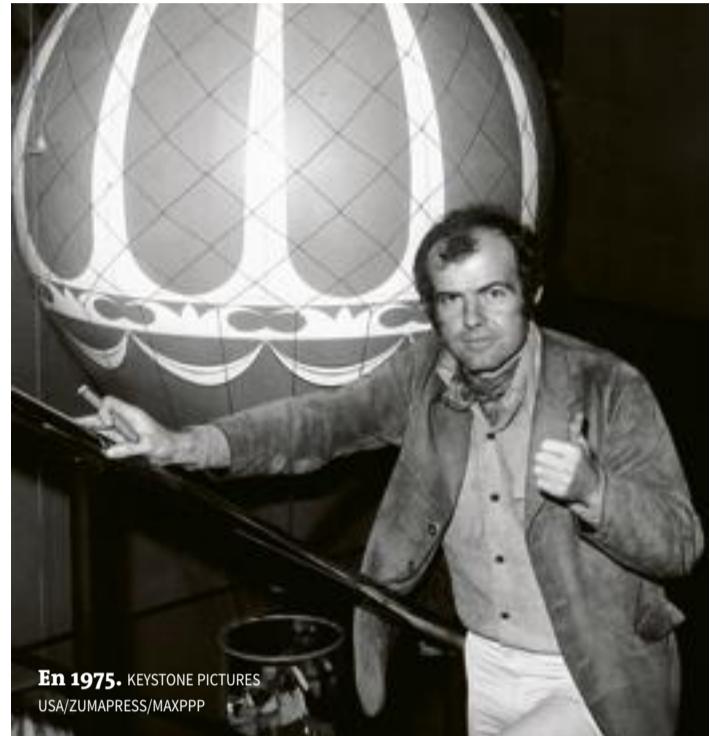
Que nous réservent les mois qui viennent ?



Toutes les réponses sont dans "Le monde en 2019"

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

John Birmingham Dessinateur britannique



Auteur et illustrateur britannique plébiscité, tant par la critique que par le public, pour ses albums destinés aux jeunes lecteurs, John Birmingham est mort, le 4 janvier, des suites d'une pneumonie, à l'âge de 82ans.

Né dans le Surrey, à Farnham, le 27 avril 1936, John Birmingham connaît des débuts dans la vie pour le moins atypiques. Certes, enfant, il écoute les histoires que lui lit sa mère et s'enthousiasme pour la bande dessinée animalière *Rupert*, apparue dans le *Daily Express* dès 1920 (l'ourson et ses amis conviennent plusieurs créateurs au fil du temps), comme pour le travail de Cecil Aldin (1870-1935), peintre animalier et illustrateur qui mit en images Dickens et Kipling avant de composer des albums spécifiquement destinés aux enfants. Ces influences resteront déterminantes. Mais sa formation est plus singulière.

Déjà, durant la guerre, l'enfant part avec les siens en caravane sur les routes, goûtant dans la nature une liberté idyllique mais résolument en marge des normes scolaires. La solution existe. Elève à l'école de Summerhill, qu'il avait fondée en 1921 le psychanalyste et pédagogue libertaire écossais A.S. Neill (1883-1973), il y jouit d'une grande liberté et d'une proposition d'éveil artistique inédite. S'il échoue à l'examen final, il décroche une certification de littérature anglaise qui révèle ses priorités.

Premier livre, premier succès

Toutefois, au seuil de l'âge adulte, John Birmingham ne se destine pas à une carrière d'artiste. Comme son père, vétéran des tranchées de la Grande Guerre, qui avait choisi de se faire enrégistrer comme objecteur de conscience en 1939, John refuse le service militaire classique et son statut d'obligé pour le conduire, de Calabre en Israël ou en Ecosse, à se consacrer à un travail en communauté. De retour à Londres, il intègre la Central School of Art and Design et en sort diplômé en 1959. Libre, Birmingham retourne en Israël, y réalise des marionnettes pour un film d'animation, avant, sitôt de retour à Londres, de se voir confier la réalisation d'affiches. Il saisit l'opportunité puisque la liberté est totale, la rémunération importante, et l'exposition optimale.

Le succès ne se fait pas attendre. Son premier livre, *Borka. Les aventures d'une oie sans plumes* (1963), remporte la médaille Kate Greenaway, distinction annuelle instaurée en 1955 pour célébrer le meilleur album destiné aux jeunes enfants et commémorer la figure d'une pionnière de l'illustration anglaise du XIX^e siècle. Une distinction qu'il reçoit à nouveau

27 AVRIL 1936 Naissance à Farnham (Royaume-Uni)
1963 «Borka. Les aventures d'une oie sans plumes»
1970 «La Promenade de M. Gumpy»
2018 «Ou alors préférerais-tu...»
4 JANVIER 2019 Mort

en 1970 pour *La Promenade de M. Gumpy*. C'est là un doublé rare que réalisera cependant celle qu'il épouse en 1964, Helen Oxenbury (lauréate en 1969 et 1999). Tout semble les unir jusqu'à l'ultime clin d'œil, début 2018, quand John et Helen partagent – une première dans l'histoire de l'institution – le BookTrust Lifetime Achievement Award, prix dont la vocation est de couronner l'ensemble de la carrière d'un artiste, alors même que John et Helen n'ont collaboré qu'une seule fois à un album, *There's Going to Be Baby* (Walker, 2010; trad. Bébé, Flammarion, 2011).

Au fil des années, le dialogue entre le texte et l'image se fait de plus en plus audacieux, jusqu'à proposer deux narrations parallèles (*Veux-tu sortir du bain, Marcelle!*, 1978 pour l'édition anglaise) ou laisser le premier rôle à l'implicite (*Grand-Papa*, 1984). Et Maurice Sendak (1928-2012), auteur du génial *Max et les Maximonstres*, célèbre, en préférant le beau retour autobiographique de l'artiste sur sa vie, son art et ses inspirations (*John Birmingham*, 2009), la «poésie visuelle» composée dès l'origine par son ami.

Dès la fin des années 1960, Isabel Finkenstaedt, alors jeune éditrice chez Flammarion, est séduite par la grâce des images de John et la profonde délicatesse de ses histoires. Elle entend le proposer au public français. Fidèle, Birmingham la suit dans la maison qu'elle fonde en 1988, Kaléidoscope, et qui accueille quelques jalons essentiels des trente années de création qui suivent. Le second volet d'un des «classiques» de Birmingham, *Préférerais-tu...*, paraît en 1978 et traduit seulement en 2011, qui s'intitule judicieusement: *Ou alors préférerais-tu...* (2018), est désormais proposé sans délai au lecteur francophone.

Train de nuit, Le Cadeau de Noël de Gaston Grissom, C'est un secret!, Malo mobile, Logis de souris, en attendant un ultime album, *Mr Gumpy's Rhino*, annoncé chez Penguin pour la fin août: John Birmingham proposa durant un demi-siècle des histoires simples et légères, profondes et touchantes, hilarantes ou reconfortantes. Lui-même résumait: «Les enfants savent que je suis de leur côté. Ils ne sont pas moins intelligents, ils sont juste moins expérimentés.» ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Le Monde Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables rondes, portes ouvertes, forums, journées d'études

Soutenances de mémoire, thèses, HDR.

Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Pour toute information Carnet :
01 57 28 28 28
01 57 28 21 36
carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Pleine de vie et de sérénité est née le 17 octobre 2018,

chez Elsa PAILLARD et François LAFOND,

Constance.

Pour la plus grande joie de

Sendoa et Alanéo,
ses cousins

et des familles CREISSEN, LAFOND, PAILLARD.

Décès

Nita Rose Baniol,
son épouse,
Christophe,
son fils

Et ses cinq petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Robert BANIOL,

survenu le 3 janvier 2019,
à Paris.

La cérémonie s'est déroulée à Mauressargues (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Jean-Pierre Danic,
son époux,
Olivia Danic,
sa fille,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Chantal DANIC,
née DHOBB,

survenu le 13 janvier 2019.

Les obsèques auront lieu le lundi 21 janvier, à 11 h 30, en la salle Mauméjean, du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Mme Marina Duprez,
Vladislav,
Laurence, Anne, Matthieu, Cécile,
Delphine, Anne-Louise, Emma, Jules,
son épouse, son fils et sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Paul DUPREZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président d'EMMAÜS Solidarité,
directeur général de SJT,
vice-président du SYNOFDES,
administrateur du GIP HIS
dont il fut président pendant seize ans,
administrateur d'EMMAÜS Habitat,
administrateur de la Communauté
EMMAÜS de Paris,

survenu le samedi 5 janvier 2019,
à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

Un hommage lui sera rendu à la mairie de Vincennes, 53 bis, rue de Fontenay, le jeudi 17 janvier, à 11 h 30.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 janvier, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin, dans l'intimité familiale.

Des messages peuvent être adressés par mail à hommagepduprez@emmaus.asso.fr

Ni fleurs ni plaques. L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Des corbeilles recevront vos dons pour EMMAÜS Solidarité.

Mme Jacques Vitoux,
M. et Mme André Daudaveine,
M. et Mme Philippe Fournier,
Mme Françoise Fournier,
M. et Mme Christian Fournier,
ses frères, soeurs, belles-sœurs, beau-frère,
Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Anne FOURNIER,

survenu le 12 janvier 2019,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques d'Amiens.

L'inhumation aura lieu à 14 heures,
au cimetière de La Madeleine.

Pierre Joxe,
son époux,

Philippe Magnet,
son fils,

Nicole Dubreuil,
sa sœur,

Claude Fradin,
son frère,

Géraldine, Stéphane et Marie Nelly
Dubreuil,

Olivier et Nicolas Fradin,

ses neveux et nièces.

Les familles Fradin, Joxe et Magnet,

ont la douleur de faire part du décès de

Laurence FRADIN JOXE,

agrégée de l'Université,
conseiller maître
à la Cour des comptes,

survenu le 10 janvier 2019, à Paris.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime), le samedi 19 janvier, à 11 heures.

«Heureux les coeurs purs,
car ils verront Dieu...»
(Matthieu 5,8.)

6, avenue des Nonnes,
17132 Meschers-sur-Gironde.
31, rue Robert de Flers,
75015 Paris.

Neuilly-sur-Seine.

Mme Denise Kozar,
Eric, Olivier, Hervé
et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

Christian KOZAR,

officier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 décembre 2018.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité de son Jura natal.

Une cérémonie d'hommage sera organisée le 23 janvier 2019, à 16 heures, à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, 4, rue Ventadour, Paris 1^{er}.

condolances.christiankozar@gmail.com

Herbert Lahner,
son époux,

Frédéric et Polly Lahner,
son fils et sa belle-fille,

Edward et Henry Lahner,
ses petits-fils,

Maria-Luisa Lobnig-Lahner,
sa belle-sœur,

Brigitte et Isabelle Crettez,
ses nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Régine LAHNER,

née CRETTEZ,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 janvier 2019.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris 12^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Villeblevin (Yonne).

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à la Fédération française de cardiologie et/ou à la Fondation des Petits Frères des Pauvres.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La maladie d'Alzheimer est entrée par effraction dans sa vie en 2013.

Mireille LERNER-NATOLI

s'est éteinte le 17 décembre 2018,
après beaucoup d'épreuves et de deuils successifs.

Monette et François Lerner,
Jean Natoli, Louise Natoli,
Sébastien et Valentine, Pierre Natoli,
Juliette Natoli, Sylviane Natoli,
sa famille,

tient à vous remercier pour votre présence,
vos messages de soutien et d'affection,
vos fleurs, vos dons.

Ces dons peuvent se poursuivre pour la Fondation pour la Recherche Médicale.

Ses nièces et ses neveux,
Ses anciens collaborateurs,
Ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Agnès OBERLIN,
directrice de recherche honoraire
au CNRS,

survenu le 14 janvier 2019,
à Montpellier,
dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le 22 janvier,
à 13 heures, au crématorium d'Alès, rue
Jean Giono, à Saint-Martin-de-Valgalgues
(Gard).

Mas Andrieu,
34380 Argeliers.

Soizic Audouard

a la profonde tristesse d'annoncer
que son mari

Francesco
PASETTI BOMBARDELLA,
avocat jurisconsulte
et médaille d'or du Parlement européen,
grand officier de la République italienne,

nous a quitté en douceur,
le 6 janvier 2019,
à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Il repose désormais dans le joli
cimetière de San Michele, à Venise.

Danielle et Francis Delannoy,
Yves et Claire Plateau,
Pierre Plateau,
Claire Plateau,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M

LONDRES - correspondant

Si un scénariste d'Hollywood s'empare à l'avenir du palpitant scénario du Brexit, il pourrait intituler sa série « Survivor ». Theresa May en serait l'héroïne. Ou la mauvaise fée. Ce serait l'histoire d'une fille de pasteur anglican ambitieuse et secrète, conservatrice tendance Oxfordshire profond, mais éclairée, propulsée à Downing Street au moment le plus crucial de l'histoire britannique depuis la seconde guerre mondiale. Le pays attendait tout d'elle après la défection des hommes qui l'avaient précipitée dans le chaos : David Cameron, organisateur du référendum de juin 2016 censé unifier le Parti conservateur, et Boris Johnson, chef inconsistant de la campagne pro-Brexit.

La ministre de l'intérieur, surtout connue jusque-là pour ses escarpins léopard et son échec à tenir sa promesse de baisser les flux d'immigration, avait alors fait don de sa personne au Royaume-Uni. Depuis, la fille unique du pasteur Hubert Brasier a suivi un long chemin de croix. Elle y a survécu, au moins jusqu'à cette soirée du mardi 15 janvier où le Parlement de Westminster a massivement rejeté l'accord (par 432 députés sur 650) qu'elle avait laborieusement décroché après un an et demi de négociations avec l'Union européenne.

Elevée dans le sens du devoir, elle a supporté plus d'avaries, essuyé plus d'humiliations qu'aucun responsable politique du moment. Donald Trump a affirmé devant elle que son ancien ministre Boris Johnson « ferait un formidable premier ministre » à sa place ; Boris Johnson a qualifié de « crotte » son plan pour le Brexit ; l'ancien ministre des finances George Osborne l'a traitée de « cadavre ambulant » et la presse de « première ministre zombie ».

Qui d'autre que cette femme sans enfants de 62 ans, qui, selon sa biographe Rosa Prince, s'était juré à 12 ans de diriger le pays et a dévoué toute sa vie aux tories (les conservateurs), aurait enduré pareil traitement ? Qui d'autre qu'elle aurait été capable de conquérir un congrès des tories au bord de l'explosion sur l'Europe en esquissant des pas de danse au son de *Dancing Queen* d'Abba afin de contredire son image rigide et coincée ? Qui d'autre aurait survécu à tant de votes de défiance au Parlement de Westminster, de démissions de ministres et de rebuffades à Bruxelles ?

ERREURS STRATÉGIQUES

L'ennu est que le gouvernement de la vaillante Theresa May n'a jamais cessé d'être une pétiaude, que deux conceptions du Brexit déchirent et entre lesquelles elle est incapable de trancher, faute d'autorité ou de convictions : une rupture nette destinée à transformer le pays en une sorte de Singapour ultralibéral aux portes de l'Europe, ou un maintien dans le marché unique. Sans véritable prise sur l'exécutif, Mme May s'est elle-même privée de sa majorité au Parlement en juin 2017 en déclenchant des élections législatives anticipées que personne ne réclamait et qui ont été catastrophiques. Quant à sa persévérance, son opiniâtreté et sa résilience, elles n'ont jamais vraiment masqué son manque de stratégie et d'objectif politique.

« Ce que défend la première ministre n'est pas clair, peut-être même pour elle-même », constatait le magazine britannique *The Economist* quelques mois après son installation, en la surnommant « Theresa Maybe » (« Theresa peut-être »). Deux ans plus tard, le constat reste valable. Si, à quelques semaines de sa mise en œuvre, fixée en principe pour le 29 mars, le Brexit ressemble à un méga-accident industriel, le flou de la pensée de Mme May sur l'Europe, ses illusions sur un rapport de force favorable au Royaume-Uni face à l'UE et même ses mensonges sur les bénéfices mutuels à attendre du divorce n'y sont pas pour rien.

Pourtant, quand elle déclenche la procédure de séparation, le 29 mars 2017, la chef du gouvernement paraît au fait de sa puissance. « Dominante », « inexpugnable », « invulnérable », salue la presse. Plus de 53 % des Britanniques approuvent sa conduite des affaires et le Labour, en pleine bagarre interne au sujet du « gauchiste » Jeremy Corbyn, semble à terre. Avec l'ardeur des convertis, celle qui avait fait mollement campagne pour rester dans l'UE lors du référendum, s'affirme comme une implacable militante de la sortie.

Au fil de plusieurs mois de débat en vase clos, l'exécutif britannique s'est convaincu que le Brexit serait une promenade de santé face à une UE présumée chaotique, divisée et pressée de conclure, car « les continentaux ont plus à perdre que nous ». Persuadée que le vote sur le Brexit résulte des craintes liées



Theresa May,
le 13 décembre 2018,
à Bruxelles.

SALERINO/EUC/ROPI-REA

Brexit, confirment le diagnostic : non seulement les électeurs ne sont pas dupes de ses slogans creux, mais ils ne veulent pas de son « hard Brexit ». Mais Mme May, plus attentive à l'arithmétique parlementaire qu'au message du peuple, ne l'entend pas. Déjà otage des brexiters « durs » par choix, elle devient désormais aussi du Parti démocratique unioniste (DUP), une petite formation extrémiste protestante d'Irlande du Nord : elle a impérativement besoin de ses dix élus pour détenir une majorité à Westminster.

Quand les négociations s'engagent enfin avec Bruxelles, le 19 juin 2017, « Maybot » est d'autant plus affaiblie que son manque d'empathie et de charisme s'est manifesté dans la foulée, au lendemain du terrible incendie de la tour Grenfell de Londres (72 morts). Sur place, elle a évité les victimes pour ne rencontrer que les policiers. Ses quintes de toux au congrès des tories d'octobre, métaphore de son embarras, n'arrangent rien.

DÉNI DES RÉALITÉS

A Bruxelles, les responsables européens s'inquiètent de ses prétentions, de son refrain sur les « succès du Brexit », de son déni des réalités. La première ministre tarde à accepter le « passage » des négociations imposé par l'UE. Les futures relations commerciales, dossier central pour Londres, ne seront discutées que lorsque seront soldés trois chapitres fondamentaux pour l'Union : le règlement financier du Brexit, le statut des expatriés et la frontière irlandaise.

Non anticipées par Londres, les conséquences du Brexit sur l'Irlande s'imposent au cœur de la négociation. Pour obtenir l'ouverture des discussions commerciales, Mme May doit accepter, en décembre 2017, une garantie de non-retour à une frontière irlandaise, destinée à préserver la paix civile sur l'île : le fameux « filet de sécurité » (« backstop »), qui prévoit le maintien provisoire du Royaume-Uni dans l'union douanière européenne, et en raison duquel elle va s'aliéner les partisans d'un Brexit dur et le DUP.

En face, les Vingt-Sept s'exaspèrent de son incapacité à articuler des propositions pour l'avenir, de sa propension à leur renvoyer la balle comme si c'était à eux de gérer les dissensions au sein du gouvernement britannique. Sur des vidéos, Mme May apparaît faisant le pied de grue, esseulée, au milieu de ses homologues, dans des sommets européens où se joue l'avenir de son pays. La première ministre croit s'en sortir avec son « plan de Chequers » du 6 juillet 2018, usine à gaz qui accepte le maintien dans l'union douanière européenne pour les marchandises mais non pour les services. C'en est trop pour le chef de la diplomatie, Boris Johnson, qui démissionne. Mais l'UE flaire l'entourloupe et retrace sa copie le 20 septembre lors d'un humiliant sommet à Salzbourg, en Autriche.

L'horloge tourne et la stratégie de procrastination de Mme May trouve ses limites. Son manque de pédagogie et d'anticipation politiques aussi. D'où le crash parlementaire de l'accord négocié au forceps par Michel Barnier, négociateur de l'UE des négociations liées au Brexit, et avalisé par l'UE le 25 novembre. Tout ça pour ça !

Jamais expliquées, les concessions successives de la première ministre mobilisent à la fois les eurosophobes, qui crient à la trahison, et les pro-européens. « Le plus gros problème de Mme May est son incapacité à dire la vérité à l'opinion », estime Simon Nixon, éditorialiste au *Times*. (...) Son refus de reconnaître les aspects négatifs du Brexit est ridicule. » Ainsi, au-delà de son slogan « reprendre le contrôle de notre argent, de nos frontières et de nos lois », elle n'a jamais expliqué la nécessité de respecter des règles communes pour faciliter les échanges commerciaux.

aujourd'hui comme un pur bluff, tant les conséquences d'un « no deal » seraient catastrophiques pour l'économie britannique.

COUPÉE DU PEUPLE

Alors que le résultat du référendum était serré (51,9 % pour le Brexit) et la question posée vague, Mme May adopte une ligne dure. Elle finit par abandonner la phrase creuse – « Brexit veut dire Brexit » qu'elle répétait à l'envi. Mais elle lui substitue des formules tout aussi floues : « Brexit fluide et méthodique », « nouveau partenariat positif et constructif », « accord de libre-échange ambitieux et global » qu'elle ressert imperturbablement, quelle que soit la question qu'on lui pose. Mme May devient « Maybot », contraction entre son nom et le mot « robot ». « Ce sobriquet résume son style maladroit, indifférent, et sa profonde médiocrité, assène John Crace, chroniqueur au *Guardian* et inventeur de la formule. Loin d'être un leader fort, elle s'est révélée faible et brouillonne. »

Les désastreuses élections anticipées de juin 2017, où elle s'est présentée des centaines de fois comme « le leader fort et stable apte à obtenir un bon accord » sur le

Theresa May, la naufragée

Vaillante, mais sans pensée claire sur l'Europe, la première ministre britannique démontre depuis deux ans son incapacité à mener à bien le Brexit. Mardi 15 janvier, le Parlement a rejeté l'accord avalisé par l'UE fin novembre

à la mondialisation, Mme May fustige, dès octobre 2016, « les élites internationales » et les « citoyens de nulle part ».

Guidée par son obsession de l'immigration, l'ancienne patronne du Home Office (le ministère de l'intérieur) privilégie, en janvier 2017, dans son discours de Lancaster House l'une des promesses des pro-Brexit : la fin de la libre entrée des Européens sur le sol britannique, quitte à tracer une ligne rouge qui la bloquera elle-même, c'est-à-dire la sortie du marché unique et de l'union douanière. Mais devant les ambassadeurs européens effarés, elle prétend conserver en même temps « l'accès le plus large possible au marché unique ». Autrement dit, « garder le beurre et l'argent du beurre », comme le répète Boris Johnson.

La première ministre n'a pas d'expérience de l'UE, mais elle balaye alors les objections d'Ivan Rogers, représentant de Londres à Bruxelles qui démissionne en dénonçant sa « pensée confuse ». Emportée par sa promesse d'un « Royaume-Uni mondial », elle lance même : « Pas d'accord [avec les Vingt-Sept] vaut mieux qu'un mauvais accord. » Une bravade qui réjouit les pro-Brexit mais apparaît

**« LOIN D'ÊTRE
UN LEADER FORT,
ELLE S'EST
RÉVÉLÉE FAIBLE
ET BROUILLONNE »**

JOHN CRAICE
chroniqueur
au « Guardian »

au fil de plusieurs mois de débat en vase clos, l'exécutif britannique s'est convaincu que le Brexit serait une promenade de santé face à une UE présumée chaotique, divisée et pressée de conclure, car « les continentaux ont plus à perdre que nous ». Persuadée que le vote sur le Brexit résulte des craintes liées

PHILIPPE BERNARD

« Je n'ai pas voulu dresser un mausolée »

Dans « Les Idoles », au Théâtre de l'Odéon, Christophe Honoré convoque les fantômes d'artistes morts du sida

ENTRETIEN

Avec ses « *Idoles* » – Cyril Collard, Serge Daney, Jacques Demy, Hervé Guibert, Bernard-Marie Koltès et Jean-Luc Lagarce –, Christophe Honoré signe une comédie crépusculaire dont les héros sont des écrivains et cinéastes morts du sida. A voir à Paris, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, puis en tournée.

Pourquoi vous a-t-il semblé nécessaire, aujourd'hui, de revenir sur les « années sida » ?

C'est venu d'abord d'un désir de m'exprimer davantage à la première personne, et de déplier un sujet dans la littérature, le cinéma et le théâtre. J'ai 48 ans, je m'interroge sur mon identité, et il est apparu que c'était mon homosexualité qui était au cœur de cette identité. On était au moment de la loi sur le mariage gay, et de La Manif pour tous, et je me suis rendu compte que je m'étais aveuglé en pensant que l'homosexualité ne serait pas un sujet de mon travail parce qu'elle n'était plus un sujet dans la société française.

« *Les Idoles* » forment donc un ensemble avec le livre « Ton père » et le film « *Plaire, aimer et courir vite* » ?

Oui, c'est un projet que j'ai déployé autour de l'idée de transmission. Je suis père d'une petite fille qui grandit, qui a maintenant 13 ans, et pour le volet littéraire j'ai eu envie d'envisager un autoportrait en père homosexuel, de m'interroger sur la manière dont mon homosexualité influe sur ce que je transmets à ma fille, puisque beaucoup de gens ont l'air d'avoir un avis là-dessus, et de penser que ce que les homosexuels transmettent à leurs enfants est sinon dangereux, en tout cas suspect.

Parallèlement, j'ai écrit le scénario de *Plaire, aimer et courir vite*, une histoire d'initiation amoureuse entre un étudiant et un artiste parisien, qui était une variation romanesque sur des éléments plus autobiographiques. J'ai revécu cette période du début des années 1990 où la plupart des artistes que j'aimais étaient homosexuels et mouraient du sida, et je me suis dit qu'on pouvait aborder cette question de manière plus frontale au théâtre.

Pourquoi ?

Quand je suis arrivé à Paris, en 1994, tous ces artistes étaient déjà morts du sida, je n'ai pas pu envisager d'avoir un rapport direct avec eux. Et pourtant, j'ai l'impression, aujourd'hui encore, que ce sont les gens avec qui je communique le plus. Il m'a semblé que le théâtre était le bon lieu pour faire revenir ces fantômes. *Les Idoles*, c'est un spectacle qui essaie de faire tourner les tables, d'appeler les disparus. Le cinéma entraîne toujours une forte dose de réalisme, un côté « biopic » que je voulais éviter.

Le choix de ces six figures est-il lié au projet d'aborder à travers elles les différents thèmes liés à cette maladie ?

Oui, absolument. Outre que je suis un grand amoureux du cinéma de Jacques Demy, il me semblait important qu'il soit là en tant que figure qui a caché son homosexualité et dont la famille, longtemps, n'a pas voulu dire qu'il était mort du sida. C'était intéressant de le faire converser avec Hervé Guibert, qui, lui, en a fait le sujet de son œuvre, s'est imposé une discipline de sincérité. Et de les mettre en regard avec Jean-Luc Lagarce, qui estimait que, pour des raisons politiques, il ne fallait pas le cacher, mais qui n'avait pas particulièrement envie de tra-



Christophe Honoré,
à Cannes, en mai 2018.

STEPHAN VANFLETEREN POUR « LE MONDE »

**“Les Idoles”,
c'est un spectacle
qui essaie
de faire tourner
les tables,
d'appeler
les disparus»**

20 ans pour enterrer des gens de notre âge. Après, je ne voulais pas non plus dresser un monument aux morts, un mausolée.

Pourquoi avoir choisi de faire incarner Hervé Guibert et Jacques Demy par des comédiennes – Marina Foïs et Marlène Saldana ?

Il m'a semblé essentiel que cela s'incarne entre hommes et femmes, justement parce qu'on parle d'homosexualité, de sida, et qu'il y

a une circulation du désir sur le plateau. Après, on va chercher des personnes dont on sent qu'elles vont entrer en correspondance avec leur personnage. Pour Hervé Guibert, je trouve qu'il y a souvent une dimension occultée chez lui, c'est son humour : un humour assez vachard, cruel, que Marina Foïs possède également. Quant à Marlène Saldana, elle me semblait avoir le mélange de pudeur extrême et de folie de Jacques Demy. Mais justement, ce genre d'amuse-

ment, d'alchimie, j'ai l'impression qu'on ne peut se les permettre que sur scène : au théâtre, on a plus envie de croire à l'impossible. ■

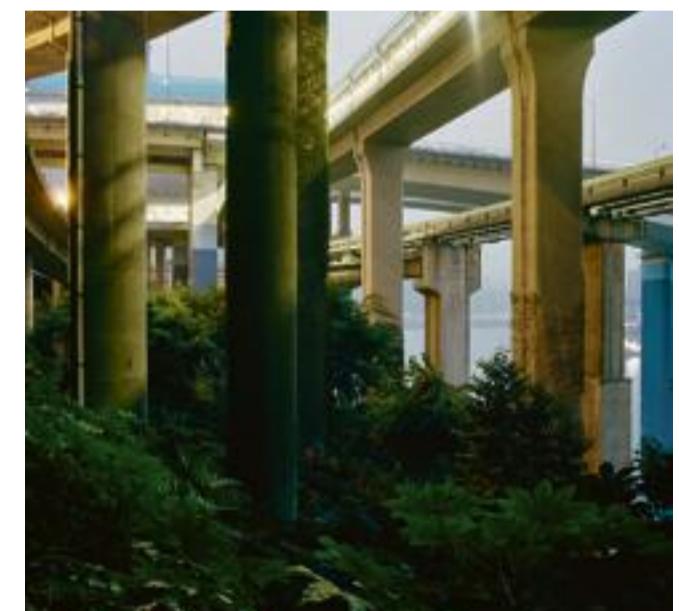
PROPOS RECUEILLIS PAR
FABIENNE DARGE

« *Les Idoles* », de Christophe Honoré. Jusqu'au 1^{er} février à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, à Paris. Puis les 6 et 7 février à la Comédie de Caen, à Hérouville-Saint-Clair (Calvados) ; les 14 et 15 février au Granit de Belfort.

mobile



© Sylvie Bonnot / Forum Vies Mobiles



© Tim Franco

Artistes et chercheurs
exploront nos modes de vie

mobile

Sites de Paris et Pierrefitte-sur-Seine
60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris
59 rue Guynetier, 93380 Pierrefitte-sur-Seine

forumviesmobiles.org
archives-nationales.culture.gouv.fr
#mobileimmobile



Juniors et seniors main dans la main à Faits d'hiver

La 21^e édition du festival de danse présente une affiche transgénérationnelle dans onze théâtres parisiens

DANSE

Le plus jeune chorégraphe, Louis Barreau, a 25 ans. La plus âgée, Catherine Diverès, en a 60. Entre les deux, Fabrice Lambert a 45 ans, tandis que Sylvère Lamotte vient à peine de passer la barre de la trentaine. Ce panel est représentatif du festival Faits d'hiver. Pour sa 21^e édition, la manifestation parisienne, du 14 janvier au 20 février dans onze théâtres de la capitale, navigue joyeusement dans un spectre temporel élargi. Transgénérationnelle à fond, elle affiche seize artistes en tout genre, des débutants qui foncent en plein galop d'essai aux anciens qui persistent à se cabrer et fouettent.

Ce parti pris revendiqué par Christophe Martin, directeur de ce rendez-vous depuis sa création, joue la carte d'un âge d'or qui refuse d'auroreler les jeunes tout beaux tout frais et de stigmatiser les seniors prétendument hors d'usage. «Je me suis toujours demandé pourquoi il y a une telle défiance du temps, pour les chorégraphes comme pour les interprètes», dit Christophe Martin. On semble attendre en permanence de la danse une extrême vitalité comme si elle était condamnée finalement à une puberté permanente. Non seulement cela fragilise son histoire, mais l'empêche aussi de se penser comme un art à part entière, capable de créer et de transmettre un tissu de connaissances corporelles subtiles. D'où ma volonté de parler de ce phénomène en affirmant qu'il n'y a pas de contradiction entre danse, mémoire et maturité.»

Renouvellement permanent

Cette opération rentre-dedans se détache dans un contexte général où la jeunesse, le jeunisme et ses produits dérivés liftés tiennent les têtes de gondole. Entre la date de péremption d'une carrière d'interprète – généralement

autour de 40 ans –, les difficultés de reconversion, les habitudes et les désirs du public de voir des corps virtuoses et en pleine forme, la danse émerge toujours à la case fraîcheur. Parallèlement, les diffuseurs aiment aussi renouveler les têtes d'affiche, défrichant les noms nouveaux en écartant ceux qui datent. «On dirait que la danse trouve son sens dans le renouvellement permanent et ne sait pas ce que durer veut dire», insiste Christophe Martin. Encore moins quoi faire des corps vieux sur un plateau! C'est la responsabilité de ce milieu de ne pas laisser tomber ses artistes, ses aînés, pour penser son histoire. Il faut absolument

montrer ces gens plus âgés dans leur complexité et leur savoir.» Les productions parlant sur des performeurs vieillissants sont rares. On se souvient de Merce Cunningham (1919-2009) tout cahotant d'arthrose, continuant d'apparaître dans ses pièces jusqu'à 82 ans. Toujours dans la course, les pionniers Françoise et Dominique Dupuy, 93 et 88 ans, mais encore Germaine Acogny, 75 ans, Carolyn Carlson, 75 ans, sont vigoureusement là. Quant aux figures emblématiques de la compagnie Tanztheater Wuppertal Pina Bausch, dont quelques-unes dépassent les 65 ans, elles sont encore présentes sur les rangs. «La question du corps et de

son exposition est évidemment très forte dans les spectacles, analyse le sociologue et danseur Pierre-Emmanuel Sorignet. Certains interprètes âgés ne sont plus en forme et le patient. D'autres s'en moquent. D'autres encore continuent de s'entraîner chaque jour pour maintenir leur carrière en offrant un vieillissement acceptable sur un marché du travail qui se rétrécit. Tout est aussi question de désirabilité sociale. Il faut encore séduire le chorégraphe pour ce que l'on est et non plus ce que l'on représente, sans se laisser enfermer dans le rôle du vieux.» Pierre-Emmanuel Sorignet a mis en scène le spectacle *Les Passagers*, avec quatre hommes âgés de 38 à 54 ans.

Heureusement, les productions s'attaquant de front au sujet sont de plus en plus nombreuses. A la tête de la compagnie Lamento depuis 2015, Sylvère Lamotte a créé sa première pièce, intitulée *Ruines*, au contact de personnes en maison de retraite et atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il présente aujourd'hui *L'Echo d'un infini* avec des interprètes âgés de 25 à 64 ans. Parmi eux, Paco Decina, 64 ans, personnalité de la scène contemporaine depuis le milieu des années 1980, avec lequel Lamotte a travaillé de 2008 à 2018, date à laquelle Decina a arrêté les activités de sa troupe. «Je me suis donné un point d'honneur à défendre la transmission et le legs

«La plasticité d'un corps, qu'il soit jeune ou vieux, est toujours intéressante»

SYLVÈRE LAMOTTE
compagnie Lamento

dont j'ai hérité, affirme Lamotte. La plasticité d'un corps, qu'il soit jeune ou vieux, est toujours intéressante. La danse ne se suffit pas de la technique. Elle est aussi viruosité du sensible.»

Performeurs matures

Au-delà de l'exploit, l'histoire de l'art chorégraphique se lit aussi en creux dans ces performeurs matures qui deviennent des courroies de transmission très concrètes. Féru de passion, Thomas Lebrun, directeur du Centre chorégraphique national de Tours, aime convoquer dans ses créations les strates gestuelles de différents styles. «Je veux maintenir le lien entre les générations, confie-t-il. C'est dû à ma formation. J'ai commencé tard, à 17ans, et j'ai appris mon métier auprès de personnes, comme le chorégraphe Bernard Glandier qui m'a fait confiance. Il s'agit aussi de retrouver une temporalité perdue.»

Thomas Lebrun conclut Faits d'hiver avec *Blitz*, qui rassemble des oldies, comme Odile Azagury, Christine Bastin, Jean Guizerix ou Daniel Larrieu, main dans la main avec un jeune artiste de leur choix pour un pas de deux inédit. ■

ROSITA BOISSEAU

Faits d'hiver. Jusqu'au 20 février. De 8 à 27 euros. Tél. : 01 71 60 67 93. Blitz, de Thomas Lebrun, 20 février, 20 heures. Micadanses, Paris. De 10 à 16 euros.



Les danseurs
Sylvère
Lamotte
(à gauche)
et Jérémie
Kouyoum-
djian dans
«Ruines». NORA HOUQUENADE

Les tissages inspirés du flamenco

La chanteuse andalouse Rocio Marquez et le gambiste sévillan Fahmi Alqhai ont montré au Festival flamenco de Nîmes leur amitié artistique

MUSIQUES DU MONDE

Chaque hiver, en janvier, Nîmes (Gard) peut se revendiquer capitale du flamenco. Dimanche 13 janvier, la 29^e édition du Festival flamenco (qui se tient jusqu'au 20 janvier) recevait, au cinéma Le Séma-phore, le cinéaste et anthropologue Miguel Angel Rosales, réalisateur du documentaire *Gurumé, canciones de tu memoria negra* (2016). Le film met en lumière une réalité méconnue de l'histoire du Portugal et de l'Andalousie: les milliers d'esclaves africains exploités jusqu'au XVIII^e siècle, dont les rythmes et les sons ont «sans doute laissé des traces dans le flamenco originel». Une idée loin d'être admise. Ce film n'avait jusqu'alors jamais été projeté dans un festival de flamenco.

Selon le joueur de viole de gambe Fahmi Alqhai, né à Séville, où il assure la direction artistique du Festival de musique ancienne, et qui a joué pendant onze ans au côté de Jordi Savall, les esclaves africains déportés dans la péninsule ont sans doute également marqué le répertoire baroque («la manière de faire les contre-mesures et les syncopes»).

Dans la soirée du 13 janvier, le musicien était sur la scène du Théâtre Bernadette-Lafont avec la rayonnante cantora Rocio Marquez. Entourés de son frère Rami

cateur» pour d'autres? Celui-ci, que Rocio Marquez dit apprécier, présentait deux jours plus tôt, en ouverture du festival, son *Antología del cante flamenco heterodoxo*. «C'est une voix qui m'attire beaucoup, mais, en même temps, j'ai besoin d'avoir un équilibre, de faire des propositions plus alternatives comme celle-ci, ou mes deux albums précédents Firmamento [2017] et El Niño [2014], ainsi que des récitals plus traditionnels. Il y a une question qui me dérange toujours: est-ce du flamenco? Cette question m'empêche de respirer.» Nous ne la lui avons pas posée. ■ PATRICK LABESSE

Festival flamenco de Nîmes, Théâtre Bernadette-Lafont, 1, place de la Calade, et plusieurs lieux dans la ville. Jusqu'au 20 janvier. Theatredenimes.com
Rocio Marquez en concert le 30 janvier à L'Archipel, scène nationale de Perpignan, le 1^{er} février au Centre culturel Jean-Gagnant, à Limoges, le 6 au Relais culturel d'Hagueneau (Bas-Rhin), le 13 au Café de la danse (avec Fahmi Alqhai), à Paris, où elle chantera également le 10 juin à la Philharmonie (soliste auprès de l'Orchestre symphonique Divertimento)... CD «Dialogos de viejos y nuevos sones», de Rocio Marquez et Fahmi Alqhai (Vivavox/L'Autre Distribution).

Juliette, pianiste foldingue sachant chanter

DÉCINES (RHÔNE)

Juliette au Toboggan de Décines (Rhône). *J'aime pas la chanson*, titre de son dernier album, en scène. J'aime pas la chanson? Nous aussi: son spectacle est une déclaration d'amour à la musique et aux chansons. C'est drôle, turbulent, tranquillou, foldingue, ça va à sauts et à gambades, ça ne fait pas dans la dentelle tout en restant subtil, c'est Juliette. Juliette Noureddine, chanteuse, pianiste, voix multiples, corps unique.

Juliette, si facile à dessiner, impossible à imiter... Juliette aux formes qui swinguent et remuent, si joli visage, lunettes à la Nana Mouskouri... Juliette «ronde du cul, frisée du tif», quatre-vingt-dix minutes de générosité en scène.

Côté Juliette, «côté cœur», ça danse, ça valse-hésitation, ça parle de la vie et de l'amour sans en rajouter. La mort, pas la peine, puisqu'on va tous mourir, et tout à trac, entre deux vannes à deux balles, elle dégaine une version poignante des *Corons* (Pierre Bachelet). Vous, vous prenez le réel de plein fouet. Juliette s'entend à faire entendre le réel, l'imaginaire, la déconne, en quatre-vingt-dix minutes.

Quatre-vingt-dix minutes qui ne trichent jamais avec la musique.

L'enchantedement du temps

La martingale de Juliette, au piano comme à la voix ou à la diction, c'est la musique. Incontestable musicienne, elle met en valeur ses musiciens. Tous instrumentistes de catégorie, ils jouent à fond parce qu'ils savent la musicienne qu'elle est.

Instrumentaire? Capharnaüm, grenier, boîte des cuivres et percussions, l'enchante-

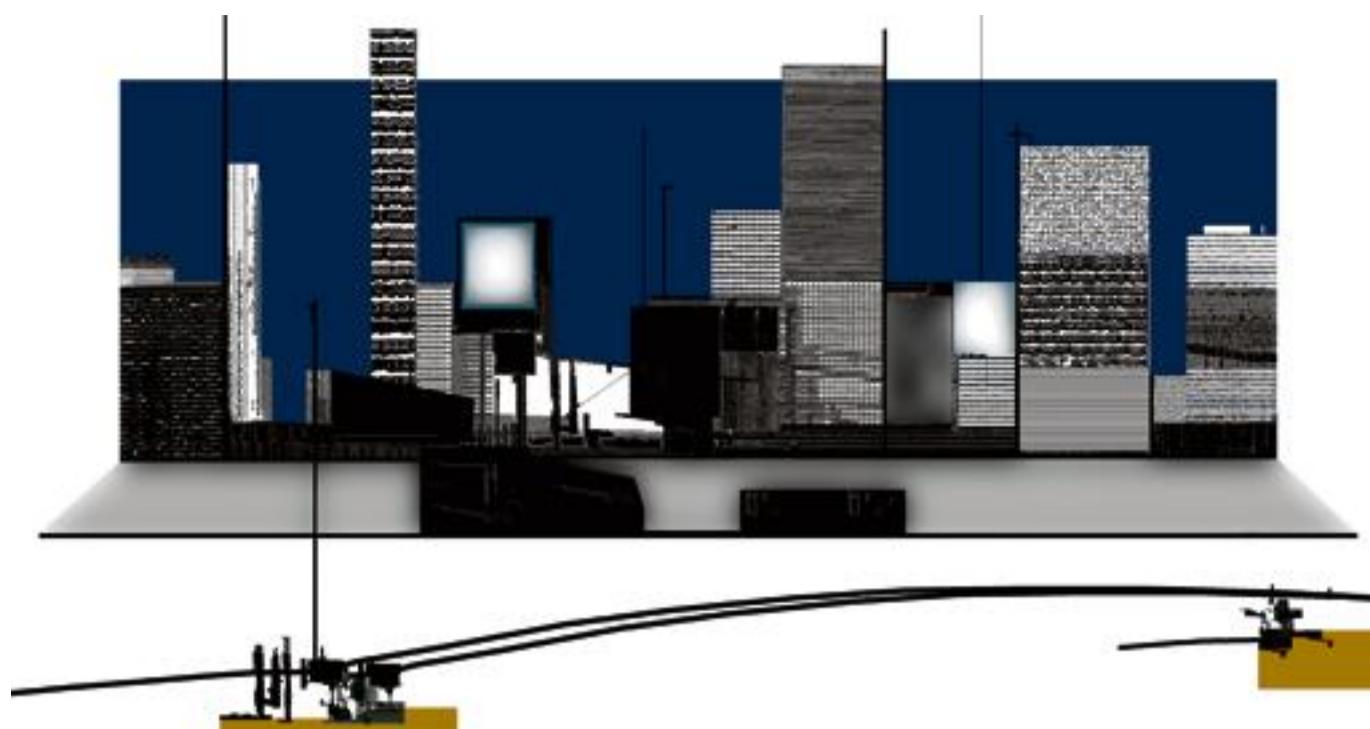
ment du temps où les musiciens jouaient pour de bon: Franck Steckar, Christophe Devillers, Bruno Grare, Philippe Brohet. Ils vont d'embouchures en triangles, de soubassophones (trois chansons) au sax baryton (huit mesures, mais quel phrasé, messeigneurs! Serge Chaloff, Ronnie Cuber...), avec toujours la modestie des musiciens. Ils font les cons, aussi. Elle, jouant son rôle (de femme?): «Excusez, j'ai pas eu le temps de ranger.»

Voilà ce qui permet à Juliette, «Julie ou bien Justine», d'être à ce point Juliette, chanteuse, auteure, interprète de récitatifs écrits au cordeau, scandés à la perfection, déroulés comme on parlerait, mais en musique. Brassens aussi, au début, on l'a pris pour un «pohète» qui faisait doum-doum à la guitare. Il n'aura fallu qu'une cinquantaine d'années pour entendre le mélodiste qu'il était, et cette science des harmonies. Juliette aligne des textes éblouissants de netteté, de drôlerie, de gravité, sans jamais céder sur l'exactitude de la musique.

Ça tient du cabaret, du petit cirque, du cinéma d'antan, de Fellini, Barbara et l'Art Ensemble of Chicago. Songez: ce soir, ils prendront la route ensemble, onze (musiciens, techniciens et Juliette) dans le bus majestueux. Dans la remorque (1,75 tonne), chaque jour que le bon dieu fait, il faudra ranger, démonter, remonter, embarquer le matos, soubassophone et baryton pour huit mesures dans l'esprit de Serge Chaloff. Le luxe. Ils iront à Poitiers, puis à Saint-Céré (Lot) et se reposeront après 70 récitals. Voilà ce qu'offre, de dénégations amusantes (*J'aime pas la chanson*), en revendications glorieuses (*Madame*), Madame Juliette: pianiste sachant chanter. ■

FRANCIS MARMANDE

En tournée le 17 janvier au Théâtre des Jacobins à Dinan (Côtes-d'Armor), les 18 et 19 janvier au Festival Poly Sons de Montbrison (Loire), etc.



« Disconnected » (2018), impression pigmentaire sur papier pur coton. CHAMPION MÉTADIER/ADAGP 2018

A Tours, Isabelle Champion Métadier fait sa révolution

Le Musée des beaux-arts expose des œuvres sur toile et papier de l'artiste, face à ses créations plus récentes conçues sur ordinateur

ARTS TOURS

Isabelle Champion Métadier est née à Tours en 1947. Depuis longtemps, ses ateliers sont à Paris et à New York. Elle a cependant décidé, en 2018, de donner au Musée des beaux-arts de Tours six peintures de la série des *Fragments*, de 1990, et cinq œuvres préparatoires sur papier, que le musée présente. Jusqu'ici, rien de singulier. Les collections publiques s'accroissent plus souvent grâce aux dons des artistes et des amateurs qu'aux achats que ces institutions ne sont plus guère en mesure de financer.

Ce qui est plus singulier, c'est le choix de l'artiste de ne pas s'en tenir aux *Fragments*, mais de les confronter à des œuvres plus récentes, certaines datant de quelques mois. Or, si les premières relèvent de la peinture – pastels et pigments à l'huile – sur toile, les secondes sont des impressions pigmentaires d'images conçues sur écran d'ordinateur avec un logiciel Photoshop.

Depuis une décennie, depuis qu'elle a sauté le pas, Champion Métadier est l'une de ces artistes qui posent cette question : qu'est-ce que les technologies numériques changent à la pratique artistique ? Son cas est d'autant plus intéressant que ce n'est pas celui d'une artiste à ses débuts, qui ferait naturellement usage de ces technologies parce qu'elles lui sont immédiatement familières, mais celui d'une artiste qui, ayant déjà réalisé une œuvre picturale considérable et scandée par de nettes évolutions, accomplit cette fois une révolution. Elle change d'instrument et cherche comment s'en servir pour créer des images. Difficulté supplémentaire : il n'existe pas de méthode qu'elle puisse suivre, de précédents sur lesquels réfléchir.

Un intense exercice visuel

Loin d'esquiver la confrontation, l'accrochage des deux genres de travaux l'exige, Champion Métadier plaçant systématiquement dans chaque salle des toiles et des impressions pigmentaires en vis-à-vis. Les unes et les autres sont de grand format, ce qui ne rend que plus intense l'exercice visuel. Dans un premier temps, ce sont les différences qui s'imposent à la perception. Les impressions sont sous verre, nécessité pratiquant

que, alors que les toiles ne sont pas, de sorte que leurs couleurs semblent se diffuser dans l'espace, d'autant plus fortement que ce sont des rouges, des oranges, un bleu céruleen.

Celles des impressions sont moins intenses, parfois opalescentes, ayant conservé la fluidité propre aux écrans. Elles en conservent partiellement une autre caractéristique : les écrans produisent leur lumière, qu'ils diffusent en avant d'eux, clarté blanche et froide qui se retrouve dans les impressions. À l'inverse, les toiles ne sont pas productrices de lumière. Elles reçoivent celle de l'espace dans lequel elles sont, ici les tubes de néon que l'artiste a fait disposer en rampes. Une autre différence sensible tient au degré de densité. Les formes peintes sont opaques, même celles qui ne sont qu'évoquées par un frottis. Les formes imprimées sont des trames et des ensembles de points et, si serrés soient-ils, l'œil perçoit qu'il y a du vide entre eux, que ce sont des constellations traversables et non des surfaces continues.

Peinture et numérique

Mais Champion Métadier ne s'en tient pas à l'expérimentation pour elle-même et à montrer seulement ce que peuvent peinture et numérique. Les *Fragments* sont des compositions de motifs végétaux, fruits, cypres, pins. Ce ne sont ni des paysages ni des natures mortes, mais des montages d'éléments visuels aux échelles et aux degrés de définition variables, agrandissements et détournages, formes réduites à un contour ou modelées par les couleurs. Une géométrie de triangles, trapèzes ou cercles structure ces constructions, qui réactualisent ce qui était le principe du cubisme au temps des papiers collés : multiplier et associer les modes de représentation et de suggestion des choses. La densité et l'éclat solaire des couleurs accentuent la présence charnelle de ces arbres et ces fruits, qui apparaissent comme des symboles de la nature.

Les œuvres numériques, série *Transit*, en 2016, et série *Disconnected*, en 2018, ne sont pas plus des paysages ou des natures mortes, mais il est aisé de reconnaître des éléments architecturaux ou mécaniques, plans ou élévations d'immeubles ou d'usines, schémas de réseaux de fils ou de fibres, fragments de moteurs et de machines. Photographiés par l'ar-

tiste, qui avoue une préférence pour les casses, les décharges et les friches industrielles, ils sont précipités dans son processus de création, découpés, inversés, décolorés, réajustés entre eux, inscrits dans des compositions les unes structurées par des orthogonales, les autres comme en lévitation dans un espace sans pesanteur. Des câbles flottent, les plans s'interpénètrent, la perspective s'approfondit ou s'aplatis. L'adéquation entre le processus numérique et le sujet est parfaite : avec les technologies d'aujourd'hui, Champion Métadier fabrique des diagrammes conformes à l'état actuel du monde, dominé par ces technologies elles-mêmes. Pour

faire éprouver physiquement la nature, la peinture était le mode le plus satisfaisant, ne serait-ce que parce que les pigments en étaient eux-mêmes issus, poudres minérales. Pour faire voir combien la réalité est désormais numérique et insaisissable, objets calculés et non plus choses tangibles, les images numériques et calculées sont logiquement les plus efficaces. ■

PHILIPPE DAGEN

Fragments/Transit/Disconnected.
Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, Tours (37).
Tél. : 02-47-05-68-73. Du mercredi au lundi, de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures.
Jusqu'au 25 février.

*MUSÉE DU QUAI BRANLY JACQUES CHIRAC



Le musée qui vous parle...

UNIVERSITÉ 2018 POPULAIRE 2019

4 CYCLES DE SEPTEMBRE 2018 À JUIN 2019
GRANDS TÉMOINS • LES GRANDES RÉVOLTES
L'HISTOIRE DES CATASTROPHES • L'INVENTION DU FUTUR
L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC EST CONÇUE ET ANIMÉE PAR CATHERINE CLÉMENT, PHILOSOPHE ET ROMANCIÈRE

Théâtre Claude Lévi-Strauss, accès libre dans la limite des places disponibles, sans réservation
Renseignements : 01 56 61 70 00 • contact@quaibranly.fr • www.quaibranly.fr • #UNIVPOP

Glyphosate, stupeur et tremblements

Un impitoyable reportage d'une équipe d'*«Envoyé spécial»* est consacré à l'herbicide de la firme Monsanto

FRANCE 2
JEUDI 17-21H00
MAGAZINE

La caméra est une sonde impitoyable. Dans un parc londonien, assis sur un banc face à un journaliste, un scientifique de grande renommée jure ses grands dieux que l'article qu'il a signé dans une revue savante, dédouanant le glyphosate des maux dont il est accusé, n'a pas été amendé par Monsanto. Le journaliste lui tend alors une liasse de documents. Le biologiste s'en saisit, se penche sur les feuillets où sont consignées toutes les interventions des cadres de la firme agrochimique sur son manuscrit : un masque de stupeur et de colère tombe sur le visage du chercheur.

Mis devant l'évidence, son regard change. Toute sa bonhomie s'en évapore ; le savant vocifère, demande qu'on coupe la caméra, menace le journaliste, se lève, s'en va. Cette scène frappante est l'une des plus fortes du reportage consacré aux procédures en cours aux Etats-Unis contre Monsanto, l'un des sujets de l'édition du

17 janvier du magazine « Envoyé spécial », tout entière consacrée au glyphosate – principe actif du Roundup, l'herbicide-phare de la firme agrochimique.

Lauréat du prix Albert-Londres en 2017 pour un portrait-enquête sans concession de Vincent Bolloré, Tristan Waleckx revient notamment sur les « Monsanto Papers », cet ensemble de documents internes de la firme américaine que *Le Monde* a commencé à dévoiler au printemps 2017. Les

manoëuvres de la société, désormais propriété de l'européen Bayer, y sont confirmées, témoignages et images à l'appui – dont un entretien exclusif avec le jardinier atteint d'un cancer Dewayne « Lee » Johnson, qui a gagné (en première instance) son procès contre la firme, fin 2018. C'est précisément la production, devant le jury populaire, des « Monsanto Papers », qui a joué un rôle déterminant dans la condamnation du géant agrochimique.

L'ensemble du magazine explore aussi d'autres aspects du dossier. Une quinzaine de citoyens ont ainsi été recrutés au hasard pour tester la présence de

Epannage de glyphosate dans un champ. ENVOYÉ SPÉCIAL - FTV

glyphosate dans leur urine, tout comme une sélection de personnalités – sportifs, médecins, acteurs, etc. La présence du glyphosate est généralisée, et si le test n'a bien sûr pas valeur d'évaluation du risque réel, au moins montre-t-il qu'il est à peu près impossible d'échapper au célèbre herbicide.

Promesse difficile à tenir

« Envoyé spécial » explore également d'autres questions liées à l'usage du glyphosate. Au centre de deux reportages, l'un en France, l'autre au Sri Lanka (le premier pays à avoir tenté de supprimer son utilisation) : la difficulté des agriculteurs à se passer de ce produit miracle, bon marché et

considéré comme l'herbicide le plus sûr disponible, au moins jusqu'à sa classification comme « cancérogène probable », en mars 2015, par le Centre international de recherche sur le cancer. Et, comme en écho à ce lien étroit entre l'agriculture intensive actuelle et la substance controversée, le magazine enquête également sur la valse-hésitation du pouvoir, en France, sur son interdiction promise.

Fin 2017, Emmanuel Macron promettait, dans un Tweet ambitieux, que le glyphosate serait interdit en France « dans trois ans au plus tard ». Cette affirmation présidentielle a déclenché une forte activité parlementaire, des

députés de la majorité s'empressant d'appeler à l'inscription, dans la loi Egali. Mais lorsque l'Elysée et le gouvernement eurent réalisé que la promesse serait difficile à tenir, il a fallu collectivement replier les gaules. Ne pas signer ses propres amendements, par exemple, ou déserter l'Hémicycle au bon moment... Véritablement hilarante, la chronique de ce rétropédalage collectif, narrée par les journalistes d'*«Envoyé spécial»*, n'est, hélas, pas à l'honneur des députés de la majorité. ■

STÉPHANE FOUCART

Glyphosate : comment s'en sortir, présenté par Elise Lucet (Fr., 2018, 110 min).

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

JEUDI 17 JANVIER

TF1
21.00 Profilage

Série. Avec Jean-Michel Martial, Philippe Bas, Raphaël Ferret (Fr., 2018).

23.05 Profilage

Série. Avec Odile Vuillemin, Jean-Michel Martial, Philippe Bas (Fr., 2015).

France 2

21.00 La Spéciale d'Envoyé
Glyphosate : comment s'en sortir ? Magazine présenté par Elise Lucet.

22.50 Complément d'enquête

L'Affaire Carlos Ghosn Magazine présenté par Jacques Cardoze.

France 3

21.00 Le Dernier Diamant

Film d'Eric Barbier. Avec Yvan Attal, Bérénice Bejo, Jean-François Stévenin (Fr.-Bel.-Lux., 2014, 110 min).

23.40 Notre-Dame-des-Landes, la reconquête

Documentaire de Thibaut Férière (Fr., 2018, 65 min).

Canal+

21.05 Escape at Dannemora

Série. Avec Benicio Del Toro, Patricia Arquette, Paul Dano, Bonnie Hunt (EU, 2018).

23.00 Kidding

Série. Avec Jim Carrey, Catherine Keener, Frank Langella (EU, 2018).

France 5

20.55 La Route de la soie

Documentaire de Steven R. Talley (N.-Z., 85 min).

22.25 C dans l'air

Magazine présenté par Caroline Roux.

Arte

20.55 Il Miracolo

Série. Avec Guido Caprino, Elena Lietti, Alba Rohrwacher (It.-Fr., 2018).

23.25 Peaky Blinders

Série. Avec Cillian Murphy, Paul Anderson, Helen McCrory (RU, 2015).

M6

21.00 The Bridge : le trésor de Patagonie

Jeu présenté par Stéphane Rotenberg.

23.45 Légion étrangère : un mois au cœur de l'enfer vert

Documentaire de Frédéric Cristea (Fr., 2016, 70 min).



Un vétéran du Vietnam dans les affres d'un crime

La troisième saison de « True Detective » se focalise sur une affaire qui hante un enquêteur tout au long de sa vie

OCS GO
À LA DEMANDE
SÉRIE

A près un magistral premier volet et un deuxième nettement moins inventif, le créateur de *True Detective*, Nic Pizzolatto, s'est relancé dans l'aventure qu'est la construction de son anthologie, soit une histoire nouvelle à chaque « saison ». Il y reprend notamment la structure tridimensionnelle du récit adoptée en saison 1 puisque l'on y retrouve un même personnage,

cette fois-ci, l'enquêteur de police Wayne Hays (l'impressionnant Mahershala Ali) à 35ans, 45ans puis 70ans.

Première ligne temporelle : novembre 1980, dans une petite ville endormie du sud des Etats-Unis, dans l'Arkansas. Le jeune Will Purcell et sa petite sœur Julie, partis pour une virée à vélo après l'école, sont portés disparus. Le

policier Wayne Hays, vétéran de la guerre du Vietnam, où il fut éclaireur, accompagné de l'officier Roland West, se lance dans l'enquête. Hays découvrira rapide-

ment le corps du jeune garçon dans une grotte, les mains jointes comme dans une prière et entouré de petites poupées faites main comme dans un rite vaudou. Puis, voici Hays en 1990, interrogé par la police sur l'enquête qu'il mena dix ans plus tôt après la disparition des deux enfants. Cette affaire a tant marqué Hays que sa femme, professeur et écrivain, est alors en train d'en faire un livre.

Saut dans le temps jusqu'en 2015 : cette même enquête est l'objet d'un documentaire de type « true crime », alors que l'an-

cien policier, victime d'un début de démence sénile, voit ses souvenirs lui échapper.

Personnages intrigants

Au vu des premiers épisodes, ce troisième volet de *True Detective* ne tombe pas dans les ornières de la saison 2, mais ne parvient pas pour autant à renouveler la magie de la première saison, qui sondait l'âme masculine de deux flics que tout opposait, et qui métamorphosait une série apparemment policière en un sombre et brillant conte philosophique. Il n'en reste

pas moins que nombre de personnages s'avèrent intrigants, que la mise en scène et le jeu des acteurs sont remarquables. Il y a fort à parier, surtout, que sous cette histoire policière se cache le portrait d'un soldat noir traumatisé par la guerre, sujet à la défiance et au racisme alors même qu'il défendait les valeurs de son pays. ■

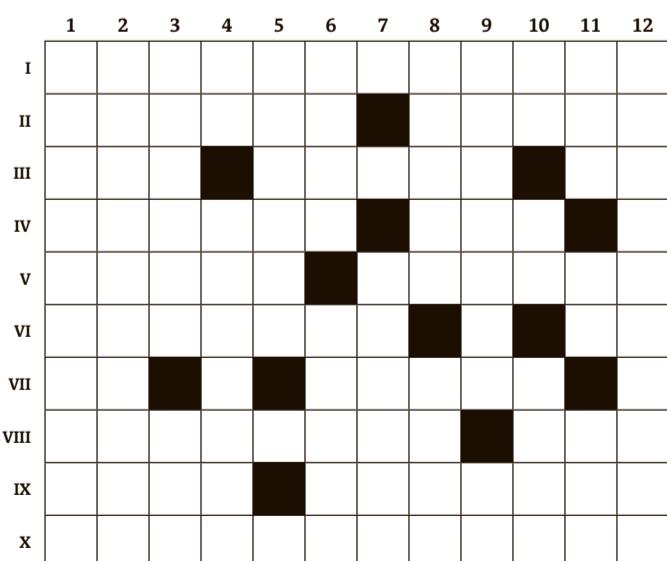
MARTINE DELAHAYE

True Detective, saison 3, série créée par Nic Pizzolatto. Avec Mahershala Ali, Stephen Dorff (Etats-Unis, 8 x 60 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 19 - 014

PAR PHILIPPE DUPUIS



HORizontalement

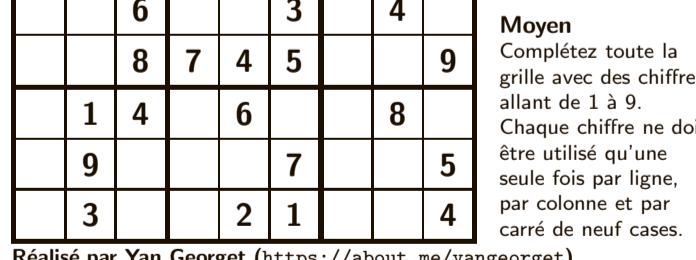
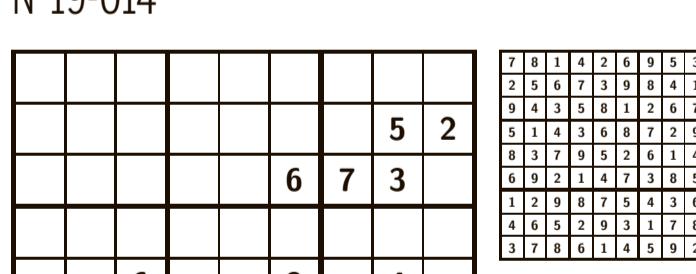
I. Juteux, et même un peu plus. **II.** Slalome sur les trottoirs entre stationnements, patinettes et crottes de chiens. Assure la sustentation dans les airs. **III.** Evite une chute royale. Rapproches en désordre. Bout de nageoire. **IV.** Casqué et vénérable en montagne. Cogne fort. **V.** Samouraï en errance. A bâti son œuvre point par point. **VI.** Ne dure jamais bien longtemps. En main. **VII.** Droit pour tracer. Victime des gaz de combat. **VIII.** Prendra ses distances. Prend le Nippion par la taille. **IX.** Lasser à la longue. On y rangeait les papiers avant que bébé s'en empare. **X.** Nécessaire après accident. **VERTICalement** **1.** S'est musclé à l'université. **2.** Vit en communauté dans le monde protestant. **3.** Même les faux touchent pour leur présence. Proposé par le banquier. **4.** Note. Fils de Berthe et petit fils de Charlemagne **5.** Prit le dessus. **6.** Point de rencontre de Diane et d'Henri Bourré et renversé. **7.** Mesurât les essences. **8.** Lâché par ses proches. Versa son dû. **9.** Paraphé à plusieurs mains. Assure la liaison. **10.** Sans la part de Bercy. Préposition. Passé au four. **11.** Ses lectures passionnaient Elisabeth. Cours du Nord. Tordu et défaît. **12.** Son il est étendue mais pas au large.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 19 - 013

HORizontalement **I.** Chausse-trape. **II.** Récréation. **III.** Ester. Arcade. **IV.** Pie. Toper. An. **V.** Item. Héroïne. **VI.** Na. OGM. Aïs. **VII.** Et. Er. Si. Ove. **VIII.** Tille. Etalon. **IX.** Touladi. Rait. **X.** Enseignantes. **VERTICalement** **1.** Crépinette. **2.** Hésitation. **3.** Actée. Lus. **4.** Ure. Moelle. **5.** Sert. Gréai. **6.** Sa. Ohm. DG. **7.** Etape. Sein. **8.** Tirerait. **9.** Rocroi. ARN. **10.** Ana. Isolat. **11.** Dan. Voie. **12.** Événements.

SUDOKU

N°19-014



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



EN VENTE
CHEZ VOTRE
MARCHAND
DE JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.

Capital social : 124.610.348,70 €.

Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, Service 0,30 €/min + prix appel ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpaper@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399,00 €.

Courrier des lecteurs blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ;

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediator@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr/ ; Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ; Emploi : www.talents.fr/ ; Immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

Documentation : <http://archives.lemonde.fr>

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037



Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier

PRINTED IN FRANCE

80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

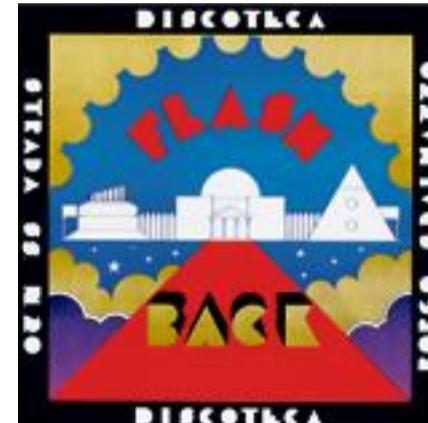
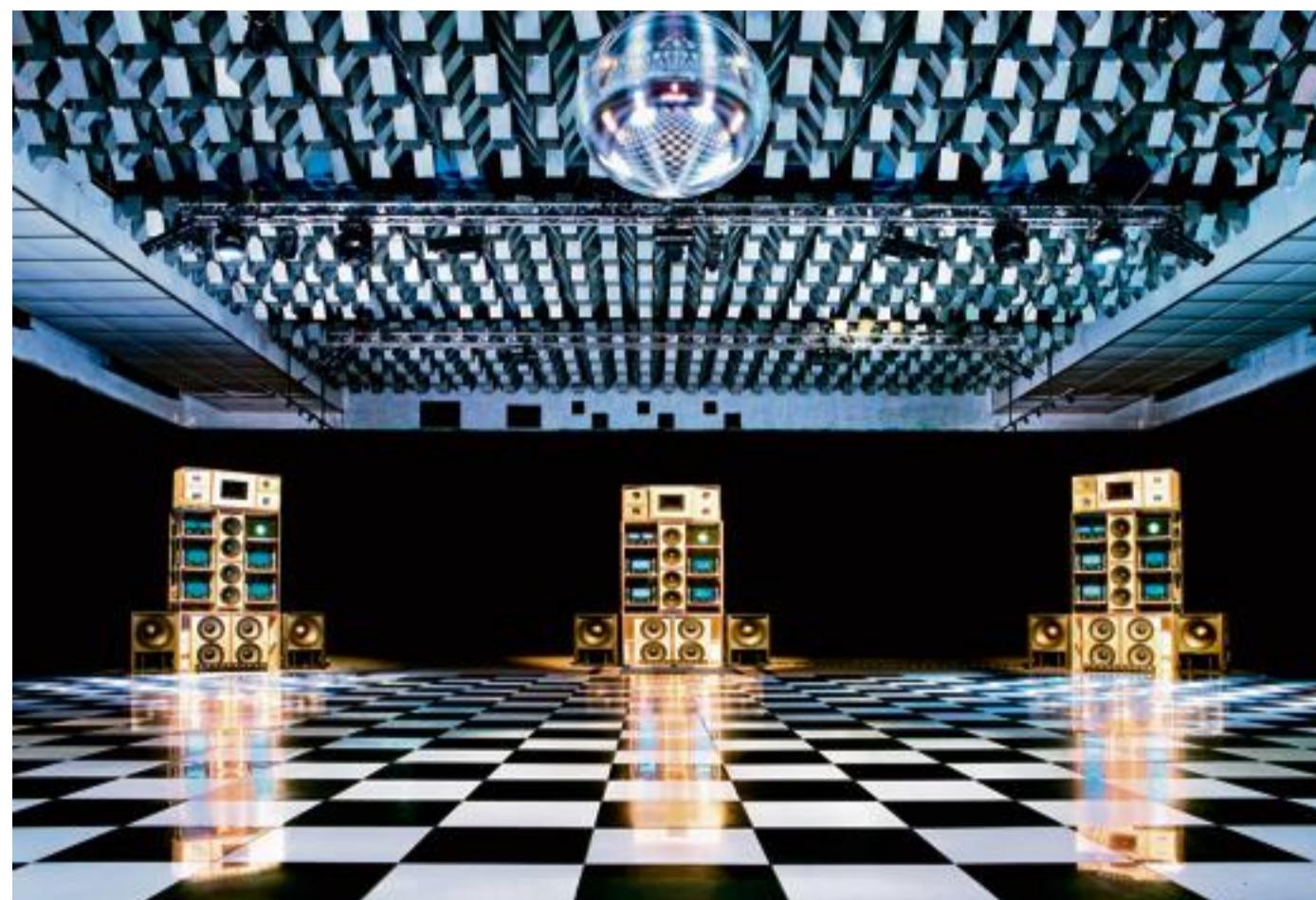
L'Imprimerie, 79 rue de Roissy,

93290 Tremblay-en-France

Toulouse (Occitanie Imprimerie)

Montpellier (« Midi Libre »)

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.



A gauche : Despacio Soundsystem au New Century Hall, à Manchester, en 2013. Ci-contre : affiche de Gianni Arnaldo (Studio 65) pour le Flash Back, à Borgo San Dalmazzo, en Italie (1972). Ci-dessous : au Musée du design de Bruxelles.
ROD LEWIS, COLLECTION GIANNI ARNALDO, VINCENT EVERARTS

DESIGN

BRUXELLES - envoyée spéciale

Le design des boîtes de nuit. Le sujet peut faire sourire a priori, car viennent aussitôt en tête dorures baroques, moquettes criardes, mobilier «bling» et autres exagérations décoratives. Pourtant, les deux musées à l'origine de cette exposition inédite sont plutôt calés en la matière : le Vitra Design Museum, en Allemagne, et ADAM, le Musée du design à Bruxelles.

C'est un travail de fourmi que leurs curateurs ont mené et qu'ils exposent dans le nord de la capitale belge, au pied de l'Atomium. «Nous sommes les premiers à mener de véritables fouilles sur cette matière dont il reste peu de traces. Le design des discothèques fait partie de notre culture contemporaine, mais ce sont des histoires privées, tout a été épargné, il n'y a pas de collections. On a parfois retrouvé chez un ancien DJ un flyer de l'époque ou une chaise... Les anciens propriétaires de club n'ont pas conservé grand-chose, et on y prenait peu de photos», raconte Katarina Serulus, l'une des trois cocurateurs de l'exposition «Night Fever» et historienne du design.

Dès lors, comment documenter ce monde érigé sans règles et souvent sans mémoire? Grâce à des extraits de films, à des photos de fêtes, des affiches et un peu de mobilier, l'exposition réussit à retracer un voyage dans ces temples du glamour, de la contre-culture et des nuits sans fin.

LA NUIT AU MUSÉE

Derrière les discothèques mythiques de Rome ou de Manchester se cachent souvent de grands architectes et designers. L'exposition bruxelloise «Night Fever» met à l'honneur ces terrains d'expérimentation avant-gardiste, jusqu'en mai

S'il n'a jamais été un sujet d'étude pour historiens et spécialistes du design, le thème a peu à peu émergé. En 2014, l'architecte néerlandais Rem Koolhaas, alors curateur de la Biennale d'architecture de Venise, programme trois installations ayant trait à l'architecture des night-clubs. En 2017, la Villa Noailles, à Hyères, consacre à ces interactions entre design et discothèque une exposition intitulée «La Boîte de nuit». Cette fois-ci, «Night Fever» démontre que, derrière les discothèques mythiques des années 1960 à nos jours, se cachent surtout de grands architectes et designers.

Années 1960, la discothèque est devenue un nouveau type d'espace et de construction pour les architectes et les designers. Le critique d'art français Pierre Restany a appelé ce phénomène "l'architecture yéyé", en référence, particulièrement, à ces discothèques italiennes», explique Katarina Serulus.

L'Haçienda de New Order
Plusieurs studios italiens issus du mouvement du «design radical» – né en opposition au «good design» et à la société de consommation – ont ainsi été inspirés par la culture pop émanant des boîtes de nuit. «Ils ne voulaient pas construire pour le monde industriel, mais ce que l'on sait moins, c'est qu'ils ont réalisé l'architecture de plusieurs clubs célèbres comme le Piper à Rome», selon Katarina Serulus. L'exposition s'attarde ainsi sur la réalisation du collectif Gruppo 9999 qui avait imaginé pour le Space Electronic, à Florence, en 1969, un décor fait de tambours de lave-linge, de réfrigérateurs de récupération, ainsi que d'un parachute suspendu au plafond.

Ampoules bleues et plafonniers roses psyché, on pénètre dans l'exposition par une entrée de boîte de nuit, reproduite à l'identique. Nous sommes en Italie, dans les années 1960, et c'est là que l'histoire démarre. «Avec la diffusion de la musique pop et rock, et l'apparition d'une culture distincte parmi les jeunes dans les

années 1960, la discothèque est devenue un nouveau type d'espace et de construction pour les architectes et les designers. Le critique d'art français Pierre Restany a appelé ce phénomène "l'architecture yéyé", en référence, particulièrement, à ces discothèques italiennes», explique Katarina Serulus.

À FLORENCE, EN 1969, LE COLLECTIF GRUPPO 9999 AVAIT IMAGINÉ POUR LE SPACE ELECTRONIC UN DÉCOR FAIT DE TAMBOURS DE LAVE-LINGE, DE RÉFRIGÉRATEURS DE RÉCUPÉRATION,AINSIX QUE D'UN PARACHUTE SUSPENDU AU PLAFOND

générateurs de récupération, ainsi que d'un parachute suspendu au plafond. «Ces designers et architectes ont vu dans ces espaces nocturnes la possibilité de faire naître des lieux avant-gardistes, éphémères et empreints de liberté créative», ajoute Katarina Serulus.

En 1982, à Manchester, la nuit anglaise bat son plein et c'est là que le designer Ben Kelly imagine un intérieur révolutionnaire pour le mythique club The Haçienda fondé par le label Factory Records et le groupe de rock New Order.

Créé dans un ancien entrepôt de la cité ouvrière anglaise, ce décor postmoderne et postindustriel marque les esprits : une peinture d'un bleu-gris glacé sur les murs et le sol, des bandes de signalisation noir et jaune ultravoyantes et des bornes en blanc et noir. Ben Kelly transpose ainsi en trois dimensions l'esthétique du designer graphique Peter Saville, imaginée pour les artistes de Factory Records. Au milieu des années 1980, The Haçienda devient l'épicentre de la culture rave britannique et du genre musical acid house, mais aussi un foyer de consommation d'ecstasy qui précipitera sa fermeture, en 1997.

L'exposition s'intéresse aussi à des projets plus récents. En 2015, l'Office for Metropolitan Architecture (OMA), la société de Rem Koolhaas, est approchée par la discothèque londonienne Ministry of Sound, dans le cadre d'un concours visant à concevoir un nouveau lieu pour une discothèque version XXI^e siècle. «Le stu-

dio de recherche d'OMA avait observé une fermeture généralisée des clubs, depuis les années 1990, à Londres et ailleurs, et a attribué cette tendance à la montée des réseaux sociaux et des technologies numériques semblant porter atteinte aux rassemblements physiques qui définissent les clubs», explique Katarina Serulus. En réaction, les architectes ont proposé un volume «métamorphe» à usage mixte, conçu grâce à des murs qui s'élèvent mécaniquement : le Ministry of Sound II, ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, combinait des espaces de travail partagés, une station de radio, un spa et, bien sûr, un night-club. Le projet lauréat n'a finalement pas vu le jour, mais l'exposition belge en présente la maquette.

Architecture, design, musique, mode et graphisme s'entremêlent ainsi tout au long de «Night Fever». «A partir de mars, l'exposition va encore s'enrichir avec une nouvelle partie dédiée au graphisme de la nuit en Belgique», annonce Arnaud Bozzini, directeur de l'ADAM. Le musée présentera ainsi des flyers, affiches et posters des années 1970 jusqu'au début 2000. Face à Berlin, Londres ou Ibiza, Bruxelles n'a pas à rougir, car la capitale belge a, elle aussi, abrité de nombreux lieux nocturnes. ■

ANNE-LISE CARLO
Night Fever - Designing Club Culture 1960-Today, jusqu'au 5 mai à l'ADAM Musée du design de Bruxelles. Adamuseum.be

Esquisses, prototypes... les designers jouent la transparence

Montrer le processus créatif, notamment sur les réseaux sociaux, est devenu un nouvel outil de communication

LONDRES

Plus de 10 000 LED jonchent les tables et le sol de l'atelier de Tom Dixon. Dans l'ancien entrepôt de charbon, à proximité de la gare de Saint-Pancras, qui lui sert de QG (bureaux, boutique, restaurant...), le designer londonien peaufine avec son équipe de nouveaux prototypes de lampes. Elles ne seront dévoilées qu'en 2020 et, pourtant, les plus curieux ont déjà pu les approcher. Car, loin de cacher ces modèles avant leur sortie officielle, il expose volontiers aux visiteurs l'état de ses recherches dans cet atelier ouvert au public.

Des frères Bouroullec – à travers leur compte Instagram – à Benjamin Hubert – qui a conçu une exposition reflétant son travail sur la chaise Pair –, les designers ne reculent plus à montrer les coulisses de leurs créations, même avant leur sortie. Au contraire! Oscar Lhermitte est l'un d'entre eux : «Je ne fais breveté aucune de mes inventions, car c'est cher, compliqué... Bref, un vrai frein à l'innovation. La meilleure protection contre la contrefaçon, c'est d'être le premier à lancer son produit sur le marché. Et puis, les contrefacteurs copient généralement les icônes du design, pas les gens comme moi», explique celui

qui a connu le succès avec le marque-page Albatros et la lampe Moon, deux projets issus de la plate-forme de financement collaboratif Kickstarter.

Cette transparence du processus créatif est intrinsèquement liée à l'essence de la discipline. «Le design, c'est un résultat, pas une œuvre. Plus que l'objet fini, nous aimons dévoiler les esquisses, les prototypes et, plus généralement, l'énorme masse de travail que nous produisons. Nous nourrissons une incroyable frustration à ne montrer que le résultat. Chaque fois que je visite une exposition de design montrée comme de l'art contemporain, j'ai envie de hurler. Cela n'a aucun sens puisque, alors, la contrainte industrielle, qui fait l'essence de notre travail, est évacuée», s'emporte le designer Marc Sicard.

Corriger le tir
Rapidement, les réseaux sociaux, et plus particulièrement Instagram, se sont révélés être des outils idéaux pour dévoiler cette genèse. Ils obligent à montrer des photos léchées de produits, mais permettent aussi de suivre l'évolution d'un projet jusqu'à l'objet fini.

«Montrer l'envers du décor est une nouvelle façon de se faire connaître, c'est le marketing vu par la

génération Instagram», plaide Tom Dixon. Oscar Lhermitte qui a développé Kickside, une plateforme qui aide les designers à lancer leur projet sur Kickstarter, invite les professionnels à anticiper. «Gros plans, texture, prototypes, atelier, outils... Je leur préconise de démarrer le teasing sur Instagram six mois avant le lancement de la campagne de financement.» Une façon d'attirer l'attention et de tester les réactions en temps réel, pour corriger le tir avant de produire l'objet définitif, comme le fait Tom Dixon en version «physique» dans son atelier où chacun peut discuter avec les designers.

Mais ce nouvel usage – que l'on retrouve dans d'autres domaines, comme la gastronomie – trouve aussi ses racines dans la crise économique et sociétale de 2008. «C'est à ce moment-là que les consciences se sont réveillées, que l'on a voulu donner du sens à sa façon de consommer», explique Oscar Lhermitte. Désormais, on n'achète plus un simple objet fini mais un savoir-faire, une histoire. Ce qui n'exclut pas de préserver parfois un effet de surprise. «Si je montre de plus en plus mon processus, je me réserve aussi le droit de faire des coups. Certains objets le méritent.» ■

MARIE GODFRAIN

Grand débat national, les pièges de l'improvisation

Malgré une volonté de cadrer la consultation, si les Français se mobilisent en masse, font des propositions élaborées, bousculent l'agenda gouvernemental, l'exécutif aura sans doute du mal à nier les attentes, estiment les politistes Alice Mazeaud et Guillaume Gourges

Par ALICE MAZEAUD
et GUILLAUME GOURGES

Depuis quelques semaines, le président de la République et le gouvernement tentent de sortir de la crise des « gilets jaunes » en organisant une vaste consultation populaire. Si ce grand débat national est inédit en raison de son caractère généraliste et de l'étendue des thèmes qui pourraient y être abordés, il s'inscrit en réalité dans la continuité des stratégies gouvernementales déployées depuis les années 1960 par les gouvernements successifs pour tenter de canaliser la contestation par une sorte d'« appel à la base ».

La tactique est rodée et se résume en quatre temps : faire de la participation au débat organisé par le gouvernement la seule modalité légitime d'expression publique et politique, permettre l'expression la plus large possible, et pas seulement celle des groupes mobilisés, pour démontrer que ces derniers sont minoritaires, flétrir au maximum les propositions émanant du débat en cadrant les thèmes éligibles, annoncer une vague de réformes en affirmant qu'elle s'appuie sur un travail d'« écoute sélective » des propositions citoyennes. Ici, les non-dits comptent autant que la procédure elle-même : ceux qui s'opposent à ce débat sont des agitateurs voire des adversaires de la démocratie ; ceux qui subissent et contestent les mobilisations n'ont, à ce stade, pas pu s'exprimer ; la

démocratie représentative continuera de primer (en l'occurrence, pilotage par le président de la République et deux ministres, appel aux maires comme médiateurs, des pistes de réforme institutionnelle limitée au vote « blanc » et « obligatoire »).

Cette tactique n'abuse pourtant personne. Compte tenu de l'expérience acquise en matière d'organisation et de garantie du débat public en France, la précipitation et l'amateurisme du gouvernement, son empressement à poser les limites d'un débat avant même d'en préciser les modalités ne laissent aucun doute sur sa volonté de ne prendre aucune forme de risque. En effet, à la lecture de la « lettre aux Français », il n'a échappé à personne que le débat est déjà cadré. En dépit des mises en garde de l'opposition ou de la Commission nationale du débat public (CNDP) sur le danger d'établir des lignes rouges tout en prétendant ouvrir le débat, Emmanuel Macron a cru bon de rappeler aux Français (et surtout à ses électeurs) qu'il n'était pas question de remettre en cause les réformes engagées.

CRAINTE DE PERDRE LA MAIN

Sur ce point, la position gouvernementale illustre à quel point les élus et les hauts fonctionnaires craignent par-dessus tout de perdre la main sur l'agenda avec des procédures participatives telles que le référendum d'initiative citoyenne (RIC), pourtant en bonne place parmi les revendications. La démocratie ne saurait selon eux conduire à bousculer l'agenda et le bon ordonnement des priorités. Et de ce point de vue, brandir les « risques » supposés encourus par les droits fondamentaux en cas d'ouverture d'un référendum d'initiative citoyenne masque mal la crainte de voir surtout remis en cause l'agenda néolibéral des réformes dont la « lettre aux Français » a rappelé les fondamentaux.

A force de vouloir tout contrôler, l'exécutif aura donc choisi de se passer de l'expérience, pourtant bel et bien disponible, des acteurs qui « professionnalisent » les dispositifs de participation citoyenne depuis une vingtaine d'années. Et pour cause : avant de se retirer suite à la polémique sur le salaire de sa présidente, la CNDP rappelle dans son rapport, finalement publié le 14 janvier, que la réussite de ce débat n'est pas tant une question d'ingénierie – les outils de débat existent, la CNDP a d'ailleurs conçu en temps record l'architecture d'ensemble de ce grand débat national – que de transparence décisionnelle.

La CNDP insiste ainsi à plusieurs reprises sur l'enjeu majeur de la synthèse et du suivi des propositions par une autorité indépendante, rappelant « LA RÉUSSITE DE CE DÉBAT N'EST PAS TANT UNE QUESTION D'INGÉNIERIE QUE DE TRANSPARENCE DÉCISIONNELLE »



ni plus ni moins les principes de la charte de la participation du public dont l'Etat est pourtant signataire. Mais à la veille de l'ouverture du débat, on ignore toujours selon quelles règles seront traitées les propositions et surtout quelle en sera l'issue décisionnelle : tout au plus sait-on que des assemblées citoyennes régionales seront chargées de la trier avant de la transmettre au président de la République et au premier ministre qui feront des annonces avant fin avril. Les acrobaties de dernière minute consistant à nommer des « garants », dont la légitimité ne pourra être que contestée, en lieu et place des instances légales et expérimentées ne seront pas de nature à rassurer les participants sur la neutralité du débat.

PARTICIPER MALGRÉ TOUT

Au-delà de cette instrumentalisation prévisible, il faut également souligner le piège que finit par représenter ce type de débat pour tous ceux qui s'interrogent légitimement sur l'opportunité de participer. Le boycott arrange à coup sûr le gouvernement : quelles que puissent être les raisons avancées, ceux qui ne participeront pas se verront reprocher de refuser le débat. Il y a également fort à parier que tout le monde ne boycottera pas. Or, ce type de débat, du

fait même de son ampleur, sera évidemment scruté, du nombre de participants à la nature des propositions, et présenté comme un « état » des rapports de force politiques et sociaux. Les soutiens du parti présidentiel ne manqueront pas de se mobiliser pour venir soutenir les propositions gouvernementales et les parer ainsi de l'onction populaire. Et qu'adviendra-t-il si des groupes tels que la Manif pour tous investissent les bancs du débat, comme ils l'ont fait lors de l'expérience du droit de pétition mis en place par le Conseil économique, social et environnemental ? Dès lors, quelle autre option que participer malgré tout ? Quelle autre option que submerger le grand débat national de propositions dont le gouvernement devra justifier la mise à l'écart ?

Car si la tactique gouvernementale est rodée, on sait aussi que le débat n'est jamais totalement contrôlable. Et cela d'autant plus que, quoi qu'en disent leurs détracteurs, des « gilets jaunes » ont fait la preuve de leur capacité à débattre, à produire des propositions élaborées, en s'organisant collectivement à partir des ronds-points. Cette action collective a pu constituer un moment de politisation accélérée pour certains qui jusqu'à présent se tenaient à l'écart de l'espace public. On peut ainsi faire le pari de la démocratie et penser que le piège se refermera sur son initiateur. En effet, si les Français se mobilisent en masse, font remonter des propositions élaborées, et bousculent l'agenda gouvernemental, l'exécutif aura sans doute du mal à nier les attentes qui s'y expriment.

On peut bien sûr ne pas être d'accord avec toutes les revendications des « gilets jaunes ». On peut aussi ne pas être d'accord avec toutes les réformes gouvernementales. Mais la démocratie consiste précisément à organiser l'expression de ces désaccords, sans chercher à les contourner de manière quelque peu grossière. Lorsqu'un appel à « plus de démocratie » émerge, lui répondre, dans l'improvisation, en concédant le plus petit espace de débat possible peut s'avérer désastreux. C'est dans une démocratisation assumée et radicale de nos institutions que se trouve en grande partie la solution de cette crise. ■

J
Alice Mazeaud est politiste à l'université de La Rochelle
Guillaume Gourges est politiste à l'université Lyon-I

« Donnez-nous la parole » disaient les Français

En lançant un grand débat national, le président répond d'une manière politiquement inédite à un mouvement social lui-même inédit, estime le politologue Gilles Finchelstein

Par GILLES FINCHELSTEIN

Ce débat constitue une ardente nécessité tant, depuis des semaines, le conflit semble enkysté et le dialogue enlisé – pis, tant deux mondes se font face dont le seul point commun réside dans l'incapacité à seulement établir une relation et une communication avec l'autre. De ce point de vue, le grand débat représente une chance pour notre pays dans la situation délicate qu'il traverse – la chance d'ouvrir doublement une nouvelle phase.

Une nouvelle phase dans le mouvement des « gilets jaunes » d'une part.

Dans un conflit traditionnel, la phase de mobilisation est souvent le préalable à la phase de négociation. Dans ce conflit atypique, la phase de mobilisation n'a été le préalable à rien, elle donne un sentiment de répétition, voire de ritualisation. Ce faisant, le grand débat national peut remplir la fonction symbolique de la négociation dans un conflit traditionnel : elle institue une phase d'entre-deux, un passage d'un état à un autre.

Le grand débat peut d'autre part ouvrir une nouvelle phase dans le quinquennat. L'enjeu, c'est de rééquilibrer à la fois la méthode – dans un sens plus démocratique – et l'orientation – dans un sens plus social. Voilà pourquoi la

Fondation Jean-Jaurès est déterminée à s'engager dans ce débat et à y porter ses propositions.

Certains vont refuser, parce que, par calcul, ils espèrent prospérer sur des braises qu'il convient seulement d'attiser. Ceux qui vont s'y engager vont accepter un saut dans l'inconnu. C'est vrai pour le président de la République tant il lui est interdit de ne tenir aucun compte des conclusions du débat qu'il a lui-même lancé. C'est vrai pour les citoyens qui, dans ce climat de défiance, redoutent la diversion et l'instrumentalisation. Il faut donc accepter le risque et tenter de transformer ce débat en opportunité.

Chacun voit les critiques que peut soulever, légitimement, la lettre d'Emmanuel Macron comme la méthode retenue. Les délais sont contraints. L'organisation est chaotique. Le questionnement est trop large sur certaines questions – comme l'immigra-

tion –, trop serré sur d'autres – comme l'ISF – et trop technique sur à peu près tout. Mais, ce débat sera ce que les Français en feront et le président de la République lui-même le reconnaît en les invitant à se saisir aussi « de n'importe quel sujet concret » qui pourrait améliorer « l'existence au quotidien ».

TRANSFORMER LA COLÈRE
Chacun voit aussi les interrogations qui peuvent naître, naturellement, de ce qu'il n'y a pas dans la lettre d'Emmanuel Macron – c'est-à-dire la manière dont le pouvoir compte prendre en compte les conclusions de ce débat. Va-t-il y associer, enfin, les organisations syndicales et les collectivités locales dans la mise en œuvre d'un nouveau pacte social et territorial ? Va-t-il consulter par référendum les citoyens, notamment sur l'évolution de notre système politique et institutionnel ? Si l'on peut comprendre que le président de la République ne dé-

voile pas à ce stade ses intentions, il s'agit évidemment de questions déterminantes pour les citoyens qui veulent s'engager dans ce débat.

Reste, enfin, une dernière conviction. Les « gilets jaunes » n'ont pas seulement occupé les ronds-points, ils les ont habitées ; ils n'espéraient pas seulement une taxe en moins ou une aide en plus, mais une reconnaissance et un projet. Or, en fixant pour ambition de « transformer la colère en solutions », Emmanuel Macron donne l'impression de rechercher une improbable alchimie technocratique. Nous n'avons pas seulement besoin de mesures techniques mais aussi d'un projet collectif – vraiment collectif. C'est aussi l'enjeu de ce grand débat. ■

J
Gilles Finchelstein est directeur général de la Fondation Jean-Jaurès

Qui veut la mort de la Commission nationale du débat public?

Porté par Benjamin Griveaux, l'appel à la démission de Chantal Jouanno de la présidence de la CNDP révèle, selon un collectif d'universitaires, la volonté du gouvernement de mettre au pas une autorité indépendante

Collectif

Le porte-parole du gouvernement a enjoint le 10 janvier à Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), de démissionner de cette autorité administrative indépendante. Il y a derrière cette injonction, une stratégie bien orchestrée visant à se débarrasser de la CNDP pour organiser un grand débat national à la main de l'Elysée.

Les autorités administratives indépendantes sont des institutions de régulation et de contrôle. C'est pourquoi elles ne sont pas placées sous l'autorité du gouvernement ; c'est même la condition de leur indépendance. C'est, par exemple, le cas de l'Autorité de sûreté qui contrôle la sûreté des centrales nucléaires (ASN), ou du Défenseur des droits, qui défend les citoyens face aux administrations. Imaginerait-on un ministre appeler à la démission de Jacques Toubon suite à ses récentes déclarations contre la politique du gouvernement sur les migrants ?

La CNDP n'est donc pas un simple opérateur de débats au service des gouvernements. Sa mission principale est de défendre un droit fragile, émanant de conventions internationales et maintenant inscrit dans la Constitution, par la Charte de l'environnement : le droit des personnes à être informées et à participer aux décisions impactant leur environnement (constructions d'infrastructures de transport, de stades, de barrages, de parcs éoliens, etc.). Elle garantit une réelle participation du public grâce au respect des règles de conduite des débats (ouverture, transparence, égalité, argumentation) élaborées au cours de la centaine de débats qu'elle a conduits depuis 2002.

L'implication dans le pilotage du grand débat ne pouvait d'ailleurs constituer qu'une exception au regard des textes qui régissent la CNDP, et non sa « principale mission », car cette mission ne fait pas partie de ses prérogatives fixées par le code de l'environnement.

UNE « AFFAIRE » TOMBÉE À PIC

Si la CNDP avait accepté un rôle, maintenant achevé, de conseil dans la préparation du grand débat (dont le rapport a été publié mardi 15 janvier), il semble bien que l'Elysée n'ait pas voulu se plier à l'ensemble des garanties procédurales et des exigences de prise en compte des résultats qui sont la condition d'un débat transparent et impartial. L'Elysée a donc refusé de la saisir officiellement de l'organisation et de la restitution de ce grand débat.

L'« affaire » du salaire de la présidente de la CNDP est alors tombée à pic pour se débarrasser d'une institution rétive à se faire instrumentaliser par le pouvoir et dont les exigences démocratiques risquaient de compliquer les ambitions élyséennes. Car, nommée en mars 2018 à la tête de la CNDP sans que personne se soucie alors du salaire afférent, Chantal Jouanno n'a bénéficié d'aucune mesure personnelle mais a hérité des conditions de rémunération de ses prédécesseurs, tous anciens préfets de région en fin de carrière, conditions semblant devenir indécentes lorsqu'elles bénéficient à une femme indépendante.

Alors qu'aucune lettre du gouvernement ne lui avait confié officiellement le pilotage du grand débat, Chantal Jouanno a dû se résoudre à renoncer

DEPUIS QUE LA COMMISSION EXISTE, ELLE A SUBI DE NOMBREUSES ATTAQUES VISANT À RÉDUIRE SON RÔLE ET SON INDÉPENDANCE

par avance à cette mission. « Ce niveau de salaire est sur la table et ne crée pas les conditions de séénité nécessaires à ce débat », précisait-elle le 9 janvier au matin. Mais, le soir même, le premier ministre indiquait regretter sa « démission », glissement terminologique orchestrant la pression qui s'accroît depuis pour sa démission de la présidence de la CNDP. C'est donc bien la CNDP dans son ensemble, son indépendance et la culture du débat créée par sa pratique depuis vingt ans qui sont visées.

Depuis que la commission existe, elle a subi de nombreuses attaques visant à réduire son rôle et son indépendance, car elle est vécue comme une contrainte par tous ceux qui pensent que les décisions doivent être imposées par le haut, sans consultation. Les appels à la démission de la présidente d'une autorité indépendante y ajoutent une grave atteinte au fonctionnement démocratique de nos institutions. Alors qu'il faudrait au contraire écouter davantage la CNDP !

Par exemple, au terme du débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, en juin 2018, elle avait en vain alerté le gouvernement sur le risque de « jacquerie fiscale »... Mais, celles et ceux qui dénigrent la culture du débat public qu'incarne la CNDP seraient bien avisés de prendre en compte son expérience pour éviter l'amateurisme dont a fait preuve le Conseil économique, social et environnemental (CESE) en mettant en place mi-décembre, dans une logique de concurrence avec la CNDP précisément, sa consultation en ligne ; ou l'instrumentalisation dont a témoigné la consultation sur la réforme des retraites conduite cet automne par Jean-Paul Delevoye, tellement cadree par le « respect des fondamentaux » de la réforme préparée par le gouvernement que la CNDP avait justement refusé de la garantir. Faute de quoi, il sera difficile de transformer « les colères en solutions » comme le souhaite le président de la République dans sa « lettre aux Français »... ■

J Loïc Blondiaux, professeur de science politique à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne ; Dominique Bourg, professeur de philosophie à l'université de Lausanne ; Marie-Anne Cohenet, professeure de droit public à l'Ecole de droit de la Sorbonne, université Paris-I ; Jean-Michel Fourniau, directeur de recherche à l'Ifsttar et président du groupement d'intérêt scientifique du CNRS Démocratie et participation ; Bastien François, professeur de science politique à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne

La responsabilité de l'Allemagne pour une Europe souveraine

Dans une tribune au « Monde », Olaf Scholz, le vice-chancelier allemand, appelle son pays à plus de générosité et à œuvrer pour trouver des compromis au sein de l'UE. Selon lui, les intérêts allemands et européens sont mêlés

Par OLAF SCHOLZ

P our l'Union européenne (UE), cette nouvelle année sera une année-clé pour les générations futures. Durant les prochains mois auront lieu la sortie du Royaume-Uni de l'Union et les élections au Parlement européen. C'est peu de dire que nous sommes tous concernés par ces événements et leurs conséquences. Cela vaut en premier lieu pour nous, Allemands : l'Europe est pour l'Allemagne l'intérêt national le plus important. Une Europe forte, souveraine et juste est de notre intérêt le plus profond. Je n'aurai de cesse de le répéter, tant je suis convaincu que le futur de l'Europe décide de l'avenir de l'Allemagne.

Dans une trentaine d'années, notre planète devrait compter 10 milliards d'habitants. A côté des puissances de l'après-guerre comme les Etats-Unis et la Russie, d'autres pays y auront un poids significatif, notamment la Chine et l'Inde, mais pas seulement. Dans ce contexte, l'Union européenne, abritant quelque 450 millions de citoyens, ne pourra conserver ses valeurs, son approche multilatérale dans les relations internationales, que si elle pèse elle-même suffisamment face à ces autres acteurs de la politique mondiale. Afin de défendre ses intérêts et ses valeurs dans le monde, l'UE se doit d'être forte et résolue.

Elle doit être souveraine, dans l'acceptation soulignée par le président français Emmanuel Macron : « Comment faire une Europe forte, dans le monde tel qu'il va » était une des questions de son fameux discours de la Sorbonne et c'est aussi la mienne. La souveraineté c'est, presque simplement, la condition sine qua non pour que nous puissions continuer à décider de notre destin selon nos propres

règles, et non que quelqu'un d'autre en décide à notre place.

Dans ce monde globalisé, aucun Etat en Europe n'a la force de décider de son propre sort librement sans l'appui de l'UE. Aucun Etat, pas même le plus grand pays en son sein et en son milieu, l'Allemagne et ses 80 millions d'habitants. Nous, Allemands, voulons la paix et la sécurité en Europe et à nos frontières, un ordre international fondé sur le multilatéralisme, un commerce juste et ouvert. Mais seuls – contrairement à ce que d'aucuns un peu partout sur notre continent aiment à raconter pour induire les citoyens en erreur – nous ne pouvons surmonter de nombreux défis et obligations comme la mondialisation, le changement climatique ou les flux migratoires. L'UE peut, elle, développer les forces et la puissance nécessaires afin d'y faire face et d'y répondre. Pour y parvenir, nous devons, nous Européens, nous serrer les coudes.

SUR DE BONS RAILS

C'est déjà le cas dans de nombreux domaines : en tant que ministre des finances, il me vient évidemment à l'esprit que l'euro, qui vient de fêter ses 20 ans – l'âge de raison assurément –, est un élément fondamental de la force – économique en l'occurrence – de l'UE. Sous peu, 85 % de l'effort économique de l'UE sera réalisé dans cette monnaie commune. Et il est donc évident que l'attraction de l'euro n'ira que croissant parmi les pays de l'UE qui ne l'ont pas encore adopté comme monnaie, mais aussi au niveau mondial. C'est à nous de renforcer les performances et la résilience de l'euro et de lui assurer des institutions capables d'agir en temps et en heure.

Ne nous voilons pas la face : notre union monétaire n'était pas suffisamment préparée à affronter tant la crise financière il y a dix ans que la crise des dettes souveraines qui

s'est ensuivie. La Banque centrale européenne (BCE) était la seule institution puissante et efficace de la zone euro. Elle a été trop souvent critiquée pour cela, en particulier dans mon pays. Mais qui partage notre ambition d'une union monétaire efficace doit aussi s'impliquer pour la doter d'institutions légitimées démocratiquement et soumises au contrôle parlementaire tout en étant résistantes en temps de crise. De l'Union bancaire à la réforme du Mécanisme européen de stabilité en passant par l'initiative commune franco-allemande pour un budget de la zone euro, beaucoup a déjà été fait ou lancé sur de bons rails.

Pour faire avancer l'Europe, je suis persuadé que l'Allemagne joue un rôle particulier. De par notre position et notre taille, tout ce que nous entreprendons a un effet direct sur nos voisins. Tout ce que nous n'avons pas fait ou ne faisons pas aussi d'ailleurs... A cette grande influence incombe une grande responsabilité. Celle majeure est d'utiliser notre influence pour forger au niveau européen des compromis et aider à rapprocher les points de vue différents au sein de l'UE vers une position commune forte. C'est ce à quoi nous nous employons chaque jour avec nos amis français.

A cette fin, nous nous devons d'être plus généreux que d'autres, même plus que nous l'avons été jusqu'ici. Il ne s'agit pas ici d'un chèque plus ou moins important que nous devrions signer. Mais plutôt de bien concevoir que nos intérêts sont ceux du bien commun de l'Europe. Car aucun pays ne bénéficie autant de cette Europe unie que l'Allemagne. C'est à nous d'œuvrer pour que cette Europe perdure et se déploie. ■

J Olaf Scholz est vice-chancelier et ministre fédéral allemand des finances

Les journalistes avant le numérique

Le livre



LE JOURNALISME AVANT INTERNET.
AU TEMPS DES GRANDS REPORTERS,
de José-Alain Fralon, La Tengo Editions,
138 pages, 19 €.

Une nuit qu'il ne pouvait dormir, le journaliste José-Alain Fralon, quarante ans d'articles et douze livres au compteur, se mit à sa table de travail. Là, dans sa chambre du 15^e arrondissement de Paris, ce faux dilettante, sensible à l'insomnie depuis qu'il a quitté le poker, se prit à contempler cet objet devenu familier : son ordinateur portable. Il gambergeait quand, aussi belle qu'un carré de dames, l'évidence lui apparaît : dans le journalisme, il y avait eu un « avant » – avant Internet – même s'il y a toujours des « after ».

L'article écrit, porté par une publication papier et même vendu en kiosque, voyez-vous, cette aventure-là était peut-être en train de disparaître gentiment. Elle avait eu ses héros, ses vedettes, ses personnages, saltimbanques et aventuriers, des « figures » et des calibres. Il fallait raconter, mouliner à nouveau cette belle histoire à l'intention de la nouvelle génération – celle du multimédia, de la TV à toute heure et de la tyrannie des réseaux sociaux. Avant le numérique, le métier avait compté un certain nombre de « numéros ».

Alors, José-Alain Fralon obéit à l'injonction du grand Vladimir Nabokov (*Parle, mémoire!*) et se mit au clavier. L'objet de ce récit en forme de galerie de portraits n'est pas la presse, on laura compris, ni même une

réflexion savante sur cette non-entité qu'on appelle aujourd'hui « les médias ». Le sujet de Fralon, ce sont les journalistes – « baveux », « gratteux », soutiers ou vedettes –, qui vidèrent des Montblanc et époussetèrent des Remington dans la préhistoire de l'« avant-Internet ».

CARNET DE ROUTE

Faits-diversiers de première classe, chroniqueurs magnifiques du Tour de France, grands reporters de grande culture et bidonneurs sachant le grec et le latin, héroïques conteurs de comptoir et autres rubriques du zinc, un monde défile. Il sait son sujet, Fralon : il commença au *Progrès*, puis ce fut *L'Express*, puis *Le Monde*, au bureau de Bruxelles et de Moscou – du tout-terrain. Pas ingrat, il salut les anonymes de l'AFP, dont nous fûmes un moment.

Ce livre ne cultive pas la nostalgie, pas toujours. Il compile anecdotes et bonnes histoires, émouvants portraits et passionnantes témoignages. C'est le carnet de route d'un journaliste aussi à l'aise pour raconter Jacques Brel que l'après-Perestroïka à Moscou, qui salut ses aînés et rend hommage à ses modèles. Car il en va du journalisme comme de la course cycliste : avant de rouler soi-même, il faut regarder les autres peiner dans le Tourmalet. Cet homme de fidélités continue à payer sa dette, passant en revue les héros de sa jeunesse dans l'excellente revue *Schnock*. Merci, oncle Fralon. ■

ALAIN FRACHON



GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE
PAR SYLVIE KAUFFMANN

La mort d'un maire

Il n'y aura pas de « 11 janvier » polonais pour Paweł Adamowicz. Le 11 janvier, souvenez-vous, c'était il y a quatre ans, lorsque quatre millions de Français sont descendus en silence dans la rue, épaule contre épaule, pour dire leur attachement aux valeurs qui les rassemblaient, après les attentats djihadistes contre *Charlie Hebdo*, une police et des juifs.

L'assassinat du très populaire maire de Gdansk, dimanche 13 janvier, par un inconnu qui lui a porté plusieurs coups de couteau sur la scène d'un événement caritatif, aurait pu provoquer un réflexe d'unité nationale en Pologne. Le choc est énorme. Le spectacle au cours duquel le maire venait de prendre la parole était organisé, comme chaque mois de janvier, par une fondation créée il y a vingt-cinq ans par un rockeur, Jerzy Owsiak, pour collecter des fonds pour les hôpitaux. Une sorte de Téléthon local auquel assistaient, à Gdansk, plusieurs centaines de personnes : la Fondation WOSP est aujourd'hui la plus importante du pays.

Constamment réélu depuis vingt ans – et de nouveau en octobre 2018 pour un sixième mandat – à la tête de cette ville qui fut le berceau de Solidarité après avoir été au cœur du déclenchement de la seconde guerre mondiale quand elle s'appelait encore Dantzig, Paweł Adamowicz, 53ans, était un humaniste. Un homme d'ouverture et de tolérance.

Le site du Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés lui avait consacré un article, en février 2018, à propos d'une expérience d'intégration de migrants qu'il avait lancée dans sa ville. « Le plus important, disait-il dans cet article, est de suivre nos valeurs chrétiennes et d'apporter une aide humanitaire aux personnes dans le besoin. J'avais le sentiment que nous devions prendre l'initiative. » Cette initiative, il en avait eu l'idée en rencontrant le pape François qui, en 2016, avait invité des maires de grandes villes européennes à discuter de l'immigration, au plus fort de la crise des réfugiés. Elle allait à contre-courant des positions du gouvernement de Varsovie sur l'accueil des migrants ; il avait cependant la possibilité d'agir à l'échelle de sa ville et avait choisi de le faire.

Ami de Lech Wałęsa et du président du Conseil européen, Donald Tusk, tous deux de Gdansk, Paweł Adamowicz avait quitté le parti centriste Plate-forme civique (PO) de M. Tusk pour devenir maire indépendant, mais son passé et la politique qu'il menait dans sa ville en faisaient, aux yeux du parti nationaliste aujourd'hui au pouvoir, Droit et Justice (PiS), un homme de l'opposition. Alors, dans l'atmosphère de haine et d'agressivité qui s'est développée en Pologne et ailleurs, Paweł Adamowicz était devenu une cible, comme tant d'autres acteurs de la vie publique : cible d'accusations, cible d'insultes, cible de menaces, sur les réseaux sociaux et dans la vraie vie.

A l'automne, peu avant les élections municipales, une organisation de jeunesse de l'extrême droite avait publié des certificats de décès pour onze maires, jugés trop favorables à l'accueil de mi-

**CE QUI EST NOUVEAU,
C'EST CETTE TOILE
DE FOND, TISSÉE
DE COLÈRE ET DE
RANCOUR, QUI S'ÉTEND
D'OUEST EN EST**

DANS L'ATMOSPHÈRE DE Haine et d'agressivité qui s'est développée en POLOGNE ET AILLEURS, PAWEŁ ADAMOWICZ ÉTAIT DEVENU UNE CIBLE

grants. Paweł Adamowicz était l'un de ces onze ; le parquet, qui dépend du ministre de la justice, avait refusé de donner suite à sa plainte, estimant qu'il s'agissait de l'expression d'une opinion et non d'une incitation à la haine.

L'homme qui l'a tué avait fait de la prison pour divers braquages et, selon l'administration pénitentiaire, souffrait de troubles mentaux. Après avoir frappé le maire, il a crié que l'ancien parti de celui-ci était responsable de son emprisonnement. Mais, pour les milieux de Polonais qui ont rendu hommage au maire, lundi soir, dans les rues de plusieurs grandes villes, quel que soit l'auteur des coups de couteau, c'est l'escalade de la haine dans la vie publique qui est en cause. Bouleversé, Jerzy Owsiak, président de la fondation, a démissionné, blâmant les attaques de nature « nazie et fasciste » dont la WOSP fait l'objet sans que la police intervienne.

Une fracture profonde

« La haine a frappé la liberté au cœur », écrivait, mardi, à la « une » de *Gazeta Wyborcza* Adam Michnik, opposant historique au communisme. La fracture polonaise est aujourd'hui si profonde que le président de la République, Andrzej Duda, a dû renoncer à se rendre à Gdansk pour diriger une grande marche contre l'intolérance, la famille du maire défunt le lui ayant déconseillé. Et la télévision publique, plutôt que de chercher à apaiser les esprits, a choisi de diffuser le soir même un florilège des déclarations haineuses de membres de l'opposition, comme pour laver l'autre camp de tout soupçon. Même l'Eglise est désunie : le pape François, qui avait inspiré le maire de Gdansk, ne jouit pas de la même bienveillance dans l'épiscopat polonais.

Si ce meurtre fait inévitablement penser à celui de la députée britannique Jo Cox, une semaine avant le référendum du Brexit en 2016, les assassinats de figures politiques ne sont pas une nouveauté en démocratie. Les frères Kennedy, Martin Luther King, l'Indienne Indira Gandhi, le Suédois Olof Palme, l'Israélien Yitzhak Rabin, le Néerlandais Pim Fortuyn... la liste est tragique et longue. Ce qui est nouveau, c'est cette toile de fond, tissée de détestation, de colère et de rancœur, qui s'étend d'ouest en est. On la retrouve en Pologne, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Italie, en Hongrie, terre natale de George Soros, où ce philanthrope libéral honni n'ose plus remettre les pieds. On la découvre en France où, lorsqu'ils se retrouvent pour le conseil des ministres, les membres du gouvernement se livrent à un nouveau rituel, celui de comparer le raffinement – ou non – des dernières menaces de mort qui leur ont été adressées.

Si l'un d'eux, ou un maire, ou l'un de ces quelque cinquante députés qui ont été la cible de menaces ou d'agressions, était assassiné demain, les Français redescendraient-ils dans la rue, unis, comme il y a quatre ans ? On aimerait le penser. ■

BREXIT : « ENOUGH IS ENOUGH »

ÉDITORIAL

M

relevé. Selon la plupart des pronostics, malgré le revers massif et historique subi mardi soir, Mme May devrait survivre à cette motion, non pas parce que les députés ont confiance en elle, mais parce qu'ils ont encore moins confiance en M. Corbyn.

Voici donc, deux ans et demi après le référendum par lequel 51,9 % des électeurs britanniques ont décidé de se séparer de l'UE, dix-huit mois après le début des négociations entre Londres et Bruxelles sur les modalités de ce retrait, le Royaume-Uni revenu pratiquement à la case départ, sans perspective claire de ce que sera la prochaine étape dans cet épais processus. Pour paraphraser Theresa May, les députés ont exprimé clairement ce dont ils ne voulaient pas, mais on ne sait toujours pas ce qu'ils veulent.

Deux conclusions de cette nouvelle crise dans la crise s'imposent. La tentation est grande, mais les Britanniques ne doivent pas attendre de l'Europe qu'elle règle leurs difficultés politiques internes. L'évolution de l'affrontement intra-britannique sur le Brexit révèle un problème crucial, celui du questionnement de la représentativité démocratique. Qui exprime légitimement, dans ce cas précis, la volonté populaire ? Le référendum de 2016, provoqué par des charlatans qui ont disparu de la circulation ? Les députés, élus en 2017 ? Les sondages, qui accordent depuis quelques mois

une majorité aux partisans du maintien dans l'UE ? La crise du Brexit a ébranlé la vieille démocratie parlementaire britannique. Plusieurs pays sont actuellement confrontés à ces interrogations et la France n'est sans doute pas la mieux placée pour donner aux Britanniques des leçons de sortie de crise. Mais c'est aux Britanniques qu'il appartient de trouver la réponse au Brexit. Le plus tôt sera le mieux.

La deuxième conclusion est que l'UE, qui a fait preuve d'une unité aussi surprenante que remarquable dans cette affaire, doit continuer à se protéger. L'incapacité de Londres à régler la question du Brexit va provoquer un regain de tension avec Bruxelles, à l'approche de deux dates importantes : le 29 mars, échéance à laquelle le Royaume-Uni devait avoir quitté l'Union, et le 26 mai, date d'élections au Parlement européen qui s'annoncent particulièrement complexes. Londres va probablement demander un sursis, au-delà du 29 mars. Le regret de voir partir les Britanniques est unanime et sincère parmi les Vingt-Sept : personne ne souhaite leur fermer la porte. Mais trop d'énergie a déjà été perdue de part et d'autre depuis deux ans et demi dans ce processus. « *Enough is enough* », aimait dire Margaret Thatcher, illustre prédecesseure de Theresa May : « *C'est assez* » en effet. Le moment est venu de se décider. ■

Elena Ferrante

Ferrante
Fever *

L'amie prodigieuse,
un phénomène international

Traduite en plus de 40 langues

Une presse unanime

“Une saga romanesque addictive, une fiction intime et politique d'une intelligence et d'une sensibilité époustouflantes.”
Télérama

Plus de 12 millions de livres vendus dans le monde

L'auteure de littérature étrangère la plus vendue en France**

Acclamée par des personnalités de tous univers
Daniel Pennac
Nicole Kidman
Roberto Saviano
Jonathan Franzen
Michelle Obama
James Franco

Déjà une série TV

Réalisée par Saverio Costanzo
Diffusée sur Canal+

Vient de paraître



* La fièvre Ferrante ** Source GfK : top des auteurs de littérature étrangère – volume – années 2017 et 2018

folio
Gallimard

Renault et l'Etat amorcent le virage de l'après-Ghosn

► Deux hauts fonctionnaires de Bercy étaient attendus, mercredi, à Tokyo, pour évoquer le dossier Renault-Nissan et l'avenir de l'Alliance

► Un conseil d'administration de Renault pourrait se tenir dimanche, à Paris, afin d'examiner les candidatures à la succession de M. Ghosn à la tête du groupe

► Le nom le plus cité est celui de Jean-Dominique Senard, président de Michelin. Il serait en binôme avec Thierry Bollore

PAGE 3

Paris compte sur le privé pour aménager ses sous-sols

La maire PS de la capitale, Anne Hidalgo, a présenté, mardi 15 janvier, les vingt lauréats du deuxième appel à projets Réinventer Paris PAGE 4



Le projet d'aménagement de l'ex-station de métro Croix-Rouge, à Paris 6^e, du promoteur Novaxia, associé à l'agence SAME Architectes. NOVAXIA

PÉTROCHIMIE INEOS FAIT UN INVESTISSEMENT GÉANT À ANVERS

Le groupe dirigé par Jim Ratcliffe va financer une usine chimique et un craqueur dans le port belge. Ce projet à 3 milliards d'euros sera le plus important réalisé par le fabricant de produits pétrochimiques.

PAGE 5

GILETS JAUNES LES MÉDIAS ENTRE INDIGNATION ET INTROSPECTION

Insultés et agressés dans les manifestations, les journalistes condamnent les violences, mais s'interrogent sur leurs pratiques

PAGE 8

PERTES & PROFITS | JAGUAR LAND ROVER-FORD-VW

QUAND L'AUTOMOBILE CHINOISE RALENTIRA...

Juin 2018. Le constructeur automobile britannique Jaguar-Land Rover (JLR) est optimiste. La société connaît qu'il a monté avec son homologue chinois Chery, en 2014, peine à fournir la demande. L'entreprise lance alors l'augmentation de plus de 50 % de la capacité de l'usine. Quatre mois plus tard, le site ferme pendant un mois pour absorber les stocks de voitures invendues. JLR n'est pas le seul constructeur à s'être fourvoyé.

En 2017, Ford inaugure une nouvelle usine dans le nord-est du pays. Un investissement d'un milliard de dollars. Un an plus tard, ses ventes se sont effondrées de 37 % et il doit en urgence réduire ses capacités. Tous ont été pris de court par un retournement brutal du marché. A partir de l'été 2018, la fin des aides financières à l'achat et les incertitudes économiques ont fait se retourner comme une crête un marché chinois que l'on voyait monter jusqu'au ciel avec sa croissance continue depuis vingt ans. Il a chuté de 4 % en 2018.

C'est fini et personne n'a rien vu venir. Cela rappelle étrangement la cécité des industriels, à l'été 2008, quand le marché automobile américain et mondial baignait dans l'euphorie avec des ventes record. Un an plus tard, le gouvernement américain nationalisait son premier constructeur, General Motors, pour lui éviter la faillite. Cette fois, l'effet systémique sera de même ampleur.

La Chine représente 70 % de la croissance mondiale du marché automobile et les usines se sont multipliées depuis une décennie. L'équipementier français Valeo en compte par exemple plus d'une trentaine et la Chine représente le tiers

de ses ventes. Volkswagen a ouvert en août dernier un site géant à Tianjin, d'une capacité de 300 000 voitures par an. Pour le constructeur, comme pour BMW ou General Motors, l'empire du Milieu compte pour plus du tiers – voire la moitié pour certaines marques – des profits totaux.

Autopartage

L'hiver arrive sur l'automobile. D'autant que les marchés américains et européens sont sur la même pente. Et, à moins d'un programme de relance massif, cette tendance a toutes les chances de se prolonger cette année. Selon les analystes, le marché chinois pourrait encore baisser de 5 % en 2019. Outre les incertitudes économiques créées par la guerre commerciale avec les Etats-Unis, la pollution et la congestion des villes ont conduit les municipalités à restreindre les usages. Du coup, les particuliers se tournent de plus en plus vers les plates-formes d'auto-partage dont le pays est devenu le plus gros consommateur mondial. Selon une analyse citée par l'agence Bloomberg, ce type de service pourrait passer de 70 000 voitures en 2017 à deux millions en 2020. Comme dans d'autres secteurs, les usagers se convertissent massivement à cette pratique accessible avec un simple téléphone mobile.

Une tendance qui se combine avec le développement fulgurant de la voiture électrique. En 2018, le leader BYD a vu ses ventes exploser de 118 %. Et l'américain Tesla vient d'ouvrir une usine à Shanghai. Pour ceux qui ne prennent pas ce dernier train, l'hiver promet d'être rude. ■

PHILIPPE ESCANDE

VU D'AILLEURS | CHRONIQUE PAR MARIE DE VERGÈS

La météo incertaine de l'économie mondiale

Dans l'art de la prévision en économie, la métaphore météorologique est un grand classique. Et, en ce début d'année, pas de belles éclaircies à l'horizon : les avis de gros temps se multiplient dans les bulletins consacrés à la croissance planétaire. Dernier à sonner l'alerte, celui de la Banque mondiale, le 8 janvier, évoquant les «nuages d'orage en train de s'amasser».

Ce vocabulaire n'est pas seul à semer l'anxiété. Il y a les soubresauts des Bourses, qui ont fini l'année 2018 dans le rouge. Les investisseurs ont quelques raisons de se faire du mauvais sang, si l'on en croit les données présageant un gros coup de mou en Chine et un net ralentissement en Allemagne. Ajoutons à cela les tumultes politiques, des Tweet de Donald Trump aux rebondissements sans fin du Brexit, qui commencent à peser sur les projets d'investissement et le commerce mondial...

Serait-il donc temps de s'affoler ? A court terme, pas forcément. Oui, la croissance planétaire se tasse : après 3,7 % en 2018, cahin-caha, elle devrait s'établir à

3,5 % cette année et la suivante, indiquait, fin novembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). On est loin de ce que les spécialistes appellent un «atterrissement brutal». Si les chiffres n'attendent souvent que d'être révisés, ils prédisent, pour l'heure, un ralentissement en douceur de l'économie globale.

Inflation contenue en Europe
L'activité s'appuie encore sur des ressorts solides. En zone euro, le taux de chômage est au plus bas depuis une décennie. Les statistiques en la matière sont encore plus prometteuses aux Etats-Unis, où la vigueur des embauches dépasse toutes les prévisions. Sur le marché du travail américain, il y a désormais plus d'offres d'emploi non pourvues que de chômeurs. Autant de bonnes nouvelles pour le pouvoir d'achat des ménages.

De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales mettent peu à peu fin à leurs largesses, mais leur politique n'est pas encore restrictive. En Europe, elle demeure même globalement accommo-

dante. L'inflation est contenue, les taux d'intérêt restent bas. Quant à la politique budgétaire, elle est expansionniste. Franchement dans les Etats-Unis de Donald Trump et la Chine de Xi Jinping. Modérément en Europe, où certains grands pays (Allemagne, France, Italie), pour des raisons diverses, sont devenus plus dépensiers.

Il faudrait donc rester serein. A condition de ne pas regarder au loin. Parce que l'économie mondiale subit aussi des mouvements tectoniques qui, à plus long terme, n'ont rien de rassurant. Parmi ces grands basculements, l'affaissement des gains de productivité et le creusement des inégalités. Deux phénomènes liés puisque, traditionnellement, l'augmentation de la production des travailleurs alimente la hausse des revenus et la prospérité des économies.

On peut énumérer d'autres ruptures, qui nourrissent ces tendances ou en découlent directement : renforcement de la concurrence internationale, érosion de l'emploi manufacturier, révolution des technologies de l'information, robotisation... Face à cette

recomposition, les travailleurs hautement qualifiés sont, sans surprise, les mieux équipés pour tirer leur épingle du jeu. Tandis que l'avenir devient plus angoissant pour les classes moyennes, les salariés moins bien formés et ceux situés en bas de l'échelle des rémunérations.

Dans les pays avancés, l'ascenseur social est en panne et les revenus stagnent depuis au moins deux décennies, sauf pour les plus aisés. Un constat martelé par le Fonds monétaire international et l'OCDE, deux institutions peu suspectes de penchants gauchistes. Les premières conséquences politiques sont là et pas des moindres, de l'élection de Donald Trump au Brexit, en passant par la révolte des «gilets jaunes» en France et la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis.

La coopération internationale bat de l'aile. Et, si l'endettement est devenu pour nombre d'Etats le moyen de colmater les brèches, les arbres ne peuvent pas monter jusqu'au ciel. En 2019, tout n'ira pas nécessairement si mal. Mais en réalité, rien ne va vraiment bien. ■

La science du bien-être

NOUVELLE FORMULE

Le Monde Sens & santé

LA SCIENCE DU BIEN-ÊTRE

CARNET NEUROSCIENCES
VALÉRY MÉNARD
AVEC NOTRE PROGRAMME GREATER GOOD SCIENCE DE L'UNIVERSITÉ BERKELEY EN CALIFORNIE

CARNET NUTRITION
GUIDE DE VIE SUR LE MÉTHODOLOGIE DIÉTIQUE CHINOISE AU RYTHME DES SAISONS

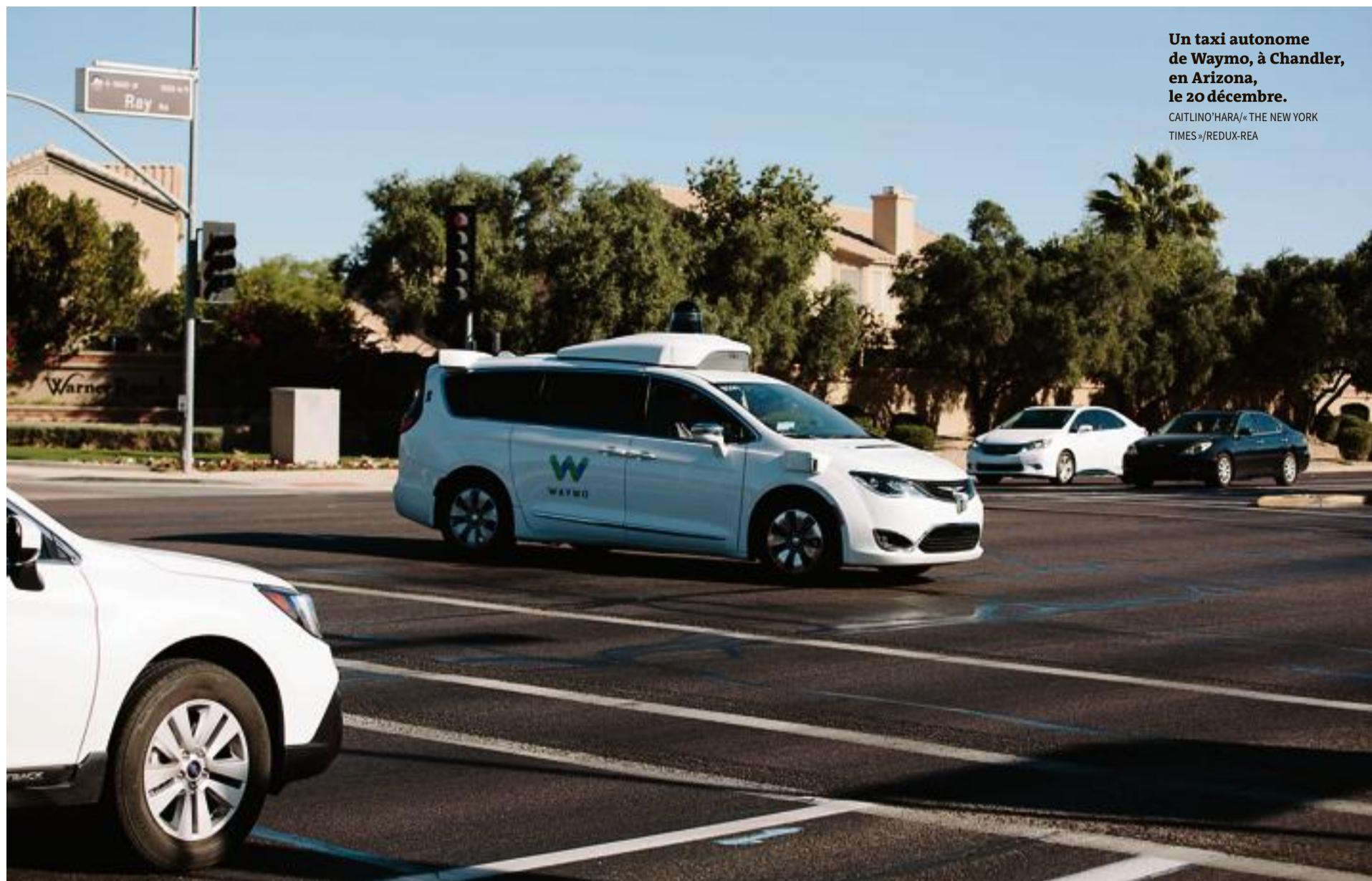
CULTIVEZ LE POSITIF JUSQUE DANS VOS GÈNES
LES BONS RITUELS DOUCEUR

RELAXATION ET COHÉRENCE CARDIAQUE

Ne laissez pas le stress vous rendre malade

Marion Cotillard
«Prendre soin de soi et de la planète, c'est vital»

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Un taxi autonome de Waymo, à Chandler, en Arizona, le 20 décembre.

CAITLINO'HARA/« THE NEW YORK TIMES »/REDUX-REA

Bienvenue à bord des taxis autonomes de Google

REPORTAGE

CHANDLER (ARIZONA) - envoyé spécial

Un monospace blanc – Chrysler Pacifica hybride – s'apprécie lentement. Il est un peu bizarre avec son espèce de gros gyrophare noir et ses appendices qui le déforment au niveau du toit et sur les côtés. Il s'arrête, vous montez, vous appuyez sur un bouton bleu marqué « start ride »... Et en route vers le futur. Ce futur c'est celui des robots-taxis qui conduisent tout seuls, dans une vraie ville, sur des vraies routes. Ils accélèrent, ralentissent, freinent, changent de voie, sans que quiconque leur en ait donné l'ordre. Ils prennent des décisions – et des décisions à risque – à la place des conducteurs grâce à leurs seuls capteurs et à leur intelligence embarquée. Ils transportent de vrais passagers – humains eux – qui ont payé pour cela.

Ce futur obsède aussi bien l'industrie automobile que les géants de la technologie, de Pékin à San Francisco, en passant par Munich, Detroit et même Paris. La grand-messe de l'innovation, le Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, dans le Nevada, qui a fermé ses portes le 11 janvier, en est l'illustration. La voiture autonome (et les technologies pour la déployer) a été l'une des grandes vedettes du salon mondial de la tech.

Or, ce futur existe, aux Etats-Unis, en Arizona, à Chandler, 255 000 habitants, commune de la grande banlieue de Phoenix. Waymo, filiale d'Alphabet, la maison mère de Google, y a lancé Waymo One, début décembre 2018, un service de transport à la demande payant opéré par des voitures qui conduisent toutes seules. Cette expérience commerciale de robots-taxis n'a probablement pas d'équivalent ailleurs dans le monde, avec autant de véhicules (une centaine en Arizona) et sur un territoire urbain aussi vaste (à peu près équivalent à la surface de la ville de Paris). *Le Monde* a pu tester la « Waymo Car » en opération – une première pour un média français – en tant que passager.

En France, le grand public connaît mieux Waymo sous son ancien nom, la Google Car, vocabule associé à la sympathique petite voiture ronde qui a parcouru les routes des Etats-Unis entre 2014 et 2016 et dont un exemplaire est toujours garé dans le dépôt Waymo de Chandler. L'entreprise s'est émancipée de la marque Google et s'est donné

Waymo, filiale d'Alphabet, la maison mère du groupe américain, a lancé à Chandler, en Arizona, des robots-taxis, en décembre 2018. Une expérience commerciale à cette échelle n'a pas d'équivalent dans le monde

pour ambition de créer une sorte de super-robot virtuel de conduite autonome qui serait « le plus expérimenté des conducteurs ». Elle a même déposé la marque commerciale « Most Experienced Driver ».

Voyons de quoi est capable ce chauffeur numérique. Nous venons d'appuyer sur « start ride », et la voiture démarre. Toute seule. Il y a bien un salarié de Waymo affecté à la sécurité sur le siège du conducteur, mais à aucun moment il ne va toucher ni le volant ni les pédales pendant la demi-heure que va durer notre déplacement. Devant nous, un écran nous permet de visualiser ce que perçoit l'engin : les différentes voies, les panneaux, les feux de signalisation, les piétons, les cyclistes, les chiens. Et bien sûr les autres véhicules.

LA SÉCURITÉ EST UNE PRIORITÉ
Mais voici le premier vrai défi pour la Waymo Car. Elle arrive à un stop et va tourner à gauche sur une voie très fréquentée. Elle prend son temps, laissant passer beaucoup de voitures, agaçant manifestement le conducteur derrière nous, qui décide tout à coup de nous devancer dans une manœuvre un peu dangereuse. « La sécurité est une priorité », explique Clem Wright, responsable des opérations commerciales chez Waymo, d'où cette volonté de prudence dans les situations complexes. Mais nous avons aussi appris aux voitures à être un peu agressives dans la conduite. » Illustration du propos à l'un des feux rouges suivants : pour tourner à gauche, la Chrysler s'engage avec autorité alors que des voitures arrivent en face. Et pas si loin que cela.

A la vérité, le *road trip* finit par être assez vite ennuyeux. La voiture conduit à une allure pétillante, respectant scrupuleusement les

limitations de vitesse. « Lors de leurs premières expériences, nos voyageurs sont très excités au début. Ils sont fascinés par ce volant qui tourne tout seul, par les réactions de la voiture à des situations inattendues, raconte M. Wright. Et puis au bout d'un bon quart d'heure, ils ont le nez sur leur smartphone. » Mais à la réflexion, c'est cette « normalité » de la voiture sans conducteur qui constitue peut-être son plus impressionnant exploit technologique.

Pourtant, tout ne se passe pas toujours dans la plus totale fluidité... « Quand la voiture connaît des moments de confusion, elle s'arrête carrément ; elle bugue », explique Ryan Randazzo, journaliste économique au quotidien régional *Arizona Republic* basé à Phoenix et l'un des premiers à avoir suivi les aventures de Waymo à Chandler. Et, en effet, parmi les dizaines de Chrysler blanches que l'on voit tourner dans Chandler, il peut arriver d'en croiser une à l'arrêt, faisant des petits hoquets. L'employé de Waymo prend alors la main pour la remettre sur la voie.

UN INVESTISSEMENT DE LONG TERME
Vus de l'extérieur, certains comportements de la voiture, même s'ils sont sécuritaires, peuvent alarmer le public. Une dame âgée a ainsi écrit au maire de Chandler pour se plaindre du fait que la voiture autonome roule au milieu de sa rue, alors que c'est la meilleure façon, dans une zone résidentielle, d'éviter de heurter un enfant ou un animal déboulant du trottoir. Mais il y a plus inquiétant pour Waymo. Depuis le début des premières expérimentations, en avril 2017, la police de Chandler a enregistré une quinzaine d'attitudes hostiles ayant fait l'objet de rapports de police : individus ayant cherché, avec leur véhicule, à mettre la Waymo Car dans le décor, passants ayant jeté des pierres, menacé les passagers, crevé les pneus. Un pistolet automatique a même été brandi au passage d'un véhicule, en août 2018...

Les responsables de Waymo préfèrent minimiser le phénomène. « Rapportés au nombre de trajets, ces incidents sont marginaux », assure un porte-parole. Même opinion du côté de l'autorité de transport régionale de la métropole de Phoenix (la 5^e des Etats-Unis avec 4,5 millions d'habitants), partenaire du projet, ainsi qu'à la mairie (républicaine) de Chandler. « L'immense majorité de la population soutient Waymo », affirme Matt Burdick, directeur des affaires publiques de la ville. Dès le début, l'entreprise a été, avec nous, dans un partenariat constructif. Pendant les mois

de préparations qui ont consisté à cartographier en détail les rues de Chandler, Waymo a partagé toutes ses données techniques avec les pompiers et la police. »

« Chandler est une ville résolument tournée vers la technologie, ajoute James Smith, responsable du développement économique de la ville. Des équipementiers très importants de la voiture autonome s'y sont installés. General Motors a implanté à Chandler l'un de ses quatre centres de recherche. Intel y possède deux sites importants, dont son centre d'expertise mondiale sur la conduite autonome. C'est dire si la communauté est ouverte à l'innovation. »

Reid, 22 ans, salarié d'une compagnie d'assurances, fait partie de ces mordus de high-tech qui ont été sélectionnés par le géant du numérique pour avoir le droit d'utiliser Waymo One. « Je commande trois à cinq trajets par semaine en moyenne, explique-t-il. Et encore, ce serait davantage si je pouvais aller au bureau de cette manière, mais mon lieu de travail est situé hors de la zone actuelle d'opérations. J'ai convaincu mes grands-parents, très méfiants a priori, d'essayer le service. »

C'est bien là l'un des enjeux pour Waymo : faire basculer les plus réticents. Y compris un certain nombre de geeks qui s'attendaient, avec cette expérience, à quelque chose de plus spectaculaire. De fait, l'application n'est ouverte qu'à des personnes sélectionnées par Google, il y a quelqu'un derrière le volant, la majorité des habitants de Phoenix n'y ont pas accès et les voitures ne sont pas 100 % électriques. En matière de voiture autonome, Waymo croit à l'éducation des masses et à la politique des petits pas. L'entreprise a lancé en 2017 « Let's Talk », un programme pédagogique sur la conduite sans chauffeur, et elle a déjà programmé une extension de Waymo One en Arizona. « Nous avons commencé à cartographier d'autres quartiers de la métropole de Phoenix, confie un cadre de Waymo. Mais tout ceci doit être fait avec rigueur et méthode. Pas dans la précipitation. Il s'agit d'un investissement de long terme. »

A n'en pas douter, les moyens mis sur la table sont conséquents. Depuis ses débuts en 2009, Google-Waymo a cumulé plus de 16 millions de kilomètres de conduite en mode autonome, sans compter 11 milliards de kilomètres effectués sur simulateur. L'entreprise a pris, en 2017, des options pour une commande de plus de 60 000 Chrysler Pacifica. S'est ajoutée en 2018 une précommande de 20 000 Jaguar i-Pace 100 % électriques.

Mais tout cela n'a pas vocation à perdre éternellement de l'argent. Le trajet réservé avec Waymo One est d'ailleurs déjà payant, à peu près aligné sur les prix d'Uber et de Lyft, selon la presse spécialisée californienne. « Nous allons déployer notre outil dans quatre secteurs, détaille un cadre de Waymo, le transport privé à la demande, le transport public, la logistique (en particulier avec le camion autonome), et enfin la vente de notre savoir-faire aux constructeurs automobiles. » ■

ÉRIC BÉZIAT

L'Etat et Renault préparent l'après-Ghosn

Un conseil d'administration du constructeur automobile français pourrait se tenir dimanche 20 janvier

Il devenait urgent d'agir. Alors que la détention de Carlos Ghosn a été confirmée, mardi 15 janvier, par les autorités judiciaires japonaises pour trois inculpations de fraude, le conseil d'administration de Renault se doit de trouver rapidement un remplaçant à son «PDG empêché». «La priorité, ce n'est plus Carlos Ghosn, c'est l'entreprise Renault», alerte une source proche du constructeur.

Cela pourrait avoir lieu dès le dimanche 20 janvier, selon plusieurs médias. La société doit alors réunir son conseil d'administration afin d'examiner les candidats à la succession de M. Ghosn. Mardi soir, cependant, aucune convocation officielle n'avait encore été envoyée aux administrateurs. Jusqu'à présent, l'organisation d'un conseil d'administration de Renault un dimanche était rarissime.

D'après *Le Figaro*, en amont de ce conseil, Emmanuel Moulin, le

directeur de cabinet de Bruno Le Maire, le ministre de l'économie, et Martin Vial, le patron de l'Agence des participations de l'Etat, étaient attendus, mercredi à Tokyo, pour discuter avec les différents acteurs du dossier Renault-Nissan.

Objectif: préparer les esprits à la nomination d'un nouveau président, alors qu'Hiroto Saikawa, le directeur général de Nissan, a, dans un entretien aux *Echos*, tendu la main à Renault, confirmant l'importance de l'alliance entre les deux constructeurs et repoussant la question de l'équilibre capitalistique.

«Ce déplacement était prévu depuis plusieurs jours, confirme une source à Bercy. Cela s'inscrit dans la continuité des contacts que le ministre et les équipes ont eus depuis plusieurs semaines. Nous suivons la situation de Renault au quotidien au plus haut niveau. L'Etat assume totalement son rôle d'actionnaire de référence.»

Si l'Etat, premier actionnaire de Renault avec 15,01 % du capital, a longtemps soutenu M. Ghosn, il s'était fixé une «*date limite*» à janvier. «Nous devrons faire évoluer notre position sur le maintien de M. Ghosn comme PDG empêché si celui-ci est maintenu en prison», confiait-on mi-décembre à Bercy. *Cela ne change pas notre point de vue sur la présomption d'innocence vis-à-vis du dirigeant.* Depuis, la situation s'est clarifiée. «Les semaines passant, la majorité du conseil d'administration s'est ralliée à l'idée qu'il fallait tourner la page Ghosn», relève une source.

Gouvernance bicéphale

Samedi, un comité des nominations, dirigé par Patrick Thomas, devrait préparer une liste de candidats, qu'il a constituée, comme le notent *Les Echos*, avec l'aide de deux cabinets de chasseurs de têtes : Korn Ferry et Emeric Lepoutre & Partners. Une chose paraît sûre :

comme il l'a imposé dans l'ensemble des entreprises dont il est actionnaire, l'Etat entend promouvoir une gouvernance bicéphale avec un président non exécutif et un directeur général.

Le poste de directeur général semble être promis dans l'immédiat à Thierry Bolloré, nommé directeur général délégué à la suite de l'arrestation de M. Ghosn, le 19 novembre. Même s'il ne fait pas toujours l'unanimité au sein du management historique de Renault, il tient fermement le volet de la société et est en liaison directe et quotidienne avec Hiroto Saikawa chez Nissan.

A ses côtés, un nouveau président doit être désigné. Depuis la fin du mois de décembre 2018, le Tout-Paris des affaires n'évoque qu'un nom pour prendre la présidence non exécutive du constructeur : Jean-Dominique Senard. Président du groupe Michelin, qu'il doit quitter au printemps, M. Senard, 65 ans, coche de nom-

Un nom circule pour la présidence non exécutive du groupe : Jean-Dominique Senard

breuses cases pour prétendre à la succession de M. Ghosn.

Cet ancien directeur financier dispose de la stature et de l'expérience d'un grand patron social rompu aux arcanes de l'industrie automobile. Il n'a cessé de faire évoluer l'outil productif de Michelin, en négociant avec les organisations syndicales. De même, il a transformé le manufacturier de pneus en diversifiant ses canaux de vente et en réinventant son modèle d'affaires par le biais du numérique.

A l'image de Renault, le groupe de Clermont-Ferrand est implanté dans le monde entier, avec d'immenses installations aux Etats-Unis, en Chine, au Brésil ou en Inde. Par ailleurs, M. Senard connaît déjà Thierry Bolloré, qui a effectué une grande partie de sa carrière chez Michelin. «Les deux s'entendent et pourraient travailler parfaitement ensemble», juge un observateur de la marque au losange.

Enfin, il cultive une image aux antipodes de celle de l'ancien dirigeant de Nissan. «Senard, c'est l'*anti-Ghosn*, notaient en 2017 l'étude VcomV sur l'image des dirigeants du CAC 40. Il a une attitude simple et saine. Il s'efface devant sa marque.» Sa nomination, si elle était confirmée, pourrait être actée dès dimanche. Il serait membre désigné par l'Etat, puis porté à la présidence de l'entreprise. Il terminerait alors le mandat de M. Ghosn, qui expire en 2022. ■

ÉRIC BÉZIAT ET PHILIPPE JACQUÉ

Ford et VW s'allient dans les pick-up en Europe

L'accord de partenariat entre les deux groupes a vocation à s'étendre à la voiture électrique

Une courte halte sur le stand de Ford devrait ravir les amateurs de pick-up qui se rendraient au salon automobile de Detroit (Michigan), où une douzaine de ces engins sont rassemblés, personnalisés, désossés et présentés en mode baroudeur ou touriste. La démonstration est éclatante : Ford est bien le roi du pick-up, avec ses Ranger et ses F150, l'un des modèles les plus vendus au monde. Cela n'a pas échappé aux dirigeants de Volkswagen (VW).

La firme allemande aux douze marques a ainsi annoncé, mardi 15 janvier, en plein salon, la création d'une «alliance globale» avec Ford dans les véhicules utilitaires légers ou de taille moyenne (autrement dit les camionnettes), ainsi que dans les pick-up. L'accord porte sur les marchés européen, africain et latino-américain – les Etats-Unis en sont exclus. Il consistera dans la mise en place de plates-formes techniques communes à partir de 2022.

En pratique, les Américains devraient utiliser une plate-forme Volkswagen pour leurs petits utilitaires vendus sur ces marchés (format Renault Kangoo), tandis que les Allemands devraient faire construire leurs camionnettes sur la base du Ford Transit et leurs pick-up à partir de la plate-forme du Ford Ranger. Le successeur du Volkswagen Amarok, le pick-up de la marque allemande, devrait y être produit dès 2023.

Grand virage stratégique

L'«alliance globale» annoncée reste limitée en termes de géographie et de segment, mais elle a vocation à prendre un peu plus d'ampleur puisque les deux groupes, qui totalisent 17 millions de voitures vendues en 2017, ont signé une déclaration d'intention afin d'explorer d'autres pistes de collaboration en matière de véhicules électriques, de conduite autonome et de service à la mobilité.

Lors d'une conférence commune, les deux PDG, Jim Hackett pour Ford et Herbert Diess pour VW, ont évoqué les complémentarités entre les deux sociétés, les forces de l'une correspondant souvent aux faiblesses de l'autre. Toutefois, il est à noter que ce partenariat ne s'accompagne pas de participations croisées.

E. BÉ. ET CÉCILE BOUTELET
(BERLIN, CORRESPONDANCE)

PETITES ENTREPRISES

NOUS ACCOMPAGNONS VOTRE SUCCÈS.

Maximisez chacune de vos minutes, nos conseillers DELL savent les fructifier.

BESOIN DE CONSEILS ?
APPELEZ-NOUS AU
0801 800 001*

LATITUDE 15 5000

McAfee
Small Business Security

intel
CORE i7
8th Gen

8e génération de processeur Intel® Core™ i7

*De 9h à 18h du lundi au vendredi (Numéro gratuit) Cette offre est soumise à modification. Des taxes, des frais d'expédition et d'autres frais peuvent s'appliquer. Dell se réserve le droit d'annuler des commandes à la suite d'erreurs de tarifs ou autres. Ultrabook, Celeron, Celeron Inside, Core Inside, Intel, le logo Intel, Intel Atom, Intel Atom Inside, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel vPro, Itanium, Itanium Inside, Pentium, Pentium Inside, vPro Inside, Xeon, Xeon Inside et Intel Optane sont des marques commerciales d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Microsoft et Windows sont des marques de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. L'image à l'écran est une simulation et peut être modifiée. Applications Windows Store vendues séparément. La disponibilité et les fonctionnalités des applications peuvent varier selon le marché. Dell, EMC et d'autres marques sont des marques de Dell Inc. ou de ses filiales. © 2018 Dell Inc. Tous droits réservés.

Urbanisme : Paris confie ses dessous à l'imagination du privé

La maire Anne Hidalgo a présenté les vingt lauréats du deuxième appel à projets Réinventer Paris

Des chais aménagés dans les réservoirs d'eau de Passy pour de la « vinification subaquatique », une Cité du handicap à la porte de Pantin, une résidence sociale et solidaire dans l'hôtel de Fourcy, place des Vosges, une ferme-épicerie à insectes dans un sous-sol désaffecté du 19^e arrondissement... La Ville de Paris a présenté, mardi 15 janvier, au Pavillon de l'Arsenal, les vingt lauréats du second appel à projets urbains innovants Réinventer Paris.

Une édition baptisée « Les Dessous de Paris » : anciens parkings, tunnels, stations de métro ou boîte de nuit, une bonne partie des sites proposés aux investisseurs se trouvaient en sous-sol. Des lieux difficiles à mettre en valeur : onze sites ont vu la décision remise à plus tard ou ont été déclarés infructueux.

Equipements sportifs, projets culturels, logistique de proximité... L'appel à projets a de nouveau permis « des choses extraordinaires », « des innovations qu'on n'aurait pas pu imaginer dans le processus classique de fabrication de la ville », s'est félicitée Anne Hidalgo, la maire PS de Paris, rappelant qu'elle aurait pu, comme « en d'autres temps et en d'autres lieux, simplement prendre un terrain et le confier à un promoteur privé : cela rapporte beaucoup d'argent et on ne se casse pas trop la tête ».

Le contexte a changé depuis le 3 novembre 2014. « Lâchez-vous ! », avait déclaré la maire de Paris aux professionnels réunis dans ce même Pavillon de l'Arsenal pour le lancement du premier Réinventer Paris. Le modèle a fait florès, au point de devenir une nouvelle norme de l'urbanisme. Des doutes et des critiques ont eu le temps de se concentrer contre cette manière de faire la ville sans argent public, en partenariat étroit avec le privé.

Réinventer Paris avait déclenché un séisme dans le monde de

l'aménagement : au lieu de vendre un site au plus offrant pour qu'il y développe son programme immobilier, l'appel à projets urbains innovants (APUI) met en concurrence des groupements d'investisseurs, promoteurs, associations, architectes, paysagistes, start-up, qui proposent non seulement un prix d'achat du foncier, mais des usages pour le site, une forme pour les bâtiments, un engagement pour l'environnement, un intérêt public pour la ville... Le tout, en insistant sur l'innovation, dans les usages comme dans les constructions.

Ajoutant une bonne dose de marketing territorial et de communication aux opérations urbaines, les « Réinventer » ont vite esaimé. Toulouse, Angers, la Métropole du Grand Paris, la Seine... « Il y a eu un effet de renouvellement indéniable : de nouveaux acteurs ont émergé, les grands groupes se sont dotés de directions des projets innovants, des choses considérées comme impossibles, comme le mélange de plusieurs usages dans un bâtiment, sont devenues courantes », observe Sybil Cosnard, la directrice de l'agence de stratégies urbaines CITY Linked, qui a mené, avec la journaliste Catherine Sabah, une analyse très complète des huit APUI déjà lancés et de leurs 99 projets urbains.

Les limites du modèle se sont aussi fait sentir : une tendance au « copier-coller » d'innovations parfois un peu gadgets – le coworking, l'agriculture urbaine ; une fragilité de ces projets dans les communes moins armées que Paris pour encadrer la consultation et tenir tête aux promoteurs aussi, surtout quand les projets passent à l'échelle de tout un quartier, avec ses espaces publics et ses équipements ; enfin, une absence de concertation avec les habitants : « Les citoyens n'ont été associés au projet en phase de conception que dans 11 % des cas », souligne Sybil Cosnard.

Terrain glissant

Un terrain devenu glissant pour l'exécutif parisien, confronté à des difficultés croissantes dans ses visées urbaines. La municipalité a dû surseoir à plusieurs aménagements, ces derniers mois, notamment en raison de l'opposition de ses alliés écologistes.

Or les lauréats doivent être approuvés au Conseil de Paris. « Nous avons demandé une inspection générale du dispositif, prévient David Belliard, le président du groupe écologiste. Nous nous opposons à la surdensification et à la marchandisation de la ville, et nous ne souhaitons pas que la municipalité vende son patrimoine à des promoteurs, donc nous voterons pour certains projets et contre d'autres. »

Les nombreuses associations qui bataillent contre les projets urbains de la ville n'épargnent pas non plus Réinventer Paris. « C'est le contraire d'un aménagement réfléchi, on contourne les marchés publics pour donner tout pouvoir aux promoteurs à qui on



Le projet d'aménagement Espace Vaire, sous le viaduc de la ligne 6 du métro, dans le 13^e arrondissement de Paris (porteur : The Wall - Arkose ; architectes : Baehr & Landau, avec Greenation, Love Your Waste). VILLE DE PARIS/BAEHR & LANDAU



Le projet d'aménagement des réservoirs de Passy en chai subaquatique, dans le 16^e arrondissement de Paris (porteur : Winereef ; architecte : Miguel Montouро et associés). WINEREFF

« Nous nous opposons à la surdensification et à la marchandisation de la ville »

DAVID BELLIARD
président du groupe écologiste à Paris

brade des terrains sans aucune étude préalable », s'emporte Christine Nedelec, la présidente à Paris de la fédération d'associations écologistes France Nature Environnement.

Sans citer ces oppositions, l'adjoint chargé de l'urbanisme, Jean-Louis Missika, s'est attaché à démarquer une partie des critiques, dans sa présentation de Réinventer Paris II. « Les projets ne sont plus seulement présentés par des

promoteurs, mais par toutes sortes d'autres acteurs », a-t-il observé. L'un des lauréats, pour l'ancienne usine de pompage d'eau d'Auteuil, est même, pour la première fois, un collectif de riverains, qui a proposé un assemblage d'auberge de jeunesse, d'agriculture urbaine et de restauration. « La preuve, pour M. Missika, que cette édition a été plus ouverte à la concertation avec les habitants. »

Enfin, la ville n'a procédé qu'à sept cessions pures et simples, préférant ailleurs des baux de longue durée et des conventions d'occupation du domaine public. Ce qui explique, en plus de la modestie de plusieurs des sites, que cette édition ne rapporte « que » 63 millions d'euros à Paris, quand les vingt-deux lauréats de la première ont fait rentrer un demi-milliard d'euros dans les caisses. ■

GRÉGOIRE ALLIX

La capitale part à la conquête de ses sous-sols

La deuxième session de l'appel à projets Réinventer Paris promet une nouvelle vie à de nombreux espaces souterrains

Traditionnellement limité à la représentation des enfers, aux décors dystopiques type *Metropolis* (1927), de Fritz Lang, aux projets de villes postatomiques imaginés pendant la guerre froide, ou, plus concrètement, à l'enfoncement des égouts et autres infrastructures jugées inélégantes, le sous-sol est sur le point de voir son blason redoré.

Essentiellement consacrée à la réhabilitation et à la transformation de sites patrimoniaux, la deuxième session de l'appel à projets Réinventer Paris promet à de nombreux espaces souterrains une nouvelle vie, connectée avec la surface, ouverte à la lumière du jour, à la végétalisation, aux matériaux biosourcés, aux activités les plus diverses. Et ce n'est que le début, assure Jean-Louis Missika, l'adjoint d'Anne

Hidalgo, la maire PS de Paris, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

Le défi est de taille. Il n'a d'ailleurs pas toujours été relevé. Sur trente-trois consultations, une dizaine se sont révélées infructueuses, parmi lesquelles le souterrain du Pont-Neuf, le tunnel des Tuilleries, le métro Saint-Martin, le métro Champ-de-Mars, le tunnel de la petite ceinture dans le 15^e arrondissement... Mais elles ont eu valeur de test, assure M. Missika. L'analyse de leurs échecs pourrait conduire à faire évoluer certaines normes (en matière de sécurité incendie, notamment) et à modifier le plan local d'urbanisme pour que, à l'avenir, Paris puisse se développer sous nos pieds.

S'ils s'inscrivent parfaitement dans la tonalité écolo-ludo-cultu-

relle de la politique d'Anne Hidalgo, les lauréats des projets en sous-sol ouvrent de nouvelles perspectives pour la ville, à la fois conviviales et insolites. Dans l'ancienne station de métro Croix-Rouge, entre Sèvres-Babylone et Mabillon, le promoteur Novaxia, associé à l'agence SAME Architectes, a imaginé un programme pour le moins baroque. D'un côté du quai, une « halle gourmande » abritant un marché de produits frais en circuit court ; de l'autre, un bar à cocktails et un restaurant, où des élèves d'écoles de cuisine vous préparent les produits achetés en face. Au milieu, les rails, où le métro continue de passer. Les rares stations où il ne passe plus, où les agences Oxo et Laisné avaient imaginé, en 2014, pour la première édition, installer une boîte de nuit, un restaurant branché ou une salle

de théâtre ne faisaient pas partie de la consultation.

A la surface, sur le dernier tronçon de la voie sur berge ouverte aux piétons, le tunnel Henri-IV a été gagné par le Studio Dorell, pour y installer une station-service consacrée à ces mobilités douces et sportives que l'on retrouve dans tant de projets de Réinventer Paris II.

Des propositions amusantes

Ancien parking souterrain de la rue du Grenier-Saint-Lazare, l'immeuble inversé (porteur du projet : Sogaris ; architecte : SYVIL Architectures du système ville) est voué, lui, à devenir un centre de logistique de proximité, autrement dit, une escale pour les camions de livraison, qui doit permettre que le dernier kilomètre se fasse soit à pied, soit en véhicule non polluant. Le bâtiment servira

également, entre autres, de lieu de stockage et de menus services pour les riverains et commerçants du quartier.

Deux projets sont dévolus à la musique et à son enregistrement : le bowling et l'ancienne discothèque La Main jaune de la porte de Champerret (porteur : Fonsac Immobilier ; architectes : Oftrak) et l'ancien poste de transformation électrique Nation, dans le 11^e arrondissement (porteur : Batipart Immo Europe Management France ; architectes : Gillot + Givry).

Il y a encore les programmes amusants qui laissent un peu perplexes, comme le chai aménagé qui doit rassembler, dans les réservoirs de Passy, une activité de vinification subaquatique, une halle alimentaire et une fosse de plongée ouverte au public (porteur : Winereef ; architecte : Miguel Montouро et associés). Ou ce lieu de production et de consommation d'insectes comestibles, imaginé pour un espace souterrain au cœur d'un quartier d'habitat social du 20^e arrondissement (porteur : Neck ; architectes : Neck Architecture en collectif).

Parmi les propositions les plus marquantes, la reconversion de l'ancienne aérogare des Invalides a été confiée à Dominique Perrault, l'architecte de la Bibliothèque nationale de France, grand apôtre et pionnier de l'architecture souterraine dans l'Hexagone et à l'étranger. Associé à Pierre-Antoine Gatier, l'architecte en chef des monuments historiques, et au promoteur Emerige, il a voulu y installer un grand centre consacré aux métiers d'art et à l'artisanat français. Et, sous la dalle, un musée pour les enfants. ■

ISABELLE REGNIER

Pétrochimie : Ineos investit 3 milliards d'euros dans le port d'Anvers

L'usine produira des matériaux pour l'automobile, la pharmacie ou les emballages

ANVERS (BELGIQUE) -
envoyée spéciale

La transformation du paysage pétrochimique européen vient de connaître un sérieux coup d'accélérateur : le groupe privé Ineos, dirigé par le richissime Britannique Jim Ratcliffe, s'est engagé, mardi 15 janvier, à investir 3 milliards d'euros dans le port d'Anvers, en Belgique. Les fonds injectés financeront une usine de déshydrogénération du propane (propylène) et un craqueur (éthylène), afin de produire, à terme, 2 millions de tonnes de matériaux par an pour des secteurs tels que l'automobile, la pharmacie ou encore les matériaux d'emballage.

Selon les chiffres du fabricant, la construction du site pourrait mobiliser 3 000 ouvriers et, une fois mis en service, celui-ci devrait permettre de créer 400 emplois à temps plein directs et cinq fois plus d'emplois indirects. Il s'agit du plus gros investissement réalisé par le fabricant de produits pétrochimiques depuis sa création en 1998.

«Le craqueur, c'est la base de la pétrochimie. Il était temps qu'on investisse en Europe, sinon ce sont les Chinois qui allaient le faire», a réagi, enthousiaste, Samuele Furfari, professeur de géopolitique à l'Université libre de Bruxelles. De fait, la capacité mondiale de production d'éthylène en Europe a diminué de moitié depuis 2008 et

l'UE n'a plus accueilli de nouveau craqueur depuis vingt ans.

Pour mener à bien ce projet, qui devrait être finalisé en 2024, Jim Ratcliffe importera du gaz de schiste en provenance des Etats-Unis, comme il le fait déjà à destination du Royaume-Uni et de la Norvège. Et s'il s'est montré bienveillant dans son allocation vis-à-vis de la Belgique, ce fervent défenseur du Brexit n'a pas hésité à tacler la politique énergétique et environnementale européenne, y compris l'approche de l'Union européenne (UE) sur le nucléaire et le gaz de schiste. La France, qui envisage de fermer une partie de ses réacteurs nucléaires d'ici à 2035 et qui interdit les forages d'exploration du gaz de schiste sur son territoire, ne fait pas exception.

Prix du gaz avantageux

«Si vous n'avez ni gaz de schiste, ni nucléaire, vous avez une énergie extrêmement chère en Europe et votre performance environnementale est médiocre, car vous dépendez alors de combustibles plus polluants pour l'environnement», a mis en avant l'homme d'affaires, allant même jusqu'à affirmer que, sans le gaz de schiste américain, son entreprise aurait été incapable de justifier les 3 milliards d'euros engagés à Anvers, faute de retour sur investissement.

Pour autant, Jim Ratcliffe assure que les politiques proenvironnementales des Etats membres de l'UE n'ont pas influencé le processus de sélection du nouvel emplacement. Plusieurs candidats étaient en lice, dont le port de Rotterdam, aux Pays-Bas.

Mais c'est finalement Anvers qui s'est imposé. Ineos avance trois motifs : une raison de cœur, puisque c'est à Anvers que l'entreprise a démarré ses activités, en 1998 ; une raison pratique, à savoir la bonne connexion en pipelines du port ; et une raison stratégique, dans la mesure où Ineos exploite déjà en Belgique 9 sites de production (dont 6 sont situés à Anvers), qui seront les principaux destinataires des nouvelles matières premières.

Le coût élevé de la main-d'œuvre en Belgique, souvent dénoncé comme un obstacle par les entreprises, ne semble, en revanche, pas avoir constitué un frein dans le choix du port d'Anvers par Ineos.

Jim Ratcliffe allant même jusqu'à vanter les compétences des travailleurs sur le territoire belge.

C'est le plus gros investissement réalisé par le fabricant de produits pétrochimiques, depuis sa création

mentales des Etats membres de l'UE n'ont pas influencé le processus de sélection du nouvel emplacement. Plusieurs candidats étaient en lice, dont le port de Rotterdam, aux Pays-Bas.

Mais c'est finalement Anvers qui s'est imposé. Ineos avance trois motifs : une raison de cœur, puisque c'est à Anvers que l'entreprise a démarré ses activités, en 1998 ; une raison pratique, à savoir la bonne connexion en pipelines du port ; et une raison stratégique, dans la mesure où Ineos exploite déjà en Belgique 9 sites de production (dont 6 sont situés à Anvers), qui seront les principaux destinataires des nouvelles matières premières.

Le coût élevé de la main-d'œuvre en Belgique, souvent dénoncé comme un obstacle par les entreprises, ne semble, en revanche, pas avoir constitué un frein dans le choix du port d'Anvers par Ineos. Jim Ratcliffe allant même jusqu'à vanter les compétences des travailleurs sur le territoire belge.

Damien Ernst, professeur à l'université de Liège et spécialiste des questions énergétiques, évoque de son côté deux autres explications : d'une part, une diminution de l'écart entre les prix européens et ceux pratiqués par les Américains pour le gaz naturel et l'électricité, deux composantes essentielles de la chimie. Et, d'autre part, le fait que la Belgique, par rapport aux autres pays de l'UE, propose un prix très avantageux pour le gaz à ses clients professionnels (44,90 euros par mégawatt, contre 52,01 euros en France, selon l'opérateur Fluxys).

Même si cette information a davantage été passée sous silence, la Belgique offre en outre des conditions intéressantes avec ses permis de construction et d'exploitation d'une durée de validité indéfinie. Le ministre-président flamand, Geert Bourgeois, a néanmoins affirmé au *Monde* que s'il n'était pas nécessaire de renouveler ces permis tous les cinq ans, ceux-ci seront tout de même évalués régulièrement. «M. Ratcliffe connaît les normes européennes et sait qu'il doit s'y conformer. Mais il sait aussi que nous offrons un climat d'investissement qui est stable, ce qui est important pour lui», a détaillé le représentant de la Flandre. Un climat sans conteste bien différent de celui que connaît actuellement l'homme d'affaires dans son pays d'origine, le Royaume-Uni.

SOPHIE PETITJEAN

47,6 %

C'est le taux d'inflation atteint par l'Argentine en 2018, selon les données publiées, mardi 15 janvier, par l'Institut national des statistiques. Le pays, en crise, enregistre ainsi la deuxième plus forte hausse des prix du continent derrière le Venezuela. Il s'agit également du taux argentin le plus élevé depuis 1991, année de l'entrée en vigueur de la parité peso-dollar, quand l'inflation avait bondi à 84 %. Frappée par deux crises monétaires en 2018, qui ont fait perdre 50 % de sa valeur à sa devise, l'Argentine a appelé le Fonds monétaire international à la rescousse et obtenu un prêt de 57 milliards de dollars (50 milliards d'euros). - (AFP)

LOGISTIQUE

La justice européenne annule le veto de Bruxelles au rachat de TNT par UPS

La Cour de justice de l'Union européenne (UE) a confirmé, mercredi 16 janvier, que la décision de la Commission interdisant l'acquisition de TNT Express par UPS doit être annulée pour vice de procédure. Pour la Cour, le tribunal de l'UE a constaté, à juste titre, la violation, par la Commission, des droits de la défense d'UPS.

AUTOMOBILE

Stabilité des ventes de voitures en Europe en 2018

Les ventes de voitures (15,16 millions) sont restées stables en Europe en 2018 (+0,1 %), malgré quatre mois de baisse d'affilée en fin d'année. C'est l'entrée en vigueur d'une nouvelle procédure d'homologation des véhicules, en septembre, plus exigeante sur les rejets polluants, qui a entraîné l'affaissement brutal des courbes à la rentrée. Un phénomène qui a particulièrement touché le marché allemand. - (AFP)

CONJONCTURE

La croissance économique de la zone euro reste «solide», selon Pierre Moscovici

«Je n'ai aucune raison de remettre en cause les prévisions de croissance que nous avons faites pour [2019] et même pour l'année 2020», a déclaré, sur France 2, mercredi 16 janvier, le commissaire européen aux affaires économiques et financières, Pierre Moscovici. - (AFP)

Un nombre record de créations d'entreprise en France en 2018

En 2018, 691 283 nouvelles entreprises ont vu le jour dans l'Hexagone, selon des données publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), mardi 15 janvier. Un niveau plus élevé que le pic atteint en 2010. Tous les types d'entreprises sont concernés, mais ce sont les micro-entrepreneurs (+27,5 %) qui tirent leur épingle du jeu, aidés par le doublement des seuils de chiffres d'affaires entrés en vigueur au début de 2018.

Les syndicats agricoles jouent gros dans la bataille électorale

À la clé des élections des chambres d'agriculture, qui ont lieu jusqu'à fin janvier, 11 millions d'euros de fonds publics à se partager

Le coup d'envoi des élections des chambres d'agriculture vient d'être donné, lundi 14 janvier. Les agriculteurs ont jusqu'au 31 janvier pour s'exprimer. Nul ne sait, aujourd'hui, avec cette ambiance marquée par le mouvement des «gilets jaunes» et par le malaise ressenti par nombre d'exploitants agricoles, s'ils seront nombreux à voter. Même si, nouveauté de ce scrutin, le vote électronique a été autorisé afin de faciliter la démarche.

Lors du dernier round électoral, en 2013 (les élections se déroulent tous les six ans), la participation avait atteint 54,3 %. Un chiffre en net recul par rapport aux 65,5 % de 2007, mais il était sans commune mesure avec le résultat d'élections comparables. Les agriculteurs restaient encore très mobilisés.

Dans ce contexte, les syndicats agricoles retiennent leur souffle. FNSEA, Jeunes agriculteurs (JA), Confédération paysanne, Coordination rurale, Mouvement de défense des exploitants (Modef)... L'enjeu est d'importance. Il est d'abord financier. Une loi de décembre 2001 fixe, en effet, les règles du financement public des syndicats agricoles.

Ce texte indique que la répartition de ces fonds publics se fait au prorata du nombre de suffrages et de sièges obtenus dans l'ensemble des départements lors des élections des chambres d'agriculture. Toutefois, les clés de répartition ont évolué dans le temps. Le dernier arbitrage date de 2012, lorsque Stéphane Le Foll était ministre de l'agriculture. La moitié des dotations affectées au financement des syndicats agricoles est versée proportionnellement au nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale.

L'autre moitié en proportion du nombre de sièges détenus.

Le montant des fonds publics inscrits au budget à cet effet est proche de 11 millions d'euros par an. Concrètement, la Coordination rurale affirme toucher annuellement 2,495 millions d'euros. La Confédération paysanne, 2,3 millions d'euros. La FNSEA, associée aux JA, 6,129 millions d'euros. Il est vrai que les listes conjointes FNSEA-JA avaient obtenu 53,39 % des suffrages, même si la coalition a vu son score s'éroder. Arrivait, ensuite, la Coordination rurale, syndicat apparenté à droite (20,49 % des voix), puis la Confédération paysanne, syndicat apparenté à gauche (18,54 %) et, enfin, le Modef, proche du Parti communiste (1,47 %).

Enjeu politique

La distribution des sièges au sein des chambres d'agriculture est toutefois très différente des résultats de l'élection. En effet, selon le mode de scrutin en vigueur, la liste qui arrive en tête dans chaque département gagne la moitié des sièges. L'autre moitié se répartit à la proportionnelle entre les différents syndicats.

L'enjeu de cette représentation au sein des chambres d'agriculture n'est pas que financier pour les syndicats. Il est aussi politique. Ce résultat – où siègent, aux côtés des représentants des exploitants agricoles, ceux des salariés agricoles, des propriétaires, des anciens exploitants ou des groupements professionnels – a une mission de service public auprès des milieux agricoles.

Des missions qui évoluent avec le vote de la loi alimentation et de la loi pour un Etat au service d'une société de confiance. Le réseau

devra, par exemple, promouvoir la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, proposer un conseil stratégique, appuyer les demandes d'aides et informer les agriculteurs sur les réglementations. Il exerce aussi une mission consultative auprès des pouvoirs publics. Il est doté d'un budget de 720 millions d'euros.

Les syndicats se sont lancés dans la bataille électorale depuis la fin de 2018. Quelques opérations médiatisées l'ont prouvé. Comme l'appel à des manifestations sur tout le territoire, lancé, début décembre, par la FNSEA et les JA, en pleine crise des «gilets jaunes».

Le «matraquage fiscal» et l'«agribashing» étaient les thèmes centraux du mouvement, avec, en ligne de mire, des mesures prises par le gouvernement pour tenter d'accompagner l'agriculture vers une transition écologique. Comme la hausse de la redevance pour pollutions diffuses, qui doit abonder les fonds pour l'agriculture bio à hauteur de 50 millions d'euros, ou la séparation de la vente et du conseil dans l'usage des produits phytosanitaires.

Mais l'appel à la mobilisation n'a guère été suivi d'effets. La Confédération paysanne a, elle, choisi de pointer du doigt les montages financiers du groupe Lactalis, pour mettre au cœur des débats la rémunération de l'agriculteur. La Coordination rurale espère, elle, rallier les suffrages des agriculteurs déçus par une politique agricole menée en accord avec la FNSEA. Mais la véritable campagne électorale, moins médiatisée, se passe sur le terrain. En attendant le verdict, avant le 8 février. ■

LAURENCE GIRARD

COLLECTIONNEZ LES VOITURES DE TINTIN

à l'échelle 1/24

LE N°1

Le livret + Le Bolide rouge des Cigares du Pharaon

OFFRE DE LANCEMENT 9,99 SEULEMENT

LE BOLIDE ROUGE Les Cigares du Pharaon

LA TORPEDO DU DOCTEUR FINNEY Les Cigares du Pharaon

LA JEEP BLEUE Objectif Lune

LA FORD T Tintin au Congo

LA 2CV DES DUPONT L'Affaire Tournesol

LA JEEP ROUGE Tintin au pays de l'or noir

LA DÉCAPOTABLE DE HADDOCK Les 7 Boules de cristal

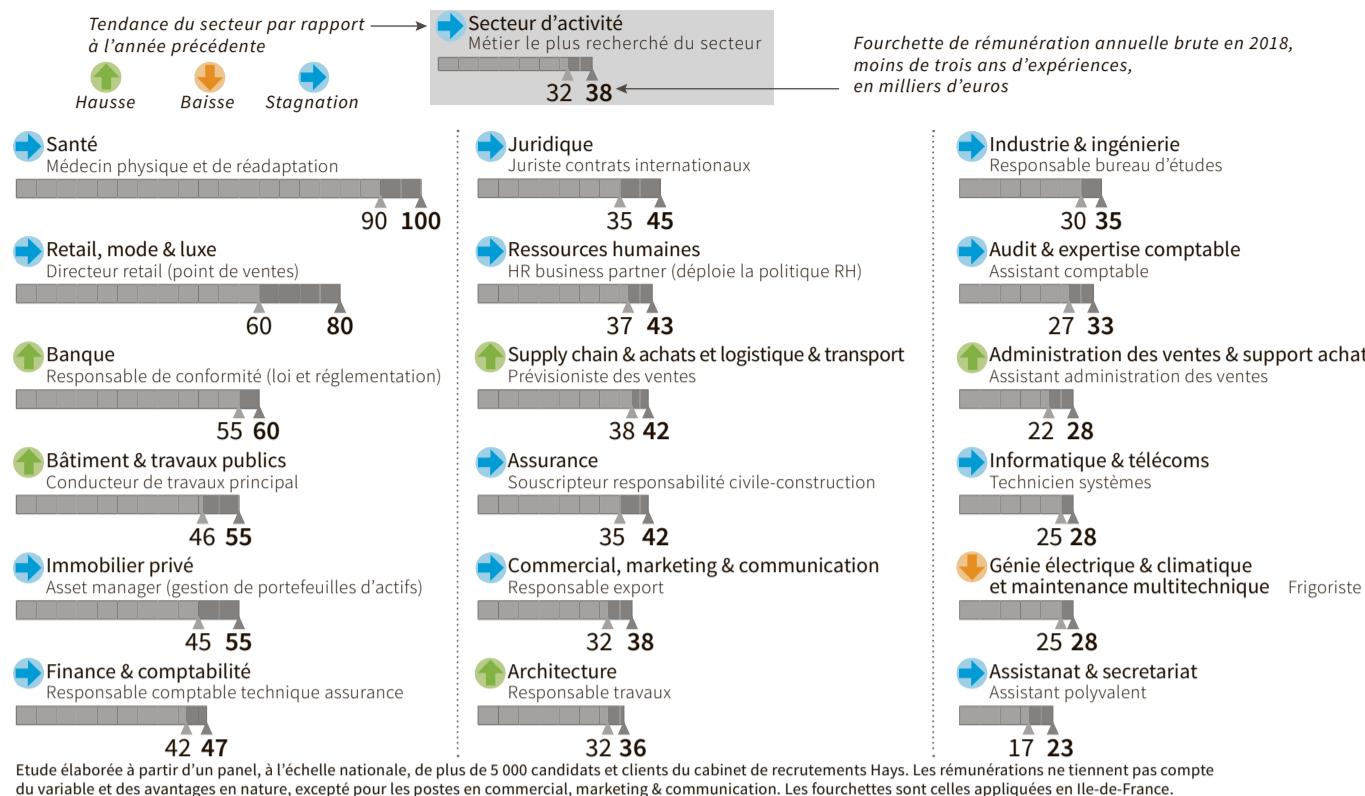
L'AMILCAR DES SOVIETS Tintin au pays des Soviets

Le Monde hachette

Une création Moulinsart diffusée par Hachette Collections - Visuels non contractuels. Objet de collection pour adultes. Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.

En vente le 17 janvier chez votre marchand de journaux,
OU DÈS MAINTENANT SUR www.voitures-tintin.com

QUEL SALAIRE PEUT ESPÉRER UN DÉBUTANT DANS LES MÉTIERS LES PLUS RECHERCHEZS ?



Le cabinet de recrutement international Hays publie, jeudi 17 janvier, la 9^e édition de son étude nationale sur le niveau de rémunération à l'emploi bauché en France par métier sur une vingtaine de secteurs. Les métiers qui manquent de candidats sont encore nombreux. Pour chacune des

familles d'activité, les recruteurs de Hays ont identifié les métiers les plus recherchés et recensé le niveau de rémunération en fonction du nombre d'années d'expérience. L'infographie ci-dessus donne le niveau de salaire pour les débutants (de 0 à 3 ans d'expérience).

CPF : les enjeux de la monétisation

Petites et grandes sociétés n'abordent pas de la même façon l'évolution du compte formation

CHAQUE SALARIÉ RECEVRA POUR SA FORMATION EN 2019 360 EUROS. PUIS, À PARTIR DE 2020, LE BUDGET SERA RÉÉVALUÉ À 500 EUROS PAR AN

taine de sociétés, dont plusieurs du CAC 40. *Les grandes entreprises seront amenées à abonder ce budget, et les syndicats vont le demander. Mais, il va y avoir un grand décalage entre les grandes et les petites entreprises qui n'ont pas forcément les moyens nécessaires.*

Rôle des grandes entreprises

Les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) abondaient déjà pour couvrir jusqu'à la totalité des coûts pédagogiques, plus les frais annexes (restauration, transport, etc.) les opérateurs de compétences (OPCO) qui leur succèdent vont-ils continuer de le faire? «En 2019, les OPCO continueront à gérer avec une grande liberté d'abondement, rassure Jean-Philippe Cépède, le directeur juridique de Centre Inffo, association de service public sous tutelle du ministère du travail. A terme, tous les organismes (OPCO, Etat, Pôle emploi etc.) sont susceptibles d'abonder, mais l'idée est que ce soit l'entreprise qui compense le besoin de financement des formations coûteuses les plus qualifiées.»

L'enjeu de cette monétisation est important dans les grandes entreprises. Air France, qui fait passer la certification Linquaskill en anglais (ex-Bulats) à tous ses salariés pour passer d'un grade à l'autre ou

lors d'un changement de poste, a utilisé pour l'anglais 14 250 heures de CPF en 2018 (et 5 500 heures hors CPF). «Les formations CPF se terminent par un test Bulats, 2 117 tests ont été passés en 2018», explique Christine Armand, responsable de l'offre «anglais» aux ressources humaines du groupe. A 150 euros le test de deux heures, c'est cinq fois plus que les 15 euros fixés par décret pour l'heure de formation.

Les organismes de formation sont invités à repenser leur offre non plus en heures mais en forfait individualisé pour un objectif à atteindre. Ils s'inquiètent toutefois de la disparition des abondements des OPCO ou, du moins, de leur forte diminution.

«A 500 euros par an, on est loin de ce qu'on pouvait faire en heures. Une autre modalité de financement va s'installer, explique Florence Bay, responsable certification pour l'organisme de formation Demos. Les organismes de formation devront réajuster leur modèle économique, en faisant moins de présentiel et plus de formation en ligne et par blocs de certifications, en faisant certifier même partiellement des formations qui ne l'étaient pas. Les entreprises nous demandent déjà plus de formations par blocs de compétences», dit-elle. Car pour être éligible au CPF, la formation doit être validée par un diplôme.

Mais «l'objectif de la réforme, c'est l'emploi. La qualification des métiers a changé. Les grandes entreprises, qui travaillent au référencement de leurs métiers, créent des passerelles interétablissements et interactives. Le CPF, même monétisé, est pour elles un moyen de dynamiser la formation», estime Frédéric Guzy. Dommage pour les petites entreprises. Le CPF n'est donc pas condamné pour tout le monde. ■

ANNE RODIER

Refonder la responsabilité de l'entreprise



LA MISSION DE L'ENTREPRISE RESPONSABLE
Sous la direction de Blanche Segrestin et Kevin Levillain. Presses des Mines, 182 pages, 29 euros

En janvier 2018, le groupe britannique de BTP Carillion subit une brusque liquidation. Une chute éclair pour un groupe de 43 000 personnes, qui laisse, outre de nombreuses personnes sans emploi, une dette pour les caisses de retraite de 2,6 milliards de livres (environ 3 milliards d'euros) qui obligera à réduire les pensions de quelque 27 000 membres. Ce cas illustre les dérives d'une gestion actionnariale : la comptabilité était présentée de manière à camoufler la situation et, quelques mois avant, les comptes de la compagnie permettaient un dividende exceptionnel, en 2017, de 79 millions de livres.

Peut-on mettre en cause la gestion actionnariale au motif que le versement de dividendes élevés et systématiques était insoutenable pour le groupe? Au Royaume-Uni, c'est possible en s'appuyant

sur le Company Act de 2006. Cette loi a étendu les obligations des dirigeants, désormais supposés gérer l'entreprise de manière à promouvoir l'intérêt de la société, en tenant compte des conséquences à long terme de leurs décisions.

Le cas Carillion pose la question de la responsabilité des dirigeants. Qu'est-ce que bien diriger? Comment concilier création collective et responsabilité sociale et environnementale?, s'interrogent les chercheurs de Mines ParisTech et du Collège des Bernardins dans *La Mission de l'entreprise responsable*.

La puissance créatrice de l'entreprise transforme le monde qui l'accueille. «Cette puissance est à la fois indispensable pour répondre aux défis contemporains mais aussi potentiellement dangereuse», souligne Blanche Segrestin, codirectrice de l'ouvrage avec Kevin Levillain. Jusqu'à présent, deux

schémas classiques de responsabilité prévalaient : les initiatives volontaires de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) et les obligations de l'Etat.

NOUVELLE APPROCHE

Ces mécanismes de responsabilité de l'entreprise ont atteint leurs limites. Pour sortir de cette impasse, ce livre propose une nouvelle approche de la mission des entreprises et des schémas de responsabilité.

La première partie de l'ouvrage présente la notion de norme de gestion et montre que, loin de s'opposer à la liberté d'entreprendre, elle est au fondement de la légitimité de l'entreprise. La seconde est consacrée aux modèles de contrôle de l'action des dirigeants. Dans la troisième partie, les chercheurs reviennent sur l'idée que l'entreprise puisse qualifier sa mission et en faire

volontairement une norme de gestion en l'inscrivant dans les statuts de la société. Issu des recherches menées à Mines Paris-Tech et au Collège des Bernardins, le modèle de l'entreprise à mission repose sur trois piliers : la formulation d'une mission, c'est-à-dire d'une finalité collective, l'engagement des actionnaires envers cette finalité et des procédures de contrôle et d'évaluation.

Les auteurs ne tombent pas dans le piège de l'obligation : le fait pour une société anonyme de se doter d'une mission doit rester un acte volontaire. «Il n'en sera que plus sincère», se réjouit Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des finances honoraire. Mais l'Etat peut aussi jouer un rôle incitatif puissant. La résistance de l'entreprise financiarisée a besoin d'un accompagnement par les politiques publiques. ■

MARGHERITA NASI

QUESTION DE DROIT SOCIAL

Le juge peut-il refuser le plafond d'indemnisation?

Pour le non-juriste, le feuilleton judiciaire du plafond de dommages-intérêts dus en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse est difficilement compréhensible. Comment le conseil de prud'hommes du Mans a-t-il pu juger le 26 septembre 2018 qu'il était applicable, mais celui de Lyon juger exactement l'inverse le 21 décembre 2018, tous deux invoquant les mêmes textes, français (L. 1235-3 du code du travail) et internationaux (convention n° 158 de l'Organisation internationale du travail, article 24 de la Charte sociale européenne)?

En simplifiant beaucoup pour éviter de descendre dans les subtiles détails du droit international, suite à la multiplication des ordres juridiques internationaux (ONU, Conseil de l'Europe, Union européenne), la même question, sensible sur le plan juridique mais aussi politique, s'est posée partout. Liant d'abord des Etats, un traité nécessite-t-il un acte de réception nationale (une loi par exemple) pour être applicable en droit interne? Ou s'y insère-t-il automatiquement? Et si oui, à quel niveau?

Si l'on écarte le droit communautaire car «commun» aux vingt-huit membres de l'Union européenne (exemple : le règlement, qui s'impose immédiatement et partout), les réponses sont très diverses. Pour la France, «les traités régulièrement ratifiés ont (...) une autorité supérieure à celle des lois (...)", indique l'article 55 de la Constitution de 1958. Dans notre hiérarchie des sources du droit, un traité est donc infraconstitutionnel, mais supra-légal. Et le droit français autorise n'importe quel juge, judiciaire sous le contrôle de la Cour de cassation, ou administratif sous celui du Conseil d'Etat, à écarter l'application d'une loi française incompatible avec un traité ratifié : c'est le «contrôle de conventionnalité».

Si tous ces débats font les délices des juristes, pour le justiciable, ces décisions contradictoires décrédibilisent la justice. Que la Cour de cassation censure le plafonnement que le Conseil constitutionnel a jugé conforme le 21 mars 2018 et à propos duquel le Conseil d'Etat a rejeté le 7 décembre 2017 un recours reposant sur son inconstitutionnalité ferait, de ce point de vue, un peu désordre. ■

Jean-Emmanuel Ray est professeur à l'école de droit de Paris-I-Panthéon-Sorbonne

EN BREF

SOCIAL Consultation citoyenne sur l'avenir du travail

Saisi par le gouvernement pour recueillir la perception et les attentes des jeunes sur les mutations du travail, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) leur donne la parole en ligne, du 7 au 25 janvier, sur trois thématiques : comment bien commencer sa vie; comment donner plus de sens et d'intérêt au travail; comment se préparer aux évolutions futures du travail. Les jeunes sont invités à s'exprimer (Participez.lecese.fr) et à voter sur les idées émises par le CESE. A l'issue de la consultation, le CESE rendra un avis fin mars.

Quand économistes et citoyens ne parlent plus le même langage

L'économiste Jean Vercherand s'interroge : la difficulté à « faire passer » les réformes tient-elle à l'incompréhension des citoyens ou à l'incapacité de ceux qui les prescrivent à comprendre la réalité vécue par ces derniers ?

Par JEAN VERCHERAND

Le populisme prospère-t-il sur le terreau de l'inculture économique des Français et de leurs dirigeants, comme l'affirment certains économistes et commentateurs ? L'ennui est que le populisme ne prospère pas uniquement chez les « Gaulois réfractaires au changement », mais aussi dans tous les pays développés. Y compris – et peut-être davantage – dans ceux qui sont allés le plus loin dans la mise en œuvre des « réformes structurelles » du marché du travail chères à ces mêmes économistes et commentateurs.

Dès lors, on peut émettre une autre hypothèse : les économistes n'ont-ils pas eux aussi une part de responsabilité dans la montée de ce populisme ? Car nombre d'entre eux, longtemps obnubilés par les outils mathématiques, n'ont qu'une connaissance très réduite des faits économiques et sociaux. D'ailleurs, l'histoire de ces faits est peu enseignée à l'université. Cette inculture-là ne les prédispose donc pas à prendre du recul, ni à l'égard des faits immédiats ni vis-à-vis du corpus théorique existant.

Prenons l'actualité du mouvement des « gilets jaunes ». Très vite, cette fronde antitaxes a dévié sur la défense du pouvoir d'achat, sur la difficulté à joindre les deux bouts. L'une de ses revendications les plus populaires – la hausse du smic – va totalement à l'encontre des préconisations de nombreux économistes, qui ne cessent de dénoncer ce « totem », ce « frein à l'embauche », qui existe pourtant depuis près de soixante-dix ans !

Les « gilets jaunes » s'inscrivent dans une longue suite de mouvements sociaux, d'origines très diverses, qui ont jalonné l'histoire des pays développés. Très tôt, le monde ouvrier a pris conscience de sa situation d'infériorité de rapport de force face aux employeurs, l'obligeant à subir en état de dépendance économique leurs décisions en matière de salaires, de durée du travail, de cadences, de discipline... D'où la conflictualité intrinsèque du marché du travail. A leur tour, les juristes – qui sont, de tous les praticiens des sciences sociales, les plus directement confrontés à la réalité concrète de ce marché, puisqu'ils doivent en arbitrer les conflits – ont pris conscience de ce déséquilibre de rapport de force. Puis ce fut au tour des sociologues et des historiens. Finalement, le législateur s'est obligé à intervenir en édifiant peu à peu un droit du travail afin de pacifier les relations de travail, et ce en protégeant les travailleurs.

THÉORIE ET RÉALITÉ
Or, si on interroge les économistes classiques sur la raison d'être de ce droit, on ne trouvera mention ni d'infériorité dans le rapport de force ni de dépendance économique. En revanche, on trouvera des modèles d'asymétries d'information ou de concurrence imparfaite. La microéconomie, considérée comme le « noyau dur » de la science économique, ne valide toujours pas le droit du travail tel qu'il s'est édifié depuis près de deux siècles dans tous les pays démocratiques.

Si l'on en croit la théorie, la limitation de la durée du travail est malthusienne, et même incongrue, car les salariés sont censés fournir une quantité de travail sur

TOUTES LES ATTAQUES CONTRE LE DROIT DU TRAVAIL DEPUIS UNE QUARANTINE D'ANNÉES SONT VENUES DES SEULS ÉCONOMISTES

le marché telle qu'ils optimisent leurs choix en toute liberté et en toute autonomie ; de même, syndicats et coalitions constituent des ententes monopolistiques pénalisantes ; les conventions collectives sont assimilables à des monopoles bilatéraux, également non optimaux ; enfin, les salaires minimums entraînent le libre ajustement entre l'offre et la demande de travail et sont génératrices de chômage. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que toutes les attaques contre le droit du travail depuis une quarantaine d'années soient venues des seuls économistes.

Une théorie, dans quelque discipline que ce soit, n'a de sens et de pertinence que si elle est capable de rendre compte de la réalité. Mais encore faut-il que celle-ci soit connue et étudiée. S'agissant de la réalité économique et sociale, il ne suffit pas de traverser la rue pour la connaître. Elle peut être dissimulée, voire trompeuse ou paradoxale ; elle varie au cours du temps et selon le lieu où on se trouve. Aussi, comme on peut rarement expérimenter « toutes choses étant égales par ailleurs » dans les sciences sociales, la confrontation entre théorie et réalité demande un énorme travail d'observation et de mise en perspective, en particulier dans l'espace et le temps.

En 1936, Keynes écrivait déjà que « les économistes professionnels paraissent avoir été insensibles au désaccord entre les conclusions de leur théorie et les faits d'observation. Le public, au contraire, n'a pas manqué de relever ce désaccord et c'est ce qui explique sa répugnance croissante à accorder aux économistes le tribut de respect qu'il alloue aux autres catégories de savants dont les conclusions théoriques sont confirmées par l'expérience ». Ce constat reste toujours d'actualité. Les connaisseurs de l'histoire économique et sociale savent que ce désaccord entre la théorie et les faits reste bément, en particulier à propos de la dynamique économique, et surtout du marché du travail.

Certes, de nombreux économistes en sont conscients, mais l'inertie des méthodes et des problématiques, ou encore les modes intellectuelles, font que ce désaccord n'est sans doute pas près d'être comblé. Aussi, les mêmes recommandations de politiques économiques risquent de se perpétuer... avec les mêmes conséquences sociales. ■

Jean Vercherand est économiste et historien à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Il a écrit « Le Marché du travail. L'esprit libéral et la revanche du politique » (Peter Lang, 2018)

Les laissés-pour-compte de la réforme de la prime d'activité

Le mécanisme des mesures gouvernementales ne bénéficiera pas aux personnes en emploi salarié à temps partiel réduit, souvent en difficulté, relèvent les économistes François Bourguignon, Gilbert Cette et Paul Champsaur, présidents du groupe d'experts sur le smic

Par FRANÇOIS BOURGUIGNON, GILBERT CETTE et PAUL CHAMPSAUR

Le gouvernement a souhaité répondre à la demande de hausse du pouvoir d'achat exprimée ces dernières semaines par le mouvement des « gilets jaunes » en préférant la défiscalisation des heures supplémentaires et le relèvement de la prime d'activité à une hausse du smic.

Le groupe d'experts sur le smic a souligné à plusieurs reprises que le salaire minimum n'était pas, en effet, un instrument efficace pour soutenir le pouvoir d'achat des personnes à bas revenus salariaux. D'une part, ses effets sur l'emploi risquent d'être contre-productifs. D'autre part, c'est un instrument mal ciblé pour lutter contre la pauvreté des travailleurs et, à fortiori, des personnes sans emploi. Une rémunération au smic ou à un taux proche ne signifie pas nécessairement que la famille concernée soit au-dessous du seuil de pauvreté. Il n'est pas

SOUHAITONS QUE LA COMPLEXITÉ DU SYSTÈME REDISTRIBUTIF FRANÇAIS FIGURE EN BONNE PLACE PARMI LES QUESTIONS À ABORDER DANS LE GRAND DÉBAT

Mais où est passée la « start-up nation » ?

Afin de répondre notamment aux demandes des « gilets jaunes », l'élu (LR) Patrick Imbert plaide pour que l'Etat s'inspire en informatique de la souplesse du privé

Par PATRICK IMBERT

On peut penser ce que l'on veut de l'idée de « start-up nation », mais il est évident que l'imagination qui l'accompagnait a favorisé l'émergence d'Emmanuel Macron. Un an et demi après son élection, le président de la République se retrouve pourtant empêtré dans des problèmes informatiques inextricables.

La réponse à la crise des « gilets jaunes » est devenue en quelques heures tout autant un problème informatique qu'un problème politique... Vous voulez augmenter la prime d'activité ? Commencez par convaincre l'informatique de la Caisse nationale d'allocations familiales de faire le nécessaire pour le mois de février et non pour juin. Vous voulez baisser la CSG des 5 millions de retraités touchant entre 1 200 et 2 000 euros de pension ? Soumettez-vous au bon vouloir des services informatiques des trente-cinq caisses de retraite et finissez par verser une compensation rétroactive au 1^{er} juillet 2019... Tout cela à quelques jours de l'introduction du prélèvement à la source pour les salariés, qui menace d'être une sorte de bug de l'an 2000, cette fois bien réel. Au cœur du processus, toujours l'informatique.

L'Etat, sous le « nouveau monde », a continué de confier son destin informatique à une délégation interministérielle du numé-

rare, en effet, qu'un autre membre bénéficie d'un revenu supérieur, qui permet à la famille de dépasser ce seuil.

Par ailleurs, divers transferts sociaux (prime d'activité, aides au logement, certaines aides locales) sont sous conditions de ressources ou diminuent avec la hausse du revenu d'activité : les effets d'une hausse du smic sur le revenu des ménages éligibles à ces transferts sont donc considérablement réduits. Ainsi, les simulations publiées dans les rapports du groupe d'experts ont montré qu'une hausse de 1 % du smic augmentait le revenu disponible moyen des 30 % des ménages les moins aisés de moins de 0,15 %, tandis qu'une hausse de la prime d'activité conduisant au même revenu agrégé de l'ensemble des ménages l'augmentait d'environ 0,4 %, la différence reposant essentiellement sur un meilleur ciblage de la prime d'activité vers le bas de la distribution.

En revanche, ces mesures négligent les personnes et les familles dont les revenus d'activité viennent d'un emploi salarié à temps partiel, souvent contraint, qui, par définition, ne font pas d'heures supplémentaires et qui sont peu, voire pas, concernés par le relèvement de la prime d'activité.

BONUS VARIABLE

En effet, le relèvement annoncé de la prime d'activité, pour parvenir à une hausse de 100 euros du pouvoir d'achat au niveau du smic (une fois prise en compte la hausse réglementaire du smic au 1^{er} janvier), ne concerne que la partie « bonification » de cette prime. Car la prime d'activité est constituée de deux parties distinctes. D'une part un montant forfaitaire : le montant de base est égal au RSA socle, soit 550 euros par mois pour un célibataire et plus selon la composition familiale, mais il est diminué de 38 % des revenus d'activité du ménage. Il s'amenuise donc au fur et à mesure de la hausse de ces revenus, jusqu'à disparaître lorsque le revenu atteint, pour une personne seule à temps plein, 1,2 smic. D'autre part, la prime d'activité comprend un bonus mensuel variable, destiné à inciter les salariés à travailler à plein temps. Dans le barème de 2018, il est en effet versé à partir de 0,5 smic, atteint un maximum de 70 euros à 0,8 smic, puis diminue progressivement à partir de 1,2 smic pour disparaître à 1,3 smic.

La nouvelle bonification est toujours nulle au-dessous de 0,5 smic, mais elle augmente fortement à partir de 0,8 smic. Le bonus atteint 90 euros au niveau du smic, puis reste

constant avant de s'annuler progressivement entre 1,3 et 1,5 smic – il est encore de 45 euros à 1,4 smic. Les autres paramètres de calcul de la prime d'activité restent inchangés.

En conséquence, la hausse de pouvoir d'achat sera nulle pour les personnes qui ne travaillent qu'à mi-temps ou moins, et même juste au-dessus. Les salariés à temps partiel réduit ne tireront donc que peu, voire pas, d'avantage de la réforme de la prime d'activité. Or, cette population est loin d'être négligeable : la proportion de l'emploi salarié travaillant à mi-temps ou moins pour qui la réforme n'apportera rien est de 11 % pour les femmes et de 4 % pour les hommes. Rappelons en outre que près de 45 % du temps partiel est contraint, et que ce chiffre est beaucoup plus élevé dans certains métiers – les caissières de supermarché par exemple.

Il aurait été possible de jouer sur les autres paramètres de la prime d'activité pour atteindre l'objectif d'une hausse du pouvoir d'achat de 100 euros au niveau du smic, tout en améliorant celui des travailleurs à temps partiel. On aurait pu aussi simplifier l'ensemble du dispositif de la prime d'activité, dont la complexité et l'opacité contribuent sans doute à un taux encore élevé – environ 30 % – de non-recours.

Souhaitons que ces limitations de la prime d'activité, et plus généralement la complexité du système redistributif français, figurent en bonne place parmi les questions à aborder dans le grand débat qui s'engage. Souhaitons aussi que, dans ce grand débat, ne soit pas oublié le fait que la France est l'un des rares pays développés à souffrir encore de chômage massif et que la priorité y reste la création d'emplois, la baisse du chômage et celle de la précarité. ■



François Bourguignon

est professeur émérite à l'Ecole

d'économie de Paris;

Gilbert Cette est professeur

d'économie associé à l'université

d'Aix-Marseille;

Paul Champsaur est ancien

directeur général de l'Insee ;

ils ont été présidents du groupe

d'experts sur le smic,

respectivement de 2009 à 2012

pour Paul Champsaur, de 2012

à 2017 pour François Bourguignon

et depuis 2017 pour Gilbert Cette

chose qu'un statu quo mollasson ou des actualisations médiocres comme Parcoursup.

De toute évidence, les soixante-douze start-up d'Etat, à l'action louable mais anecdotique, ne permettent pas de répondre à l'étendue du problème auquel nous faisons face. Il est temps que la France se dote d'un directeur de la technologie hautement qualifié pour piloter de grands projets permettant à la puissance publique d'utiliser la technologie pour résoudre les grands problèmes actuels autour de chantiers très clairs : structuration de la donnée, applications publiques, massification du codage.

Mais, pour y parvenir, appuyons-nous sur l'énergie des start-up qui, dans les incubateurs, dans tout le pays, ont l'énergie, les compétences et l'imagination pour accompagner la puissance publique dans ces mutations. Mettons-les au cœur d'un nouveau modèle associant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises, les administrations et les territoires, loin des procédures bureaucratiques habituelles.

Environnement, transports, emploi, santé, éducation, logement : les gisements d'efficacité à conquérir sont considérables. Alors que nos concitoyens, parfois légitimement, doutent de l'apport de la technologie au bien-être collectif, offrons à l'Etat et à la puissance publique les moyens de mettre l'innovation au service de l'intérêt général et des nouvelles solutions publiques. ■



Patrick Imbert est président

de la communauté de communes

du Val d'Essonne, et vice-président

(LR) du conseil départemental

de l'Essonne chargé de

l'aménagement numérique

« Gilets jaunes » : les médias forcés au débat

A BFM-TV, un séminaire s'est tenu sur la ligne éditoriale et l'organisation du travail

La presse ne doit pas être un bouc émissaire ! » A quatre jours d'une nouvelle mobilisation des « gilets jaunes », 34 sociétés de journalistes (AFP, Le Figaro, Le Monde, TF1, France 2, France 3...) ont décidé de publier, mardi 15 janvier, une tribune pour dénoncer les insultes et les agressions « [empêchant] les journalistes d'exercer ». Une réaction après l'agression, samedi 12 janvier à Rouen, d'une équipe de la chaîne LCI par des manifestants. Les signataires devaient se réunir à nouveau, mercredi soir, dans les locaux d'Altice, maison mère de BFM-TV, pour décider d'une éventuelle action le 19 janvier.

A Rouen, les deux journalistes agressés étaient accompagnés de deux vigiles. Ils avaient leur caméra visible, mais ne filmaient pas et n'étaient pas identifiables comme employés de LCI, rapporte Thierry Thuillier, directeur de l'information du groupe TF1. Un des agents de sécurité a-t-il été considéré comme un policier en civil, comme l'a suggéré un internaute sur Twitter ?

M. Thuillier ne nie pas que de telles « confusions » puissent avoir lieu, mais il pense qu'à Rouen, les journalistes « ont été pris pour des reporters d'une autre chaîne d'information ». A Pau, un journaliste local du site CLINFO a ainsi été confondu, samedi, avec un reporter de « BFM-TV », avant de recevoir un coup de pied d'un « gilet jaune ». Par ailleurs, à Paris, une reporter

Dans les rédactions, l'heure est à l'indignation, mais aussi à l'introspection

de LCI a été mise à terre par quelques protestataires.

Dans les rédactions de LCI et TF1, une réunion a été organisée lundi. « Il a été décidé de ne pas cesser notre couverture du mouvement, pour ne pas céder aux intimidations et ne pas laisser un boulevard aux réseaux sociaux », souligne Thierry Thuillier. Il a été exclu d'ajouter des vigiles. « C'est déjà une manière de travailler qu'on n'a jamais connue en France », rappelle le dirigeant. LCI et TF1 vont toutefois réfléchir à éviter « d'éparpiller » les reporters sur de nombreux lieux, et à mettre en place un « roulement », explique M. Thuillier.

« A CNews, depuis l'acte IX du mouvement, on ne fait plus de duplex face caméra, mais uniquement du commentaire d'image pour être plus discret », note Loïc Signor, le président de la société des rédacteurs. Les noms des reporters ne sont plus indiqués à l'antenne. A France 3 Normandie, il y a eu deux réunions de rédaction sur la sécurité la semaine dernière. « Le discours qu'on tient aux reporters, c'est : « On ne vous force pas à y aller » », résume Stéphane

Gaillard, directeur régional. Il n'est pas question de « boycott », mais « si ça continue à se durcir, ça pourrait arriver, car une vraie insécurité se propage », pense-t-il.

A la radio également, des ajustements ont lieu. Ainsi, à Franceinfo, depuis le week-end dernier, les journalistes sont accompagnés de gardes du corps, parfois d'anciens militaires habitués aux zones de guerre. Dans les rédactions, l'heure est à l'indignation, mais aussi à l'introspection.

Tensions internes

« Dans un climat de défiance vis-à-vis des médias, la critique est nécessaire », relève la tribune des SDJ. A BFM-TV s'est tenu, mardi, un séminaire de quatre heures trente. « C'était un moment essentiel, pour se parler du fond », raconte Céline Pigalle, directrice de la rédaction de la chaîne.

Outre les tensions internes, les débats ont porté sur le positionnement de BFM-TV comme « chaîne

de l'événement », monothématique en cas de grosse actualité, ainsi que sur la place du reportage pour les journalistes, désireux de ne pas faire que du direct. « Nous avons aussi parlé de riposter aux « fake news » [infox] ou aux parodies qui circulent en ligne au sujet de BFM-TV et de mieux répondre aux interrogations sur notre couverture. On ne peut plus faire de l'information en surplomb. »

A France Télévisions, les « gilets jaunes » devaient être évoqués, mercredi, lors d'une réunion de la commission de déontologie. Les syndicats ont interpellé la direction, après qu'une photo utilisée sur le plateau du 19-20 du 15 décembre a été retouchée pour enlever le « dégagé » d'une pancarte « Macron dégagé ! ». La direction de l'information dit avoir pris des « sanctions disciplinaires » et procédé à « un rappel des validations éditoriales nécessaires ». ■

Au mois de février est prévu un séminaire sur « le statut des ima-

ges fixes dans l'info ». « Il faudra peut-être lancer une réflexion sur les gens qui n'ont accès à l'antenne que via les microtrottoirs : comment leur donner la parole autrement ? », ajoute un autre cadre de France 3.

De son côté, Vincent Giret, directeur de Franceinfo, a chargé, début janvier, quatre journalistes de piloter des ateliers de « réflexion collective » sur « la façon d'exercer notre métier ». « Face à la dégradation de la relation de la situation, il nous faut être plus transparents sur nos méthodes », estime M. Thuillier, de LCI. Il faut expliquer que monter des images pour un sujet, ce n'est pas manipuler l'information. » Les questions sur la place du journaliste dans la société « se posent tous les jours dans les rédactions », mais « il faut davantage entretenir ce débat ». ■

ALEXANDRE BERTEAU,
FRANÇOIS BOUGON
ET ALEXANDRE PIQUARD

TÉLÉCOMS Nokia supprime 460 emplois

L'équipementier Nokia a annoncé, mardi 15 janvier, la suppression de 460 postes en France, dans sa filiale Alcatel-Lucent, en 2019 et en 2020, soit 8 % de ses effectifs dans l'Hexagone. Ce plan social s'inscrit dans le programme d'économies mondial de 700 millions d'euros du groupe. Bercy a demandé à Nokia d'éviter des départs contraints.

AUDIOVISUEL Mediawan acquiert le producteur de la série « Commissaire Montalbano »

La société de production audiovisuelle Mediawan a réalisé sa première acquisition hors de France en prenant 72 % du capital du premier producteur italien indépendant, Palomar, connu pour la série « Commissaire Montalbano ». « C'est la première société européenne qui nous rejoint, et ce ne sera pas la dernière », a affirmé, mercredi 16 janvier, à l'AFP Pierre-Antoine Capton, qui dirige Mediawan.

La plate-forme Netflix augmente encore ses prix

Cette hausse doit permettre de financer ses investissements croissants, notamment dans les contenus originaux

La nouvelle ne devrait guère enchanter les fidèles abonnés américains de Netflix. Le service de vidéo à la demande a annoncé, mardi 15 janvier, une augmentation des prix de ses abonnements outre-Atlantique. Cette hausse, la quatrième depuis le lancement de son service en streaming, il y a douze ans, s'annonce comme la plus importante de l'histoire de la plate-forme. Selon les formules, les tarifs mensuels d'abonnement grimperont de 13 % à 18 % en moyenne.

Fait inédit, toutes les formules d'abonnement sont cette fois touchées, y compris celle d'entrée de gamme, jusqu'à présent épargnée, qui passe dorénavant de 7,99 à 8,99 dollars (de 7 à 8 euros), soit une progression de 12,5 %. L'offre intermédiaire, la plus populaire auprès du public, est aussi celle qui connaît la plus forte hausse, de l'ordre de 18,2 %, tandis que l'abonnement le plus cher, qui comprend une diffusion des programmes en très haute définition, évolue de 13,99 à 15,99 dollars (+ 14,3 %).

Netflix compte sur cette remontée des prix pour l'aider à financer ses investissements massifs dans des productions maison et son développement au niveau international. En 2018, il aurait ainsi investi plus de 8 milliards de dollars dans son catalogue, misant de plus en plus sur des créations originales, à l'image des séries *Stranger Things* et *La Casa de Papel*, ou du film *Bird Box*.

« Nous modifions les prix de temps à autre, tandis que nous continuons à investir dans des divertissements de grande qualité et à améliorer l'expérience glo-

bale », s'est justifié le groupe de Los Gatos (Californie). Le marché américain représente une manne financière considérable pour Netflix, qui y compte plus de 58 millions d'abonnés, soit environ 42 % de ses clients. D'autres pays du continent, exceptions faites du Brésil et du Mexique, devraient être concernés par cette nouvelle tarification. L'Europe, quant à elle, est pour l'instant préservée.

Disponible dans 190 pays

L'enjeu est de taille pour Netflix, qui espère que cette hausse de 1 à 2 dollars par mois ne fera pas fuir les abonnés. Optant pour une stratégie de financement par la dette, le géant américain n'a pas regardé à la dépense ces dernières années pour bâtir son empire du streaming et s'imposer comme une référence internationale. La plate-forme de vidéo à la demande, désormais valorisée à 154 milliards de dollars, serait aujourd'hui disponible dans plus de 190 pays.

L'accent mis sur les productions maison est stratégique. Bien que très coûteuses pour Netflix, elles représentent un moyen de se différencier sur un marché de plus en plus concurrentiel. En effet, après Hulu et Amazon Prime, la compétition devrait s'intensifier avec l'arrivée de poids lourds cette année comme Apple, Disney, Comcast et l'opérateur AT&T. Pour l'instant, la stratégie de Netflix semble convaincre les marchés. Alors que le groupe s'apprête à présenter ses résultats, jeudi 17 janvier, son titre gagnait 6,5 %, mardi. ■

ZELIHA CHAFFIN

Le Monde CITIES

À QUI PROFITE PARIS ?

30 JANVIER 2019
débats de 9 h à 13 h

We Work
33, rue La Fayette
75009 Paris

Lemonde.fr/smart-cities

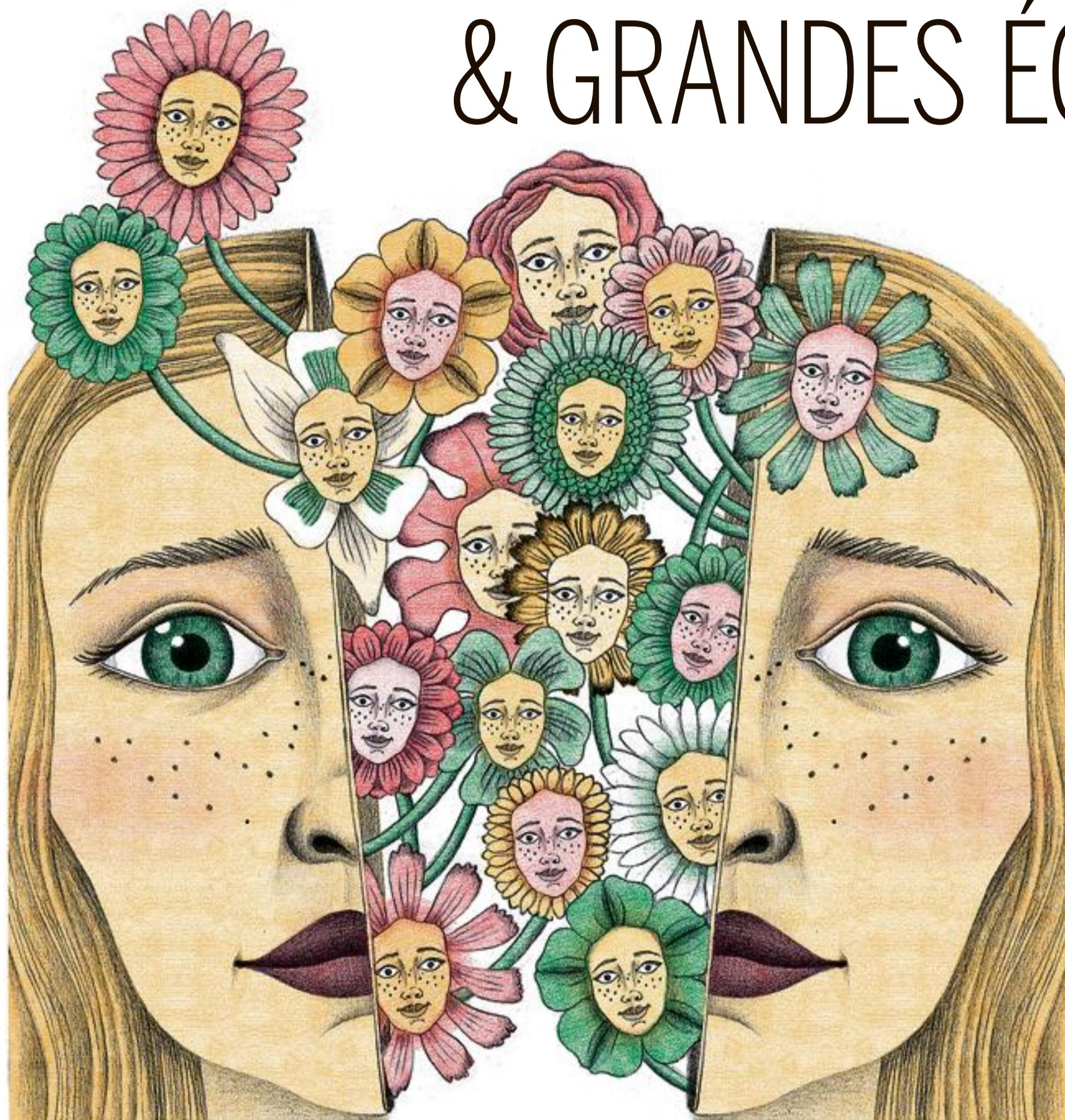
LA POSTE

CITE

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

SAINT-GOBAIN

Le Monde UNIVERSITÉS & GRANDES ÉCOLES



DOSSIER

PARCOURSUP, ACTE II

La nouvelle version du dispositif d'inscription dans l'enseignement supérieur est en ligne. Coup d'envoi le 22 janvier. PAGE 2

LES TESTS D'ORIENTATION MIS À L'ÉPREUVE

Cinq élèves de terminale ont expérimenté quatre plates-formes d'aide à l'orientation en ligne. Ils font le bilan de ce coaching. PAGE 3

« VOTRE VIE
EST MARQUÉE
À JAMAIS PAR
VOS ÉTUDES »

Le sociologue Didier Eribon estime que l'accès aux études supérieures reste inégalitaire. PAGE 4



SEXÉ ET SENTIMENTS

Apprentissage des nouveaux codes amoureux, affirmation de son orientation sexuelle, multiplication des expériences... Le campus comme laboratoire de l'amour. PAGES 6-7

UN BON REPAS ET AU LIT !

Entre la junk food et le manque de sommeil, les jeunes négligent souvent leur hygiène de vie. Pourtant, cela peut déteindre sur leur scolarité... PAGES 8-9

À SUIVRE

ILS ONT OSÉ

Ils se sont lancés, avec succès, dans l'univers de la cuisine et du vin. Portraits de deux jeunes qui sont sortis des voies toutes tracées. PAGE 10

L'âge des possibles

A l'heure de Parcoursup, le choix d'une filière rime souvent avec choix d'une carrière. Mais l'angoisse passée, les études supérieures ouvrent les horizons

Dans le cheminement d'une vie, certaines saisons figurent comme des moments charnières, où l'on formule des choix qui conditionneront un parcours, des rencontres, un déménagement, voire un destin professionnel. Pour plus de 700 000 jeunes et leur famille, l'hiver de l'année de terminale est l'un de ces moments-là.

Du 22 janvier au 14 mars, les futurs bacheliers pourront formuler leurs vœux sur Parcoursup, la plate-forme d'inscription dans l'enseignement supérieur. Sept semaines de réflexion pour les plus indécis, quand il faudra à d'autres sept minutes pour compléter leur liste de vœux et l'envoyer. Les réponses tomberont à partir de mai.

Parcoursup, c'est autant de chemins de vie et de carrières projetés derrière un intitulé de licence, une spécialité de BTS ou de classe préparatoire. Un océan de possibles, qui place ces jeunes navigateurs dans une position complexe, entre voie du cœur et voix de la raison. Mais surtout un océan où l'horizon est plus ou moins dégagé.

Car si Parcoursup a parfois des raisons que la raison ne connaît pas, les jeunes n'ont pas les

mêmes chances face à cette plate-forme, point d'orgue d'un système scolaire parmi les plus inégalitaires d'Europe, tourné vers la réussite de l'élite. C'est ce que déplore le sociologue Didier Eribon, qui utilise son expérience de « transfuge de classe » pour dénoncer le « masque » de l'idéologie méritocratique. En France, dit-il, pessimiste ou réaliste, « votre vie est marquée à jamais par le type et la durée des études que vous avez faites ».

Une nouvelle vie

Mais si aucun choix réalisé à 17 ou 18 ans n'est définitif, ce départ vers les études supérieures constitue certainement l'arrivée dans une nouvelle vie, celle de l'âge adulte. C'est cette bascule que nous explorons aussi dans ce supplément. Une nouvelle réalité sociale, lorsque l'on est confronté à un milieu différent de celui dans lequel on a grandi. Une nouvelle alimentation, un sommeil plus contraint, des codes sociaux à adopter... Et un nouvel univers amoureux, dans des campus secoués par l'irruption des applications de rencontres et la fragmentation de la norme hétérosexuelle. Pour certains jeunes LGBT, l'entrée dans les études est une étape de libération : notre reportage à Angers en témoigne. Cette liberté amoureuse s'accompa-

gne de nouvelles responsabilités : Maïa Mazurette nous le rappelle dans une lettre à un(e) futur(e) étudiant(e), où elle évoque la question du consentement.

Au-delà des formations en elles-mêmes, tout cet écosystème affectif, social, culturel est fondamental. Il permet à chacun de persévérer dans ses études et de trouver sa place dans la société. Un défi pour cette génération qui, comme l'expliquait la sociologue Cécile Van de Velde à la revue *Informations sociales*, ressent plus que les précédentes « une difficulté à exister » pleinement dans la société, à « s'ajuster aux normes » des employeurs. Car ces jeunes subissent – « à l'extrême », selon elle – une pression contradictoire : une injonction sociale à la singularisation, à la quête de sens, à la nécessité de se réaliser par son travail... Et, simultanément, une injonction à gagner sa vie dans un marché du travail peu favorable aux jeunes diplômés, où l'accès à un certain confort de vie est de plus en plus compliqué. « Les jeunes sont les premiers touchés par la crise, qui met radicalement à l'épreuve ce projet de réalisation de soi », résume Cécile Van de Velde. Devenir adulte aujourd'hui, c'est aussi apprendre à vivre avec cette contradiction. ■

PASCAL GALINIER ET JESSICA GOURDON

Parcoursup 2019, mode d'emploi

Pour sa deuxième édition, la plate-forme d'inscription dans l'enseignement supérieur a fait peau neuve. Voici ce qu'il faut retenir afin de mettre toutes les chances de son côté pour obtenir les vœux souhaités

Parcoursup, an II. La plate-forme d'inscription dans l'enseignement supérieur est en ligne depuis le 20 décembre. Les lycéens ont d'ores et déjà la possibilité de s'inscrire et de s'informer sur la procédure et sur les filières, avant de formuler leurs vœux à partir du 22 janvier.

Qui peut s'inscrire?

Parcoursup est la plate-forme dévolue aux élèves de terminale, aux apprentis ou aux étudiants en réorientation qui souhaitent entrer en première année d'enseignement supérieur à la rentrée 2019. Les réorientations au sein d'une même université sont souvent traitées en interne.

Comment s'inscrit-on?

L'inscription se fait en ligne en quelques minutes en cliquant sur «Créer mon dossier 2019». Le candidat doit accepter la charte de Parcoursup avant d'indiquer sa date de naissance et son numéro INE (identifiant national élève), 11 caractères figurant sur les bulletins de notes ou la carte d'étudiant.

Après avoir complété l'état civil et indiqué un numéro de téléphone mobile qui servira à recevoir des alertes durant la procédure, le candidat obtient un numéro de dossier, à noter. Les titulaires d'une bourse doivent se signaler, car les rectorats fixent un nombre de places réservées aux boursiers du secondaire dans chaque formation. Enfin, les futurs bacheliers prendront soin de vérifier l'exactitude des informations sur leur série de bac, leur spécialité, leurs options et leurs langues. En cas d'erreur, le service de la scolarité du lycée rectifiera.

Toutes les formations postbac sont-elles sur Parcoursup?

Selon la loi orientation et réussite des étudiants (ORE) du 8 mars 2018, toutes les formations postbac ayant une reconnaissance de l'Etat doivent être sur la



CHRISTELLE ENAULT

plate-forme nationale au plus tard le 1^{er} janvier 2019. Toutes... à l'exception de celles ayant obtenu une dérogation du ministère pour la rejoindre au 1^{er} janvier 2020 (le plus souvent pour des questions de réorganisation complète de leur concours d'entrée).

Les formations qui recruteront en dehors du portail commun en 2019 sont : l'université Paris-Dauphine, Sciences Po Paris et les neuf Instituts d'études politiques en province, une partie des écoles supérieures d'art, d'ingénieurs, de commerce, ainsi que certaines écoles privées d'arts appliqués, de gestion, de transport, de secrétariat, etc.

Il y aura malgré tout davantage de choix sur Parcoursup que l'année dernière. Aux 13 469 formations postbac présentes sur la plate-forme en 2018 (soit 85 % d'entre elles), il faut ajouter les écoles qui recrutaient hors Parcoursup et qui intègrent la procédure cette année (par exemple, les écoles d'ingénieurs des réseaux Icam et France Agro 3), les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) et les IRTS (instituts régionaux du travail social).

Combien de vœux peut-on formuler?

Le nombre de vœux dans les formations sous statut scolaire est limité à dix, au total. Cependant, pour certaines formations (BTS, prépas, licences très demandées...), le candidat peut faire un «vœu multiple». Cette fonction permet de postuler en un vœu à plusieurs cursus similaires (par exemple : «BTS diététique») pouvant appartenir ou non à la même académie, chacun comptant pour un «sous-vœu». Quand cette possibilité est offerte, elle est limitée à dix sous-vœux par «vœu multiple», avec un maximum de vingt «sous-vœux» au total.

Les formations en apprentissage, présentées dans un autre onglet, peuvent aussi faire l'objet de dix vœux au maximum, avec le même principe de «sous-vœux».

Quel type de réponse peut-on recevoir?

Les formations demandées par un candidat lui donnent toutes une réponse. Pour les formations sélectives, trois options sont possibles : «oui», «non» ou «en attente».

Pour les licences et la Paces (première année commune aux études de santé), l'élève peut obtenir l'une de ces trois réponses : «oui», «oui si» (candidat accepté sous réserve qu'il suive un parcours de remédiation) ou «en attente».

En 2018, les candidats ont, en moyenne, fait sept vœux et reçu trois propositions d'admission (avec d'importants écarts selon la filière de bac). Au total, 85 % des candidats ont reçu au moins une proposition (un taux grimpant à 94,5 % pour les bacheliers 2018).

Doit-on forcément postuler dans son académie?

Pour les formations sélectives, le critère géographique n'est pas pris en compte. Pour encourager la mobilité des étudiants, le ministère a instauré une aide financière à la mobilité (au total, une

enveloppe d'une trentaine de millions d'euros). Ces aides seront soumises à des conditions qui seront détaillées aux candidats en amont (contrairement à l'an dernier).

En ce qui concerne les licences et la Paces, la règle d'affectation de Parcoursup reste cantonnée à l'académie du bachelier. Il est néanmoins possible de postuler hors de sa zone géographique. En effet, les rectorats fixent, après consultation des universités, des quotas de bacheliers hors académie qui seront acceptés dans chaque licence. Ces quotas devraient être revus à la hausse en 2019. En Ile-de-France, où les candidats de banlieue (académie de Créteil et de Versailles) n'ont pas le même accès que les Parisiens aux universités intra-muros de la capitale, des solutions pour améliorer leur mobilité seront préconisées courant janvier par le sénateur UDI du Val-de-Marne, Laurent Lafon.

Quelle(s) stratégie(s) adopter?

Faut-il choisir ses vœux en fonction des «attendus», cet ensemble de connaissances et de compétences requises pour chaque filière? De toute évidence, un candidat dont le profil correspond aux prérequis pour réussir aura plus de chances d'y être accepté. Mais il ne faut pas s'autocensurer pour autant. Le niveau des autres candidats et les désistements pendant la phase de réponses entrent en jeu.

Pour les licences, les universités ont adopté deux types de stratégies. Certaines disent «oui» à tous les candidats (ou «en attente», en cas de capacité d'accueil inférieure à la demande), et proposent des parcours de remédiation aux étudiants en difficulté, à l'issue des premières notes du semestre.

D'autres universités disent «oui» ou optent pour le «oui si» (145 000 propositions en 2018). Les candidats qui acceptent cette proposition «oui si» de Parcoursup s'engagent, dans un contrat de réussite, à suivre un parcours personnalisé (tutorat, cours de méthodologie, licence en quatre années au lieu de trois, etc.).

Mais avant tout, les candidats sont invités à postuler dans les formations qui les motivent. Mieux vaut multiplier les vœux si l'on hésite entre plusieurs domaines, si on a un dossier «moyen» ou si on postule dans des filières sélectives ou très demandées.

Le candidat s'assure une sécurité en choisissant les licences de son académie, sans que cela l'empêche de postuler aussi hors académie.

Que se passe-t-il si aucun vœu n'est satisfait?

Si un candidat n'a aucune proposition d'admission, son cas sera examiné par une CAES (commission d'accès à l'enseignement supérieur), pilotée par le rectorat, qui lui proposera des affectations selon ses préférences, exprimées dans un onglet consacré du dossier Parcoursup.

Jusqu'à quand peut-on choisir sa formation?

Du fait de la non-hierarchisation des vœux, le candidat aura une réponse à toutes ses demandes à partir du 15 mai, et jusqu'au 19 juillet. Il peut «maintenir» des vœux en attente tout en ayant accepté une proposition. C'est seulement lorsqu'il obtiendra au moins deux réponses positives (comme deux «oui», ou un «oui» et un «oui, si») qu'il devra renoncer à l'une des deux propositions.

Il restera en lice pour les formations dont il attend encore une réponse. L'affichage du rang du dernier appelé en 2018, en plus du taux de remplissage de la formation, permettra cette année aux candidats placés sur liste d'attente d'évaluer si leurs chances d'obtenir une proposition d'admission sont réelles ou faibles.

Autre nouveauté : au moment des résultats du bac, pour ceux qui savent quelle(s) formation(s) les intéressent en priorité, et uniquement sur la base du volontariat, il sera possible d'indiquer ses vœux préférés. Le ministère se défend d'un retour à la hiérarchisation des vœux. Le principe sera celui d'une «réponse automatique» positive en cas de proposition d'admission à un vœu déclaré comme préféré. Le candidat pourra instaurer cette réponse automatique pour un ou plusieurs de ses choix, compte tenu des informations à sa disposition : position sur la liste d'attente (à comparer avec le dernier appelé en 2018), taux de remplissage de la formation l'année précédente, etc. Cette fonction sera un moyen pour lui de s'assurer qu'il ne ratera pas le coche pour répondre, sans être obligé de rester connecté à son dossier. Il devra ensuite procéder à l'inscription administrative dans le délai imparti. Attention : une fois inscrit dans une formation, il ne sera plus possible de conserver des vœux en attente.

Pour les candidats non satisfait (ou n'étant pas inscrits) en phase principale, la phase complémentaire permet de faire de nouveaux vœux d'orientation, de fin juin à mi-septembre. Un «Parcoursup» du combattant : selon le ministère, seuls 5 % des bacheliers 2018 avaient accepté une proposition par le biais de ce plan B. ■

NATALIA LEFAUCONNIER

prép'art

La prépa privée aux écoles d'art publiques

Un an pour se préparer à entrer dans une grande école d'art ou de cinéma publique

90% DE RÉUSSITE AUX CONCOURS

PORTE OUVERTES
DE 10H A 18H

Toulouse
Samedi et Dimanche 2 & 3 Février

Paris
Samedi et Dimanche 9 & 10 Février

STAGES D'ORIENTATION ET DE DÉCOUVERTE ARTISTIQUE ET CINÉMA

Une semaine pendant les vacances scolaires
Dates à consulter sur le site prepart.fr

Que valent les tests d'orientation en ligne ?

Inspire, Hello Charly, La Super Boussole Digischool et Futurness, accessibles gratuitement ou non sur Internet, ont été soumis par « Le Monde » à l'examen de cinq élèves de terminale. Ils rendent leur verdict

Quinze à trente minutes de questions. Un profil de personnalité. Des suggestions de formations et de métiers. Gratuits ou payants, les tests ou applications d'orientation en ligne pour lycéens en quête de projet professionnel et d'études supérieures ne manquent pas.

Pour *Le Monde*, Alexia, Victoria, Dylan et Thomas, élèves de terminale dans un lycée du centre-ville de Strasbourg, et Garance, lycéenne à Colombes (Hauts-de-Seine), ont testé ces outils. De la plate-forme Inspire, à la version gratuite de Hello Charly, en passant par la version payante de la Super Boussole de Digischool, à 9,99 euros, ou encore le pack découverte de Futurness by L'Etudiant, à 149 euros, incluant un entretien d'une heure avec un coach, les lycéens en ont expérimenté au moins deux chacun.

Personne n'attendait de solution miracle. Pour ces élèves, ces tests et ces séances de coaching en ligne sont avant tout une occasion – jugée plutôt agréable – de se pencher sur leur avenir.

Tous sont impressionnés par la manière dont un court questionnaire parvient à dessiner leur portrait fidèle. Même s'ils assurent qu'ils n'ont rien appris de fondamental en le découvrant. Focalisés sur ce qui les conforte dans leurs choix d'orientation, les lycéens se montrent critiques lorsque ce n'est pas le cas.

Victoria n'y va pas par quatre chemins. « C'est trop cher pour ce que c'est », assène-t-elle, à l'issue de son entretien en visioconférence avec une coach, lors de son test du pack découverte de Futurness by L'Etudiant. Motif de son verdict ? « Quand j'ai parlé de médecine, la coach a dit que j'étais

« Tu donnes tes notes, tes goûts, et on te propose des formations. C'est concret »

Victoria, 17 ans

quelqu'un d'anxieux et a émis des doutes sur ma capacité à gérer la pression en Paces [première année commune aux études de santé], s'agace la lycéenne, dans le trio de tête de sa classe de terminale S. D'abord ébranlée par ces mots, celle qui reconnaît « stresser avant un contrôle », estime que cela ne lui a jamais fait perdre ses moyens et ne l'empêchera pas de faire médecine. Elle prévoit tout de même d'étudier d'autres pistes. « La coach m'a aussi parlé du métier de vétérinaire. C'est mon rêve d'enfant », s'enthousiasme la lycéenne. Sur les traits de personnalité dégagés par les tests de L'Etudiant, comme par la Super Boussole de Digischool, Victoria n'a rien à dire... Ou presque. « C'est tout à fait moi », certifie-t-elle, avant de déplorer que « ces tests ne prennent pas en compte les résultats scolaires ».

Victoria se dit enchantée par Inspire, une plate-forme gratuite proposée par une association. « Tu donnes tes notes, ton intérêt pour chaque matière, tes goûts pour des grands secteurs professionnels, et on te propose des formations. C'est concret », apprécie la jeune femme de 17ans. Comme elle aime les SVT (sciences de la vie et de la Terre), la plate-forme lui a conseillé « toutes les formations avec de la bio. Et aussi la Paces, à laquelle je pense quand même très sérieusement », insiste-t-elle.

En terminale littéraire, Alexia est également emballée par Inspire, qui lui suggère, notamment,

une poursuite « en LLCER [langues, littératures et civilisations étrangères et régionales], avec une jauge de compatibilité à quasi-ment 100 % ». A 17ans, elle est « à fond dans les langues », avec une première langue vivante approfondie et chinois en troisième langue. Elle souhaite « passer le Capes, puis l'agrégation, pour devenir professeure d'anglais ». Cette plate-forme propose aussi une mise en relation avec des « étudiants éclaireurs », à choisir selon le bac d'origine ou le type de formation, entre autres. Certains offrent même de relire les CV et les projets de formation motivés. Mais aucun n'est inscrit dans l'université que vise Alexia...

Thomas, lui, n'ira pas en fac. « Je ne pense pas être assez autonome dans mon travail, la coach l'a confirmé », tranche l'élève de terminale ES, 18ans. La coach, c'est celle avec qui il s'est entretenu en visioconférence, sur la base des tests passés quelques jours plus tôt sur Futurness by L'Etudiant. « Le pôle social ressort en premier. J'aime effectivement bosser en relation avec des gens. Mais j'ai aussi besoin de bouger, de concret, de terrain. C'est mon côté réaliste », commente-t-il avec conviction.

Conforter son choix

Vers la fin de l'heure d'entretien, l'une des pistes avancées par la coach retient son attention : l'hôtellerie. « J'y avais pensé, révèle le jeune homme. En plus, je suis bon en langues, j'aime ça. » A ses côtés, son père apprécie de voir son fils « se projeter ». « C'est la première fois qu'on passe une heure ensemble sur l'orientation. On a du mal à aborder le sujet. Mon fils l'évite, sans doute parce que ça l'angoisse, avance-t-il. La coach était sympa, bavarde et le tutoyait. Elle a fait office de "tata experte" ! » A l'issue du rendez-vous, père et fils prennent le temps de se renseigner sur les formations. Le père déchante en découvrant les frais de scolarité de l'Ecole hôtelière de Lausanne, citée plusieurs fois par la coach : « Plus de 30 000 francs suisses [26 500 euros environ] l'année ! »

Comme Thomas, Garance a « besoin de bouger » et ne s'imagine pas « passer [sa] journée derrière un ordi ». Raison pour laquelle la jeune femme, en terminale du bac professionnel « artisanat et métiers d'art », option communication visuelle, au lycée Claude-Garamont à Colombes, hésite à poursuivre en BTS. L'un d'entre eux est « le prolongement naturel » de son bac pro, reconnaît celle qui se dit attirée par « le côté artistique du graphisme ». La Super Boussole de Digischool confirme son « profil artistique ». Le métier de comédienne sort en tête des professions suggérées par le bilan de ce test. « J'y avais réfléchi. Je m'étais même renseignée pour entrer au Conservatoire, raconte-t-elle. Comédienne, ça fait peur quand même », glisse celle qui pratique le théâtre amateur « depuis trois ans ». La jeune femme va étudier la possibilité de mener de front son BTS et une formation de comédienne.

Dans le doute, Dylan s'abstient d'entreprendre des études de philosophie à l'université. Si la version payante de la Super Boussole de Digischool a bien repéré un goût prononcé pour la réflexion chez ce passionné de philosophie, en terminale ES, lui hésite à se lancer. « Je n'ai pas des supernotes en philo, donc je ne suis pas sûr d'avoir le niveau pour réussir à la fac », craint celui qui a tout de même 15/20 de moyenne générale depuis la première. Dylan pense plutôt « faire Sciences Po ou une classe prépa économique ». Selon lui, les tests de Digischool et

de Hello Charly viennent conforter son choix. Celui d'une formation « plus encadrée que l'université, avec des cours approfondis », juge-t-il. Mais le lycéen de 17ans n'est pas dupe. « J'ai parfois pu

« L'intérêt de ces tests est de permettre de verbaliser les choses »

Delphine Riccio
psychologue

donner des réponses pour que ça aille dans le sens de ce que j'ai envie de faire, confie-t-il. Quand on fait le test, on sait ce qui se cache derrière le choix de tel ou tel verbe d'action, sur Digischool, ou de tel

ou tel goût pour la lecture ou la télé, chez Hello Charly. »

Contrairement à Dylan, Alexia n'est pas convaincue par les suggestions du chat Hello Charly. « Je fais de la musique et du théâtre, mais je ne veux pas en faire mon métier pour autant, indique-t-elle. Et pour aller plus loin, il faut payer », déplore la jeune femme. Si la plupart des outils d'aide à l'orientation en ligne offrent un accès gratuit à un premier test, l'utilisateur se voit ensuite dirigé vers des tests plus approfondis, voire des services complémentaires, à des tarifs variables. Futurness by L'Etudiant propose, par exemple, un pack à 449 euros. Celui-ci comprend trois tests, cinq entretiens, trois pistes de métiers, autant de parcours de formations et une sélection d'établissements. Le père de Thomas

soupire, avant de lâcher : « L'orientation est un sacré business. »

Selon Delphine Riccio, psychologue de l'éducation nationale, les tests sont d'abord des outils de médiation utilisés par des professionnels : « Un test, c'est une expérimentation. La manière dont il nous fait réagir, dont les questions et les réponses nous parlent, est intéressante. L'erreur serait de le prendre comme une vérité. La plupart des bilans de tests proposés aux jeunes sur Internet annoncent d'ailleurs qu'il faut les interpréter avec prudence. Le vocabulaire utilisé montre bien qu'il est compliqué de les appréhender sans accompagnement par un professionnel », affirme celle qui rappelle que, dans les centres d'information et d'orientation ou dans les établissements scolaires, les tests et les entretiens sont gratuits.

Dans sa pratique, elle utilise des tests lorsqu'elle rencontre des lycéens, et ceux-ci font toujours l'objet d'une restitution. « Même si le lycéen peut avoir l'impression que le test ne lui a rien appris sur lui-même, l'intérêt est de permettre de verbaliser et de formaliser les choses. Si je suis attachée au fait d'être psychologue, c'est aussi parce qu'on a conscience des enjeux psychoaffectifs en lien avec l'orientation. Le fait d'être un garçon ou une fille joue, par exemple, comme les projections des adultes plaquées sur des secteurs ou des métiers. » Avec un paradoxe difficile à éviter : le lycéen peut souhaiter qu'on lui donne des réponses claires et immédiates, et, en même temps, il voudrait que cela vienne de lui. Se trouver lui-même, par lui-même. ■

ISABELLE MARADAN

**INVENTER
le futur
RÉUSSIR
L'IMPOSSIBLE**

Oser les différences de points de vue, écouter ses émotions, mobiliser les talents et s'accomplir dans un monde où la mutation est devenue la norme. Experte depuis plus de 140 ans dans son domaine, NEOMA Business School vous apprend à développer vos compétences pour faire de vous un leader responsable et innovant.

Et si vous faisiez bouger les lignes ?

NEOMA
BUSINESS SCHOOL

#humanship
www.neoma-bs.fr

REIMS · ROUEN · PARIS

EQUIS ACCREDITED AACSB ACCREDITED AMBA ACCREDITED

« L'idéologie méritocratique est un masque »

ENTRETIEN Pour le sociologue et philosophe Didier Eribon, issu d'un milieu ouvrier, l'accès à l'enseignement supérieur reste fondamentalement inégalitaire. Il critique vivement Parcoursup, qu'il voit comme « une violence technocratique »

Pour le sociologue et philosophe Didier Eribon, auteur, notamment, de *Retour à Reims* (Fayard, 2009), les jeunes qui réussissent à changer de milieu social grâce à leurs études – les «*transfuges* de classe» – illustrent les failles d'un système scolaire qui profite avant tout aux catégories les plus aisées.

Dans «*Retour à Reims*», vous racontez vos difficultés d'enfant issu d'un milieu modeste qui fait des études supérieures et se retrouve confronté à la violence d'un nouveau monde. Vous attendiez-vous à ce que tant de personnes se reconnaissent dans votre parcours?

Non, car ce sont précisément des questions dont on évite le plus souvent de parler. Le thème de la honte sociale est au cœur de *Retour à Reims*. Dix ans après sa publication, je reçois encore de nombreuses lettres et témoignages. Je suis très heureux que mon livre ait déclenché cette sorte de *coming out* social généralisé. D'ailleurs, quand Thomas Ostermeier m'a demandé si j'étais d'accord pour qu'il adapte mon livre au théâtre [au Théâtre de la Ville, à Paris, du 11 janvier au 16 février], il s'est confié à moi: «*Ma mère était vendueuse, et je n'osais pas l'inviter à mes premières. Ton livre m'a permis de comprendre ces mécanismes de honte: avoir honte de son passé familial et de sa famille et avoir honte d'avoir honte...*»

Quel rapport les parents non diplômés entretiennent-ils avec leurs enfants qui accèdent aux études supérieures?

C'est un point crucial. Je crois que, pour comprendre les problèmes entre les parents et les enfants, la notion d'*Œdipe* devrait être remplacée par l'analyse du rapport au système scolaire. Bien des conflits qui existent entre une



Le sociologue et philosophe Didier Eribon, en mai 2018.

ED ALCOCK/M.Y.O.P.

génération et une autre sont liés à une fréquentation plus ou moins longue de l'école. Elle implique un rapport au langage, à la culture, à la politique et aux autres tout à fait différents.

Mes parents sont sortis à 13 ans et demi et à 14 ans du système scolaire, mon père pour travailler dans une usine, ma mère pour devenir femme de ménage. Il est évident que leur rapport au monde était très différent du mien. Thomas Bernhard a raison d'affirmer que le système scolaire constitue «*les entrailles*» de la société. Il distribue et trie les individus en permanence, et pour toujours: votre vie est marquée à jamais par le type et la durée des études que vous avez faites.

Les parents pressentent-ils que leurs enfants vont découvrir un autre univers en poursuivant leurs études?

Moins la mobilité sociale est grande, moins l'écart se creuse entre enfants et parents. Les parents voudraient que leurs enfants aient de meilleures conditions de vie que les leurs. Mais, quand leurs enfants font des études poussées, il arrive fréquemment qu'ils les accusent d'être «*prétentieux*». Ma mère se levait à 5 heures du matin et travaillait dans des conditions particulièrement pénibles pour que je puisse disserter sur Marx et Hegel.

Les parents se rendent compte de la distance qui s'instaure: ils sont fiers et, en même temps, ressentent une sorte d'amertume à l'idée qu'ils travaillent

transformé mes aspirations. En même temps, je lisais ces *Mémoires* dans une cité HLM de la périphérie de Reims, et il y avait très peu de chances pour que mes aspirations naissantes soient autre chose que des rêves voués à disparaître. Et puis, à un moment, on prend conscience que son rêve commence à se réaliser.

Etre un «*transfuge de classe*», est-ce une richesse ou une malédiction?

Je ne regrette pas une seconde d'avoir eu ce parcours. Mais la réalisation du rêve est passée par une mise à distance de ma famille. Il y a un prix à payer. L'arrivée à Paris, par exemple, après deux années d'université à Reims, n'a pas été chose facile. Je ne connaissais personne. Il y a une sorte de dérision à être jeté dans un monde que l'on ne connaît pas. L'apprentissage de ce monde implique un réapprentissage total de votre manière d'être.

Pourquoi quitter votre milieu d'origine était-il si difficile?

Je suis ce que Pierre Bourdieu appelle un «*miraculé social*». Ce miracle peut s'expliquer, dans mon cas, par l'homosexualité. Lire Marguerite Duras à 16 ans était une manière de m'affirmer en tant que jeune intellectuel intéressé par l'art et la littérature, ce qui était ma manière d'être gay sans le dire. J'ai fui, car mon homosexualité était impossible. A ce titre, l'expérience d'Annie Ernaux [*La Honte*, 1997], qui est restée proche de sa famille, a été assez différente de la mienne. Notre point commun, c'est qu'allier à l'université a signifié quitter le monde des dominés pour rejoindre le monde des dominants. Mais, dans son cas, les structures institutionnelles comme le mariage, et le fait d'avoir des enfants, maintiennent les transfuges de classe dans la continuité familiale: la distance qui s'instaure n'est ainsi pas une rupture totale.

Un autre facteur du départ, pour moi, pourrait avoir été la politisation des années post-Mai 68. Je suis devenu trotskiste à l'âge de 16 ans. Cela a sans doute été un lieu de formation que ne m'offraient ni ma famille ni l'école.

En a-t-on fini avec la description du transfuge comme héros de la méritocratie?

Retour à Reims est animé par une critique radicale de l'idéologie méritocratique. Celle-ci est un masque de légitimation de la reproduction des classes sociales. Un lycée en Seine-Saint-Denis

et un lycée dans le centre de Paris, ce sont deux planètes différentes, en raison notamment des conditions incorporées du rapport à la culture. Et, s'il y a des exceptions aux destins programmés, elles n'invalident pas la règle: elles sont, au contraire, ce à partir de quoi on peut analyser la règle. Il faut avoir échappé à la règle statistique de l'élimination scolaire pour être en mesure d'analyser les mécanismes de cette élimination.

Si la critique de la méritocratie semble évidente, elle est pourtant reproduite dans beaucoup de discours qui paraissent la critiquer. Je pense au *Capital au XXI^e siècle* (Seuil, 2013), de Thomas Piketty. Il y parle d'*«inégalités justes, celles qui se fondent sur le travail et le mérite»*. J'aimerais qu'il aille expliquer ce point de vue à la femme de ménage qui nettoie son bureau, à l'aide-soignante qui s'occupe de lui s'il est hospitalisé ou à tous ceux qui fabriquent les produits qu'il utilise quotidiennement. C'est un discours conservateur qui ne prend pas en considération la question fondamentale du capital culturel, c'est-à-dire des conditions sociales inégalitaires d'accès au système scolaire et à l'enseignement supérieur.

Le transfuge accède-t-il aux mêmes priviléges que les étudiants des classes favorisées?

Non! Ce que je suis aujourd'hui demeure lié à mon origine sociale: mon parcours universitaire a été très chaotique, je n'ai pas fait de grande école, je n'ai pas obtenu l'agrégation, je n'ai pas pu faire de thèse. Pourquoi? Simplement parce que je ne savais pas ce qu'étaient les classes préparatoires: entrer à l'université de Reims en philosophie était une chose merveilleuse pour moi.

En réalité, le fait que des gens de ma classe sociale accèdent à l'université a fortement dévalué les diplômes qu'elle décerne. C'est ce que Bourdieu appelle «*la translation de la structure*»: l'écart entre les enfants des classes populaires et bourgeoises se déplace dans le cursus scolaire, mais se maintient avec la même rigidité.

Que pensez-vous des classes préparatoires aux grandes écoles?

Je suis pour la suppression des grandes écoles, et donc des filières des classes préparatoires. Elles ne sont pas un système scolaire, mais un système social. Si vous regardez la composition d'une classe prépa au lycée Henri-IV, à Paris, il y a très peu de diversité sociale. La «*démocratisation*» a conduit à un renforcement des filières d'élite comme des lieux fermés dont seuls les enfants des classes privilégiées peuvent bénéficier. Si on veut changer le système, il faut faire éclater ça. En commençant par une redistribution générale des financements, pour qu'ils ne profitent plus d'abord aux seuls enfants des milieux favorisés.

Parcoursup pourra-t-il améliorer l'orientation des élèves issus de milieux défavorisés?

Si un système comme Parcoursup avait existé à mon époque, je n'aurais probablement pas pu faire les études que j'ai faites. Pour beaucoup d'enfants des classes défavorisées, avoir accès deux ou trois ans à l'université peut donner envie de s'intéresser à l'art, à la littérature, au cinéma, aux sciences, à l'informatique, etc. Et de s'engager, de rencontrer des gens. Alors, la vie change. Parcoursup va empêcher ça. Les jeux seront faits dès le départ.

Vous voulez faire des lettres? Vous ne pourrez pas. Parcoursup est une absurdité technocratique. Je dirais même plus: une violence technocratique, tournée contre les individus. Les technocrates qui nous gouvernent en ont d'ailleurs parfaitement conscience, d'où leur intérêt pour les sciences cognitives, ce qui est une manière déguisée de naturaliser les différences sociales. Ils vont mesurer les aptitudes et les inaptitudes incorporées, les transmuer en algorithmes, et figer encore plus l'orientation des uns et des autres. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ADRIEN NASELLI

GROUPE ESRA
École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle

DIPLOMES VISÉS PAR L'ÉTAT

BAC +3

BAC +5

FORMATIONS AUX MÉTIERS du CINÉMA, du SON et du FILM d'ANIMATION

CINÉMA / TV

SON

ANIMATION

JOURNÉE PORTES OUVERTES
9 FEVRIER de 10h à 18h

Réunions d'information à 11h et 15h • Visites des installations

[Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Instagram](#)

— Enseignement supérieur technique privé — www.esra.edu

ESRA PARIS : 135, avenue Félix Faure . Paris 15^e . 01 44 25 25 25 . paris@esra.edu
Balard ou Lourmel - [Balard](#) [Lourmel](#) - [Suzanne Lenglen](#)

Le défi de ceux qui sautent une classe sociale

Les jeunes qui sont les premiers de leur famille à poursuivre des études supérieures rencontrent des difficultés pour s'orienter

Seulement 20 % des familles où personne n'a fait d'études supérieures discutent régulièrement de l'orientation à la maison, selon une enquête menée dans sept lycées franciliens par la sociologue Agnès van Zanten, directrice de recherche à l'Observatoire sociologique du changement (CNRS/Sciences Po).

Comment, dans ce contexte, s'orienter, distinguer les « bonnes » filières, opter pour les « bonnes » stratégies sur la plate-forme Parcoursup ? Face à cette grande complexité, et malgré le flot d'informations disponibles en ligne, les lycéens issus de familles socialement défavorisées sont les plus démunis.

En France, les adultes dont les parents n'ont aucun diplôme ne sont que 17 % à en posséder un, selon les chiffres de l'OCDE. Lorsque au moins un des parents est diplômé d'un bac, d'un CAP ou d'un BEP, leurs enfants ont aussi des chances limitées de faire des études : seuls 37 % d'entre eux décrochent un diplôme du supérieur. En revanche, si au moins un parent a fait des études, l'enfant aura plus de facilité à se projeter dans cet univers : 73 % obtiennent un diplôme du supérieur.

Si le contexte familial est l'un des principaux freins à la poursuite d'études, c'est particulièrement le cas pour les lycéens ruraux, étudiés par Benoit Coquard, sociologue à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). « Ces jeunes pâtissent d'une absence de modèle : si les étudiants qui

« Les familles dont les enfants sont la première génération à accéder à l'enseignement supérieur sont peu préparées à déconstruire les discours marchands [des formations privées] »

Agnès van Zanten
sociologue

réussissent ne reviennent pas "au pays", personne ne bénéficie de leur exemple. S'ils reviennent après avoir échoué, cela entretient le découragement.»

Sophie Orange, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Nantes, spécialiste des choix scolaires, abonde : « Quand on vient d'un milieu favorisé, on a le temps. Ce sont les enfants des classes populaires qu'on presse d'avoir un projet professionnel dès le plus jeune âge. » Selon elle, avec une plate-forme comme Parcoursup, les élèves sont encouragés à devenir « entrepreneurs de leur orientation, alors que cela n'est vraiment possible que pour les enfants des classes supérieures ». Avec Parcoursup, il y a aussi « moins de place pour tâtonner, tester une filière ou une autre », complète M. Coquard. Il faut savoir se mettre en scène. Tous les systèmes de sélection sont basés sur le fait d'être prédisposé ».

Un manque de conseils

Les salons d'orientation, fréquentés par les lycéens et leurs familles, peuvent aider à choisir sa voie, mais aussi dérouter les non-initiés. Agnès van Zanten explique que certains parents projettent une « image d'excellence » sur des formations privées onéreuses, en raison justement de leur coût. « Alors que, en réalité, l'élite se forme bien souvent dans de grandes écoles publiques » ou dans des formations universitaires sélectives nettement moins chères. « Les familles dont les enfants sont la première génération à accéder à l'enseignement supérieur sont peu préparées à déconstruire les discours marchands », indique la sociologue.

Mme van Zanten souligne à ce titre la différence entre information et conseil : « On pense que c'est l'information qui manque aux élèves. Or, toutes les études montrent que c'est la capacité à traiter l'information, et l'appliquer à leur cas, qui leur fait défaut. » Dans une enquête en cours d'exploitation, elle a remarqué que les élèves des lycées défavorisés n'ouvrent que dix pages Web en moyenne quand on leur demande de se renseigner sur leur poursuite d'études, contre soixante pour ceux des lycées favorisés.

Elle a aussi observé que « les jeunes défavorisés passent un temps fou sur Google Maps, car ils s'inquiètent de la distance entre leur domicile et le lieu de formation ». La distance devient un facteur-clé de l'orientation.

Si les parents sont souvent impuissants, les psychologues de l'éducation nationale peuvent-ils tenir le rôle de guide ? Sylvie Amici, conseillère d'orientation et psychologue au lycée Voillaume, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), « où 100 % des bons élèves sont d'origine modeste », en est convaincue. Début décembre, une « excellente élève » est venue lui annoncer qu'elle renonçait au projet de devenir ingénier, en raison des frais de scolarité trop élevés pour ses parents. « J'ai pu lui montrer que de nombreuses filières publiques s'offraient à elle, avec des coûts bien moins élevés. »

Lutter contre l'autocensure

Yssou, jeune diplômé d'une licence professionnelle, estime, de son côté, que sa conseillère d'orientation ne l'a « pas aidé » lorsqu'il était en terminale dans un lycée de Seine-Saint-Denis, en 2015. « Elle m'avait trouvé un métier hyper précis : réparateur d'alarmes à domicile. Yssou a finalement pu intégrer un BTS négociation et relation client, et poursuivi en licence pro. Il vient de signer un CDI dans une banque. « Ma mère, qui est femme de ménage, et mon père, chauffeur-livreur, n'ont pas eu la chance de pouvoir étudier. Mais ils ont ancré dans ma tête l'importance capitale de l'école », reconnaît-il.

A Voillaume, peu d'élèves envisagent spontanément de postuler dans des classes préparatoires aux grandes écoles, tout simplement parce qu'ils peuvent ne jamais en avoir entendu parler. C'est pourquoi le lycée a tissé de nombreux partenariats avec des établissements prestigieux (Ecole des mines, Ecole du Louvre) pour montrer à ces adolescents des réalités très éloignées de leur quotidien, et lutter contre l'autocensure. Ainsi, chaque année, les lycéens visitent par exemple la prépa Saint-Louis, à Paris, l'une des plus sélectives du pays. « Quand ils reviennent, certains me demandent comment y accéder, raconte Mme Amici. La classe prépa est la filière qui éloigne le plus ces élèves d'une idée de métier. Voir les choses concrètement, ça change tout car ils peuvent enfin se projeter. »

Nicolas faisait figure d'exception dans cette classe prépa de Saint-Louis, où certains de ses camarades étaient « enfants de polytechniciens ». Ses parents à lui, arrivés du Laos dans les années 1970, ne connaissaient rien au système des études supérieures. Mais ses excellents résultats ont conduit un professeur principal, en classe de 3^e, à lui suggérer d'emprunter la « voie royale » : lycée général, classe prépa, école d'ingénieurs. Aujourd'hui étudiant à AgroSup Dijon, Nicolas repense à sa candeur de l'époque. « Dans ma tête, un lycée technique ou professionnel sonnait plus prestigieux qu'un lycée général. » Actuellement en échange Erasmus à l'université de Gand, en Belgique, il mesure sa chance : « Sans mes études, je n'aurais pas pu partir à l'étranger. »

Beaucoup d'enseignants ont eu un rôle déterminant pour accompagner ces jeunes que le sociologue Didier Eribon désigne comme des « transfuges de classe ». Ces enseignants ont parfois eux-mêmes connu un processus d'ascension sociale. Professeure d'anglais dans un lycée de Seine-Saint-Denis, Samia Essabaa n'hésite pas à rappeler à ses élèves d'où elle vient quand ils se découragent. « Mes parents ne savaient ni lire ni écrire. Quand mon père râlait contre les factures d'électricité, je m'étais mis en tête que c'était à cause de mes heures de travail nocturne. Comme je culpabilisais, j'ai fini par réviser à la bougie... J'ai toujours voulu devenir prof d'anglais. Et je ne voulais pas étudier n'importe où : seulement à la Sorbonne. »

Un parcours qui vaut à Samia Essabaa le respect de ses élèves, et la satisfaction de susciter des vocations. Elle se souvient que ses camarades étudiantes à la Sorbonne faisaient fréquemment des voyages à Londres pour « s'immerger dans la culture anglaise », un luxe qu'elle ne pouvait absolument pas se permettre. « Aujourd'hui, c'est moi qui emmène mes élèves au Royaume-Uni, dit-elle. Je leur offre l'égalité des chances. » ■

A.NA.

« A Normale-Sup, j'ai eu un véritable choc social »

TÉMOIGNAGE Jeanne Parmentier, 34 ans, revient sur son parcours de « transfuge de classe »

Avec ses parents, Jeanne Parmentier ne parlait presque jamais de ses études ou de son travail à l'école. Fille d'une secrétaire et d'un technicien, elle s'est intéressée aux études scientifiques à la suite de la lecture d'un numéro de *Sciences et vie*. Après une classe préparatoire, elle a intégré l'Ecole normale supérieure en physique, où elle a mesuré le gouffre culturel et social qui la séparait de ses camarades. Elle raconte.

« Ma mère était secrétaire dans une banque, mon père technicien à la Cité des sciences, à Paris. Si ma mère a fait des études, le fait qu'elle vienne de Thaïlande ne lui a pas permis de les mettre vraiment à profit. Et quand mon père me parlait de l'école, c'était de ses cours de maths où il ne "comprendait rien". Nous n'en parlions tout simplement pas. »

« Mes camarades et moi avions en commun d'être forts dans notre discipline. Mais, pour être comme les autres, il me manquait toute une culture »

Pour ma part, j'avais de bonnes notes, et j'étais passionnée par les mathématiques et la physique. C'était une évidence que j'allais continuer.

Un numéro de *Sciences et vie*, consulté quand j'avais 12 ans, m'a mise sur la voie des sciences. Etonnamment, mon père a eu une stratégie digne des classes sociales supérieures en déménageant pour que mon lycée de secteur soit Lakanal [*un lycée réputé des Hauts-de-Seine*]. Là, j'ai été portée par mes rencontres : mes amis parlaient des prépas prestigieuses qu'ils voulaient intégrer, comme Louis-le-Grand [à Paris], même si une enseignante m'a bien dit que le Quartier latin, c'était « pour les génies »... Après mon bac obtenu avec la mention bien, je suis donc restée en classe prépa à Lakanal.

Mais c'est en intégrant l'Ecole normale supérieure en 2004 que j'ai eu un véritable choc social. Je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. Je pensais avoir réussi un concours républicain : mes camarades et moi avions en commun d'être forts dans notre discipline. En maths et en physique,

j'avais le même niveau que les autres. J'avais confiance en moi car j'ai toujours été très soutenue par mes parents. Mais, pour être comme les autres, je me suis rendu compte qu'il me manquait toute une culture. Je savais que mes amis m'aimaient, et en même temps je me sentais exclue.

« Ratrapper mon retard »

Mes amis parlaient de musique classique à table, alors j'ai dépensé un argent monstrueux pour aller voir des concerts afin de ratrapper mon retard. Au début, c'était insupportable, car je n'y connaissais rien. Maintenant, j'en écoute tous les jours, mais il a fallu du temps... En 2007, un article analysant le programme de Sérgène Royal faisait référence à Pierre Bourdieu, dont je n'avais jamais entendu parler. Je suis allée voir de mon côté qui il était, très surprise de découvrir qu'il avait déjà constitué toute la grille d'analyse que j'essayais de me construire. J'ai aussi des amis qui ont eu *Guerre et Paix* pour lecture du soir en famille. Tandis que moi, je suis déjà très fière d'avoir été abonnée à *J'aime lire* !

J'ai pu en tout cas soutenir ma thèse en physique des particules, le domaine que j'avais choisi à 12ans, à l'Ecole polytechnique. Aujourd'hui, j'ai arrêté la recherche et aidé à créer l'Institut Villebon-Georges-Charpak [*hébergé à Paris-Sud, à Orsay*], où je suis en charge de l'innovation pédagogique. J'ai en quelque sorte créé le job dont j'avais besoin pour travailler sur les problèmes que j'ai rencontrés : à l'institut, nous avons 70 % de boursiers, et les élèves sont recrutés sur leur motivation. Pour éviter d'enseigner comme une ancienne bonne élève, je m'appuie sur mes souvenirs de colère, de doute, voire d'humiliation. J'ai l'impression d'être une passeuse car j'appartiens à deux mondes qui pourraient s'enrichir. Le discours qui dit bêtement "quand on veut, on peut" me rend folle. On peut aussi avoir besoin que quelqu'un nous aide à réguler nos émotions, et nous donne des méthodes de travail adaptées.

Le choc que j'ai vécu à l'ENS n'est pas dû à des personnes ; c'est un problème structural presque banal. Aujourd'hui, quand j'ai peur, je bosse et je m'efforce de ne plus me demander si je suis à la hauteur. C'est ma manière de lutter contre le syndrome de l'imposteur. Avec du travail et un peu de chance, je trouverai peut-être comment rendre le système un peu plus doux pour tout le monde. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. NA.

École Supérieure de Chimie Organique et Minérale



1 PRÉPA INTÉGRÉE

12 SPÉCIALITÉS

7 MASTERS

2 MASTÈRES SPÉCIALISÉS :
COSMÉTIQUE & CHIMIE DU VÉGÉTAL

journées
portes ouvertes

les samedis **19 janvier**
& **09 mars 2019**

de 9h30/17h30 à Compiègne

1 ALLÉE DU RÉSEAU JEAN-MARIE BUCKMASTER
60200 COMPIÈGNE / FRANCE
TÉL. +33(0)3 44 23 88 00 / www.escom.fr

REJOIGNEZ NOUS SUR :

A l'université, une éducation sentimentale

Le temps des études supérieures est aussi celui de l'indépendance et de la découverte.

A Bordeaux, une poignée d'étudiants ont accepté de raconter leurs expériences amoureuses au «Monde»

J'ai rencontré une fille il y a un mois, à l'association ciné. On a commencé à se voir un peu. Et puis, je lui ai demandé si je pouvais l'embrasser, parce que je n'étais pas sûr qu'elle voudrait bien.» Pour l'instant, Valentin (tous les prénoms ont été modifiés), 19 ans, étudiant à l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux, ne veut pas qualifier trop vite cette relation naissante. Il préfère rester dans cette zone grise où l'on se voit en taisant ses sentiments. «Je suis amoureux, mais je ne le dis pas, j'ai l'impression qu'il y a des choses à ne pas faire, à ne pas dire», confie-t-il avec pudeur. Pour cet étudiant venu de l'est de la France, qui a sciemment choisi l'IEP de Bordeaux car il est «le plus éloigné de chez [ses] parents», la décohabitation juste après le bac a insufflé un vent de liberté.

Comme lui, une poignée de jeunes de l'université de Bordeaux ont accepté de raconter

«Notre génération assume davantage d'avoir envie de tester les relations ouvertes et libres par exemple, ou des expériences bisexuelles»

Manon, 22 ans
étudiante en communication

leurs expériences amoureuses au *Monde*. C'est dans l'espace confiné d'une salle de l'espace santé du campus que ces étudiants en sciences politiques, en droit, en sciences, en communication ou en lettres font le récit de leur jeunesse amoureuse. Plusieurs évoquent la période compliquée, parce qu'indéfinie, des débuts d'une liaison, la difficulté de tenir dans une relation à distance, ou l'envie d'expérimenter sans être défini ni étiqueté. Pour tous, l'idée d'un «partenaire qui serait le centre de la vie amoureuse» fait encore rêver. Mais les aventures sont valorisées, car il faut aussi «savoir profiter de sa jeunesse».

Sacha, étudiante de 21ans en sciences politiques, se souvient du «malentendu» causé par cette zone grise, lorsqu'elle est tombée amoureuse pour la première fois. «Je venais d'arriver en Israël pour une année d'échange. Je l'ai rencontré à un cours de danse, puis nous nous sommes revus plu-

sieurs fois. Lorsque nous avons commencé à sortir ensemble, nous n'avons pas évoqué la question de l'exclusivité parce que, pour moi, elle allait de soi.» Pour son amoureux, en revanche, la fidélité n'avait pas été mentionnée dans le «deal». Après une période de vacances où les deux amants sont séparés, Sacha, prise d'un doute, fouille dans le portable de son amant et découvre qu'il l'a trompée. Pour la jeune fille c'est un «drame» – mais pour son amoureux, il s'agit simplement d'un «malentendu».

L'ère des relations «sérieuses-légères»

Pourtant, l'année suivante, lorsque Sacha rentre en France, l'histoire se poursuit, à distance et sous une autre forme. «Nous nous sommes mis d'accord sur une relation libre mais avec des règles.» Pour éviter de nourrir sa jalousie et son imagination, lui doit «raconter ses aventures» et elle, en retour, ne doit rien dire «pour ne pas blesser son ego». Leur règle commune: «Dès que l'aventure devient sérieuse, on l'arrête.» Ils poursuivent une relation à distance qui, cahin-caha, continue de fonctionner jusqu'à l'été. Puis le désamour s'insinue, «un mélange de lassitude, de perte de désir et... d'attraction pour un autre homme», avoue la jeune femme.

Pour Christophe Giraud, sociologue à l'université Paris-Descartes, ces témoignages montrent que les relations amoureuses des jeunes sont de plus en plus «contractualisées». Dans son livre, *L'Amour réaliste* (Armand Colin, 2017), il décrit trois types de relations: la relation sérieuse, la relation légère, et la relation sérieuse-légère. «Après une première histoire d'amour, qui a été souvent scénarisée avec des références culturelles venues des contes, des romans ou des films, les jeunes filles remettent en cause les modèles qui les ont déçues et expérimentent ce mode sérieux-léger, où on écrit la relation ensemble et où l'amour sera fondé sur la connaissance, développe le chercheur, qui a suivi une cohorte de vingt-six jeunes étudiantes pendant dix ans. Ainsi, il n'est plus du tout inconcevable de renégocier des clauses dans le contrat lorsqu'il y a des changements, par exemple avec l'arrivée d'une relation à distance.»

«J'ai l'impression que notre génération s'interroge plus sur les modes de relations amoureuses que celle de nos parents. On assume davantage d'avoir envie de tester les

relations ouvertes et libres par exemple, ou des expériences bisexuelles», témoigne Manon, 22ans, étudiante en communication, qui a déjà eu deux aventures avec une fille. «Voilà aussi une génération qui refuse de se laisser enfermer dans la définition d'une orientation, qu'elle soit hétérosexuelle, homosexuelle, bisexuelle, etc.,» commente Yaëlle Amsellem-Mainguy, sociologue et chercheuse associée au Centre de recherche sur les liens sociaux. *Les pratiques et les identités de genre des jeunes se trouvent légitimées, notamment grâce aux médias sociaux et à Internet. Au cours de mes enquêtes, j'ai souvent entendu dire: "Je n'aime ni les filles ni les garçons, j'aime des personnes."*

Si le système de valeur des pratiques sexuelles et des identités de genre a «bougé» depuis les années 2000, notamment grâce aux applications de rencontres et à la légalisation du mariage homosexuel en 2013, le couple stable reste «une référence», estime la sociologue. Ce qui a changé par rapport aux générations précédentes, c'est l'allongement de cette période dite de «jeunesse sexuelle», bornée entre 17ans, l'âge moyen du premier rapport, et 30ans, qui est l'âge moyen de la parentalité.

L'idée romantique du couple, composé de deux êtres qui s'aiment et passent leur vie côté à côté, continue d'habiter l'imaginaire des jeunes. Valentin espère pouvoir un jour trouver une femme qui sera sa «partenaire, [son] pilier, [son] soutien sans forcément passer par la case institutionnelle du mariage». Sylvain, étudiant en droit de 23ans, qui «sort» juste de sa première «grande relation sérieuse» de cinq ans, aime encore imaginer son couple idéal: «Une relation très longue, exclusive, le degré supérieur de l'amitié. J'aime l'idée de partenaire, peut-être parce que mes parents se sont séparés et que je n'ai pas vraiment grandi avec ma mère», ajoute-t-il.

Edith, 23ans, étudiante en sciences politiques, qui a révélé son homosexualité à ses parents à l'âge de 19ans et aime à se présenter comme un individu queer, avoue rêver d'une relation unique avec «un être dont je chérirai l'existence, avec qui je me marierai, ferai des enfants et avec qui j'achèterai un chien».

Dans les locaux de l'espace santé, les affiches de la dernière campagne d'information à destination des hommes intitulée «Etes-vous mâle informé?» rappellent l'abîme entre les injonctions à la performance

sexuelle et la réalité des pratiques. Sylvain se dit «conditionné» par la pornographie, et les images qu'elle a laissées dans son imaginaire. Des images qui ont faussé ses premiers rapports sexuels. «Ça fait réfléchir, parce qu'on se focalise sur certaines pratiques comme la pénétration, alors que l'orgasme féminin passe par le clitoris. J'ai, depuis quelque temps, une nouvelle copine, elle me fait découvrir plein de choses», explique-t-il.

Pour les jeunes femmes, le chemin pour sortir des représentations phallocentriques de la sexualité est encore long. Le baromètre 2016 de Santé publique France rappelle que les différences en matière de sexualité entre femmes et hommes se construisent dès l'entrée dans la sexualité et tout au long des trajectoires. «Elles prennent sens dans un contexte normatif génré, structuré autour de l'opposition entre une sexualité féminine affective et des besoins sexuels masculins», indique l'institution.

Le poids des stéréotypes de genre

Sophia, étudiante de 21ans en sciences, raconte que, lors de sa première relation amoureuse, à l'âge de 18ans, son copain lui «mettait la pression» pour avoir des rapports sexuels tous les jours. «Il me disait que, à notre âge, on devait faire l'amour tous les jours», alors qu'elle n'en avait pas envie systématiquement. «J'avais l'impression d'avoir un problème.» Elle s'en ouvre à une amie, se demande s'il serait «normal» que «les femmes aient moins de désir que les hommes».

Après sa rupture avec son premier amoureux, elle commence à sortir tous les semaines. «Je me sens vivante quand je fais la fête, mais je me sens aussi coupable d'aimer sortir et d'aimer séduire.» Un sentiment qui témoigne du poids des stéréotypes de genre. «Une jeune fille sera encore jugée à l'aune de la longueur de sa jupe, du nombre de ses partenaires et de ses pratiques sexuelles, même si cette génération de filles assume plus de profiter de cette période de jeunesse sexuelle», remarque Yaëlle Amsellem-Mainguy. Sophia a rencontré, après sa rupture, un garçon, étudiant comme elle, mais dans une autre ville, avec qui elle vit pleinement son désir. Elle s'interroge, presque sérieuse: «Peut-être que je pourrais lui proposer une relation libre pour supporter la distance?» ■

MARINE MILLER
(BORDEAUX, ENVOYÉE SPÉCIALE)

LETTER À UN-E ÉTUDIANT-E | PAR MAÏA MАЗАURETTE

«Considérer sa sexualité comme une trajectoire plutôt qu'un point fixe»

“

Cher-e étudiant-e ou future étudiant-e,

Je suis bien embarrassée pour t'écrire cette lettre, parce que mon champ d'expertise – la sexualité – est déjà cannibalisé par les conseils. Des coups de pouce parfois utiles, parfois étouffants, souvent les deux en même temps.

Or, à ton âge, lorsqu'on s'affranchit de ses parents, qu'on expérimente la liberté de la vie étudiante et qu'on entre dans le monde des adultes, on n'a pas envie que les autres nous disent quoi faire, et dans quelle position.

Partons donc de cette relation ambiguë entre la sexualité et la connaissance. Ici, tu fais face à deux pentes glissantes: refuser de savoir (parce qu'on ne peut pas savoir), ou prétendre tout savoir (ou prétendre en savoir suffisamment). Je n'écris pas «pentes glissantes» à la légère: dans les deux cas, il y a de quoi se pourrir l'existence. Bien sûr qu'on peut savoir et apprendre des choses sur la sexualité! Bien sûr qu'on voudrait tout savoir! D'ailleurs, comment ne pas comprendre qu'à ton âge, on ait envie de trouver et de se faire une place dans le monde?

Je suis sûre que, dans ton entourage, tu ne manques pas de spécimens adultes englués dans leurs certitudes. Cette obsession pour les identités fixes traverse la société entière. Il faudrait avant tout choisir son camp: homme ou femme, trans ou intersexé, homo ou hétérosexuel, bi ou asexuel, dominant ou dominé...

Choisir, c'est renoncer

Personnellement, je trouve que se fixer dans une catégorie est un mauvais service à se rendre. Choisir, c'est renoncer. Et même si tu t'auto-tamponnes «pansexual» sur le front, tu te coupes des possibilités. Surtout, tu considères ta sexualité comme un point fixe plutôt que comme une trajectoire. Bien sûr, être dans une catégorie, c'est sécurisant. C'est confortable, on apprend trois bricoles techniques qui fonctionnent à peu près (laisse-moi deviner: pénétration, fellation, cunnilingus), et hop, vogue le navire! L'affaire sexuelle est réglée. Un peu comme si quelqu'un disait: j'ai lu trois livres, c'est bon, la littérature, je connais.

Moi, je crois qu'on peut apprendre à se connaître dans le mouvement, en se laissant des marges larges comme des autoroutes. La sexualité n'aime pas se faire enfermer, et la tienne pourrait bien durer encore huit ou dix décennies (oui, je suis optimiste). Tu ne souhaites sans doute pas rester immobile dans ta carrière, dans tes amitiés, dans tes loisirs. En matière de sexualité, c'est la même chose. Si tu t'en sens capable, garde les fenêtres de ta sexualité grandes ouvertes

– et cela vaut aussi pour les fenêtres sexuelles des voisins.

Une lesbienne ne fait pas forcément ceci ou cela. Un homme ne pense pas forcément ceci ou cela. En acceptant que les autres soient radicalement libres de leurs propres trajectoires, qu'ils soient radicalement libres d'être en désaccord avec ce que tu trouves juste ou naturel ou même joli, tu t'épargnes de solides déceptions.

Evidemment, se ménager des espaces d'indéfinition ne signifie pas qu'il faille renoncer à son intériorité ou à ses intérêts. Au contraire. Un paquet d'individus, notamment ceux qui t'aiment, essaieront de te convaincre de t'*«effacer*', de te *«gommer*». l'amour consisterait à s'oublier, le plaisir se trouverait dans la dissolution, le bon amant se comporterait avec abnégation, les jolies filles s'ignorent... A chaque fois qu'on te demande de te faire passer au second plan, on peut t'imposer des opinions ou des pratiques qui ne sont pas les tiennes. Comme c'est commode!

Désolée d'avance, mais je vais le formuler brutallement: en l'état actuel de notre culture sexuelle, ton corps est à la fois le plus désiré et le plus vulnérable. C'est une combinaison dangereuse. Cela signifie qu'il y aura quantité de gourous, de pygmalions, d'initiatrices et de professeurs qui prétendent «s'occuper de toi» (ben tiens). Cela signifie aussi que la victime idéale d'abus, c'est toi – et que les personnes les plus susceptibles de vouloir contrôler ta sexualité font partie de ton entourage (famille, potes, petites

amies, petits amis). Je sais que c'est dur à entendre, mais tu dois l'entendre.

Je te supplie donc de soigner ta dignité... en ne laissant personne t'expliquer ce qui constitue ta dignité personnelle – sinon c'est encore une manipulation. Tu peux être digne dans un monastère ou à quatre pattes, à condition d'y consentir, et d'avoir réfléchi aux raisons de ton consentement (on peut dire oui par enthousiasme, par haine de soi, par lucidité ou manque de lucidité).

Le respect t'est dû

Cet «égoïsme» ne va pas de soi. Surtout quand on est le bon gars, chevaleresque. Surtout quand on est la fille chérie, valorisée quand elle se met au service des autres. On t'a certainement répété que l'égoïsme était un comportement d'enfant gâté méprisable. Je te propose ma définition: l'égoïsme ne consiste pas à se considérer comme *au-dessus* des autres, mais à faire passer ses intérêts *avant* ceux des autres. La première bienveillance, tu la dois à ton propre corps (et, avec lui, à tes fantasmes, tes limites, tes recoins de plaisir ou de douleur).

On t'a toujours demandé de ne pas te prendre au sérieux? En matière de sexualité, prends-toi au sérieux. Tu n'as pas besoin de «mérriter» ce respect de ta personne et de ton corps: tu es un être humain, le respect t'est dû – point barre, non négociable, emballé-pesé. Même si tu te considères comme nul ou nulle, même si tu as commis des actes moches, même si tes préférences ne sont pas

banales, même si tu es raide amoureuse ou amoureuse, tes opinions et ton ressentiment sont valides. C'est ta sexualité. Tu peux la partager avec d'autres, mais elle t'appartient. En conséquence de quoi tu es prioritaire, et cette petite voix intérieure doit absolument être écoutée (y compris quand elle te suggère que la sexualité, en fait, tu t'en fiches).

Cette revendication obstinée de tes intérêts est nécessaire pour désirer, consentir, accepter le plaisir, communiquer, construire des relations. Cet égoïsme n'ampute pas ton potentiel d'amour, il l'augmente et le sublime. Tu auras plus de choses à offrir si tu t'es laissé de l'espace pour grandir. Tu sauras mieux respecter l'intégrité de tes partenaires si tu respectes ta propre intégrité. Pour résumer mon propos: le défi va consister à imposer ta liberté et ta dignité 1) aux autres (ceux qui t'aiment, ceux qui ne t'aiment pas), 2) à toi-même (ce n'est pas toujours le plus facile), 3) à ceux qui prétendent mieux savoir – auquel cas je te convie à t'entraîner dès maintenant... en étant en désaccord avec cette lettre. ■

“

Les études, moment de l'émancipation pour les LGBT +

A l'université, lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et autres peuvent enfin vivre pleinement leur sexualité

Au campus Saint-Serge de l'université d'Angers (UA), Valentin, théâtre en histoire de 25 ans, court retrouver «ses petites lucioles», comme il appelle les membres du Collectif Lucioles, l'association LGBT+ (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et autres) de la faculté. Autour de la table, Alice, Lisa, Florent, Dimitri, Hortense, Coline et Romain étudient le droit, les lettres, l'histoire, l'économie, la communication, en licence ou en master. Ils et elles ont vite adhéré au collectif que Valentin a créé au printemps 2018. «Ça m'avait manqué, à mon entrée à la fac, un endroit visible et ouvert qui t'aide à t'accepter, à t'assumer», explique le jeune homme dynamique.

L'association n'a pas encore fêté son premier anniversaire qu'elle est déjà très sollicitée. L'UA y a fait appel afin de proposer aux personnes transgenres (dont l'identité de genre est différente du sexe assigné à la naissance) ou intersexes (nées avec des caractéristiques sexuelles mixtes) la possibilité de changer de prénom d'usage dans les documents administratifs. Et l'Université catholique de l'Ouest voisine a invité le collectif à parler d'éducation non «genre». Les «lucioles» veulent faire sortir leur campus du placard. Ils et elles savent combien ces années postbac seront spéciales dans leur vie «out».

La prise de distance avec le milieu d'origine, avec un cercle familial et affectif souvent marqué par la norme hétérosexuelle, permet aux personnes LGBT+ de «prendre conscience» de leur différence. Ce qui, au collège et au lycée, était une gêne trouve aujourd'hui une définition, grâce à des rencontres.

On se découvre lesbienne, bisexuel-le, gay, transgenre, non binaire (qui ne se sent ni homme ni femme)... «Tous les parcours de vie sont différents», rappelle Omar Didi, 23 ans, coprésident du MAG, Mouvement d'affirmation des jeunes LGBT+. Cette période où l'on s'affirme est exacerbée pour les lesbiennes, les gays, les trans, car aux questions d'avant succèdent enfin des réponses. Et elles se trouvent en dehors du joug familial.

Sarah, 21 ans, étudiante en histoire de l'art à Poitiers, avait décidé de «mettre un manteau» sur ses attractions lesbiennes au lycée. Elle s'est révélée à la fac. A 18 ans, bac et permis en poche, elle s'était inscrite à l'université, à 25 km de chez ses parents. «Je rentrais tous les soirs à la maison, mais la fac, ce n'est pas le même carcan que le lycée. Avec la voiture, je pouvais aller voir ma copine, sortir. Je rencontrais beaucoup de gens ouverts d'esprit. J'étais maîtresse de ma vie.»

«Au lycée, j'avais appris à être ultrapudique. J'étais hétéro, mais par défaut, parce qu'il n'y avait rien d'autre d'envisagé», explique Lola, réalisatrice de 30 ans. Elle se souvient encore du choc de sa première année aux Beaux-Arts de Grenoble, loin de chez ses parents et de ses copines de toujours. «Un jour, une pote, Delphine, m'a dit qu'elle était bi. Avec ce mot, elle a percé une poche. C'était un soulagement de savoir que mes difficultés étaient simplement liées au fait de ne pas être hétéro.»

Bisexuelle, c'est ainsi que se définit Yasmina, 26 ans, passée par la prépa. Ses questionnements sur les filles avaient, dès le secondaire, été «tués dans l'oeuf par [ses] parents». Cette année lui «ouvre les horizons»: «La prépa, c'était l'inconnu. J'étais

dans un état d'esprit d'apprentissage. A 18 ans, je me pensais adulte et je m'autorisais à m'affranchir des interdictions de mes parents.» Elle se construit une nouvelle sociabilité, avec «des gens qu'[elle] ne connaissait pas et qui ne se connaissaient pas entre eux, qui avaient aussi été solitaires ou victimes de harcèlement». Quand elle entend une copine évoquer sa bisexualité, c'est la révélation: «Quoi, on peut aimer les deux?» Yasmina ne se sent plus seule: «On parlait le même langage.»

«Aux questions d'avant succèdent enfin des réponses. Et elles se trouvent en dehors du joug familial»

Omar Didi
coprésident du MAG

Trouver un mot, parler le même langage, c'est faire corps avec une réalité jusque-là cachée. Natacha Chetcuti-Osorovitz, sociologue rattachée au laboratoire des Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société, à Paris-Saclay, a étudié les parcours de vie lesbiens, analysant, entre autres, le poids de la norme hétérosexuelle dans les esprits de ces jeunes. «La position minoritaire est singulière, car elle implique une intranquillité: c'est le fait de ne pas se sentir chez soi pendant longtemps. D'un coup, ce langage commun qui est proposé dans ce contexte nouveau, c'est se sentir

entier. On sort d'une intranquillité permanente pour trouver une culture partagée.»

L'intranquillité, Gab, 23 ans, l'a bien connue. Il n'avait pas de représentation autre qu'hétérosexuelle. «Mon père était militaire, donc on bougeait beaucoup. J'ai fait une dizaine d'établissements scolaires sans rencontrer de personnes LGBT+.» Il passe son bac lors des débats sur le mariage pour tous. «Je n'entendais que des choses dures, ça donnait envie de me cacher.» La fac de sport, qu'il a choisie, est un milieu stable, c'est le sien. «Avant, je n'avais pas besoin de créer du lien car je me disais: dans huit mois, je pars. D'un coup, je restais au même endroit, et j'ai commencé à me faire de vraies amitiés.»

Même son de cloche pour Angélique, 24 ans, assigné femme à sa naissance et qui se définit comme homme trans. C'est en étudiant à Tours qu'il finit par «mettre des mots [sur] son malaise», et fait son coming out transgenre. «J'ai découvert tous ces milieux hors norme... C'était fou. Tout cela faisait écho à toutes les questions que je m'étais posées avant, en silence. Je me rendais compte que beaucoup avaient fait cet effort de déconstruction, je me suis senti moins seul.»

Dimitri, 20 ans, homosexuel, a quitté son «foyer étouffant» de la Creuse pour étudier le droit à Angers. Dès qu'il a entendu parler des Lucioles, il a voulu en être: «J'avais besoin de fréquenter des gens dans une situation similaire.» Selon lui, l'université est une vraie «zone de confort». «Ici, on rencontre des gens, on étudie. Ça ouvre l'esprit et ça permet de faire des recherches sur nous-même aussi.» ■

ANNE-LAURE PINEAU
(ANGERS, ENVOYÉE SPÉCIALE)

EXPLORE RiseMORE*

PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

DIPLOÔME VISÉ BAC+5
GRADE DE MASTER
ALTERNANCE POSSIBLE
EN M1 ET/OU M2

BACHELOR MANAGEMENT INTERNATIONAL

DIPLOÔME VISÉ BAC+3
ALTERNANCE POSSIBLE
EN 2^E ET/OU 3^E ANNÉE



VICTOR U3



OLD SCHOOL • YOUNG MIND*

Jeune diplômé de l'EM Normandie, ses compétences séduiront rapidement les recruteurs. Son expérience professionnelle, acquise en entreprise grâce aux stages et à l'alternance, et l'agilité développée tout au long de son parcours, lui donneront une bonne hauteur d'avance.



Programme Grande
École en FI

Entre junk food et petits plats mitonnés, la « bouffée de liberté alimentaire » étudiante

Le départ du foyer familial ouvre la voie à de nouvelles habitudes, où les pâtes sont souvent au menu. S'ils font rarement des repas équilibrés, les étudiants restent fidèles à la convivialité associée à la table

Pizzas, glaces, Ketchup et hamburgers passent en rafale à la caisse d'un supermarché. Une bande d'étudiants se réjouissent de leur prochaine orgie de malbouffe. L'un d'eux croise le regard réprobateur de la ravissante caissière et, en fond sonore, Mouloudji chante *L'Amour, l'amour, l'amour*. Dans cette publicité pour une enseigne de la grande distribution pour une enseigne de la grande distribution, le jeune étudiant amoureux doit assainir son alimentation pour séduire la belle à sa caisse. Jour après jour, sur le tapis roulant, fruits, légumes et viande fraîche vont peu à peu prendre la place de la junk food.

Ce petit film est-il la métaphore de la trajectoire alimentaire des étudiants ? Le départ de la cellule familiale – la « décohabitation » – est l'occasion de faire l'apprentissage de certains excès. Mais beaucoup cherchent aussi à maintenir un lien entre l'alimentation et les moments importants de la vie. « Pour cette génération fidèle aux traditions familiales, il existe un aspect affectif dans le rapport à l'alimentation. Le plaisir et le bien-être sont associés aux repas, ainsi que l'amitié ou l'amour », considère Pascale Ezan, professeure des universités au Havre en sciences de gestion.

Un soir de décembre, dans une des cuisines communes du Crous de Nantes, Zhong Zhenen, étudiant chinois en agronomie de 23 ans, massacre au couteau une aubergine, tandis qu'Andréas Rousseau, 20 ans, étudiant en histoire, fait chauffer de l'eau. Au menu de l'apprenti historien : des pâtes. Comme c'était déjà le cas la veille, et comme le jeune homme prévoit que ce le sera demain et après-demain. Les seules variantes : beurre ou

fromage pour l'accompagnement. Quant au futur agronome, il martyrise le légume sans trop savoir ce qu'il en fera. « Je ne sais pas cuisiner », reconnaît Zhong. Idem pour Andréas, qui avoue son manque de savoir-faire.

C'est l'un des premiers effets de la décohabitation : les habitudes installées dans le cadre familial sont rompues et le néo-étudiant doit prendre en charge son quotidien, faire des courses, cuisiner, voire veiller à son propre équilibre alimentaire. Prendre son autonomie ne signifie pas qu'on dispose des compétences pour assumer ces tâches. « Dans le cadre d'un répertoire culinaire très restreint, les pâtes sont une valeur sûre pour les étudiants. C'est un aliment à bas prix, facile et rapide à réaliser », note Pascale Ezan.

Avec des pâtes quotidiennement, on est loin des injonctions de consommer au minimum cinq fruits et légumes par jour. Si Zhong souigne avoir mangé récemment quelques rondelles de tomates égarées dans un hamburger et la feuille de salade qui accompagnait le kebab absorbé la veille, Andréas estime à zéro le nombre de végétaux dans son assiette cette semaine. Et de tempêter : « C'est un peu hypocrite de recommander aux gens de manger ça ou ça au regard du prix de ces aliments et de leur budget. J'ai moins de 6 euros par jour pour me nourrir », rappelle l'étudiant boursier. Des difficultés économiques qui concernent une importante frange de cette population. Une étude de la mutuelle étudiante Smerep parue en 2018 estime à 9 euros le budget moyen quotidien pour la nourriture d'un étudiant et relève que près de 20 % d'entre eux sautent des repas « par économie ».

Enfin, si junk food et repas simplissimes sont souvent au menu, c'est aussi pour marquer « une rupture avec les traditions familiales », insiste Lamia Sadoun, 30 ans, doctorante en marketing. La décohabitation, c'est aussi « une bouffée de liberté quant aux habitudes alimentaires », poursuit Pascale Ezan. Le fait de ne pas avoir de contrôle parental ouvre les portes du « n'importe quoi, tant sur les heures de la prise des repas que sur leur contenu », affirme l'enseignante.

L'anarchie ne dure qu'un temps

Alors que Zhong poursuit le dépeçage de son aubergine, dans la même cuisine, Andres Valenzuela, étudiant colombien en français, Hamza et Hamed, étudiants pakistanais et afghan en ingénierie, s'affairent devant les trois plaques électriques et le micro-ondes. L'un émince des oignons, un autre prépare un coulis de tomate pour accompagner un riz pilaf, le troisième s'occupe d'agrémenter un poulet. Un moment d'exception ? « Pas du tout », rétorquent les trois hommes, qui assurent cuisiner quotidiennement.

La phase d'anarchie alimentaire ne dure qu'un temps. « Quand les études sont longues, mal se nourrir provoque un ras-le-bol », observe Pascale Ezan ; et un « retour à la pratique culinaire familiale », ajoute Lamia Sadoun.

Les garçons tiennent leur talent de leur mère. « Je l'ai vu cuisiner si souvent qu'elle m'a transmis sa pratique », raconte Andres. « La sensibilité aux bons produits et la manière de les accommoder sont un apprentissage qui s'acquiert par imitation, abonde Pascale Ezan. Les filles sont souvent mieux armées. »

Pourquoi cuisiner des produits frais ? « Parce que c'est moins onéreux que des plats préparés et meilleur pour la santé », répond le Colombien Andres. Mais pas seulement. Pour ces étudiants loin de leur foyer, la cuisine et les repas partagés sont « un moyen de nous connaître », dit Hamza. Ce soir, avec Hamed, il passera une heure trente à mitonner un dîner de gala aux étudiants chinois de la résidence. Ces derniers partiront le lendemain passer les fêtes de fin d'année de l'autre côté de la planète. Ce repas est le cadeau que les deux compères pakistanais et afghan peuvent offrir.

La cuisine crée du lien. « C'est un moyen de socialisation, de partager du plaisir, que cela soit avec un plat exceptionnel ou simple. C'est le moment de découvrir d'autres cultures. Le fait d'être en groupe conduit à faire un effort pour soi et pour les autres ; cela crée une attente de reconnaissance et c'est valorisant », analyse Lamia Sadoun. Le repas permet, un instant, à des étudiants qui peuvent souffrir de l'éloignement de leurs proches de se retrouver comme en famille.

Zhong, qui a définitivement réduit son aubergine en miettes, l'a compris et regrette son incompétence culinaire. « J'ai tenté à six reprises de préparer un repas, sans succès, déplore-t-il. Mais la dernière fois que je suis revenu de Chine, j'ai rapporté des sachets pour préparer une fondue chinoise. Avec des amis, nous avons passé six heures à table à parler. Une chance pour moi de développer mon niveau de langue. » L'étudiant prévoit de refaire le plein lors de son retour, en janvier. La commensalité est une clé d'intégration. ■

ÉRIC NUNÈS

ESSCA
SCHOOL OF MANAGEMENT

APRÈS LE BAC

La Grande Ecole directement !

L'ESSCA, Grande École de commerce, vous propose deux voies vers la réussite

EN 5 ANS
PROGRAMME GRANDE ÉCOLE
GRADE DE MASTER

EN 3 ANS
BACHELORS

- Management international
- Management du sport
- Marketing digital

DATES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR essca.fr

ANGERS PARIS
AIX-EN-PROVENCE
BORDEAUX
CHOLET
LYON
BUDAPEST
SHANGHAI

4 INTERNATIONAL ACCREDITATIONS

AACSB ACCREDITED EQUIS ACCREDITED EPAS ACCREDITED AMBA ACCREDITED

Le Monde CAMPUS
présente

O21 S'ORIENTER AU 21^e SIÈCLE

POUR TROUVER SA VOIE ET CHOISIR SON ORIENTATION DÉBATS-RENCONTRES-ATELIERS-CONCOURS

SAINT-ETIENNE 17 JANVIER - MARSEILLE 5 FÉVRIER
NANCY 28 FÉVRIER - PARIS 6 ET 7 AVRIL
NANTES 17 DÉCEMBRE

Entrée gratuite : O21.lemonde.fr

Sous le haut patronage du



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

orange



FFE



LISAA



early mission
em bon business school

Le manque de sommeil diminue les capacités à étudier

Considéré par les étudiants comme une « variable d'ajustement pour gagner du temps », le repos nocturne n'est pourtant pas à négliger : il joue un rôle essentiel dans l'apprentissage et le bien-être

Un constat s'impose : les adolescents et jeunes adultes dorment de moins en moins et s'endorment de plus en plus tard, alors qu'ils ont souvent l'obligation de se lever tôt durant la semaine. Près de 4 jeunes sur 10 (38 %) dorment en moyenne moins de sept heures par nuit en semaine, selon l'enquête de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV) et de la MGEN, réalisée en mars 2018 par OpinionWay. Bien loin des recommandations des autorités sanitaires. « Seuls un tiers d'entre eux, qui dorment huit heures et plus en semaine, ne sont pas en dette de sommeil », observe la neurobiologiste Joëlle Adrien, présidente de l'INSV.

Lia, 22 ans, étudiante en droit à Paris, dort en moyenne six heures par nuit, se couche entre minuit et 2 heures du matin en semaine, et autour de 3 heures du matin le week-end. Elle a toujours mis du temps à s'endormir. Des angoisses récurrentes l'empêchent de tomber dans les bras de Morphée rapidement. « Ce manque de som-

tement pour gagner du temps. » A cela s'ajoutent le stress des études, la course à la performance et le temps de transport, qui peut être long.

« On nomme "jet-lag social" le fait de décaler l'heure du coucher et donc l'horloge biologique », précise Marie-Laure Paillère, pédopsychiatre à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Outre les rythmes sociaux, « un changement physiologique propre à l'adolescence, notamment le déclenchement de la mélatonine, l'hormone du sommeil, modifie leur horloge interne et fait qu'ils s'endorment plus tard », estime le pédopsychiatre Jean-Luc Martinot, directeur de l'unité Inserm 1000 neuro-imagerie et psychiatrie. « A 8 heures, l'adolescent est en classe, le cerveau sur l'oreiller », résume le spécialiste. Beaucoup somnolent dans la journée, certains avouent même dormir pendant les pauses, et il n'est plus rare que les professeurs réveillent un élève endormi.

L'adage « l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt » ne s'applique pas forcément à cette tranche d'âge. En effet, des dizaines d'études ont suggéré que faire démarrer les cours plus tard aurait des effets bénéfiques sur le sommeil et la santé des adolescents. L'idée n'est pas nouvelle. L'Académie américaine de pédiatrie avait suggéré en 2014 de ne pas commencer les cours avant 8 h 30. Une nouvelle étude intitulée « Sleepmore in Seattle », parue en décembre 2018 dans *Science Advances*, a appuyé cette recommandation. Les adolescents qui commençaient l'école cinquante-cinq minutes plus tard (à 8 h 45 au lieu de 7 h 50) augmentaient leur durée médiane de sommeil de trente-quatre minutes, voyaient leurs notes progresser de 4,5 % et étaient moins somnolents. Pour les élèves d'un milieu défavorisé, le fait de commencer plus tard est également associé à un accroissement de la ponctualité et à une moindre tentation de « sécher » les cours.

Valérie Pécrèsse, présidente de la région Ile-de-France, a d'ailleurs suggéré dans un Tweet à Jean-Michel Blanquer le 3 janvier de faire commencer les cours dans les lycées d'Ile-de-France à 9 heures plutôt qu'à 8 heures afin d'améliorer « les apprentissages et la santé » des lycéens. Le ministre de l'éducation nationale s'est dit « ouvert » à l'expérimentation.

Pour récupérer, les étudiants se décalent beaucoup le week-end, se réveillant presque deux heures vingt plus tard en

moyenne, et s'endormant une heure trente plus tard. « Ils cumulent les effets de la privation de sommeil et le décalage horaire, on parle alors de jet-lag du week-end », explique Sylvie Royant-Parola. Mais au lieu de récupérer, cette irrégularité répétée des horaires de sommeil – surtout le lever après 11 heures les jours de repos (qui concerne 24 % des jeunes) – aggrave les effets délétères du manque de sommeil.

Performances scolaires amoindries

Une étude publiée en février 2017 dans la revue *Scientific Reports*, réalisée auprès de 177 collégiens de 14 ans de la région parisienne, avait fait ressortir qu'une durée de sommeil courte (moins de sept heures) en semaine et une heure de coucher tardive le week-end étaient corrélées avec des volumes plus petits de matière grise – cette fine écorce qui entoure notre cerveau – dans plusieurs régions cérébrales (cortex frontal, cortex cingulaire et précurseur), indique Jean-Luc Martinot, qui avait coordonné cette étude. Or, ces trois régions du cerveau sont impliquées dans l'attention, la concentration, la capacité à réaliser des tâches simultanées. Cette diminution de volume de matière grise est en outre liée à de moins bonnes performances scolaires.

Ces constats s'amplifient avec l'âge. Des travaux ont aussi révélé une modification de la matière blanche – constituée des fibres qui relient les différentes parties du cerveau entre elles –, entre 14 et 16 ans, chez ceux qui avaient une dette de sommeil.

Outre le manque d'attention, « une carence chronique de sommeil a pour conséquence une fatigue chronique, voire de la somnolence, de l'irritabilité, et de la tristesse (pour 1 jeune sur 5). Elle fait aussi le lit de l'anxiété et de la dépression », indique le docteur Paillère. Une étude anglaise, publiée début janvier dans *Psychiatry Research*, réalisée sur 546 étudiants, a mis en évidence la corrélation entre mauvaise qualité de sommeil (plus fréquent au cours de la première année d'université) et troubles anxieux.

Les effets néfastes de l'insuffisance de sommeil sur la santé physique et mentale sont bien identifiés. Un manque de sommeil agit aussi sur le métabolisme. Il modifie deux hormones digestives : il accroît la ghrelin, qui stimule l'appétit, et diminue la leptine, qui régule la satiété et le stockage des graisses dans l'organisme. Le manque

de sommeil est donc souvent lié à une surcharge pondérale, des problèmes cardio-vasculaires, une fonction immunitaire réduite... De plus, le déficit de sommeil est également associé à un usage abusif d'alcool et de drogues.

Dans cette tranche d'âge, « période cruciale pour les capacités de synthèse, d'analyse et de mémoire, alors que la plasticité cérébrale joue à plein régime, le sommeil, dans toutes ses dimensions, est primordial », note Marie-Pia d'Ortho, chef du service des explorations fonctionnelles de l'hôpital Bichat, à Paris. *Le sommeil paradoxal, notamment, pour son implication dans la mémoire procédurale, et le sommeil lent profond pour son rôle dans la consolidation en mémoire épisodique.*

Une fois couchés, les jeunes mettent soixante-huit minutes avant de cesser toute activité et d'éteindre la lumière lorsqu'ils vont en cours le lendemain, selon l'enquête de l'INSV. Et nombre d'entre eux se réveillent la nuit et ont du mal à se rendormir. En cause, pour la plupart d'entre eux, l'hyperconnexion. « Plusieurs études solides montrent ce lien indiscutable entre les écrans et le sommeil », assure Claude Gronfier, chercheur en chronobiologie à l'Inserm (Bron, Rhône).

Autre effet, la lumière bleue, émise par les écrans des téléviseurs, ordinateurs, tablettes et autres smartphones, active encore plus les récepteurs photosensibles non visuels de la rétine (cellules ganglionnaires à mélancopine) que la lumière blanche d'une lampe fluorescente ou halogène. « Ces effets, lors d'une exposition le soir, perturbent le système circadien [rythme biologique de vingt-quatre heures], retardent la sécrétion de la mélatonine, l'horloge biologique, l'endormissement, et donc diminuent la durée du sommeil », insiste Claude Gronfier, qui ne cesse d'alerter sur ce phénomène préoccupant. Sans parler de la toxicité de la lumière des écrans pour la rétine, sachant que le cristallin du nourrisson et de l'enfant laisse davantage passer la lumière bleue.

Pas de doute pour les professionnels, un « couvre-feu digital » devrait s'imposer. D'autant que les étudiants passent de moins en moins de temps dehors. A l'inverse, le fait de faire du sport est corrélé à une hausse du temps de sommeil, un endormissement plus facile... ■

PASCAL SANTI

« Une carence chronique de sommeil a pour conséquence une fatigue chronique, voire de la somnolence, de l'irritabilité et de la tristesse. Elle fait aussi le lit de l'anxiété et de la dépression »

Marie-Laure Paillère
pédopsychiatre

meil pose un filtre noir sur les choses », dit-elle, se plaignant d'être toujours fatiguée.

Quelles que soient les études, le manque de sommeil est avéré. D'ailleurs, la plupart des 18-25 ans l'éprouvent. Une étude, publiée en août 2018 dans *Journal of Sleep Research* et portant sur 50 000 étudiants norvégiens de 18 à 35 ans, a montré que l'insomnie touchait 34,2 % des femmes et 22 % des hommes, avec une forte progression depuis 2010. « Cette population a toujours été en privation de sommeil en raison du mode de vie de l'étudiant, qui mène de front les études – avec souvent une grosse pression scolaire –, une vie personnelle dense sur le plan affectif et, parfois, une activité professionnelle, constate Sylvie Royant-Parola, présidente du Réseau Morphée. Le sommeil est à chaque fois la variable d'ajus-

Comment dormir mieux et plus longtemps ?

NOMBRE D'ÉTUDIANTS se plaignent du manque de sommeil. Quelques conseils de base doivent être rappelés, comme avoir une meilleure hygiène de vie, bouger suffisamment, bien s'alimenter, éviter les produits psychoactifs, les excitants, adopter des horaires de couche et de lever réguliers tout au long de la semaine, etc.

Il importe aussi de faire attention aux écrans. Nombreux sont les jeunes, le soir, à regarder une série, à travailler sur écran, à envoyer des snaps, à jouer en ligne... Selon l'enquête Santé Smerep-OpinionWay 2018, les lycéens, significativement moins nombreux, qui dorment le plus (plus de huit heures par nuit) déclarent utiliser leur téléphone moins de six heures par jour (9 %) et être les moins accros à leur smartphone. A l'inverse, les petits dormeurs (moins de six heures par nuit en semaine) sont 42 % à utiliser leur téléphone dans les deux minutes après leur réveil. Un « couvre-feu numérique » est donc préconisé.

Mieux vaut favoriser les activités calmes et de relaxation le soir, sans lumière agressive, dormir dans un environnement favorable (chambre à 18 °C-19 °C au maximum), écouter son corps dès les premiers signaux

d'endormissement, respecter le lit comme lieu de sommeil.

Haro sur le café, le cola et autres boissons énergisantes après 17 heures. La caféine s'accumule dans l'organisme et met du temps à s'éliminer, indique l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV). De même, éviter alcool et tabac le soir, qui ne sont pas des amis du sommeil.

A ne pas négliger

Pratiquer une activité physique régulière, en évitant la fin de journée, dans les deux à trois heures avant d'aller dormir. Faire un dîner léger mais consistant, à base de glucides lents – vive les pâtes et les pommes de terre ! –, en évitant le sucre, les graisses cuites... Sans surprise, les experts recommandent aussi d'éviter les somnifères de façon régulière.

En cas de nuit blanche, pour récupérer, il est conseillé de se coucher à son heure habituelle pour dormir ainsi plus profondément et, si possible, un peu plus longtemps. En cas de somnolence, une sieste peut aider, mais de courte durée. Au-delà de vingt minutes, elle risque de décaler le rythme d'endormissement le soir.

Des actions de prévention sont proposées, comme à l'université

de Bordeaux. Crée en 2015, l'exposition « The Sleeping Room » a mis en scène une chambre d'étudiant, un cube en Plexiglas dans lequel figurent plusieurs éléments défavorables à une bonne qualité de sommeil. Les étudiants étaient invités à répondre à des quiz et pouvaient gagner couettes et oreillers.

La professeure de psychologie Adriana Galvan a justement suggéré dans une tribune, le 2 janvier dans *The Conversation*, média en ligne collaboratif, que les adolescents qui avaient un meilleur sommeil étaient les plus satisfait de leur littératie et leur oreiller.

Des troubles anxieux légers peuvent souvent être traités rapidement chez les adolescents et les 18-25 ans. Les experts recommandent d'ailleurs des politiques de prévention dès le collège et le lycée. Pour les parents, il ne faut pas hésiter à en parler avec leurs enfants.

Dans tous les cas, « si les troubles de sommeil s'installent au-delà d'un mois, il est nécessaire de consulter, insiste le docteur Marie-Laure Paillère, pédopsychiatre à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. C'est un symptôme à ne pas négliger, qui peut masquer des troubles anxieux ou dépressifs ». Mieux vaut prévenir que guérir... ■

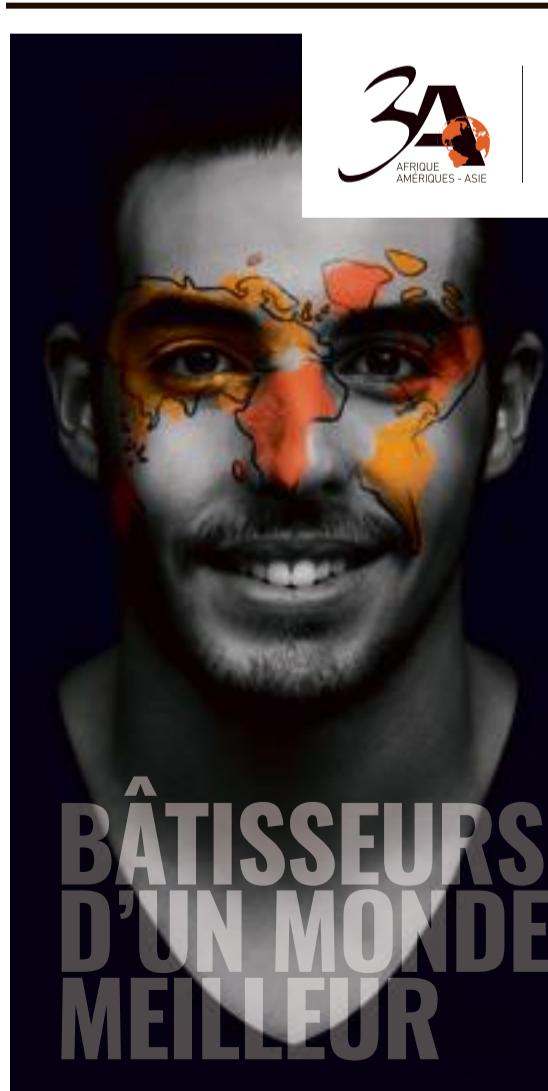
P.SA.



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE COMMERCE
ET DÉVELOPPEMENT

PROGRAMMES POST-BAC À BAC+5

- Entrepreneurat & innovation sociale
- Développement des 3A : Afrique, Amérique latine, Asie
- Coopération & action humanitaire
- Finance des projets solidaires & alternatifs
- Entreprendre & manager en Afrique



JOURNÉES
PORTES OUVERTES

INFORMATION & INSCRIPTION :

www.ecole3a.edu

LYON - PARIS - RENNES

Ils ont osé s'écouter et se sont lancés avec succès dans l'univers de la cuisine et du vin. Portraits de deux jeunes qui sont sortis des voies toutes tracées

Rémy Escale Benedeyt et sa bonne étoile

A 19 ans, il est passé du clavier informatique au piano de cuisine. Un changement d'orientation qui a réussi au jeune chef, très vite distingué par le guide Michelin et désormais à la tête de son propre restaurant

Tout a commencé dans un cours d'informatique. C'était à l'Eigs, l'école d'ingénieurs en génie des systèmes industriels de La Rochelle. « Je m'ennuyais, et je pensais à la mayonnaise que je devais faire pour ma mère en rentrant. En cours, j'ai commencé à chercher une recette sur Internet, et je suis tombé sur le site de l'école Ferrandi à Paris. Je me suis dit : "C'est ça que je veux faire." »

Exit l'informatique, bonjour la cuisine. « Quand j'ai envie de faire un truc, je le fais. Quand je n'ai pas envie, je ne le fais pas », affirme celui qui est devenu un chef étoilé au Michelin en 2013.

« Je n'ai pas fini la dernière année à Ferrandi. J'avais hâte de mettre en pratique ce que j'avais appris »

La cuisine n'était ni une vocation ni une tradition pour Rémy Escale Benedeyt, aujourd'hui 32ans : « Il n'y a aucun cuisinier ni restaurateur dans ma famille. » L'ex-futur ingénieur sait qu'il doit d'abord convaincre ses parents. Son père surtout, médecin du sport à Mont-de-Marsan. Méthodique, le jeune homme se renseigne, s'informe, constitue un dossier. « J'ai rencontré un élève de Ferrandi à Saint-Jean-de-Luz, j'ai mûri le projet. Pas facile pour mon père... »

Mais le cadet ne baisse pas la garde. « J'étais allé à l'Eigs parce que mon grand frère en sortait. » Sa grande école à lui, ce sera Ferrandi. Le voilà donc qui « monte à Paris », comme on dit « en province ». « Ferrandi a été un tremplin. Les cours s'adaptent à des profils atypiques comme le mien. On est un peu maître de sa formation. Je me suis retrouvé avec un chimiste, un étudiant en droit... Ils avaient choisi de faire ce métier à 19-20 ans, comme moi. »

Son premier conseil : ne pas partir trop tôt, trop vite. « Le jeune qui démarre la



Rémy Escale Benedeyt au Zoko Moko, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) en 2013. JEAN-DANIEL CHOPIN/MAXPPP

cuisine à 15 ans, il va mettre du temps, il va se fatiguer pendant des années à faire des tâches subalternes, et devra attendre pour faire vraiment de la cuisine. »

Attendre, c'est pas son truc. « Je n'ai pas fini la dernière année à Ferrandi, raconte-t-il. J'avais hâte de mettre en pratique ce que j'avais appris, envie de m'y mettre enfin. J'ai cherché du travail. » A Paris, il rencontre le restaurateur alors en vogue Yves Camdeborde. Un gars du pays, natif de Pau. Le roi de la bistro-médiocrité recommande son petit prince à Jean-François Piège, bientôt doublement étoilé au Michelin. Fin 2008, Rémy Escale Benedeyt rejoint donc la brigade du restaurant parisien Les Ambassadeurs, à l'Hôtel de Crillon. Pendant près de cinq ans, il participe à l'ouverture de deux restaurants avec le chef Piège, et il apprendra « tout », résume-t-il d'un mot.

Plus jeune chef étoilé de France

Mais après « quatre ans et demi » dans la capitale, il a « eu envie de rentrer à la maison ». Or, justement, fin 2011, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), le restaurant Zoko Moko se cherche un nouveau chef. « A 25 ans, le challenge était ambitieux. Je devais me faire accepter par la brigade, plus âgée que moi. C'est là que j'ai appris à cuisiner pour de bon, avec du vieux matériel, des trucs à l'ancienne. »

Des « trucs » qui lui vaudront, dix-huit mois plus tard, « à la surprise générale », assure-t-il, une étoile au guide Michelin.

Faisant du Zoko Moko le seul restaurant étoilé de Saint-Jean-de-Luz, et du Basque bondissant de 26ans, le plus jeune chef de France à décrocher le précieux macaron, deux ans avant Ludovic Turac, star de l'émission « Top Chef » 2011, qui sera étoilé au même âge, en 2015, dans son restaurant marseillais, Une Table au Sud.

Rémy Escale Benedeyt affecte de n'en tirer aucune gloire. « Quand on a été formé par Ferrandi et chez Piège, on est préparé à ça », souligne-t-il. Tout en admettant, mi-figue, mi-raisin, que « c'est une reconnaissance dont rêvent tous les cuisiniers... même ceux qui s'en défendent ».

Dans sa tête, il est déjà ailleurs. L'étoile décrochée, il est temps de passer à autre chose. De « [se] mettre à [son] compte ». ■

De retour au pays, il y a retrouvé Jean Van de Velde, son ami d'enfance devenu, lui, cadre chez Airbus, après des études à l'Insee et à Kedge, l'école de commerce de Bordeaux. « Tout jeunes, on s'était dit que, un jour, on monterait une affaire ensemble, se souvient ce dernier. Rémy a des convictions assez tranchées, je crois qu'il s'intéressait à la cuisine depuis longtemps, sans trop en parler... »

En mode start-up

Les deux compères se lancent en mode start-up. Ils rachètent une ancienne table étoilée au cœur de Biarritz. La rebaptisent L'Entre Deux, en forme de double clin d'œil. A leur amitié – « Un établissement qui leur ressemble et qui véhicule des valeurs chères à leurs yeux : convivialité et audace », précise le site Web du restaurant. Et à la cuisine qu'entend défendre le jeune chef. « A mi-chemin entre la simplicité et la gastronomie », selon le Gault & Millau. « Un néobistrot au sérieux classieux », pour le guide Fooding. « Un bistrot branché, chaleureux et décoré avec goût », résume le Michelin.

D'abord tête pensante et calculante de l'entreprise – « c'est le côté entrepreneurial qui me plaît », glisse-t-il –, Jean Van de Velde met vite la main à la pâte, en salle. Une pâtissière du cru, Emilie Laroché, se joindra à eux en 2018.

Etoilé ou pas, l'ancien élève de Jean-François Piège ne dévie pas d'un pouce de sa ligne culinaire : rester au plus près du produit. « Je me dis plutôt interprète de la cuisine bourgeoise que créateur de nouveaux goûts, de nouveaux plats ou d'une nouvelle cuisine », a-t-il confié, en 2013, au site Rendez-vous des arts culinaires.

Oui mais... la perte du macaron Bibendum ? « A L'Entre Deux, on n'est pas dans les codes du Michelin, c'est sûr. Mais on s'en fout. L'essentiel est dans l'assiette. » Les inspecteurs du Guide rouge lui en rendent justice : « Il associe les saveurs avec brio et fait preuve d'une maîtrise technique sans failles : on passe un super moment. » ■

PASCAL GALINIER

« J'avais envie de prendre mes décisions, de pouvoir me tromper »

Céline Lannoye, à la tête des crémants de bordeaux Celene, s'est lancée dans l'entrepreneuriat en parallèle de ses études de commerce

J'étais quelqu'un qui n'osait pas ». Aujourd'hui, Céline Lannoye ose. A seulement 31ans, elle est à la tête de la maison Celene, productrice de crémant de bordeaux. Un véritable challenge dans « un terroir de rouges, de grands crus », reconnaît-elle. Mais « l'Afrique, l'Amérique, le Japon, l'Australie sont de gros consommateurs de bulles ».

L'international, elle y a fait ses armes. A l'été 2007, étudiante à la Kedge Business School de Bordeaux, elle s'envole pour la Floride, en stage de troisième année en entreprise. « Mon vol a du retard, je rate la correspondance, je suis perdue dans un aéroport de la taille d'une ville et, bien sûr, mon téléphone portable est incompatible avec le réseau local. » Au guichet, l'employée, « avec un accent sudiste à couper à la tronçonneuse », lui tend un billet « en criant "RUN!" ». La jeune Française traverse l'aérogare en courant. « Et je m'envole pour Destin. Cela ne s'invente pas ! »

Destin, petite station balnéaire de Floride, où « un ami d'amis, un concours de circonstances », lui ont permis de décrocher, chez un distributeur, le stage d'un an obligatoire dans le European Business Program (EBP) de Kedge qu'elle a choisi. Un cursus bilingue en partenariat avec Hull University, à Kingston-upon-Hull, au nord de l'Angleterre. « J'ai adoré cette année. C'était une immersion totale. Les choses simples étaient hyper intenses. »

Avant de rentrer à Kingston-upon-Hull pour sa dernière année d'études, son maître de stage lui propose... de s'associer avec lui. « Les importateurs de vin étaient alors surstockés. Nous montons trois magasins de discount en Floride. Je gère à distance, en poursuivant mes études. »

Le vin est entré par hasard dans la vie de Céline Lannoye. D'une famille aisée d'Asnières (Hauts-de-Seine), la petite Parisienne occupait son temps libre entre danse classique, violoncelle, piano, équitation... Et puis,

en 2001, à 16ans, elle déménage à Puisseguin avec sa mère, qui réalise son « rêve de gérer un domaine viticole », en reprenant le Château Lanbersac (AOC puisseguin-saint-emilion). « Nous passons de la grande ville à la Provence profonde... »

Diplôme de Kedge en poche, « j'avais envie de prendre mes décisions, de pouvoir me tromper ». Elle intègre La Cave du Marmandais, un vignoble en perte de vitesse. Quatre ans après, l'entreprise fait des bénéfices – et ronronne à nouveau. « La routine, ce n'est pas possible », affirme celle qui n'a pas encore 30ans. La voilà en quête d'un nouveau challenge ; plutôt compliqué tant qu'à faire... Ce sera le crémant de bordeaux. A Haux, dans l'entre-deux-mers (terroir au sud-est de Bordeaux, entre Garonne et Dordogne), où elle a racheté un vignoble avec un associé et ses parents. Elle voit déjà ses bulles pétiller, comme elle, sur tous les marchés de la planète. ■

ÉRIC NUNÈS

VIVEZ LES AFFAIRES ETRANGERES



DEUX PARCOURS D'EXCELLENCE BAC+3 & BAC+5

- ◆ Bachelor en Relations internationales (Bac+3)
- ◆ Deuxième Cycle en Relations Internationales (Bac+5)

Quatre spécialisations :

- Sécurité internationale et défense - Grade de Master
- Intelligence stratégique internationale - Grade de Master
- Coopération internationale des outre-mer - Titre RNCP Niveau 1
- International Business and Marketing - MSc

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI ILERI



SOIRÉE
PORTES
OUVERTES
VENDREDI 8 FÉVRIER

CONCOURS
D'ENTRÉE
JEUDI 28 MARS

COURS
DU SOIR

Document non contractuel - Publicité commerciale réglementée technique et légale

www.ileri.fr